



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE



CLÉS POUR AGIR

FAIRE LA TAILLE

Pour des Territoires à Hauteur d'Enfants

Ce document est édité par l'ADEME

ADEME

20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

Guide réalisé pour le compte de l'ADEME par : Equal Saree



Coordination technique (ADEME) : BORTOLINI Christelle

Rédaction et conception : Equal Saree

sous la direction de Alicia Lugan et Dafne Saldaña Blasco
avec le concours de Youna Boissac, Ines Laroche, Lisa Morin, Léonie Rimetz, Louise Robin, Maëva Rôle, Flore Sennequier, Lauriane Touvron, Lorette Vigier

Relecture (ADEME) : BORTOLINI Christelle, Mathieu CHASSIGNET,
SANNA Daniela et VIDAL BLANCHARD Audrey

Création graphique : Raquel Marcos, Ines Laroche

Impression : Imprimé en France - Les Arts Graphiques 12-14 Boulevard
de l'armée des Alpes 06300 NICE

Brochure réf. 012638

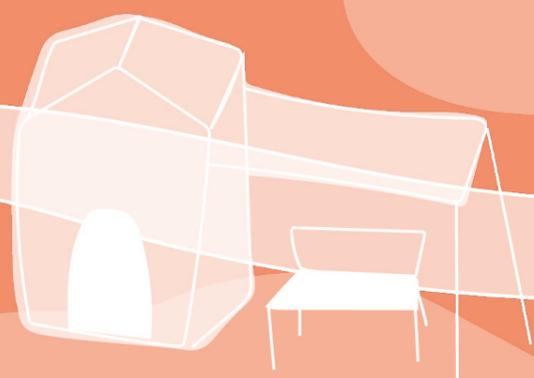
ISBN : 979-10-297-2449-7 – novembre 2024 - 300 exemplaires

EAN : 979-10-297-2450-3 - novembre 2024

Dépôt légal : ©ADEME Éditions, novembre 2024

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Introduction



CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ÉTUDE

Dans un contexte d'urgence climatique, de crises et de défis successifs (sanitaires, sociaux, sociétaux, économiques, énergétiques...), les territoires doivent accroître leurs capacités de résilience. Pour répondre aux fondamentaux de territoires durables, ils doivent prendre soin de ses habitant.es - en particulier les plus fragiles, de ses écosystèmes, etc, de ses écosystèmes, de ses infrastructures, de son espace public, de ses entreprises, des territoires environnants... Pour ce faire, ils peuvent s'appuyer sur les quatre piliers définis dans le Manifeste de [France Villes et Territoires durables](#) : sobriété, résilience, inclusivité et créativité.

Depuis des décennies, les espaces et les temporalités de nos territoires sont conçus pour et autour de la voiture. Peu d'espace public est consacré à la nature, à la vie sociale et au bien-être des citoyen.nes. Seulement 10 à 20 % des mètres carrés qui composent les villes françaises sont consacrés à la « ville relationnelle ». Les 80 à 90 % mètres carrés restants sont quant à eux dédiés à la « ville fonctionnelle ». Bien qu'indispensable au bon fonctionnement urbain (circulation des biens et des personnes, des services, ramassage des ordures ménagères, etc.), cette ville fonctionnelle doit être moins consommatrice d'espace, fournir des espaces publics de qualité et plus économe en ressources.

Pour faire face aux conséquences du changement climatique, la France s'est fixé pour objectif d'atteindre la « neutralité carbone » d'ici à 2050. En 2023, la Première ministre, Elisabeth Born a mis en place un plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui réhausse les efforts à engager par la France en matière de lutte contre le dérèglement climatique. Désormais, la France doit réduire de 50% ses émissions de GES d'ici à 2030, par rapport à 1990, conformément au nouvel objectif fixé par l'UE depuis deux ans. En France, le secteur des transports est le principal émetteur de gaz à effet de serre (GES), avec près de 40 % des émissions totales de GES. Il est donc crucial d'agir sur les mobilités.

Il est urgent de changer de paradigme pour aller vers une mobilité décarbonée et réinterroger la répartition et la qualité de l'espace urbain, le rééquilibrer pour qu'il réponde au mieux à l'évolution des pratiques et des modes de vie des citoyen.nes. La ville durable devra inverser les tendances actuelles et redonner

plus d'espace, de moyens financiers et humains à une ville relationnelle, plus sobre, plus inclusive et apaisée.

Pour initier ce type de réflexion et accompagner les territoires dans les différentes étapes d'une politique de fabrique des espaces publics en faveur des piétons, à toutes les échelles du territoire, l'ADEME lançait en 2021, une étude sur « Comment aménager les espaces publics pour redonner une place centrale aux piétons ? » qui a donné lieu à la publication du guide [« À PIED D'ŒUVRE – Mettre les piétons au cœur de la fabrique des espaces publics »](#). Derrière les enjeux de mobilité, de sécurité routière et d'hospitalité des espaces publics, la marche est à la jonction de nombreux co-bénéfices, faisant de la promotion des piétons un enjeu de société fondamental.

Aujourd'hui l'ADEME souhaite poursuivre cette réflexion en plaçant le curseur au niveau d'un public particulier, insuffisamment pris en considération dans la conception et l'exploitation des espaces publics : les enfants.

Depuis plusieurs années, le champ d'étude de l'enfance a connu un regain d'intérêt aussi bien dans le milieu de la recherche que dans le milieu opérationnel. Penser les territoires pour et avec les enfants dans toute leur diversité semble donc un formidable levier pour changer de paradigme et aller vers des territoires plus justes, plus empathiques, plus écologiques. C'est pourquoi l'ADEME souhaite contribuer à l'effort de sensibilisation des territoires et de leurs acteur.rices à ce sujet à travers son étude « Faire la taille - Pour des Territoires à Hauteur d'Enfants » qui propose d'explorer comment la prise en compte des enfants (du nourrisson, de l'enfant jusqu'à l'adolescent.e) dans la conception et la gestion des espaces publics est un levier pour construire des politiques d'aménagement et de mobilité durable permettant de passer de la ville fonctionnelle à la ville relationnelle et conviviale ? Et comment cette prise en compte des enfants dans la conception et la gestion des espaces publics et plus largement urbains peut être un levier de résilience territoriale ?

Les enfants : quesaco ?

L'enfance est définie comme la période allant de la naissance à 18 ans (UNICEF, 1990). Elle englobe les périodes de la petite enfance (de 0 à 5 ans), de l'enfance intermédiaire (de 6 à 11 ans) et de l'adolescence (de 12 à 18 ans). Cette étude aborde l'enfance comme une période cruciale de la vie, qui nécessite une attention particulière pour assurer la protection, le bien-être et le développement complet de chaque individu.

« Dans le passé, l'enfant appartenait tout naturellement à l'espace urbain, avec ou sans ses parents. Dans un monde de petits métiers et de petites aventures, il était la figure familière de la rue. (...) Ensuite, un mouvement de privatisation l'a peu à peu retiré de l'espace urbain qui cessait dès lors d'être un espace de vie épaisse (...) pour devenir un lieu de passage réglé par des logiques transparentes de circulation et de la sécurité. » P. Ariès, 1979

Loin de la vaste cour de récréation décrite par Philippe Ariès, historien des mentalités auteur de *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime* (1960), la ville serait devenue hostile pour les enfants. Une première explication de ce phénomène – la plus courante – est le développement, au cours du 20^e siècle, d'un modèle urbain organisé autour des véhicules à moteurs, au détriment des piétons, au premier rang desquels sont les enfants. Dans la plupart des pays européens, dont la France, il est ainsi interdit de jouer sur la chaussée. Mais quoi qu'il en soit, la place et la vitesse des véhicules dégradent substantiellement la sécurité des piétons. Une autre explication serait le développement de la perception des espaces publics comme des « arènes d'exposition aux dangers » de la circulation automobile, et de l'enlèvement ou de l'agression physique (Rivière, 2014). Ces raisons conduisent les adultes à limiter et contrôler strictement les déplacements des enfants et à privilégier les trajets motorisés, sécurité oblige. Laisser ses enfants se déplacer ou jouer sans surveillance est même progressivement devenu un marqueur de négligence voire d'irresponsabilité. La ville est donc un terrain de jeux principalement destinée aux adultes ou aux enfants accompagnés d'adultes.

Les enfants sont ainsi largement retirés des espaces publics, et aménager la ville pour les enfants se réduit encore, pour de nombreux.euses élu.es mais également professionnel.les de l'aménagement, à produire des écoles, des aires de jeu, et éventuellement des équipements ludo-culturels. Une part considérable de l'expérience urbaine vécue par les enfants est donc occultée car, aux côtés des adultes qui en ont la charge, ou en autonomie pour les plus âgés, les enfants font tout « comme les grand.es » : se déplacer, consommer, contempler, se reposer, se rencontrer, etc. (CITY Linked, 2021) On assiste ainsi à un processus de « confinement » des enfants dans des

LES ENFANTS AU COEUR DES TERRITOIRES

espaces institutionnalisés (Valentine & Mc Kendrick, 1997) et sécurisés.

Même lorsque les espaces sont conçus pour les enfants, force est de constater qu'ils correspondent davantage aux besoins de sécurisation des adultes et à leurs représentations stéréotypées de l'enfance, plutôt qu'aux besoins et aux aspirations des enfants. A l'exception de quelques aménagements exceptionnels, les espaces produits sont souvent des espaces, conçus pour limiter les recoins et faciliter la surveillance, limiter les espaces salissants, limiter les aspérités qui pourraient provoquer des risques de chute, etc. Ils ne favorisent pas la créativité et l'autonomie des enfants mais plutôt des activités répétitives et normées (Tonucci, 2019). La nature qui pique, qui gratte, qui salit, qui écorche est largement retirée. Les mêmes jeux stéréotypés choisis sur catalogue n'offrent plus guère de découverte. Très peu d'entre eux mettent à disposition des enfants les huit éléments de base indispensables à la composition d'une plaine de jeux – arbre, eau, sable, herbe, aires planes, coin repos, petit jardin, animaux – telle que définie dès 1964 lors du colloque « Les loisirs des enfants dans la cité ». La pauvreté de l'expérience urbaine et ludique habituellement proposée aux enfants est ainsi pointée du doigt par des auteurs comme Thierry Paquot qui constate avec peu d'étonnement le refuge trouvé par les enfants dans les jeux virtuels producteurs d'évasion et d'aventures.

Ce retrait des enfants de l'espace public conduit certains auteurs à décrire la culture occidentale de l'enfance comme une « culture de la chambre ». Moins présents en ville, les enfants sont aussi moins mobiles. Alors que nos grands-parents parcouraient couramment plusieurs kilomètres à pied par jour au début du vingtième siècle, nos enfants ont vu le rayon au sein duquel ils sont autorisés à se déplacer seuls réduit à moins de 500 mètres (Depeau, 2003). Il y a 30 ans, 60% des enfants de plus de 6 ans se rendaient à l'école à pied ou à vélo, contre seulement 35 à 40% aujourd'hui (et près de 50% accompagnés en voiture par leurs parents). Pourtant, la répartition territoriale des établissements est similaire à celle d'aujourd'hui, et le taux d'emploi des 25-49 ans considérés comme les plus susceptibles d'avoir des enfants scolarisés est équivalent. Cette chute de « mobilité active » chez les enfants pour se rendre à l'école, ne peut donc pas s'expliquer à travers une augmentation des distances avec les établissements scolaires, ni par une augmentation des parents susceptibles d'utiliser leur voiture pour déposer leurs enfants à l'école avant de se rendre au travail (Chassignet, 2020).

La perte d'autonomie et de mobilité et de contact avec l'extérieur et la nature a des effets néfastes sur le bien-être, la santé et le développement personnel des enfants.

Du point de vue strictement sanitaire, de nombreuses recherches sur le sujet des enfants dans la ville mettent en évidence ces constats et toutes ses implications, notamment en termes de santé : progression de l'obésité, perte des capacités physiques, diminution des capacités respiratoires, etc. L'Organisation Mondiale de la Santé alerte sur la sédentarité des citoyens : 40% des adultes en France et 80% des enfants ne pratiquent pas suffisamment d'activité physique. L'Institut National de Veille Sanitaire estime que 4 enfants sur 10, âgés de 3 à 10 ans, ne jouent jamais dehors pendant la semaine.

Du point de vue de leur bien-être et de leur développement, les enfants sont privés de la liberté physique dont ils ont besoin pour explorer le monde hors de la famille (Ben Shaw, Bicket, Elliott, Fagan-Watson, Mocca, Hillman, 2015), apprendre et grandir. L'enfance correspond à un moment intense de socialisation entendu comme un processus d'apprentissage du « vivre en société » basé sur l'intériorisation de normes et de valeurs partagées (Depeau, 2019) et la ville est le lieu de cet apprentissage. Les enfants y acquièrent les compétences pratiques et les compétences sociales, et y construisent leur identité spatiale. Les expériences de l'enfance forgent ainsi notre appréhension et notre compréhension du monde et nos expériences en tant qu'adultes.

Comment s'étonner du repli des citoyens sur leurs espaces privés lorsque le retrait des enfants de l'espace public altère la perception de la ville comme un espace insécure ? Comment espérer des adultes qu'ils pratiquent le vélo s'ils n'en ont jamais fait étant enfants ? Comment attendre des futurs citoyens qu'ils respectent la nature s'ils ne savent pas ce que c'est ? Il a en effet été mis en évidence que l'environnement de l'enfance façonne l'esprit et joue un rôle direct sur les pratiques que les enfants adopteront en tant qu'adultes. La fréquentation des espaces verts durant l'enfance peut directement influencer la sensibilité environnementale et l'activisme écologique à l'âge adulte (Wells et Lekies, 2006).

Penser la place des enfants dans la ville avec les enfants, c'est se donner l'opportunité de dessiner dès aujourd'hui la société de demain. Cela convoque des notions telles que la construction du rapport à l'environnement ou encore la construction de la citoyenneté et de la cidadinité dans la société. Réfléchir à l'expérience urbaine des enfants, c'est donc imaginer comment l'espace peut être un support d'apprentissage de la vie au sein d'un écosystème : connecté à son environnement et épanoui au sein de sa société.

Plus encore, le rôle de citoyen des enfants est d'ores et déjà pleinement actif : ils ne sont pas des citoyens en devenir, des êtres inachevés. Ils sont aussi les inspireurs, les adjouvants et parfois les pédagogues qui

promouvent des reconfigurations de perspective chez leurs parents (Cottureau 2012), dans leurs habitudes, leurs façons de voir et de faire (Gayet-Viaud, Rivière, Simay, 2015).

Aussi, les acteurs engagés en faveur des enfants ne tarissent pas d'éloges sur leurs apports dans la fabrique urbaine. « Comme les grand.es », et nous le constatons à travers les multiples processus participatifs menés avec les enfants, ils accordent une grande importance au confort des espaces, au contact avec la nature et au respect de l'environnement, ou encore l'esthétique, notamment à travers la couleur. « Mieux que les grand.es », les enfants ont le souci de penser à tou.tes, dans la conception des espaces : à leurs petits frères et sœurs, à leurs mamans avec poussettes, à leurs camarades masculins ou féminins, etc. Aussi, ils ouvrent l'opportunité d'accéder à un nouvel imaginaire de la ville et de l'espace public car ils ont une forte propension à « sortir des cadres » et à rompre l'ordre des situations, plus souvent par le jeu et l'indiscipline, mais aussi par l'ennui ou la rêverie (Desage, 2015).

Placer les enfants au centre des décisions urbaines c'est aussi faire profiter au reste de la société, de nouveaux modèles urbains capables d'offrir des opportunités et des droits égaux à tou.tes. En raison de leur dépendance, les enfants interagissent continuellement avec d'autres groupes de population. C'est pourquoi l'amélioration de la qualité de vie des enfants signifie - a priori - une amélioration indissociable de la qualité de vie des personnes qui les entourent. Lorsque nous prenons en compte le point de vue des enfants, nous devons nécessairement tenir en compte celui des adultes et particulièrement des femmes, car historiquement, et encore aujourd'hui, ce sont les femmes qui ont assumé, dans une plus large mesure, les tâches d'éducation et de soins. Penser la ville pour les enfants, nous enjoint aussi à penser aux personnes âgées car, en cette période de crise du système de protection sociale et de fragilisation d'une part toujours plus grande de la population, ce sont les grands-parents qui se présentent comme des acteurs clé pour le soutien aux tâches d'éducation et pour l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Enfin, prendre en compte les enfants c'est également les considérer dans toute leur diversité en intégrant notamment les rôles de genre appris dès le plus jeune âge, l'influence de l'âge mais également d'autres diversités telles que les diversités motrices, sensorielles ou cognitives.

DÉMARCHE

Dans la suite de nombreux travaux réalisés par toute une série d'acteur.rices, cette étude propose de tirer des enseignements sur la production en matière d'(a)ménagement favorable aux enfants en France. A travers l'analyse de projets inspirants, nous proposons d'évaluer l'impact d'espaces publics conçus pour les enfants sur l'amélioration des conditions de vie de tou.tes.

13 projets d'espaces publics français sont ainsi analysés. La sélection de ces derniers s'est faite sur la base de plusieurs critères :

- > être des projets conçus pour accueillir les enfants dans l'espace public et/ou effectivement appropriés par un public d'enfants et/ou avoir impliqué des enfants par le biais d'un processus participatif
- > permettre la mise en œuvre d'ateliers d'analyse du projet avec les enfants du territoire
- > étudier une diversité de types d'interventions (rues pacifiées, environnements scolaires, places, parcs, projets de signalétique, mobiliers à hauteur d'enfants, etc) dans une diversité de contextes territoriaux (urbain dense et métropole, villes moyennes, périurbain, rural, etc).

L'analyse des projets porte aussi bien sur la démarche de projet que sur les solutions mises en œuvre. Elle s'est articulée autour de deux démarches d'analyse :

- > une analyse technique portée par l'équipe Equal Saree à partir de son expertise en perspective de genre et inclusive dans l'aménagement, d'observations du terrain et d'entretiens menées avec les différents acteur.rices du projet
 - > une analyse sensible au cœur de laquelle était placés les enfants et, plus globalement, les habitant.es et usagers de l'espace public analysé
- Cette analyse participative a pour objectif de mettre en évidence les clés de réussite, les points de vigilance et les pistes d'amélioration.

Equal Saree est une agence d'architecture et d'urbanisme franco-barcelonaise experte de la perspective de genre et inclusive en aménagement. Elle travaille à diverses échelles territoriales et participe à une grande diversité de projets : depuis le micro-espace public de la cour d'école jusqu'à la réflexion à l'échelle de quartier, en passant par le projet de place ou de parc, ou même d'équipement public. Pour chacun de leurs projets, elles mettent la co-création avec les habitant.es au cœur des réflexions afin garantir la conception d'espaces publics qui répondent à leurs besoins, à leurs usages et à leurs aspirations.

État d'esprit

Sortir de l'idée que faire la ville pour les enfants c'est faire des aires de jeux : d'une vision du ludique comme fin en soi, au ludique au service de l'autonomisation

Prendre en compte les différentes périodes de l'enfance : la petite enfance, l'enfance, l'adolescence

Analyser une diversité de projets en matière de populations ciblées, de types d'intervention, de type de territoire, de moyens / niveau d'ambition

Mettre les enfants au cœur du processus d'analyse des projets

Valoriser des projets sur la base des retours à l'usage et non pas des ambitions des équipes de projet concepteur.rices

Sommaire

Méthodologie

Paramètres d'analyse des projets
Analyse participative
Description du contenu des fiches

Enseignements

Diversité et autonomie
Ludicité et coéducation
Confort et soin
Écologie et résilience
Proximité et connexion
Participation et appropriation

Présentation des études de cas approfondies

Carte des projets

Être en pleine nature - Jardins, parcs, et espaces naturels :

FICHE N° 1 * Le Jardin du Passe-Temps, à Le Rheu
FICHE N° 2 * Imagine Saint-Hubert à Juvignac
FICHE N° 3 * Le Canapé forestier à Poitiers

S'aventurer - Espaces actifs et terrains d'aventure :

FICHE N° 4 * Jouer au châtelet à Rouen
FICHE N° 5 * Un tramway nommé désir à Montreuil
FICHE N° 6 * La petite plage à Bagnolet

Se réfugier - Espaces publics couverts :

FICHE N° 7 * Les ateliers des Capucins à Brest

Être autonome - Réseaux d'espaces publics :

FICHE N° 8 * Monclar à hauteur d'enfants à Avignon
FICHE N° 9 * Les traverses du Pont d'Aubenas à Aubenas
FICHE N° 10 * La ville aux enfants, parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence

Se déplacer - Rues et cheminements :

FICHE N° 11 * Les chemins hérités à Laillé
FICHE N° 12 * La grande traversée à Aubervilliers

S'approprier - Espaces publics temporaires :

FICHE N° 13 * La Rue'Golotte à Paris

Page 15
Page 15
Page 19

page 30
page 35
page 39
page 43
page 44
page 47

page 51

page 53
page 65
page 77

page 89
page 101
page 113

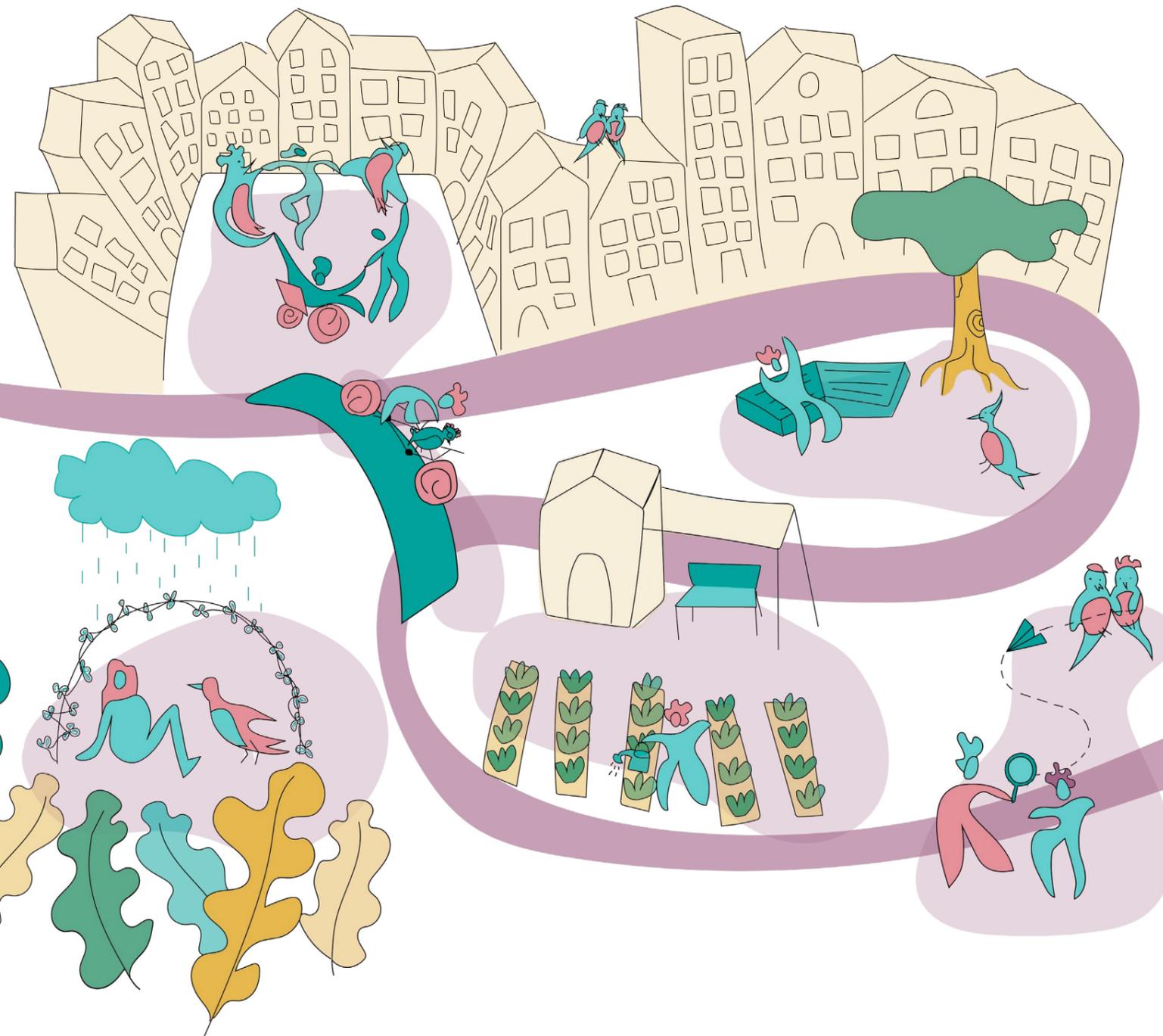
page 125

page 137
page 149

page 161

page 173
page 185

page 197



Pour aller plus loin...

Des ouvrages
Des guides et outils

Page 211
Page 219

Méthodologie



CRITÈRES D'ANALYSE DES PROJETS

Chaque projet sélectionné est analysé selon les critères suivants :

- * **Diversité et autonomie** : des espaces qui proposent une variété de supports d'usage pour favoriser divers usages et usagers et qui garantissent l'accessibilité universelle et le sentiment de sécurité des usagers
- * **Ludicité et coéducation** : des espaces qui permettent un jeu libre, autonome et non stéréotypé, permettant différentes modalités et intensités de jeux et favorisant l'apprentissage autonome, coopératif et non-sexiste de capacités physiques et émotionnelles, de la vie en société, du respect de l'environnement, etc.
- * **Confort et soins** : des espaces confortables et qui favorisent les soins personnels et communautaires (soins aux enfants, aux personnes âgées ou dépendantes, activité physique).
- * **Connexion et proximité** : des espaces connectés au tissu urbain, aux équipements et aux infrastructures existantes, générant ainsi un réseau d'espaces publics interconnectés dans le quartier, à proximité des lieux de vie des habitant.es et favorisant l'autonomie des enfants.
- * **Ecologie et résilience** : des espaces refuges permettant de limiter les vulnérabilités aux impacts du changement climatique et aux risques environnementaux (pollution de l'air, de l'eau, acoustique...) et de favoriser la résilience des territoires et de leurs habitant.es.
- * **Participation et appropriation** : des espaces co-crésés avec les habitant.es - et plus particulièrement les enfants - et des espaces facilement appropriables pour générer un sentiment d'appartenance et d'attachement

ANALYSE PARTICIPATIVE

La méthodologie déployée avait pour objectif d'analyser à la fois le processus d'élaboration et de gestion des projets, et les aménagements réalisés. Pour réaliser ce retour critique sur les aménagements, l'étude s'est basée sur une double analyse : une analyse technique menée à partir d'une perspective de genre par l'équipe d'Equal Saree et appuyée sur des analyses de documents, des entretiens et des observations des usages, et une analyse sensible menée avec les habitant.es du territoire et les usager.es de l'espace étudié.

* OBSERVER

L'analyse technique de l'équipe Equal Saree s'est faite d'une part à partir d'observations des usages menées sur une demi-journée sur les sites analysés. Elles ont permis d'affiner l'analyse technique qui a suivi et d'objectiver ce que les usager.es affirmaient à propos du site.

Ces observations des usages se sont accompagnées d'une observation technique du projet in situ et sur plan, et d'une analyse méticuleuse du projet d'aménagement à travers un grille d'analyse technique. Établie à partir d'une perspective de genre et de l'enfance, cette grille décline un certain nombre de critères à respecter sur chaque thématique d'analyse (diversité et autonomie, ludicité et coéducation, écologie et résilience, confort et soin, proximité et connexion, participation et appropriation). Pour chaque thématique, les projets ont ainsi une note qui permet d'identifier les points forts du projet et les points de vigilance. L'analyse de l'ensemble des projets à travers cette grille a également permis, par comparaison des 13 projets, de porter un regard critique général sur l'ensemble de la production d'espaces publics à hauteur d'enfants.

* RECONSTITUER LE RÉCIT DU PROJET

Des entretiens avec les acteur.rices des projets ont été réalisés dans le but de l'histoire de chaque projet : les objectifs, les intentions de conception, les modalités de fabrication et de gestion.

* TENDRE LE MICRO AUX ENFANTS...

Les enfants ont été naturellement mis au cœur du processus d'analyse. Leur participation était une condition sine qua non pour l'intégration du projet dans l'étude. Pour ce faire, des ateliers ont été réalisés avec les enfants des territoires étudiés avec le soutien de structures d'accueil des enfants (écoles, centre de loisirs, terrain d'aventure, etc). Si la parité de genre a pu être respectée (53% de filles et 47% de garçons), la parité d'âge a été plus difficile à atteindre. La tranche d'âge des enfants interrogés s'étend de 6 à 15 ans, mais la grande majorité des enfants interrogés avaient entre 9 et 11 ans. La méthodologie ayant dû être systématisée pour les besoins de l'étude, il a été difficile de toucher les enfants les plus jeunes. Quant aux enfants les plus âgés - les adolescent.es,, trouver des relais soutenant la démarche a été difficile.

Selon les terrains et les conditions d'intervention, la méthodologie a dû subir diverses adaptations : complète ou réduite, réalisée en 2 ou 3 jours, réalisée en atelier en classe ou avec un stand sur la pause méridienne, réalisée dans un ordre ou dans un autre, etc. La structure est toutefois restée inchangée : 3 activités différentes ont été proposées aux enfants. Tout au long de ces activités, l'équipe a systématisé - par différentes techniques - le de « qui parlait » (genre et âge) afin de pouvoir mettre en évidence les points de consensus et/ou de dissensus en fonction de ces caractéristiques. Certaines activités collectives étaient également réalisées, entièrement ou partiellement, en non-mixité de genre afin de favoriser la libération de la parole et d'identifier plus facilement les consensus et les dissensus.



Une temps d'analyse in situ du projet

Sous la forme d'activités ludiques, les enfants étaient invités à partager individuellement : leurs habitudes vis-à-vis de l'espace analysé (fréquence de fréquentation, mode de déplacement pour s'y rendre, les personnes avec qui ils.elles s'y rendent, les usages qu'ils.elles y font), leur analyse du lieu (qualités/défauts) et leurs propositions d'amélioration pour le lieu. Dans un second temps, les enfants produisaient collectivement une analyse des espaces pour chaque thématique proposée par l'équipe d'Equal Saree (traduites en : amusant, écologique, bien connecté, adapté à tout le monde, confortable). Pour chaque thématique, les enfants étaient invités à répondre à un ensemble de questions puis à donner une note sur cinq au projet sur la thématique correspondante.

Groupes de travail : nombre de filles : nombre de garçons : equal saree

Le lieu est-il : **AMUSANT**

Est-ce que ce lieu donne envie de jouer ? oui | non

Pourquoi ? Quels sont les éléments les plus amusants ?

Y a-t-il des choses ennuyantes ? oui | non

Lesquelles ?

Y a-t-il des éléments qui nous empêchent de nous amuser en toute liberté ? oui | non

Lesquelles ?

Le lieu est-il : **AMUSANT** /5

Donnez une note :

QUALITÉS ET DÉFAUTS

2 aux enfants de se concerter quelques minutes pour ensuite donner collective 5 qualités et 5 défauts de cet espace. Puis remplissez le tableau avec les réponses.

Ider, précisez : « qu'est-ce que vous pensez des jeux ? Qu'est-ce que vous pensez de l'accès ? Est-ce qu'on peut y accéder facilement ? Est-ce qu'on s'y sent en sécurité ? Est-ce qu'il y a assez de place pour tout le monde ? Que pensez-vous de la végétation ?

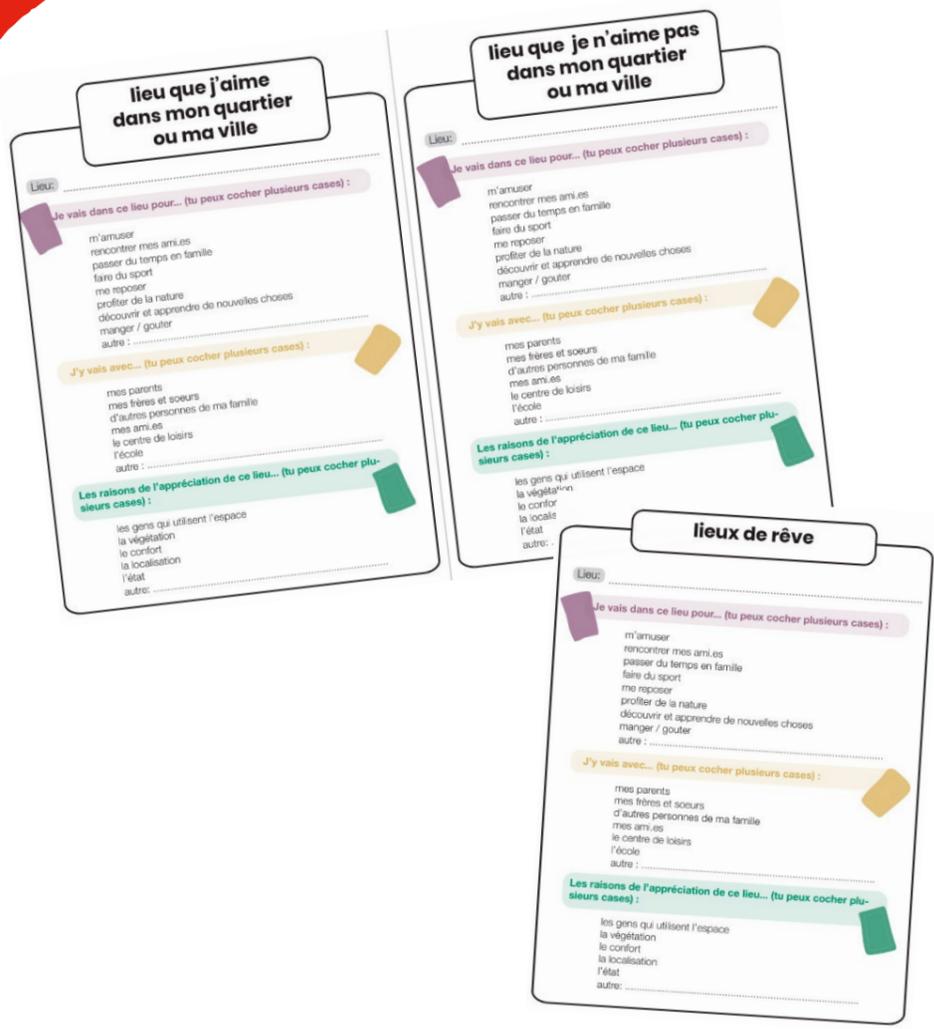
| Qualités | Défauts |
|----------|---------|
| | |

LA RIVIÈRE

Poser les questions écrites en gras aux enfants. enfants répondent par OUI ou NON en se plaçant d'un côté ou de l'autre de la rivière imaginaire : à GAUCHE pour OUI et à DROITE pour NON demander à chaque enfant les informations ci-dessous et remplir le tableau.

Connais-tu cet endroit ? (10min)

| F / G | Oui / Non | À quelle fréquence viens-tu ? Comment viens-tu ? | Avec qui viens-tu ? | Pour quoi faire ? |
|-------|-----------|--|---------------------|-------------------|
| | | | | |



Une réflexion à l'échelle de la ville et/ou de son quartier

Afin de recueillir des informations sur l'espace vécu des enfants au-delà de l'espace analysé et de préparer la troisième activité, les enfants étaient invités à remplir un quiz en trois parties, portant sur les lieux qu'ils.elles aiment, n'aiment pas et à proposer un lieu de rêve. Pour chaque partie, il leur était demandé de choisir un espace public (qu'ils.elles aimaient, n'aimaient pas, ou dont ils.elles rêvaient), puis d'expliquer pourquoi ils.elles se rendent dans ce lieu, avec qui ils.elles y vont, et les raisons d'appréciation et de dépréciation du lieu.

*** DONNER LA PAROLE AUX ADULTES**

L'analyse avec les enfants a été complétée par le déploiement d'un questionnaire à destination du grand public et donc plus spécifiquement des adultes. Ce choix découle du fait qu'aménager les territoires à hauteur d'enfants conduit nécessairement à se préoccuper des adultes qui s'occupent des enfants. D'autre part, s'il est largement admis que "aménager pour les enfants" c'est "aménager pour tou.tes", cette étude était une occasion d'objectiver ces co-bénéfices.

Le questionnaire diffusé était conçu en 2 étapes : une première étape courte dans laquelle les participant.es étaient interrogé.es sur leur utilisation de l'espace, leur fréquence d'utilisation, leur mode de déplacement, les qualités et défauts du lieu, les possibles améliorations de l'espace et enfin, s'ils.elles pensent que ce projet améliore leur qualité de vie. La deuxième étape, pour les participant.es prêt.es à consacrer plus de temps, consistait à approfondir l'analyse du projet sur chacune des 5 thématiques d'analyse (proximité et connexion, diversité et autonomie, ludicité et coéducation, confort et soins, écologie et résilience, participation et appropriation) à travers la réponse à plusieurs questions et par l'attribution d'une note sur chaque thématique.

La démarche de questionnaires a connu un succès inégal selon les territoires, en fonction du temps qui a pu être investi sur la diffusion de cette méthodologie (distribution de flyers, remplissage des questionnaires en direct, diffusion du questionnaire via les écoles) et de la réceptivité des habitant.es du territoire.

Des propositions pour la ville par les enfants

Le travail avec les enfants s'achevait sur un atelier maquette. A partir de l'analyse de leur espace vécu et de l'analyse du projet, les enfants étaient invités à réinvestir leurs réflexions pour élaborer des propositions sur d'autres espaces de la ville qu'il serait judicieux de réaménager. Les lieux proposés aux enfants pour être réaménagés étaient situés idéalement à proximité et/ou reliés à l'espace de projet analysé dans l'activité 1, afin de s'inscrire dans une logique de réseau d'espaces publics à hauteur d'enfants. Plusieurs types d'espaces publics étaient proposés avec un travail systématique sur les espaces de "liaisons" que sont les rues. Ces espaces étaient nécessairement connus des enfants et certains ateliers ont permis de se rendre sur site pour ancrer davantage la réflexion.



VOUS RETROUVerez POUR CHAQUE PROJET : Une présentation synthétique du projet

LE TITRE DE LA FICHE
Le nom du projet, la ville et le numéro de la fiche

LA LOCALISATION DU PROJET

LE CONTEXTE

- Quartier de centre urbain
- Quartier de grands ensembles
- Quartier d'habitat mixte
- Quartier pavillonnaire

LE PROJET EN BREF

Quelques informations clés sur la projet...
... et notamment sur la démarche participative selon la classification suivante :

0. information
1. consultation : récolter des avis
2. concertation : échanger sur le projet
3. co-conception : travailler collectivement le projet en phase conception
- 3bis. co-construction : travailler collectivement en phase chantier
4. auto-gestion : laisser les citoyen.es mettre en œuvre leurs projets

LES POINTS REMARQUABLES

LES POINTS DE VIGILANCE

LE JARDIN DU PASSE-TEMPS Le Rheu

Situé à proximité du ruisseau du Lindon, le jardin du Passe-Temps, situé en plein cœur d'un champ, s'intègre dans les corridors écologiques du bocage qui jouxte les zones résidentielles récentes.

Ce jardin d'aventure poétique et éclectique est conçu comme un espace onirique de jeu libre et de convivialité, en continuité avec les jardins familiaux déjà présents sur le terrain. Il vise à offrir des usages ludiques tout en créant un espace intergénérationnel pour la contemplation, le repos et la promenade.

Le projet, adossé à un magnifique chêne, s'appuie sur un travail topographique de buttes reliées par des pontons qui, insérées dans ce vaste champ, créent un espace de jeu libre. Un parcours moteur et sensoriel est ensuite dessiné par l'aménagement de 3 alvéoles délimitées par des ganivelles, tapissées de copeaux et reliées par des pas japonais en bois. Ces alvéoles accueillent respectivement des petits bols suspendus permettant d'écouter la pluie tomber et une cabane en saule tressé. Le projet inclut des aménagements axés sur la météorologie et la contemplation. En plus des bols de pluie, des grouettes permettent d'observer et d'écouter le vent, et des dalles de pierres installées au pied du chêne, indiquent le sud et l'est. Le projet cherche aussi à recréer une sensorialité stimulante via la plantation d'arbres fruitiers. Des tubophones de différentes tailles installés à 4 endroits différents ajoutent une dimension ludique supplémentaire à l'espace. Trois grandes assises installées au pied du grand chêne offrent des espaces de repos.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Le Rheu (35)
Type d'espace public : Espace vert (champ)
Conditions d'accès : Libre d'accès
Type d'intervention : Espace vert / aménagements oniriques ludiques et conviviaux
Budget : 35 000 €
Temporalité d'intervention : aménagement permanent
Temporalité du projet : 2017-2022
Démarche participative globale : 3bis. co-construction
Démarche participative avec les enfants : 3bis. co-construction

LES OBJECTIFS

- Créer un espace de jeu onirique tout en respectant l'environnement naturel existant
- Renaturer le cours d'eau du Lindon, qui était canalisé
- Sensibiliser à la contemplation du paysage et des éléments météorologiques
- Favoriser le jeu symbolique et le contact avec la nature
- Inscrire le projet dans les usages déjà présents des habitant.es
- Co-construire avec les habitant.es (plantation de vergers et de massifs, et tressage de saule)

DES ILLUSTRATIONS
Des illustrations du projet, plusieurs par fiche

LA PRÉSENTATION DU PROJET
Une description détaillée du projet et de ses aménagements

LES OBJECTIFS
La synthèse des enjeux du projet

LES POINTS REMARQUABLES

- L'intégration d'un espace de jeu dans un champ : un vaste espace de contact direct avec la nature (herbes hautes, traces de taupes, proximité du ruisseau, etc)
- Un espace pour les enfants conçu pour la contemplation et pas uniquement dans une perspective de divertissement ou de défouloir
- Un fort potentiel d'appropriation et d'attachement grâce à la liberté d'usages et aux événements organisés
- Un aménagement frugal, intégré au paysage et sensibilisant aux caractéristiques naturelles et météorologiques du lieu.

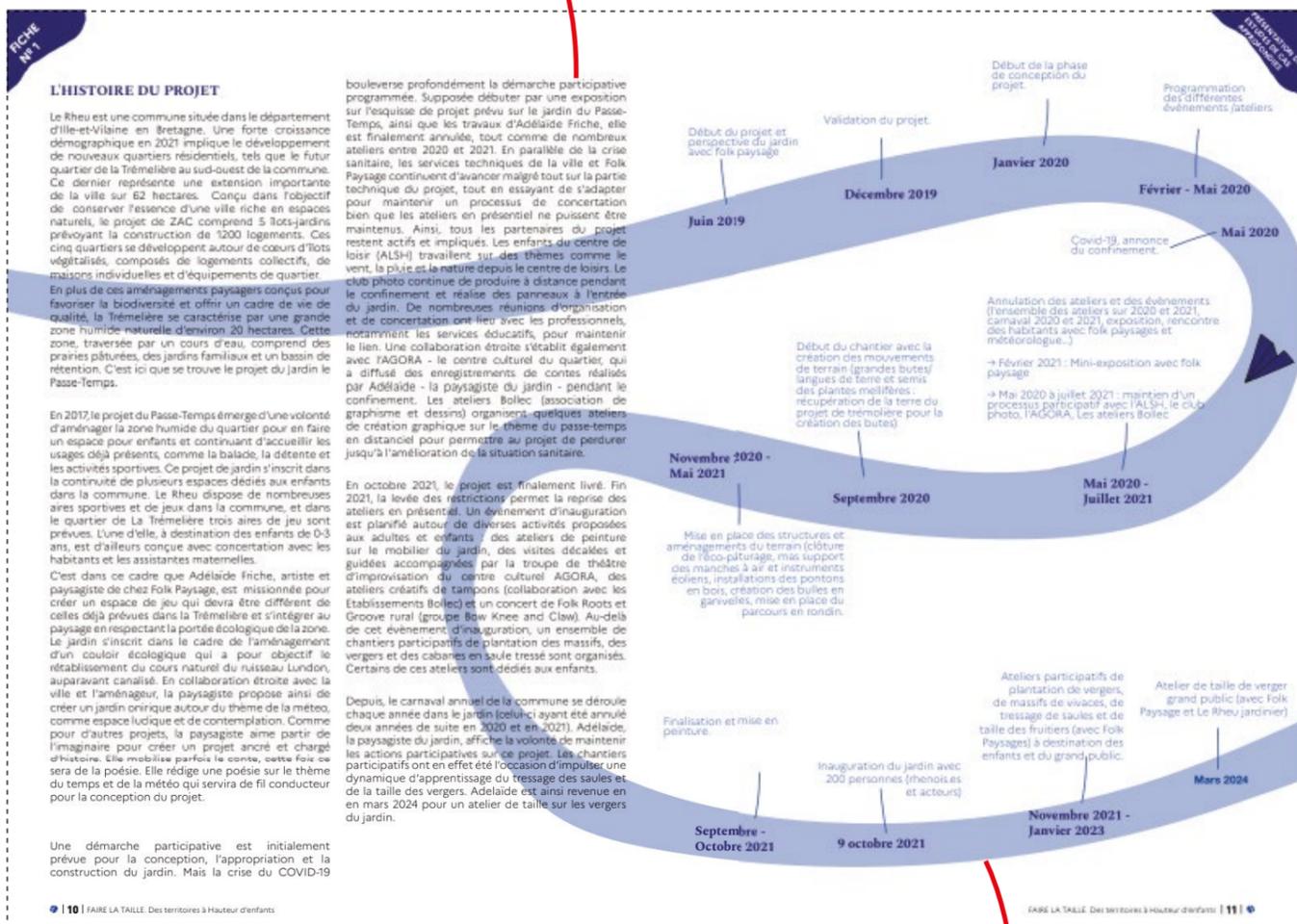
LES POINTS DE VIGILANCE

- Un espace peu praticable par temps de pluie, dans une région assez pluvieuse.
- Une importante exposition au soleil
- Une mauvaise accessibilité globale pour les personnes à mobilité réduite
- Un isolement du jardin et une absence de signalétique indiquant le lieu
- Un espace ne favorisant pas le sentiment de sécurité de nuit (isolement, absence de lumière)

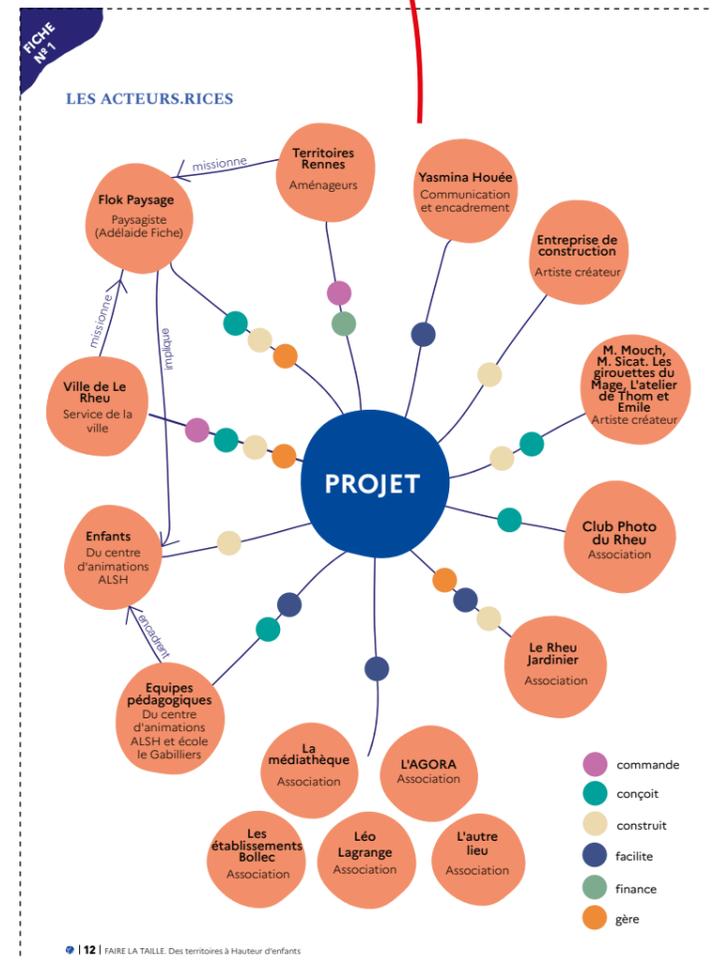
LES PHOTOS DU PROJET LIVRÉ

VOUS RETROUVerez POUR CHAQUE PROJET : Une présentation approfondie du projet

L'HISTOIRE DU PROJET Le déroulement du projet de A à Z



LES ACTEUR.RICES Un schéma permettant de présenter les différent.es acteur.rices du projet et de comprendre leurs rôles



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET Un résumé expliquant comment est géré le projet depuis ses début et à l'heure actuelle.

FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

La gestion du jardin est assurée par les services d'entretien du Rheu. Un des vergers plantés durant le processus participatif est géré par l'association Le Rheu Jardinier. L'entretien global du jardin, qui reste assez naturel et sauvage, est donc réalisé par la commune. Cela inclut quelques adaptations comme la fauche du terrain, le rechargement des copeaux et le remplacement des instruments usés. Des interventions participatives peuvent également avoir lieu, comme en mars 2024 avec un atelier de taille des vergers encadré par Folk Paysage.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le financement du jardin est inclus dans le bilan global de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Trémelière. Un des objectifs de la ZAC est de renforcer la trame végétale pour créer un paysage qui favorise la qualité de vie et la cohérence écologique ainsi que la mise en place de nouveaux équipements et services de proximité à une échelle "humaine". C'est dans ce cadre qu'un financement de 35 000 € a été alloué à la réalisation du jardin Le Passe-Temps.

Conte d'Adélaïde Friche pour le jardin :

"Il existe au Rheu un lieu à part, situé à la croisée des chemins, entre la ville de toujours et celle qui se construit, entre les champs d'expérimentation de l'INRA et le Bois de la Motte.

Ici, d'aussi loin que l'on se souvienne, on peut voir valser le vent et s'étirer le ruisseau du Lindon. L'un souffle, siffle, vibre, gonfle et chahute les nuages. L'autre s'étire discrètement, sagement tapi au creux des vallons, attendant la bonne saison pour sortir de ses gonds.

Dans cette prairie paisible au demeurant, ces deux imprévisibles nous murmurent que les temps changent. Que le temps change. Ils nous racontent que le lit de la rivière est parfois trop petit pour contenir la force d'un géant, et que le zéphire souffle de plus en plus fort, régulièrement, chahutant les nuages dans un ballet incessant.

Pourtant, au creux de cet endroit animé, un chêne se dresse immobile et solitaire. Il pousse au plus haut et dans les eaux son ancrage. C'est un pont entre les cieux et la terre. Il est né de la pluie et du soleil. Il a grandi avec force et lenteur, s'élançant vers le ciel et bravant les éléments. Aujourd'hui, il invite sous ses branches ceux qui souhaitent observer les saisons et côtoyer de près le Lindon.

Si tu t'en approches, il te donnera les clés pour apprendre à connaître le ruisseau et voir danser le chant du vent. Si tu t'en approches encore, au plus près de son tronc, il t'apprendra, comme il sait si bien le faire, à regarder passer le temps et à essayer d'en apprivoiser les changements."

FAIRE LA TAILLE. Des territoires à Hauteur d'Enfants | 13 |

FOCUS SUR LE FINANCEMENT Comment et par qui a été financé le projet ?

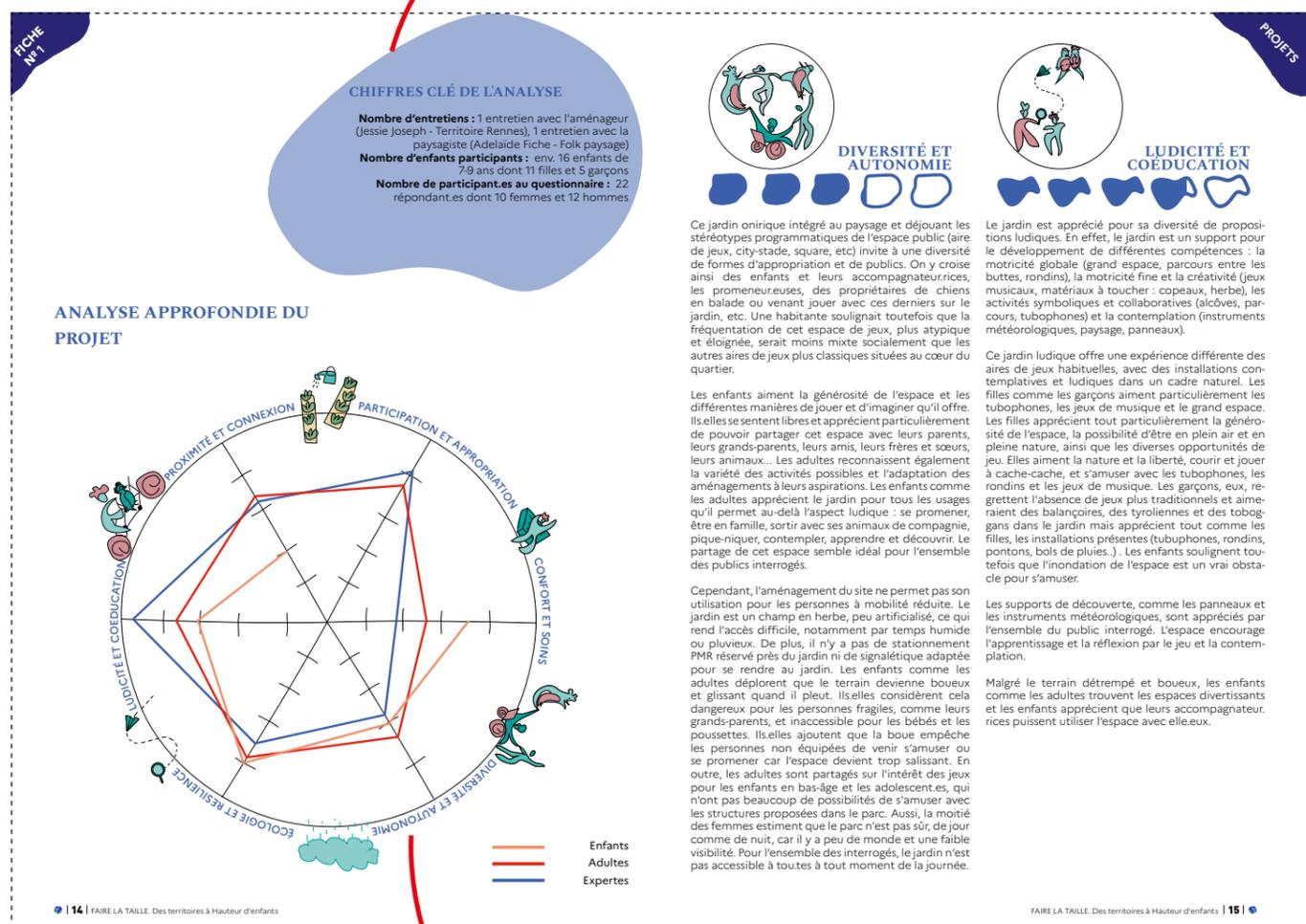
VOUS RETROUVerez POUR CHAQUE PROJET : La synthèse de l'analyse technique et sensible du projet

ÉLÉMENTS CLÉ DE L'ANALYSE

- * un résumé des méthodologies déployées
- * le nombre d'enfants participant aux ateliers
- * le nombre d'adultes ayant participé au questionnaire
- * les documents complémentaires ayant alimenté l'analyse (rapport d'évaluations, articles de recherches, etc)

NOTE PAR THÉMATIQUE

Chaque projet est noté sur 5.
Cette note est la moyenne de la note attribuée au projet sur chaque thématique par les équipes de projet et les expertes Equal Saree (entretien, observations, grille d'analyse technique)



GRAPHIQUE ARAIGNÉE

Synthèse des notes techniques et sensibles obtenues par les projets sur chacune des thématiques d'analyse.

- * Les notes des enfants proviennent des ateliers réalisés avec elles.eux. A noter : ces derniers n'ont pas noté le critère «Participation et appropriation».
- * Les notes des adultes sont issues des questionnaires approfondis. Elles n'ont été comptabilisées qu'à partir de 10 réponses minimum.
- * Les notes des expertes sont issues de la grille d'analyse technique remplie à partir des observations et des entretiens avec les acteur.rices du projet.

Enseignements



Chacun des projets analysés dans le cadre de cette étude a été choisi pour sa singularité. L'objectif était de donner à voir une grande variété d'interventions possibles pour favoriser la prise en compte des enfants dans les territoires via l'aménagement des espaces publics. Malgré la diversité des contextes territoriaux, d'ambitions, de moyens, de jeux d'acteurs, l'analyse croisée des projets, alimentée par l'analyse des pratiques et des propositions des enfants, a permis de tirer des grands enseignements pour mieux comprendre les besoins et les attentes des enfants. A l'instar de l'analyse des projets, la restitution de ces enseignements suit les thématiques d'analyse de l'étude établies à partir d'une perspective de genre et inclusive.

Explorer comment la prise en compte des enfants dans la conception et la gestion des espaces publics

Ludicité et coéducation

- Des jeux diversifiés et nombreux : pierres angulaires de la ludicité des espaces
- Prendre de la hauteur et défier la gravité : le nec plus ultra des jeux des petits et grands enfants
- L'importance des sols comme supports de jeux
- Les éléments naturels : entre ressource et contrainte pour le jeu
- La place des adultes
- L'importance du partage et de la convivialité

Projets remarquables
FICHE N° 1
FICHE N° 2
FICHE N° 3
FICHE N° 4

FICHE N° 5
FICHE N° 6
FICHE N° 13

Écologie et résilience

- Le contact avec la nature au coeur des projets : un parti pris valorisé
- Un rapport utilitaire et esthétique à la nature en contradiction avec les stratégies de transition écologique
- Des espaces refuges à constituer
- Un soutien aux mobilités actives et la limitation de la place de l'automobile
- Des bonnes pratiques de réemploi qui déjouent les normes des espaces publics mais dont l'esthétique ne fait pas l'unanimité

Projets remarquables
FICHE N° 1
FICHE N° 3
FICHE N° 8
FICHE N° 9

Confort et soin

- La générosité des espaces garante de la liberté et de la convivialité
- Les assises, pierre angulaire du confort des espaces
- De l'ombre, des abris et de la lumière pour pouvoir profiter de l'extérieur en tout temps
- L'importance du plaisir des sens
- Un accès à l'eau - facilement identifiable - fondamental
- Un accès aux toilettes à soigner
- Des infirmeries pour les bobos
- Des espaces pour se restaurer
- Le souci de la propreté des espaces

Projet remarquable
FICHE N° 2
FICHE N° 6
FICHE N° 8

est un levier pour passer d'un modèle de ville fonctionnelle

Projets remarquables
FICHE N° 7
FICHE N° 12
FICHE N° 13

Diversité et autonomie

- Une diversité d'usages pour satisfaire une diversité de besoins et de désirs
- Des aménagements multifonctionnels et/ou des espaces non-programmés pour favoriser une diversité d'usages et d'usager.es
- Des aménagements sportifs exclusifs et vecteurs de conflits
- Des défauts d'accessibilité récurrents
- L'impensé de la petite enfance et le "zoning" par âge
- Un besoin de sécurisation vis-à-vis de 2 dangers majeurs de l'espace public : les inconnus et les automobiles
- La présence des adultes : un équilibre à trouver entre autonomie et réassurance
- La diversité des représentations

à un modèle résilient de ville relationnelle et conviviale ?

Proximité et connexion

- Proximité et ancrage local vecteurs d'attachement et d'appropriation
- Une trop rare connexion des projets à des trames de mobilités actives adaptées aux enfants
- La signalétique à hauteur d'enfants : impensé ou "mal pensée"
- L'école maillon clé à exploiter entre la maison et le quartier

Projets remarquables
FICHE N° 8
FICHE N° 9
FICHE N° 11
FICHE N° 12

Participation et appropriation

- Une participation à toutes les étapes du projet : des enfants acteurs de la transformation de leurs territoires
- Les structures éducatives : des ressources pour la mobilisation des enfants
- Des projets portés par la société civile : des opportunités peu ou pas exploitées par les collectivités
- Des événements vecteurs d'appropriation, d'attachement et de convivialité

Projets remarquables
FICHE N° 4
FICHE N° 5
FICHE N° 6
FICHE N° 7
FICHE N° 10



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE

Les droits des enfants

En 1989, était voté le premier texte international reconnaissant explicitement les enfants « comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques - des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables ». Le traité international connu sous le nom de Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ou Convention relative aux droits de l'enfant, adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 novembre 1989, est entré en vigueur en 1990. Il est le résultat de l'engagement des responsables politiques de construire un monde digne des enfants, avec la conscience que, bien que les enfants soient plus vulnérables que les adultes car ils n'ont ni le droit de vote, ni d'influence politique ou économique, leur développement dans de bonnes conditions est indispensable pour l'avenir de toute société. Cette Convention accorde aux enfants le droit à la vie (art. 6), au bien-être (art. 2), à un niveau de vie correct (art. 27), à l'éducation (art. 28 et 29) et aux loisirs (art. 31). Elle mentionne également des droits-libertés (Renaut, 2004) qui sont : la liberté d'opinion (art. 12) qui s'exerce selon l'âge et le degré de maturité de l'enfant, la liberté de s'exprimer (art. 13), de penser, de choisir sa religion (art. 14) ou encore de s'associer (art. 15).

Chacun des projets analysés dans le cadre de cette étude a été choisi pour sa singularité. L'objectif était de donner à voir une grande variété d'interventions possibles pour favoriser la prise en compte des enfants dans les territoires via l'aménagement des espaces publics. Malgré la diversité des contextes territoriaux, d'ambitions, de moyens, de jeux d'acteurs, l'analyse croisée des projets a permis, à partir des analyses et des propositions des enfants, de tirer des grands enseignements pour mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes. La restitution de ces enseignements suit les thématiques d'analyse de l'étude établies à partir d'une perspective de genre et inclusive.

Les enfants dans leur diversité

Au-delà des logiques de classification souvent réductrices, les catégories de publics que nous établissons - "les enfants", "les femmes", "les seniors" - sont traversées par une grande diversité en fonction des territoires, de l'âge, du genre, de l'origine sociale et culturelle des individus. C'est pour cette raison que nous ne parlons pas, par exemple, de "l'enfant" ou de "la femme" mais bien "des enfants" et "des femmes". La reconnaissance de ces diversités parmi les enfants et adolescent.es constitue un levier d'action essentiel pour enrichir nos approches et tendre véritablement à la conception d'espaces égalitaires.

Sur le plan de l'âge, la fréquentation et l'appropriation des espaces - et notamment de l'espace public - se caractérisent par des distinctions notables en fonction de l'âge et du stade de développement des enfants. Les distinctions entre l'enfance et l'adolescence, bien qu'elles ne soient pas des catégories fixes, révèlent des réalités divergentes en termes de logique de sociabilité, d'appropriation de l'espace, et de déplacement (Horras, 2018). Des recherches récentes mettent en lumière une dynamique contrastée entre les enfants et les adolescent.es (Authier, Bathellier, Lehman-Frisch, 2016). Contrairement aux enfants, les adolescent.es sont plus présent.es et mobiles dans la ville. Cette présence accrue s'explique par la quête d'autonomie propre à la période adolescente, se traduisant souvent par l'exploration et la conquête de nouveaux espaces urbains. Ainsi, l'adolescence émerge comme une phase où la mobilité et la présence active dans la ville prennent une place prépondérante, soulignant la nécessité de concevoir des espaces urbains qui répondent aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge en quête d'indépendance.

Sur le plan du genre, la socialisation des enfants comme « fille » ou « garçon » induit des comportements et des attentes spécifiques qui influencent leur développement. Les parents jouent un rôle crucial dans la socialisation différenciée entre les filles et les garçons à l'appropriation de l'espace public et aux pratiques de mobilité. Ainsi, les représentations parentales imposent aux filles d'adopter des comportements discrets dans les espaces publics, leur corps étant perçu comme vulnérable au sein d'un environnement dominé par une présence masculine prédominante (Rivière, 2014). Cette socialisation spécifique se manifeste à travers une série d'injonctions détaillées sur les comportements attendus des jeunes filles dans l'espace public (Rivière, 2018). Les pratiques urbaines des filles se voient ainsi plus strictement encadrées en termes de lieux fréquentés, de personnes rencontrées et même de sorties nocturnes, en raison de la « peur sexuée » (Lieber, 2008) qui structure les pratiques éducatives des parents. Cet encadrement différencié découle largement de l'intériorisation de représentations péjoratives associées à la ville et aux espaces publics urbains, naturellement perçus insécures par les parents. En créant et perpétuant cette corrélation entre « espaces publics urbains, féminité et danger » (Lieber, 2008 cité par Rivière, 2014), cette perspective à l'égard des enfants contribuerait à perpétuer leur présence inégale dans la ville.

L'adolescence est un moment crucial dans la consolidation des rôles de genre et des différences de pratique de l'espace entre filles et garçons. Alors que les garçons investissent l'espace public comme terrain de jeu et de sociabilité, les filles se contentent souvent de le traverser pour se déplacer d'un point à un autre, soulevant la question de leur invisibilisation dans l'espace public (Lelou, 2013 ; Rivière, 2018). En 2021, l'IRTESS (Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social de Bourgogne) publiait une étude portant sur l'invisibilité sociale des femmes et des filles dans les QPV. Le groupe de recherche parlait alors d'une « invisibilité discontinue ou épisodique » (IRTESS, 2021). En effet, bien que les femmes et les filles soient omniprésentes dans l'espace public, elles sont paradoxalement moins visibles puisqu'elles le traversent sans forcément s'y arrêter, là où au contraire, les hommes sont « surreprésentés » car ils s'y attardent (Rôle, 2023). Alors qu'à cette période de l'adolescence, il s'agit surtout pour les garçons d'affirmer un « droit de cité », les adolescentes apprennent la partition genrée des espaces, laissent faire, voire reproduisent ce marquage symbolique des lieux en les évitant (Danic, 2016 cité par Bailly, 2018).

Sur le plan social, Clément Rivière (2016) constate, à travers une analyse comparative Milan-Paris, que les enfants des classes populaires sont présents de manière plus précoce et visible dans les espaces publics, en dépit des affirmations de leurs familles indiquant qu'elles ne les laissent pas rester dans la rue après l'école. Les familles de classes moyennes et supérieures quant à elles, tendent à privilégier la minimisation des interactions avec l'espace extérieur de leur logement, remettant en question la pertinence de mener des activités quotidiennes dans l'espace public. Les enfants issus de familles aisées adoptent une approche « utilitariste » des espaces publics, les fréquentant de manière ciblée et structurée pour des objectifs précis. Les enfants provenant de familles de classe populaire semblent adopter une approche moins instrumentale des espaces extérieurs, en particulier après l'école, privilégiant une interaction moins orientée vers un but spécifique. Cette recherche démontre donc un ancrage plus prononcé dans le quartier chez les enfants de classes populaires par rapport à ceux des classes moyennes ou supérieures, soulignant l'influence significative des opportunités de déplacement sur les habitudes d'appropriation de l'espace.

L'étude des pratiques des enfants dans les espaces publics révèle une diversité influencée par l'âge, le milieu social, le genre, ainsi que les diversités motrices, sensorielles et cognitives. Ces constats soulignent la nécessité de concevoir des espaces urbains divers et adaptés aux besoins spécifiques des différents publics et stades de la vie des individus.

DIVERSITÉ ET AUTONOMIE

L'inclusion en aménagement repose sur la capacité des aménagements, d'une part à répondre aux besoins et aspirations de chaque individu, et d'autre part à favoriser l'autonomie de chacun.e dans les espaces. Pour répondre à la diversité des besoins et des aspirations des habitant.es et usager.es d'un territoire, les espaces doivent proposer une diversité de supports d'usages et d'ambiances. Pour garantir l'autonomie de tou.tes, et en premier lieu des enfants, ils doivent suivre les principes d'accessibilité universelle et garantir le sentiment de sécurité, social comme physique.

* UNE DIVERSITÉ D'USAGES POUR SATISFAIRE UNE DIVERSITÉ DE BESOINS ET DE DÉSIRES

Dans chacun des projets analysés, des aménagements phare font l'unanimité chez les enfants. C'est le cas, par exemple, de la tyrolienne et de la cabane à filet sur la friche du projet Un tramway nommé désir à Montreuil, de la roulotte à la Petite Plage de Bagnolet ou encore du mur d'escalade dans le Parc Saint Hubert à Juvignac. Mais au-delà des 1/2 premiers aménagements phare, les aménagements plébiscités par les enfants varient en fonction du genre et de l'âge de ces derniers, attestant ainsi de la pluralité des désirs des enfants. Les garçons, fortement encouragés à travailler sur les compétences motrices en raison de leur socialisation en tant que garçons, tendent - sans surprise - à plébisciter davantage les activités de motricité globale (impliquant tout le corps) et nécessitant des structures. Si les filles sont également demandeuses de supports pour explorer leur motricité globale, elles apprécient davantage les grands espaces de nature et les espaces calmes et confortables favorisant les jeux calmes symboliques et créatifs vers lesquelles elles sont davantage poussées en raison de leur socialisation en tant que filles. Les projets sont ainsi d'autant plus valorisés, particulièrement par les filles, qu'ils offrent une grande diversité d'options d'usages, qu'elles soient ludiques ou pas.

Cette diversité peut se déployer de multiples manières. Elle peut être liée à la démultiplication d'espaces de jeux définis (1) à l'instar du projet de la Rue Golotte à Paris. Elle peut aussi se traduire par la mise à disposition de grands espaces à s'approprier librement (2) tel que la place publique couverte à Brest. Ces grands espaces offrent une liberté de mouvement très appréciée par les enfants et se révèlent particulièrement propices au développement d'activités motrices consommatrices d'espace (vélo, course, jeux de ballons). Enfin, elle peut se traduire par la mise à disposition de matières à travailler (3) - naturelles et/ou artificielles (souvent de récupération le cas échéant). Les projets les plus réussis de ce point de vue combinent généralement plusieurs de ces partis pris comme sur la friche d'Un tramway nommé désir à Montreuil (combinaison 1-2-3), dans le terrain d'aventure de la petite Plage à Bagnolet (combinaison 2-3), dans le Jardin du Passe-Temps (combinaison 1-2), ou encore dans le Parc Saint Hubert (combinaison 1-2).

* DES AMÉNAGEMENTS MULTIFONCTIONNELS ET/OU DES ESPACES NON-PROGRAMMÉS POUR FAVORISER UNE DIVERSITÉ D'USAGES ET D'USAGER.ES

La flexibilité et la polyvalence des aménagements permettent de proposer des aménagements appropriables par tou.tes, tout au long de la journée, et plus seulement pour les enfants. Le Canapé Forestier à Poitiers sert aussi d'espace de répétition pour des chorales. Les agrès sportifs du Parc Saint Hubert utilisés par les enfants en journée sont utilisés par les adultes en fin de journée. Les gradins de l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen servent d'assises aux petit.es comme aux grand.es. La place publique couverte des Capucins accueille les activités de glisse des enfants en journée et les entraînements des adultes le soir.

En outre, la facilité des aménagements à être utilisés différemment et/ou à être détournés permet aux enfants d'adapter leurs usages à leurs besoins ou leurs envies. Ainsi, le Canapé forestier à Poitiers permet diverses interprétations pour des jeux moteurs mais aussi des jeux de manipulation et des jeux symboliques. A Aix-en-Provence, les aménagements non-stéréotypés laissent une grande part à l'imagination pour des jeux moteurs comme des jeux symboliques. Sur la traverse de la place des Ateliers d'Antan à Aubenas, les enfants s'amuse à grimper tout en haut de la structure de jeux qu'ils.elles jugeaient destinés aux petit.es. Au square Indochine à Avignon, la cabane sert de lieu de réunion et de jeux symboliques pour les filles et de support de grimpe pour les garçons. Au Parc Saint Hubert à Juvignac, les agrès sportifs sont pour les enfants des supports d'acrobaties ou même des supports pour l'installation de balançoires. La capacité des enfants à détourner les aménagements invite ainsi à sortir du modèle des aires de jeux et de leurs jeux stéréotypés pour réfléchir en termes d'"opportunités" intégrées au paysage et favorisant le développement des diverses compétences que les enfants s'attachent à développer (motricité globale, motricité fine, créativité, compétences sociales, etc). Il s'agit ainsi de rompre avec une approche de lieux créés spécifiquement pour les enfants pour privilégier une approche intégrant les enfants à l'ensemble des espaces publics. Cette approche nécessite toutefois de réaffirmer le droit à la ville des enfants et leur légitimité à utiliser les espaces publics car, dans une société où les enfants tendent à en être exclus, les aires de jeux gardent l'avantage de légitimer, sur ces espaces, la présence des enfants, de leurs jeux, de leurs cris, etc. Elle nécessite également de travailler à une sécurité effective et perçue des espaces publics, sans quoi les adultes responsables des enfants ne consentiraient pas à les laisser évoluer sereinement.

* DES AMÉNAGEMENTS SPORTIFS EXCLUSIFS ET VECTEURS DE CONFLITS

Parmi les espaces publics analysés, les aménagements sportifs de type city-stade ou terrain de foot et/ou basket sont des espaces de tensions et d'exclusion. Sur l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen, les garçons sont plus nombreux à s'engager dans des activités sportives au centre du terrain, tandis que les filles expriment une gêne à utiliser le terrain de football qui "ne leur serait pas destiné" et sont plus souvent présentes dans les tribunes en tant qu'observatrices. Au Parc Saint Hubert à Juvignac, certain.es filles confiaient se sentir parfois exclues de la pratique du foot et regretter de ne pas avoir d'éléments sportifs davantage dédiés à leurs aspirations comme des poutres par exemple. Lors des observations, le city-stade était en effet largement dominé par des garçons et des hommes, les filles et les femmes restant installées autour du city stade. En outre, le succès de cet espace auprès des jeunes garçons crée des conflits et oblige les adultes à en assurer la régulation pour garantir le partage de l'espace. Dans la cour de l'école Marcel Perrin, les filles ont plusieurs fois évoqué se sentir exclues des jeux sur le terrain de sport ou la table de ping-pong par les garçons.

Dans l'ensemble de ces situations, des animations sportives à destination des filles - visant leur montée en compétence sur ces activités sportives vers lesquelles elles sont généralement moins poussées - pourraient aider à favoriser leur sentiment de légitimité à utiliser ces espaces. La démultiplication des espaces de ce type à l'échelle d'un projet ou d'un territoire (plusieurs terrains ou plusieurs demi-terrains), la dénormalisation de ces espaces (hauteurs de paniers différentes, modification des limites ou de la taille, ajouts de parois ou d'obstacles, etc) ou encore le renoncement à l'aménagement de ce type d'espace au profit de l'aménagement d'espaces permettant ces usages sans les rendre hégémoniques (grandes pelouses par exemple) sont des pistes à explorer pour éviter ces effets d'exclusion.

* DES DÉFAUTS D'ACCESSIBILITÉ RÉCURRENTS

Concrètement, l'accessibilité universelle permet à toute personne, quelles que soient ses capacités motrices, sensorielles ou cognitives, de bénéficier des mêmes opportunités, et d'une expérience de qualité, de manière autonome (altergo, 2024). Elle requiert a minima : une continuité de la chaîne de déplacement, un accès physique à l'espace et à ses aménagements, une information et une communication adaptées (signalétique).

Or, dans l'ensemble des projets étudiés, aucun des projets ne coche l'ensemble des cases. Dans le meilleur des cas, certains projets garantissent une continuité dans la chaîne des déplacements (accessibilité aux abords des projets, places PMR) et garantissent l'accessibilité à tout ou partie des espaces d'usages. Le meilleur exemple en la matière est la place publique couverte des Capucins à Brest qui prévoit des places PMR à proximité, propose des accès sans ressaut, un étage accessible par ascenseur et des sols complètement plats. Pour autant, la signalétique n'est pas adaptée, et l'entrée dans l'espace par des grandes portes très lourdes ne permet pas un usage de l'espace en totale autonomie. De même à Juvignac, plusieurs personnes en fauteuil ont été observées dans le Parc Saint Hubert. Toutefois, aucun des aménagements ludiques n'est véritablement accessibles, notamment en raison de la présence de sols en copeaux, et les jeux sur les pelouses nécessitent l'aide d'une personne et ne garantissent donc pas une autonomie complète. Sur les Traverses du Pont d'Aubenas, l'accessibilité aux abords des espaces et au cœur des espaces n'est pas parfaitement garantie, et la fontaine est le seul aménagement accessible sur la multitude des aménagements proposés. A Aix-en-Provence, la place des personnes à mobilité réduite a été anticipée avec les enfants - qui ont ainsi été sensibilisés - à travers un atelier réalisé avec des personnes malvoyantes. Le parvis et ses aménagements rendent possible le partage d'un moment de jeux ou de détente avec des personnes à mobilité réduite. Toutefois, à la sortie d'école, la suroccupation de l'espace rend la circulation - notamment avec des poussettes - difficile car les cheminements ne sont pas suffisamment larges. Enfin, les projets exemplaires du point de vue de l'écologie et de la résilience tels que la Petite Plage à Bagnolet, la friche d'Un tramway nommé désir, le Jardin du Passe-Temps au Rheu, le Canapé Forestier à Poitiers, s'accordent malheureusement avec beaucoup de difficultés aux enjeux d'accessibilité PMR. D'une part, les aménagements ludiques et conviviaux ne sont pas nécessairement accessibles PMR. Et d'autre part, les sols sont souvent peu ou pas accessibles PMR (sols désimpermeabilisés en terre/copeaux/gazon). Par ailleurs, dans le cas de projets tels que les Chemins Hérités ou la Grande Traversée, qui n'ont pas vocation à transformer les espaces en profondeur mais plutôt à y apporter des améliorations, l'enjeu d'investir sur des espaces accessibles à tou.tes reste entier, au risque de réaliser des améliorations et des investissements ne bénéficiant pas à tou.tes.

DIVERSITÉ ET AUTONOMIE

* L'IMPENSÉ DE LA PETITE ENFANCE ET LE "ZONING" PAR ÂGE

Dans l'ensemble des projets analysés, la place de la petite enfance (0-2/3ans) reste un impensé récurrent pointé du doigt par les enfants et/ou les adultes comme c'est le cas sur le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, sur l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen ou encore sur les Traverses du Pont d'Aubenas. Lorsque les besoins des enfants en bas-âge sont intégrés, c'est souvent dans une logique de séparation des âges. On observe, en effet, pour des raisons sécuritaires et normatives, une tendance à séparer les espaces par tranches d'âge comme c'est le cas sur le Parc Saint Hubert à Juvignac ou dans sur les Traverses du Pont d'Aubenas. Bien que la cohabitation entre les enfants d'âges différents puisse être parfois délicate, cette séparation ne correspond pas à la réalité de tous les groupes d'usager.es. En dehors des groupes d'assistantes maternelles ou de scolaires qui sont plus ou moins homogènes, les groupes - notamment les familles - peuvent être composés d'enfants d'âges différents. En outre, cette logique sécuritaire ne correspond pas à une logique d'apprentissage, qui veut que les enfants apprennent de leurs pairs plus expérimenté.es par l'observation puis l'imitation et que, par le jeu commun, ils.elles puissent intégrer et prolonger les idées des autres (Rameau, 2022). Elle ne correspond pas non plus à une logique d'apprentissage de la cohabitation dans les espaces publics.

Toutefois, certains projets semblent permettre, sans que cela ait été anticipé, l'accueil des enfants en bas-âge. Le sol lisse et couvert de la place publique des Capucins à Brest, les sols en graviers de la Traverse d'Aubenas, le terrain de beach-volley au Parc Saint Hubert à Juvignac, ou encore les tapis au sol de la Rue'Golotte à Paris. Pour ces enfants qui développent progressivement leur motricité et qui vivent proches du sol, le travail du sol est en effet déterminant car il peut favoriser la mise en mouvement et le travail de préhensibilité (sable, petits éléments dans l'herbe, etc). En effet, apprendre à bouger pour explorer le monde des objets et du vivant est l'un 3 apprentissages principaux des bébés avec l'apprentissage de la communication et de l'interaction avec les autres, et l'apprentissage du langage. L'enjeu pour eux étant d'apprendre à coordonner leurs mouvements et à gérer leur corps dans l'espace, l'apprentissage de la marche et le développement de la motricité globale sont importants. Mais l'interaction avec les objets est encore plus centrale car l'acquisition du concept d'objet est une acquisition importante pour comprendre le monde : compréhension du découpage en unités d'objets et compréhension des propriétés physiques des objets et des possibilités d'interactions avec eux et entre eux (les transformer, les combiner, les transporter, les catégoriser) (Rameau, 2022). Le temps des bébés est donc beaucoup tourné vers la satisfaction de la découverte de la manipulation des objets et de la

matière. Partant de ces constats, il doit être possible de concevoir des aménagements favorisant leur exploration.

* UN BESOIN DE SÉCURISATION VIS-À-VIS DE DANGERS MAJEURS DE L'ESPACE PUBLIC : LES INCONNUS ET LES AUTOMOBILES

Les échanges avec les enfants menés lors des ateliers ont été une occasion répétée de constater chez elles. eux l'intériorisation de la perception d'un espace public hostile, et par conséquent leur souci de la sécurisation des espaces qu'ils fréquentent. Comme Clément Rivière le constatait déjà dans sa thèse en 2014, les deux craintes majeures dans l'espace public sont les accidents avec les automobiles et les "mauvaises rencontres". Ce sentiment d'insécurité est particulièrement relevé par les filles et les femmes.

De nombreux enfants se sentent ainsi en insécurité dans des situations de fortes proximité avec les voitures comme c'est le cas sur la traverse de la place des Ateliers d'Antan à Aubenas, sur le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence. A l'inverse, ils.elles valorisent les projets qui leur offrent une mise à distance des automobiles comme c'est le cas du Canapé forestier à Rouen, du Parc Saint Hubert à Juvignac, de l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen, de l'avenue Monclar à Avignon, ou encore des Chemins hérités à Laillé. Dans ces derniers cas, les situations en cœur d'un espace vert et/ou d'un espace sécurisé par les barrières permettent de rassurer les adultes et ainsi de maximiser la liberté de mouvement des enfants.

Dans le cas de Rouen, d'Aubervilliers, d'Aubenas, d'Aix-en-Provence, d'Avignon, ou encore du la Petite Plage à Bagnolet ou du parvis du collège à Montreuil, les enfants expriment également la crainte de la rencontre de personnes imprévisibles - et donc anxiogènes - et/ou malveillantes. Ainsi, de nombreux enfants, n'expérimentent pas les territoires seuls et restreignent leurs pratiques spatiales à des espaces connus et familiers. Dans leurs créations de maquettes et dans leur proposition de "lieu de rêve", les enfants accordent une attention particulière à la sécurité des lieux en restreignant par exemple l'entrée aux personnes connues. Sur le plan matériel, ces préoccupations sécuritaires se traduisent ainsi par la représentation d'espaces clos dans les maquettes (avec des murailles, murs, portails, etc.) ou par des dessins dépeignant des espaces intérieurs et familiers (tels que des villas ou des piscines privées), incarnant leurs idéaux de lieux urbains sécurisés favorisant leur liberté.

Dans ce cadre, la réflexion sur le temps de la nuit

reste un impensé dans les démarches de territoires à hauteur d'enfants. Pourtant, sous nos latitudes, l'obscurité peut tomber rapidement l'hiver, et en été l'augmentation des températures nous incitera peut-être à sortir plus tardivement pour éviter la chaleur. A Laillé, les adolescent.es pointent du doigt le manque d'éclairage sur les cheminements. A Aubervilliers, le projet de mise en lumière pensé à l'origine pour répondre aux préoccupations des femmes adultes, est valorisé par les enfants qui se sentent également concernés par le sentiment d'insécurité qui limite leur autonomie et qui sont ainsi rassurés par la présence de lumières.

* LA PRÉSENCE DES ADULTES : UN ÉQUILIBRE À TROUVER ENTRE AUTONOMIE ET RÉASSURANCE

L'espace public étant considéré hostile, l'expérience urbaine des enfants est, quoi qu'il en soit, souvent conditionnée par la présence d'un adulte. Face au sentiment d'insécurité sociale ressenti par les enfants, cette présence d'adultes connus est considérée par les enfants comme une ressource pour garantir sa sécurité. Pour favoriser la présence des enfants dans l'espace public, il apparaît donc indispensable de créer des espaces désirables pour les enfants comme pour les adultes. L'insertion des projets au cœur des quartiers, à proximité de lieux connus tels que les écoles, comme à Jouer au Châtelet à Rouen ou sur le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, favorise ainsi le sentiment de sécurité des enfants.

Ce constat s'applique également aux adolescent.es qui, bien qu'à l'âge de la prise d'autonomie vis-à-vis des adultes, semblent rassurés par la présence d'adultes à condition que ceux-ci respectent leur intimité et leur autonomie en l'absence de situations délicates. C'est le cas de la place publique couverte des Capucins à Brest dont l'espace est surveillé par des agents de sécurité. C'est également le cas du terrain d'aventure de la Petite Plage à Bagnolet dans lequel les animateur.rices, qui suivent une philosophie fondée sur le jeu libre, adoptent une posture non-intrusive d'adultes "suscitants" et se mettent à la disposition des adolescent.es en cas de besoin ou d'envie.

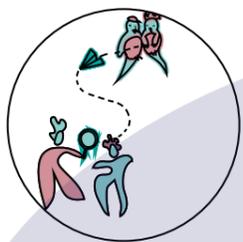
Pour favoriser l'autonomie des enfants et garantir leur sentiment de sécurité, il semble ainsi important d'éviter l'isolement géographique et/ou social des aménagements.

* LA DIVERSITÉ DES REPRÉSENTATIONS

Pour favoriser l'épanouissement des enfants dans leur diversité, il est important d'être vigilant aux messages et symboles véhiculés dans l'espace public, et d'y favoriser la visibilité d'une diversité d'individus. En la matière, le projet de la Grande Traversée à Aubervilliers propose une exploration intéressante à travers la création d'une esthétique urbaine inclusive : le mobilier et les fresques valorisent la diversité culturelle des habitant.es en représentant différents portraits d'habitant.es, non-stéréotypés, inspirées de cultures différentes ou par la traduction du mot "bienvenu" dans diverses langues (anglais, arabe, un dialecte du Mali).

LES PROJETS LES PLUS REMARQUABLES SUR CETTE THÉMATIQUE

- * Fiche n°7, Les Ateliers des Capucins à Brest - p125
- * Fiche n°12, La Grande Traversée à Aubervilliers - p185
- * Fiche n°13, La Rue'Golotte à Paris - p197



LUDICITÉ ET COÉDUCATION

Les enfants et le jeu

La place du jeu dans les réflexions de la fabrique des territoires pour les enfants est une préoccupation majeure dans la planification urbaine, d'une part car le droit des enfants de jouer est inscrit dans les conventions internationales (Chanchlani, Buchanan, Gill, 2019) et d'autre part car le jeu est reconnu comme un élément essentiel du développement des enfants, influençant positivement son développement physique, cognitif et émotionnel. Les jeux extérieurs sont notamment cruciaux car ils contribuent au mécanisme primaire par lequel les enfants se familiarisent et s'approprient leur environnement (Valentine, 2004). Ils jouent également un rôle important dans la socialisation, notamment par l'émergence d'un sentiment d'appartenance locale et d'un apprentissage informel de la citoyenneté.

Mais l'enfance n'est pas "l'âge du jeu" : on joue à tout âge ! L'enfance est l'âge privilégié de l'apprentissage, en particulier de l'apprentissage de l'autonomie mais aussi de la vie en société. Le jeu constitue l'outil privilégié des enfants dans leur processus d'apprentissage et de socialisation. Ainsi, si le jeu semble ainsi être un élément intéressant pour réinterroger les espaces publics dont se saisissent les politiques publiques, il ne faut toutefois pas le considérer comme une fin en soi, au risque de penser que le seul usage que les enfants feraient des territoires serait de "jouer" alors même que, seuls ou aux côtés des adultes, les enfants se déplacent, font les courses, se reposent, contemplant, etc. Il faut donc passer d'une appréhension du "jeu" comme un objet de divertissement à une compréhension du jeu comme un médium et un outil d'apprentissage.

Ainsi, la tendance à penser que faire des territoires pour les enfants consiste à faire des aires de jeux doit être déconstruite. L'installation d'aires de jeux, produits standardisés aseptisés et hyperspécialisés par tranches d'âge, s'attache davantage à isoler les enfants de l'espace urbain et de ses dangers plutôt que de favoriser leur intégration.

En outre, plusieurs enquêtes menées dans différents pays indiquent par exemple que les enfants s'approprient toutes sortes de lieux et d'emplacements pour y jouer (MacDougall, Schiller et Darbyshire, 2009) : les espaces naturels et ouverts sont notamment privilégiés (Fjortoft, 2004), des cours d'immeubles (Rasmussen, 2004) ou encore les impasses (Legendre, 2004). Dans cette perspective, Alain Legendre (2009) a étudié les espaces cités comme des lieux de jeux extérieurs par des enfants de six à onze ans dans une petite ville de la région parisienne. Ses résultats montrent que plus de trois quarts des enfants interrogés indiquent parmi leurs lieux de jeux urbains des espaces qui ne leur sont pas spécialement dédiés mais qui, tout de même, comportent quelques équipements de jeux. C'est le cas d'espaces publics collectifs ou publics à destination de tous mais ayant des zones aménagées spécifiquement pour les enfants. À l'inverse, seul un tiers des enfants interrogés mentionne des aires de jeux spécialisées. Le travail de Sylvie Brossard-Lottigier (2015), présenté dans un ouvrage collectif dirigé par Thierry Paquot dont l'objectif est de plaider pour la reconquête de l'espace urbain pour le jeu, met en avant la nécessité de laisser du jeu là où on ne l'attend pas. Rasmussen (2004) mentionne ainsi la nécessité de distinguer les espaces « pour » les enfants,

tels que les conçoivent les adultes, des espaces choisis « par » les enfants.

Faire les territoires à hauteur d'enfants ne signifie pas simplement créer des espaces ludiques, mais concevoir la ville entière comme un support d'apprentissage – notamment de l'autonomie – et ceci de manière ludique pour favoriser le développement des enfants.

Pour pallier cela, des réflexions plus globales pour intégrer le jeu sont menées par les collectivités et leurs services techniques, en France et ailleurs, autour des notions de ville récréative. La ville récréative ne serait pas celle du jeu à proprement parler, mais plutôt celle qui offre à chacun, enfant ou adulte, la possibilité de jouer avec l'environnement au quotidien, pour s'y confronter, l'appréhender, l'appivoiser. Cette approche de la ville pose donc les jalons d'une réflexion sur la qualité du milieu de vie et ses potentielles zones d'expérimentation, d'apprentissage (Horras, 2018).

Le jeu est l'outil privilégié des enfants dans leur processus d'apprentissage et de socialisation. Il n'est donc pas une fin en soi et un simple objet de divertissement. Il semble ainsi intéressant de reconsidérer l'espace et ses aménagements, non plus comme des éventuels outils de divertissement et de "défouloir" pour les enfants mais bien comme des supports d'un apprentissage autonome, coopératif et non-sexiste de leurs capacités physiques et émotionnelles, de la vie en société et du respect de l'environnement.

Plus encore, la conception des espaces n'est pas neutre. Comme toute autre construction sociale, elle est traversée par les valeurs qui composent et articulent la société à laquelle nous appartenons. Par conséquent, les espaces reflètent les hiérarchies sociales, ou encore le degré de conscience environnementale entre autres enjeux de notre société. Ainsi, l'espace peut plus largement être considéré comme un outil éducatif. Il transmet des messages que nous intégrons inconsciemment, au point que dans certains courants pédagogiques, des auteurs comme Reggio Emilia, en sont venus à qualifier l'espace de « troisième enseignant ».

Le renouvellement de cette approche des territoires ludiques et coéducateurs passe notamment par la prise en compte de ce qui constitue, pour les enfants, de bonnes conditions d'exploration.

* DES JEUX DIVERSIFIÉS ET NOMBREUX : PIERRES ANGULAIRES DE LA LUDICITÉ DES ESPACES

Pour organiser un monde propice et stimulant pour l'apprentissage des enfants, il est nécessaire de trouver un équilibre entre les régularités spatiales, temporelles et relationnelles qui permettent aux enfants de tirer des conclusions et de consolider les acquis, et les nouveautés et éléments plus surprenants permettant de soulever de nouveaux questionnements et de stimuler l'apprentissage (Rameau, 2022). Les enfants apprécient la découverte et les nouveautés et certains retours d'enfants révèlent une lassitude des jeux proposés dans l'espace public, qui ne changent jamais et qui se retrouvent d'un espace public à l'autre comme c'est le cas par exemple dans le projet des Traverses d'Aubenas.

Par conséquent, les enfants établissent un lien fort entre le caractère amusant d'un lieu et sa capacité à offrir des opportunités ludiques nombreuses et variées. La diversité des jeux permet de répondre à une diversité de besoins et de désirs des enfants qui peuvent varier entre les enfants selon leur genre, leur âge, leurs diversités motrices, cognitives et sensorielles, mais qui peuvent également varier selon les besoins et envies d'un même enfant à un instant T. Ainsi, même les projets reconnus pour la grande diversité d'opportunités qu'ils proposent, comme le Parc Saint Hubert à Juvignac ou le Jardin du Passe-Temps au Rheu, n'échappent pas à la formulation de

propositions complémentaires de jeux par les enfants. En revanche, les parents comme les enfants, valorisent les jeux plus atypiques comme les murs d'escalade, les tubophones et les bols métalliques permettant de faire de la musique, les buttes, les fontaines, gradins, modules vélos qui favorisent la découverte de nouveaux jeux et/ou le développement de nouvelles compétences.

Sur cette recherche de la diversité, les terrains d'aventure (la Petite Plage à Bagnolet et la friche d'Un Tramway nommé désir) qui cherchent davantage à créer des univers suscitant offrant ainsi une quantité infinie d'options de jeux, en phase avec les désirs de chaque enfant, semblent être des expérimentations particulièrement réussies. Sur la friche d'Un tramway nommé désir, les enfants affirment ainsi avoir le sentiment que "tout est possible". Dans un autre genre, certains enfants usagers de la Rue Golotte soulignent le plaisir apporté par le changement des jeux d'une édition à l'autre.

* PRENDRE DE LA HAUTEUR ET DÉFIER LA GRAVITÉ : LE NEC PLUS ULTRA DES JEUX DES PETITS ET GRANDS ENFANTS

L'analyse des projets révèle que les aménagements permettant aux enfants (les plus jeunes comme les adolescent.es) de "prendre de la hauteur" et/ou de "défier la gravité" sont, sans conteste, les plus appréciés ou les plus plébiscités. Tyroliennes, balançoires, supports de grimpe, toboggan, tourniquets sont les aménagements ayant le plus de succès ou étant les plus regrettés en leur absence. La possibilité de "se percher" qui représente à la fois la possibilité de prendre de la hauteur mais aussi de s'isoler au calme pour discuter, jouer, se reposer semble relever de l'idéal. Les aménagements co-conçus avec les enfants intègrent, pour la majorité, un rapport à la hauteur et au vide qui peut se coupler avec l'aménagement d'espaces de pause : la tyrolienne et la cabane filet sur la friche d'Un tramway nommé désir à Montreuil, les gradins et la cabane dans les arbres de l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen, le mur d'escalade du Parc Saint Hubert à Juvignac, les parcours d'accrobranche de la Petite Plage à Bagnolet, la structure araignée équipées de paniers à Aubenas.

* L'IMPORTANCE DES SOLS COMME SUPPORTS DE JEUX

D'après les retours des enfants et les observations, les sols sont déterminants dans la ludicité des espaces. Des sols trop gadouilleux et salissants comme au Jardin du Passe-Temps au Rheu ou autour du Canapé Forestier à Poitiers sont considérés comme des obstacles au jeu par

LUDICITÉ ET COÉDUCATION

Les enfants qui ne sont généralement pas correctement équipés pour jouer dans de telles conditions et souvent empêchés par les adultes. De même, des sols trop durs comme sur le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, ou sur le city-stade du Parc Saint Hubert à Juvignac, sont décriés par les enfants qui leurs préfèrent toujours des sols mous leur permettant de s'engager complètement dans leurs activités et leurs expérimentations sans risquer de se faire mal. Toutefois, appréciant souvent les supports à roulettes, les enfants apprécient aussi les sols leur permettant de rouler facilement. Aux Ateliers des Capucins à Brest, les typologies différentes de sols (bois sur le mezzanine et béton dans la halle) combinée à des configurations architecturales plus ou moins intimistes, favorisent le développement d'usages très différents. Dans la grande halle, le sol dur et lisse est particulièrement propice aux sports de glisse (vélos, patins, trottinettes) tout en permettant une multitude d'autres usages : voitures télécommandées, jeux au sol pour les plus petits, etc. A l'étage sur la mezzanine, le parquet favorise le développement d'entraînement de danse, de yoga ou de sport. Enfin, à l'image du Parc Saint Hubert à Juvignac, les variations de topographies des sols sont également des supports de jeu pour se percher, courir et rouler le long des reliefs, jouer à la balle, etc.

* LES ÉLÉMENTS NATURELS : ENTRE RESSOURCE ET CONTRAINTE POUR LE JEU

Les projets offrant un contact avec la nature sont appréciés des enfants car les matériaux naturels qu'ils mettent à disposition sont une ressource ludique inépuisable : jouer avec des bâtons, gratter la terre, jouer avec l'eau, observer les animaux, faire des ricochets, etc. Les enfants apprécient et plébiscitent tout particulièrement la présence de l'eau. Cela ressort fortement à travers les propositions qu'ils réalisent dans le cadre des projets mais également dans le cadre des ateliers maquettes (piscines, fontaines, jacuzzi, etc). Au parc Saint Hubert à Juvignac, l'aménagement de la mare était un souhait des enfants ardemment défendu par l'équipe de projet et qui est aujourd'hui un espace très apprécié pour observer les grenouilles, faire des ricochets / jeter des cailloux, etc.

Toutefois, le rapport des enfants avec la nature est ambivalent et ce contact avec la nature peut également représenter un frein au jeu, notamment lorsqu'ils considèrent les espaces salissants ou trop envahis par les insectes.

* LA PLACE DES ADULTES

L'environnement des enfants doit répondre à un ensemble de besoins affectifs, cognitifs et sociaux afin de permettre l'affiliation, l'accomplissement, l'autonomie sociale, l'émancipation et l'avènement de l'identité des personnes (Rameau, 2022). Pour favoriser leurs apprentissages et leurs explorations, les enfants ont besoin d'amour, de tendresse et de bienveillance. S'ils.elles s'en émancipent progressivement au cours de leur développement, le regard des adultes sur leurs activités est important pour les enfants - et d'autant plus que les enfants sont jeunes - car il conduit à forger leur confiance en elles.eux. A Jouer au Châtelet à Rouen, les enfants apprécient pouvoir être encouragés par leurs parents placés dans les gradins en supporters. Il semble donc indispensable de réfléchir à des dispositions spatiales intégrant pleinement la place des adultes en garantissant la facilité d'interactions avec les ces dernier.es (voir et être vu.es, entendre et être entendu.es) et en permettant de diminuer les interventions négatives et restrictives des adultes (travail sur le sentiment de sécurité des parents notamment) pour permettre aux enfants d'explorer et de se tester en toute liberté et ainsi gagner en confiance et en compétences .

Plus encore, les enfants apprécient particulièrement les projets qui favorisent des temps de partage avec les adultes accompagnant. Des projets tels que le Parc Saint Hubert à Juvignac ou la place publique couverte à Brest permettent ce partage grâce à leurs grands espaces libres permettant les jeux de ballons ou de glisse. La Rue'Golotte propose également divers jeux collaboratifs encourageant le jeux partagés. Ce plaisir du partage invite ainsi à reconsidérer les aires de jeux normées par âge et n'autorisant pas les adultes à prendre part aux jeux des enfants.

* L'IMPORTANCE DU PARTAGE ET DE LA CONVIVIALITÉ

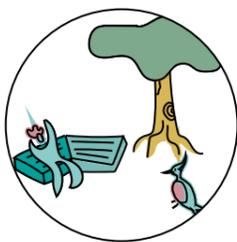
Les enfants - et particulièrement les adolescent.es - accordent une grande importance à la convivialité des lieux désirant des lieux propices aux rassemblements entre ami.es ou en famille pour partager des moments conviviaux. Cela se caractérise, dans leurs propositions, par l'aménagement d'espaces de rencontre, tels que des espaces équipés de tables et d'assises, pour encourager les interactions sociales. En effet, dans les endroits qu'ils apprécient, les enfants se retrouvent en compagnie d'ami.es ou de membres de la famille pour s'amuser. En outre, chez les

adultes comme chez les enfants, la convivialité et la possibilité de rencontrer de nouvelles personnes renforcent le sentiment d'attachement au lieu. Ainsi dans la Rue'Golotte à Paris, le jeu est utilisé comme un médium de convivialité invitant les habitant.es du quartier, petit.es et grand.es, à se retrouver et se rencontrer dans une ambiance joyeuse permise par cette animation de rue.

Toutefois, il convient de souligner, dans le cas des adolescent.es, l'intérêt pour des espaces favorisant une forme d'intimité, à l'instar de la Petite Plage à Bagnolet. La convivialité doit s'associer également à une forme d'intimité.

LES PROJETS LES PLUS REMARQUABLES SUR CETTE THÉMATIQUE

- * Fiche n°4, Jouer au Châtelet à Rouen, p89
- * Fiche n°3, Le Canapé forestier à Poitiers - p77
- * Fiche n°1, Le Jardin du Passe-Temps à le Rheu - p53
- * Fiche n°2, Imagine Saint Hubert à Juvignac - p65
- * Fiche n°6, La Petite Plage à Bagnolet - p113
- * Fiche n°13, La Rue'Golotte à Paris - p197
- * Fiche n°5, Un tramway Nommé Désir à Montreuil - p101



CONFORT ET SOIN

Pour favoriser l'appropriation des espaces par tou.tes, le confort et la prise en compte des besoins vitaux et des activités de soins personnels et communautaires (soins aux enfants, aux personnes âgées ou dépendantes, activité physique) sont cruciales.

* LA GÉNÉROSITÉ DES ESPACES GARANTE DE LA LIBERTÉ ET DE LA CONVIVIALITÉ

La générosité des espaces semble très importante pour les enfants car elle offre une liberté de mouvement. Elle facilite notamment le développement d'activités de motricité globale nécessitant l'implication de tout le corps (courir, faire du vélo, jouer au foot, etc) et consommatrices d'espace. Elle permet d'éviter les éventuels conflits et/ou restrictions liés à la suroccupation des espaces. A l'inverse, l'exiguïté des espaces est considérée comme un frein pour le jeu.

La définition de la générosité d'un espace varie d'un territoire à l'autre en fonction du niveau de fréquentation des espaces publics. Elle est toutefois systématiquement associée à une grande capacité d'accueil des espaces et des aménagements, et/ou à la préservation d'espace libre. C'est ainsi que des projets ou des aménagements tels que le Jardin du Passe-temps au Rheu implanté dans un champ, le projet du Parc Saint Hubert préservant de grands espaces enherbés, les Chemins Hérités à Laillé ou le Canapé forestier à Rouen capable d'accueillir une classe entière sont valorisés pour leur générosité. A l'inverse, un vaste espace comme l'Atelier des Capucins n'est pas valorisé pour sa générosité car il fait l'objet d'une très forte fréquentation qui représente parfois un frein à son appropriation pour les adolescent.es. Sur le parvis d'un Tramway nommé désir à Montreuil, les enfants valorisent la présence des aménagements mais soulignent qu'il en faudrait de plus grands pour pouvoir accueillir l'ensemble des élèves.

Le travail sur la générosité des espaces doit ainsi s'appliquer aussi bien aux espaces ou aménagements de destination (où l'on reste) qu'aux espaces de mobilités (que l'on traverse) dans lesquels les enfants doivent pouvoir se déplacer à plusieurs mais également zigzaguer, divaguer.

* LES ASSISES, PIERRE ANGULAIRE DU CONFORT DES ESPACES

Pour les enfants, le confort est également défini par la qualité du mobilier urbain, qui doit être confortable et accueillant, pour offrir des espaces propices à la détente. La possibilité de se détendre occupe, en effet, une place importante dans les préoccupations des enfants.

Le confort et la quantité suffisante d'assises sont ainsi des critères clés dans l'appréciation du confort. Ce qui semble ainsi être une évidence mérite toutefois d'être rappelé car plusieurs projets étudiés font l'objet de critiques de ce point de vue. Qu'ils soient des espaces de destination comme la place publique couverte des Capucins à Brest, le parvis de l'école Marcel Perrin à Avignon, le Jardin du Passe-Temps au Rheu, la Rue'Golotte à Paris ou des espaces de mobilités comme les Chemins hérités à Laillé, enfants comme adultes déplorent le manque d'assise et/ou leur manque de confort (essentiellement liée à la dureté).

En revanche, la possibilité offerte par les assises de s'asseoir à plusieurs et/ou autour d'une table est très appréciée. Le projet de gradins de Jouer au Châtelet à Rouen, co-conçu avec les enfants témoigne de ce souci de pouvoir s'asseoir à plusieurs en même temps tout en proposant un nombre important d'assises.

Les assises atypiques permettant de s'allonger et/ou de se percher ont aussi du succès auprès des enfants comme les paniers associées à la structure de jeux araignée de la traverse du Pont d'Aubenas, les hamacs de la Petite Plage à Bagnolet ou encore les assises protéiformes du parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence. Mais cet atypisme ne doit pas se faire au détriment du confort comme les hamacs de la traverse de la place des Ateliers d'Antan à Aubenas.

* DE L'OMBRE, DES ABRIS ET DE LA LUMIÈRE POUR POUVOIR PROFITER DE L'EXTÉRIEUR EN TOUT TEMPS

Le manque d'ombre et/ou d'éléments de rafraîchissement est un retour critique récurrent fait par les enfants comme les adultes. En effet, dans de nombreux projets (le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, le Parc Saint Hubert à Juvignac, les Traverses du Pont d'Aubenas, le Jardin du Passe-Temps au Rheu, la friche d'Un tramway nommé désir à Montreuil), la majorité des aménagements actifs, ludiques ou conviviaux se retrouve largement exposée au soleil dans les périodes les plus chaudes en été et deviennent parfois impraticables (notamment les éléments métalliques de jeux tels que les glissières des toboggans). Dans ce cas, des équipements de rafraîchissement tels que la fontaine à des Traverses d'Aubenas sont appréciés. Dans le cas de la Rue'Golotte, l'espace bénéficie de l'ombre portée des bâtiments mais pâtit de sa minéralité qui favorise l'accumulation et la restitution de la chaleur. A l'inverse les projets offrant une protection de ce point de vue sont reconnus pour cette qualité comme c'est le cas du projet Monclar à Hauteur d'enfants à Avignon ou

encore des Chemins Hérités à Laillé par exemple.

Par ailleurs, la création d'abris pour la pluie constitue un détail souvent négligé mais pourtant essentiel pour garantir l'accès des enfants à l'espace public en toutes saisons, particulièrement dans des régions pluvieuses. A Avignon, l'espace est apprécié pour son ombre mais des femmes déplorent qu'il n'y ait aucun espace pour s'abriter de la pluie. La place publique couverte à Brest constitue en ce sens un très bon exemple. S'il ne s'agit pas nécessairement de proposer des abris sur chaque espace public, il semble intéressant de proposer, à l'échelle d'un territoire, un espace public abrité par temps de pluie et qui accueillerait idéalement différents types d'usages afin de pouvoir bénéficier à différents usagers.

Enfin, la problématique de l'éclairage est aussi pointée du doigt dans plusieurs projets. Dans les maquettes des enfants, l'éclairage, souvent symbolisé par des lampadaires, semble remplir une double fonction : assurer la visibilité et la sécurité la nuit, tout en ajoutant une dimension décorative et esthétique.

* L'IMPORTANCE DU PLAISIR DES SENS

Les enfants sont sensibles aux qualités sensorielles des espaces. Ils.elles proposent systématiquement des maquettes colorées, des teintes vives qu'ils associent à une esthétique plaisante. Dans la majorité des projets co-conçus avec les enfants la couleur occupe une place importante : fresque et coloration des mobiliers sur le parvis de collège d'Un tramway Nommé désir, coloration des mobiliers et éléments de signalétiques colorée sur le parvis de l'école Giono et, coloration des éléments de mobilier à la Petite Plage à Montreuil, etc. De même, dans l'analyse des projets, la présence de couleurs est toujours valorisée.

Par ailleurs, enfants comme adultes valorisent beaucoup les espaces calmes comme le parvis de l'école Giono à Avignon, l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen, les Chemins Hérités à Laillé ou encore le Jardin du Passe-temps au Rheu. A l'inverse, des projets comme le bruit est déploré dans des projets comme les Ateliers des Capucins à Brest ou la Rue'Golotte à Paris.

La présence de végétation représente aussi une source de confort multisensoriel : pour la vue, pour les odeurs mais également pour les sons (vent dans les feuilles, bruits des oiseaux, etc) qu'elle suscite.

Ces constats invitent donc, à revers des logiques de conception habituelles centrées sur les qualités esthétiques visuelles, à intégrer une approche

multisensorielle aux projets. Il ne s'agirait pas de verser dans des propositions menant à une surstimulation sensorielle mais de réfléchir, en plus de l'identité visuelle du projet, à son identité sonore, olfactive, voire gustative. Une telle démarche serait également favorable à une meilleure prise en compte des diversités sensorielles des individus (mal-voyants, mal-entendants, etc).

* UN ACCÈS À L'EAU - FACILEMENT IDENTIFIABLE - FONDAMENTAL

L'accès à l'eau est considéré comme fondamental par les enfants et leurs accompagnateur.ices pour garantir le confort d'usage des espaces, et tout particulièrement pour accompagner les activités physiques. Cet accès à l'eau paraît d'autant plus crucial aux enfants que l'espace est éloigné de leurs logements. La disponibilité de ces commodités dans plusieurs projets (Monclar à Hauteur d'enfants à Avignon, la place publique couverte des Capucins à Brest, le Parc Saint Hubert à Juvignac) est particulièrement appréciée et permet de répondre aux besoins physiologiques de base - notamment dans les moments de fortes chaleurs, et ainsi de prolonger la présence dans ces espaces. C'est la raison pour laquelle dans des espaces comme la Petite Plage à Bagnolet qui ne dispose pas d'un accès à l'eau, les animateur.ices veillent à apporter des bonbonnes d'eau. A l'inverse, l'absence de ces commodités sur certains projets (Jouer au Châtelet à Rouen, la Grande traversée à Aubervilliers, les Traverses du Pont d'Aubenas) est perçue par les enfants comme un frein à l'usage prolongé de l'espace. En outre, installer un point d'eau n'est pas suffisant. Il est aussi nécessaire de le rendre visible et identifiable dans l'espace pour éviter, à l'instar de la place publique couverte à Brest, que le point d'eau soit trop discret pour être correctement identifié par les adolescent.es qui déplorent devoir aller aux toilettes pour boire ou payer une bouteille aux commerces à proximité. Enfin, le nombre de points d'eau et leur localisation doit aussi être soignée. Le point d'eau doit être idéalement accessible à tou.tes (hauteur, accès PMR, etc) mais doit aussi idéalement être localisé à proximité des usages actifs. En effet, dans le Parc Saint Hubert à Juvignac, si l'ensemble des publics apprécie la présence d'un point d'eau, ils regrettent sa localisation en entrée de parc loin des espaces d'usages.

* UN ACCÈS AUX TOILETTES À SOIGNER

L'accès aux toilettes est d'autant plus important que l'on souhaite aménager des espaces de destination et d'appropriation. Enfants comme adultes le perçoivent à minima comme "un plus" que pourrait offrir les

CONFORT ET SOIN

espaces publics. Les femmes et les filles considèrent régulièrement cet équipement comme essentiel pour leur pratique des espaces publics. Toutefois, les toilettes aménagées dans les projets étudiés souffrent régulièrement d'une mauvaise image (mauvaises odeurs, manque d'hygiène, crainte de l'ouverture intempestive) et ne sont donc pas ou peu utilisées. Il s'agit notamment de toilettes autonomes telles que les toilettes du Parc Saint Hubert à Juvignac, de celle de la Petite Plage à Bagnolet, ou encore de celle de la traverse de la place des Ateliers d'Antan à Aubenas. En revanche, les toilettes gérées par la SPL aux Ateliers des Capucins à Brest n'ont pas fait l'objet de critiques. Celles du théâtre à proximité immédiate du square Indochine, ou du centre Culturel au Fil de l'eau à proximité de la Traverse à Aubenas ne l'ont pas été non plus mais les usager.es ont souligné qu'elles n'étaient pas toujours accessibles respectivement en raison du refus des gestionnaires des équipements ou des horaires d'ouverture des équipements. S'appuyer sur les équipements ou commerces à proximité, comme l'équipe de la Rue'Golotte à Paris, semble donc une solution souhaitable pour éviter les mauvaises représentations liées aux toilettes autonomes, mais nécessite un partenariat clair avec ceux-ci et une communication claire, dans l'espace public, pour informer de cet accès.

* DES INFIRMERIES POUR LES BOBOS

Absentes des projets étudiés mais présents dans les maquettes réalisées par les enfants dans le cadre des ateliers, infirmerie, hôpitaux, pharmacie, distributeurs de pansements sont des indispensables des espaces aménagés par les enfants. Ces espaces ou équipements de soin doivent permettre de panser les blessures inhérentes à leurs expérimentations.

* DES ESPACES POUR SE RESTAURER

La nourriture semble occuper une place importante dans les préoccupations des enfants. Dans les maquettes réalisées par les enfants dans le cadre des ateliers, les enfants proposent très régulièrement l'aménagement ou l'installation d'espaces de restauration : fastfood, glaciers, murs en bonbons, etc. Dans le terrain d'aventure de la Petite Plage à Bagnolet, c'est d'ailleurs l'occupation centrale des adolescent.es. Construite à la demande des enfants, la cuisine est un des espaces centraux et fédérateurs.

* LE SOUCI DE LA PROPRETÉ DES ESPACES

Que ce soit dans l'analyse des projets ou dans la formulation de propositions d'aménagement (via les activités maquettes réalisées dans le cadre de nos ateliers), le souci de la propreté se révèle être un critère essentiel pour les enfants. Ce souci se manifeste de deux manières. D'une part, les enfants sont sensibles à la présence de déchets ou, à l'inverse, à la présence de poubelles en nombre suffisant. Probablement sensibilisés au développement durable via les structures éducatives et/ou leurs cercles privés, ils valorisent d'ailleurs souvent la présence de poubelles de tri. Sur le parvis de l'école Giono, des panneaux de signalétiques invitant à des comportements respectueux ont été installés avec l'aide des enfants. En dépit de cette signalétique incitative et des avis des adultes jugeant l'espace mieux respecté depuis le réaménagement, les enfants déplorent encore la présence de déchets.

D'autre part, les enfants sont attentifs au caractère salissant des espaces qu'ils fréquentent. La présence de boue, notamment, est souvent identifiée comme une problématique dans des projets qui se révèlent par ailleurs exemplaires du point de vue de l'approche environnementale : le Jardin du Passe-Temps au Rheu, la Petite Plage à Bagnolet, le Canapé Forestier à Poitiers. Comme les enfants du Rheu le soulignent, ces derniers ne sont pas toujours correctement habillés et équipés pour évoluer dans de tels espaces, ce qui restreint ainsi leur capacité à jouer.

LES PROJETS LES PLUS REMARQUABLES SUR CETTE THÉMATIQUE

- * Fiche n°2, Imagine Saint Hubert à Juvignac - p65
- * Fiche n°6, La Petite Plage à Bagnolet - p113
- * Fiche n°8, Monclar à hauteur d'enfants à Avignon - p137



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE

Dans un contexte d'urgence climatique, de crises et de défis successifs à relever (sanitaires, sociaux, sociétaux, économiques, énergétiques...), les territoires doivent accroître leur résilience par l'aménagement d'espaces refuges permettant de limiter les vulnérabilités aux impacts du changement climatique et aux risques environnementaux (pollution de l'air, de l'eau, acoustique...) et de favoriser la résilience des territoires et de leurs habitants.es.. Repenser les territoires en faveur des enfants dans la ville ne peut donc se faire sans repenser les territoires dans une perspective de transition écologique.

* LE CONTACT AVEC LA NATURE AU COEUR DES PROJETS : UN PARTI PRIS VALORISÉ

Une part importante des projets analysés s'appuie sur des solutions fondées sur la nature pour construire des espaces favorables aux enfants. Ces projets s'attachent d'une part à préserver ou augmenter les sols en pleine terre : les sols sont désimperméabilisés, les sols souples sont évités et remplacés par des espaces en copeaux ou en graviers. D'autre part, le travail du paysage s'appuie sur les mise en valeur et/ou le développement de la végétation. Certains projets développent même des espaces à jardiner tels que les Traverses du Pont d'Aubenas, la Petite Plage à Bagnolet. Le projet du Parc Saint Hubert va plus loin encore en intégrant l'aménagement d'une mare et le projet du jardin du Passe-temps à Le Rheu reposait sur la renaturation du cours d'eau de Lindon. Ces éléments permettent, tout en créant de la matière ludique et un paysage agréable (dans les espaces de destination comme dans les espaces de déplacement), de soutenir des stratégies comportant de nombreux cobénéfices : en rendant des services écosystémiques (infiltration de l'eau, rafraîchissement des espaces, accueil et soutien de la biodiversité, espaces nourriciers, etc), et/ou en étant des supports pédagogiques (saisonnalité, vie des animaux, etc) pour les enfants.

Ces partis pris correspondent aux demandes des enfants qui privilégient des sols mous et manipulables mais également à leur demande de plus de nature, conjointement aux adultes. En effet, dans des projets tels que le Canapé forestier à Poitiers, le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, le parc Saint Hubert à Juvignac, les Chemins hérités à Laillé, et les Traverses du Pont d'Aubenas, la présence de végétation fait partie des qualités identifiées par les petit.es et les grand.es. Les filles tendent à y être les plus sensibles. A l'inverse, dans des projets peu ou pas végétalisés tels que la place publique couverte des Capucins à Brest ou l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen, cela fait partie des manques identifiés. Quel que soit le contexte, les enfants tendent à proposer davantage de végétation. Les parcs et les endroits végétalisés arrivent en première place des lieux préférés par les enfants.

Les partis pris paysagers en faveur d'espaces plus résilients ne doivent toutefois pas se faire au dépend des usages à l'instar du Jardin du Passe-temps au Rheu dont le terrain souvent détrempé compromet son appropriation, ou des Traverses du Pont d'Aubenas dont les joints enherbés se sont tant tassés que les sols en deviennent accidentogènes.

* UN RAPPORT UTILITAIRE ET ESTHÉTIQUE À LA NATURE EN CONTRADICTION AVEC LES STRATÉGIES DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Si les analyses des retours des enfants comme l'analyse de leurs maquettes, révèlent une sensibilité particulière au contact avec la nature, la plupart intègrent la nature à des fins ornementales et décoratives. La nature "sauvage" et "brute" est perçue comme un manque d'entretien et assimilée à de la saleté, tandis que la nature "aménagée" contribue à embellir un lieu et à créer un paysage agréable comme le soulignent les enfants dans tous les projets inscrit dans une trame végétalisée ou ayant fait l'objet d'une végétalisation (parc Saint Hubert à Juvignac, les Traverses d'Aubenas à Aubenas, le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, les Chemins Hérités à Laillé, le Grande Traversée à Aubervilliers). Les enfants semblent entretenir des rapports particulièrement conflictuels avec les insectes qu'ils.elles craignent et souhaiteraient parfois supprimer comme sur la friche d'Un tramway nommé désir à Montreuil. En dépit de la sensibilisation dont les enfants font l'objet dans le cadre de l'école mais aussi dans le cadre des processus participatifs et/ou d'animation de ces projets, ce constat témoigne d'un manque de contact des enfants avec la nature "sauvage". Il semble donc nécessaire d'accompagner les enfants dans une reconnexion avec la nature et de les mettre, dès le plus jeune âge au contact de la nature "sauvage" pour transformer leur rapport utilitaire et esthétique à la nature pour qu'il soit plus en phase avec les enjeux de la transition écologique.

* DES ESPACES REFUGES À CONSTITUER

Malgré un travail fréquent sur la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces, très peu de projets sont identifiés, par les enfants et les adultes, comme des espaces refuges en cas de fortes chaleurs. Dans de nombreux projets (le parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, le Parc Saint Hubert à Juvignac, les Traverses du Pont d'Aubenas, le Jardin du Passe-Temps au Rheu, l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen), la majorité des aménagements actifs, ludiques ou

conviviaux se retrouve largement exposée au soleil dans les périodes les plus chaudes en été. Dans la majorité des cas, le caractère récent des projets et - par conséquent le faible développement des végétaux - ne saurait expliquer ce défaut : d'après les simulations réalisées à l'occasion de cette étude, les sources d'ombre sont souvent en quantité insuffisante et/ou les aménagements sont mal localisés par rapport à l'orientation de l'ombre. Avec les changements climatiques à venir, il sera donc nécessaire de gagner en précisions sur ces sujets et de vérifier les hypothèses de projet par des simulations aujourd'hui facilement permises par des logiciels 3D. Il sera toutefois important de veiller à un équilibre entre protection du soleil l'été et accès au soleil l'hiver.

* UN SOUTIEN AUX MOBILITÉS ACTIVES ET LA LIMITATION DE LA PLACE L'AUTOMOBILE

Parmi les projets étudiés, la majorité des projets situés à proximité d'équipements scolaires soutiennent des réflexions permettant de questionner la place de la dans les espaces publics. Certaines s'accompagnent de mesures de pacification et/ou de piétonnisation des espaces publics tels que les Traverses du Pont d'Aubenas. D'autres proposent une éviction totale de la voiture : temporaire dans le cas de la Rue'golotte à Paris, ou progressive mais définitive dans le cas du projet Monclar à hauteur d'enfants à Avignon. Enfin, des projets tels que le projet des Chemins Hérités à Laillé ou la Grande Traversée à Aubervilliers s'évertuent à soutenir les mobilités actives.

Ces mesures en faveur des mobilités actives, modes de déplacement privilégiés des enfants autonomes, sont bienvenues et se font au profit de tou.tes.

* DES BONNES PRATIQUES DE RÉEMPLOI QUI DÉJOUENT LES NORMES DES ESPACES PUBLICS MAIS DONT L'ESTHÉTIQUE NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

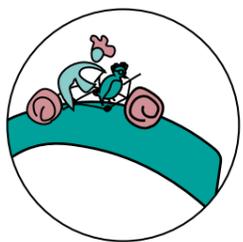
À rebours des habitudes pratiques sécuritaires et normatives, un certain nombre de projets développe des aménagements non-normatifs basés sur des pratiques vertueuses de réemploi et d'auto-construction avec les enfants. Plus encore, les projets alignés sur la philosophie des terrains d'aventure (la Petite Plage à Bagnolet et la friche d'Un tramway nommé désir à Montreuil) chamboulent le processus habituel du projet d'espace public. A la manière d'un "tiers-paysage" le projet n'est jamais livré mais "abandonné" aux enfants et tend à évoluer

selon leurs règles. Toujours à partir de matériaux de réemploi, les enfants imaginent et construisent eux-mêmes les aménagements qu'ils.elles souhaitent, leur permettant d'être acteur.rices de leurs jeux et également d'apprendre. Les aménagements ne sont pas nécessairement aussi durables que dans des aménagements professionnels mais ils ne coûtent rien et permettent un renouvellement plus facile des aménagements et une adaptation aux besoins et envies des enfants. L'esthétique produite par ces espaces faits de bric et de broc tend toutefois à être assimilée par les enfants à de la laideur, à un manque d'entretien ou de la saleté.

Cette perception négative de ces espaces qui contraste avec l'évaluation très positive, par les enfants, de leur potentiel ludique, invite à repenser leur intégration dans les territoires. A plus long terme, ce constat suggère un besoin de déconstruction des imaginaires et fantasmes (positifs ou négatifs) associés aux espaces de l'enfance.

LES PROJETS LES PLUS REMARQUABLES SUR CETTE THÉMATIQUE

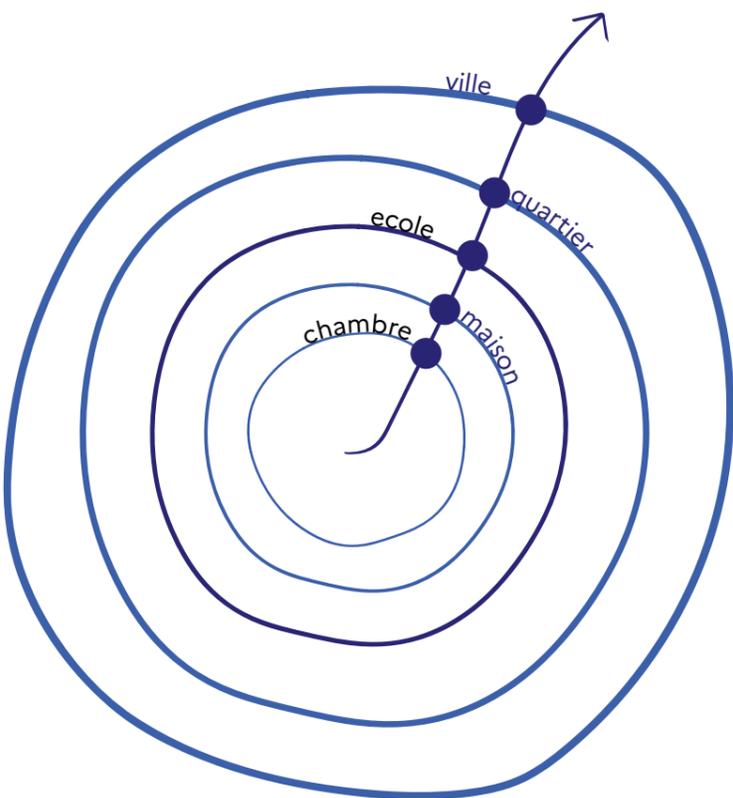
- * Fiche n°1, Le Jardin du Passe-Temps à le Rheu - p53
- * Fiche n°9, Les Traverses du Pont d'Aubenas à Aubenas - p149
- * Fiche n°3, Le Canapé forestier à Poitiers - p77
- * Fiche n°8, Monclar à hauteur d'enfants à Avignon - p137



PROXIMITÉ ET CONNEXION

À l'instar des adultes, les lieux de vie des enfants constituent un réseau d'espaces imbriqués allant du plus intime (la chambre) au moins intime (la ville). L'âge de l'enfance étant l'âge de l'apprentissage de l'autonomie, l'enjeu tout au long de l'enfance est d'explorer ces sphères et d'y gagner progressivement en autonomie. Or aujourd'hui, la prise en compte de l'enfance dans l'aménagement tend à se concentrer sur certains types d'espaces, avec une réflexion en silo. Penser des territoires à hauteur d'enfants appelle en réalité à réfléchir à la qualité de l'expérience vécue des enfants sur l'ensemble des espaces qu'ils pratiquent, à partir d'une logique de réseau de proximité afin de véritablement améliorer leur (prise d') autonomie dans les territoires.

Ainsi, la connexion fait référence à la mobilité et à la manière dont les projets se connectent à la trame d'espaces publics et aux différents espaces de la vie quotidienne au sein d'un territoire. Ce paramètre étudie et priorise spécifiquement la place de la marche dans les espaces publics qui constitue la cellule souche des espaces publics et le mode de déplacement le plus universel. Quant au développement du vélo, ce paramètre veille à garantir la conception d'infrastructures favorisant la pratique de tous.



Sphères de vie et d'exploration progressive des enfants : du plus intime au plus vaste

@EqualSaree inspiré des Coquilles de Moles et Robert

* PROXIMITÉ ET ANCRAGE LOCAL VECTEURS D'ATTACHEMENT ET D'APPROPRIATION

Une grande partie des projets se situe au cœur des quartiers et/ou à proximité des structures éducatives des territoires. Les sites de certains projets ont même été choisis en étroite collaboration avec les enfants comme dans le projet de La ville aux enfants à Aix-en-Provence ou le projet Jouer au Châtelet à Rouen. Les projets se situent donc à proximité des espaces de vie des enfants, au cœur de leurs pratiques quotidiennes. S'appuyer ainsi sur les pratiques et espaces du quotidien des enfants permet de favoriser l'appropriation des espaces aménagés et l'attachement aux lieux.

Cette appropriation est d'autant plus importante lorsque les structures éducatives participent activement à l'appropriation des espaces comme c'est le cas de la friche d'Un Tramway nommé désir à Montreuil très fréquenté par le centre de loisirs, du parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence utilisé à chaque sortie scolaire et ponctuellement pour des lectures dans le cadre de l'aide aux devoirs, ou encore de l'espace actif Jouer au Châtelet à Rouen utilisé par les enseignants pour les cours de sport.

Dans le cas d'un isolement géographique des projets, une inscription forte dans les réseaux d'acteurs locaux permet de pallier l'isolement et de favoriser la découverte de l'appropriation des projets comme c'est le cas au Jardin du Passe-Temps au Rheu ou à la Petite Plage à Bagnole.

* UNE TROP RARE CONNEXION DES PROJETS À DES TRAMES DE MOBILITÉS ACTIVES ADAPTÉES AUX ENFANTS

À l'exception des projets de quelques projets comme Monclar à hauteur d'enfants à Avignon, les Traverses du Pont d'Aubenas, le Jardin du Passe-temps au Rheu, ou prochainement la parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence, les Chemins Hérités à Laillé, qui constituent ou font partie d'une réflexion à l'échelle d'un quartier ou de la commune, les projets s'inscrivent rarement dans un réseau de mobilités actives. Ils restent, pour la majorité, accessibles à pied par le réseau de trottoirs mais la présence de voitures et l'étroitesse des trottoirs constituent un frein majeur à l'autonomie des enfants qui se déplacent rarement seuls. Même la pacification des espaces publics ne semblent pas toujours suffire pour garantir leur sécurisation en l'absence du respect des limitations de vitesses imposées, comme c'est le cas sur la place des Ateliers d'Antan à Aubenas.

En outre, un certain nombre de projets sont également très peu ou mal connectés à des réseaux de pistes cyclables et/ou de transports en commun alors même que les retours des ateliers révèlent que, pour se déplacer seuls et/ou confortablement, les enfants plébiscitent régulièrement le vélo et autres modes de déplacements à roulettes (trottinettes, skate, rollers, etc) ainsi que les transports en commun.

Les Chemins Hérités à Laillé, pratiqués à pied, à vélo ou à trottinettes, sont ainsi valorisés par les adolescents pour la connexion aux lieux structurants de la commune, la bonne connexion entre les itinéraires et la possibilité d'aller loin et dans l'ensemble des quartiers de la commune.

* LA SIGNALÉTIQUE À HAUTEUR D'ENFANTS : IMPENSÉ OU "MAL PENSÉE"

La signalétique contribue activement à la connexion des espaces entre eux et au développement de l'autonomie des individus. Ainsi dans les ateliers réalisés avec les enfants, plusieurs évoquent, pour se déplacer confortablement et/ou seul.e, le besoin de pouvoir se repérer facilement. La signalétique doit ainsi permettre à la fois de faciliter le déplacement jusqu'au lieu mais également au sein même des espaces lorsque son échelle le nécessite. Pour être considérée inclusive et à hauteur d'enfants, elle doit à minima suivre quelques principes basiques. Elle doit être facilement visible et correctement localisée par rapport aux parcours. Les indications doivent être contrastées par rapport au fond et visibles (hauteur de caractère de 1,5cm pour lecture proche / 15cm pour une lecture à 4m / 20cm pour une lecture à 6m). Enfin, le contenu doit être conçu en FALC (Facile à Lire et Facile à Comprendre), c'est-à-dire : aller au message essentiel, utiliser des mots d'usage courant, faire des phrases courtes, utiliser des exemples, toujours associer un pictogramme au texte, clarifier la mise en page et la rendre facile à suivre à travers des typographies simples/des lettres en minuscule/des contrastes de couleurs, ne pas utiliser : de métaphores, de mots d'une langue étrangère sauf s'ils sont très connus (hamburger), d'abréviations/initiales/acronymes, de pourcentages/de gros nombres (à remplacer par : « un peu », « beaucoup »), de caractères spéciaux (&, #, §).

L'analyse des projets révèle que la signalétique s'avère inadaptée dans le meilleur des cas, (quasi)inexistante dans le pire des cas. Dans le cas des Chemins hérités à Laillé, le projet repose sur la mise en valeur de cheminements piétons pour les enfants à travers un double dispositif de signalétique pensé pour être accessible à tous les enfants, y compris ceux ne sachant pas lire, grâce à la création de parcours identifiés par des pictogrammes animaux installés à hauteur d'enfants. Même dans ce cas, la police d'écriture s'avère très petite et les panneaux d'informations très discrets et parfois difficilement repérables.

Dans la majorité des autres cas, les projets disposent

a minima d'une signalétique à l'entrée des lieux leur permettant de se signaler et/ou d'expliquer leur organisation (carte notamment), leur fonctionnement, parfois leur histoire comme c'est le cas par exemple sur la friche de un Tramway nommé Désir à Montreuil, sur le terrain d'aventure de la Petite Place à Bagnole, sur le Parc Saint Hubert à Juvignac, ou sur la Rue Golotte à Paris. Toutefois les principes de signalétique inclusive sont rarement respectés. Dans les plus grands de ces espaces, tels que la place publique des Capucins à Brest, le parc Saint Hubert à Juvignac, le parc Blossac où se trouve le Canapé forestier à Poitiers, ou encore la Petite Plage à Bagnole, aucun dispositif signalétique intérieur n'est déployé pour faciliter l'orientation à l'intérieur des espaces et l'accès aux espaces souhaités (notamment aux espaces de soin)

* L'ÉCOLE MAILLON CLÉ À EXPLOITER ENTRE LA MAISON ET LE QUARTIER

S'il serait une erreur de se suffire d'interventions dans les écoles pour améliorer l'expérience spatiale des enfants, elle est toutefois un très bon point de départ pour penser l'aménagement de territoires à hauteur d'enfants, entre espace maîtrisé de la maison et exploration du quartier. Des projets comme Monclar à hauteur d'enfants à Avignon s'appuient sur un projet d'aménagement de la cour et du parvis de l'école et d'autres projets connexes (pacification de l'avenue Monclar et réaménagement du square Indochine) pour déployer un réseau d'espaces publics à hauteur d'enfants qui connectera à moyens termes différents lieux structurants du quartier.

En outre, le développement des initiatives d'ouverture des écoles sur leur territoire, à travers l'organisation de temps de classe en extérieur et en pleine nature et/ou l'intégration d'espaces de l'école à l'espace public hors temps scolaire, invite à repenser la porosité entre espaces éducatifs et espaces publics. L'école n'est plus le seul lieu de l'éducation mais le territoire dans son ensemble doit être considéré et aménagé comme un lieu d'éducation potentiel. Pour ce faire, "rapprocher les espaces publics des écoles" est indispensable : en créant des espaces publics appropriables en mitoyenneté avec les écoles à l'instar de la Traverse de la Traverse à Aubenas et/ou en pacifiant les espaces publics pour permettre le déplacement de groupes d'enfants à l'instar de Parc Saint Hubert à Juvignac.

LES PROJETS LES PLUS REMARQUABLES SUR CETTE THÉMATIQUE

- * Fiche n°9, Les Traverses du Pont d'Aubenas à Aubenas - p149
- * Fiche n°8, Monclar à hauteur d'enfants à Avignon - p137
- * Fiche n°11, Les Chemins hérités à Laillé - p173
- * Fiche n°12, La Grande Traversée à Aubervilliers - p185



PARTICIPATION ET APPROPRIATION

Afin d'identifier et de prioriser, au sein de chaque territoire, les besoins et aspirations des enfants, il est indispensable de les impliquer dans les processus de conception des projets, sous peine de poursuivre la production d'aménagements davantage adaptés aux stéréotypes et aux peurs des adultes qu'aux besoins des enfants. En outre, les projets d'aménagement représentent de formidables opportunités d'apprentissage de la citoyenneté pour les enfants. Ils peuvent y mesurer concrètement - s'ils sont correctement impliqués et écoutés - les bénéfices de leur implication. Cette implication permet en outre de générer un sentiment d'appartenance et d'attachement aux espaces.

* UNE PARTICIPATION À TOUTES LES ÉTAPES DU PROJET : DES ENFANTS ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE LEURS TERRITOIRES

En engageant activement les habitant.es, en particulier les enfants, dans un processus de sensibilisation et de création collective, les projets deviennent des espaces physiques, mais aussi des lieux de dialogue social et de construction intergénérationnels. Plusieurs des projets analysés ont ainsi démontré les capacités des enfants en tant qu'acteur.rices de la fabrique de la ville en les impliquant depuis le diagnostic jusqu'au chantier en passant par le choix de l'espace de projet et de la programmation. Les projets Un Tramway nommé désir à Montreuil, Jouer au Châtelet à Rouen, La ville aux enfants à Aix-en-Provence, Imagine Saint Hubert à Juvignac sont ainsi des exemples de processus particulièrement aboutis grâce au soutien des structures scolaires. Dans le cas de ces projets, la participation des enfants a eu de réelles incidences sur l'aménagement des espaces puisque ces derniers ont été mis au cœur du processus de participation, décidant de tout ou partie des aménagements réalisés. Leur participation permet d'intégrer leurs besoins et aspirations en termes d'usages mais elle permet également d'insuffler, dans les projets, leurs esthétiques - souvent très colorées - comme le soulignait notamment une jeune fille à la Petite Plage à Bagnolet.

Si l'implication des enfants diverge sensiblement selon les projets, toutes les formes qu'elles prennent semblent concourir à créer un fort sentiment d'attachement aux projets. Régulièrement impliqués dans les chantiers, souvent impliqués dans les processus de conception, les enfants sont en revanche rarement et/ou moins impliqués dans la gestion des espaces. En dehors des terrains d'aventure (la Petite Plage à Bagnolet et Un Tramway nommé désir à Montreuil) dont la philosophie est fondée sur l'évolution constante de l'espace en accord avec les souhaits des enfants, la participation des enfants reste restreinte : une participation ponctuelle avec l'école aux plantations dans le potager du Jardin de la Traverse à Aubenas, un petit coup de pouce pour la mise en place ou le démontage de la Rue'Golotte,

l'ajout ponctuel de branches au canapé forestier de Rouen pour maintenir la structure en place, des incitations à prendre soin de l'espace sur le parvis de l'école Giono. Si la mobilisation ponctuelle en phase de conception facilite l'implication, la mobilisation citoyenne reste un défi et semble devoir s'appuyer sur le fort engagement des structures scolaires et/ou associatives.

* LES STRUCTURES ÉDUCATIVES : DES RESSOURCES POUR LA MOBILISATION DES ENFANTS

Dans une grande majorité des projets ayant mobilisé les enfants dans un processus participatif, les structures éducatives - et notamment scolaires - se sont avérées de vraies structures facilitatrices pour la mobilisation des enfants. Depuis la diagnostic de son quartier ou de sa ville jusqu'à la formulation de propositions et même à la participation au chantier : ces processus constituent des propositions pédagogiques intéressantes pour les équipes pédagogiques.

Toutefois, il apparaît beaucoup plus aisé de travailler avec les établissements scolaires du primaire, et plus spécifiquement du niveau élémentaire. Pour diverses raisons (organisation plus complexe liée à la démultiplications des enseignant.es pour un même groupe d'élèves, programmes moins souples, établissements dépendants des départements et régions), les établissements du secondaires semblent ainsi beaucoup plus difficiles à mobiliser et/ou sont moins mobilisés par les acteur.rices. Cette tendance conduit à la reproduction d'une meilleure prise en compte des enfants dans la ville ciblée sur les enfants de 6-12 ans, au détriment des autres : les plus jeunes comme les plus âgés.es.

* DES PROJETS PORTÉS PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE : DES OPPORTUNITÉS PEU OU PAS EXPLOITÉES PAR LES COLLECTIVITÉS

Un grand nombre d'acteur.rices de la société civile, groupes d'habitant.es, militant.es du monde de l'éducation populaire, militant.es du monde de l'urbanisme et de l'architecture, s'engagent en faveur d'une meilleure intégration des enfants dans la fabrique de la ville. Influencé.es par diverses idéologies et méthodes alternatives, ils.elles contribuent à réinventer la manière de produire et de concevoir des territoires à hauteur d'enfants. En dépit des qualités des projets qu'ils.elles portent, l'évaluation des projets révèle que les collectivités ne semblent pas vouloir se saisir de ces démarches qu'elles n'ont pas initié.

Dans le meilleur des cas, ces dernières contribuent substantiellement au financement des projets. Mais au-delà de cette implication, ces projets ne semblent pas être investis pour impulser ou transformer des réflexions globales à l'échelle de la ville et des quartiers. Ces projets, qui reposent bien souvent sur l'impulsion d'un petit groupe de personnes bénévoles - ou presque, sont ainsi fragilisés par le manque d'interlocuteur.rices adaptés, le manque d'accès à des compétences techniques et/ou le manque de financements. Dans l'exemple du projet «Un tramway nommé désir» à Montreuil, malgré la subvention accordée par la ville et la présence du maire lors de l'inauguration, le projet n'a pas été pleinement intégré dans les politiques municipales. De même, dans le cas du Canapé forestier à Poitiers, bien que la ville ait accepté de tenir les Rencontres Internationales de la Classe Dehors (RICD), elle n'a pas participé activement à la mise en œuvre du projet du canapé forestier et l'aménagement reste ainsi assez peu valorisé (signalétique du parc par exemple). A l'inverse, dans le cas de Monclar à hauteur d'enfants, la ville a favorisé, à travers la mise en place d'un budget participatif, l'intégration de projets d'habitant.es dans le cadre de ses projets, en garantissant ainsi la pérennité.

* DES ÉVÉNEMENTS VECTEURS D'APPROPRIATION, D'ATTACHEMENT ET DE CONVIVIALITÉ

Dans le cadre de ces projets, les démarches de participation s'accompagnent et/ou se prolongent souvent avec des événements plus ou moins festifs qui s'avèrent être vecteurs d'appropriation, d'attachement et de convivialité dans le quartier. Ces derniers favorisent la découverte du lieu mais également la rencontre entre habitant.es d'horizons divers. Au Rheu, le chantier participatif de plantation des vergers du jardin, vécu comme un véritable moment communautaire pour le nouveau quartier. A Juvignac, l'organisation de Halloween ou de la fête de Pâques permet d'attirer des habitant.es de toute la commune dans le Parc Saint Hubert. A Brest, Les Ateliers des Capucins se distinguent en la matière par la récurrence et la diversité des événements organisés attirant différents publics, affirmant le lieu comme un espace important à l'échelle métropolitaine. A Montreuil, les événements de la friche d'Un Tramway nommé désir créent un vrai espace de rencontre et de mixité dans un quartier fractionné entre populations aisées des pavillons et populations plus précaires des logements sociaux. A Paris, la Rue'golotte, à mi-chemin entre l'aménagement temporaire et l'événement, démontre tout particulièrement la puissance d'une convivialité entretenue. En devenant un espace de rencontre dans le quartier, le projet a également

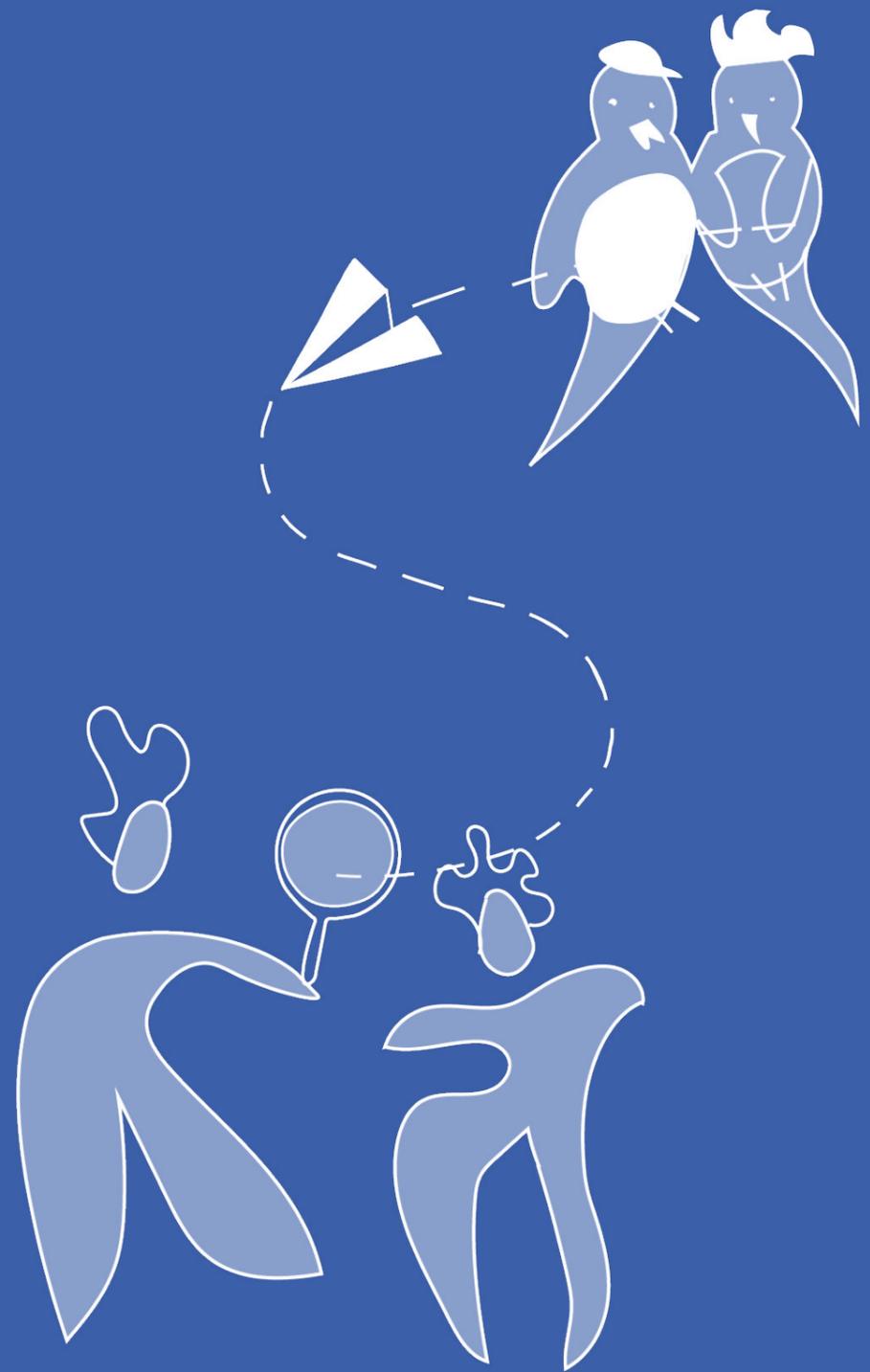
permis de renforcer des liens sociaux dans le quartier et la vie de quartier dans un quartier qui en manquait. Lors de la crise sanitaire du Covid-19 les habitant.es se sont ainsi facilement mobilisés pour l'organisation de livraisons de repas et de commande de nourriture en soutien aux résident.es de la résidence séniors Madeleine Béjart. Sur d'autres sites tels que les Chemins Hérités à Laillé ou le parvis du collège d'Un Tramway nommé désir à Montreuil, qui ne font pas l'objet d'animation particulière, les usager.es suggèrent l'organisation d'événements pour renforcer la découverte et l'animation des lieux.

A ces événements officiels s'ajoutent les petits événements privés tels que les goûter d'anniversaire, les pique-niques, voire les repas que l'on peut observer aux Ateliers des Capucins à Brest, au Parc Saint Hubert à Juvignac, sur la Traverse à Aubenas ou encore à la Petite Plage à Bagnolet et qui attestent de l'appropriation des espaces et renforce l'attachement des usager.es.

LES PROJETS LES PLUS REMARQUABLES SUR CETTE THÉMATIQUE

- * Fiche n°4, Jouer au Châtelet à Rouen - p89
- * Fiche n°5, Un tramway Nommé Désir à Montreuil - p101
- * Fiche n°6, La Petite Plage à Bagnolet - p113
- * Fiche n°10, La ville aux enfants, parvis de l'école Giono à Aix-en-Provence - p161
- * Fiche n°7, Les Ateliers des Capucins à Brest - p125

Présentation des études de cas approfondies



Les projets à Hauteur d'Enfants

être en pleine nature

s'aventurer

se réfugier

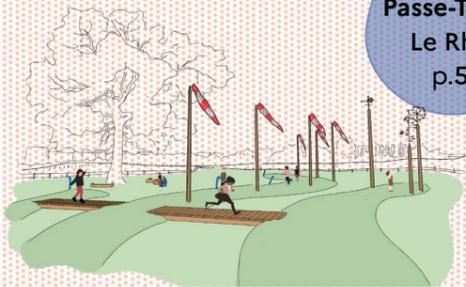
être autonome

se déplacer

s'approprier



FICHE N° 7
Les ateliers des Capucins
Brest
p.125



FICHE N° 7
Le Jardin du Passe-Temps
Le Rheu
p.53



FICHE N° 11
Les chemins hérités
Lailé
p.173



FICHE N° 3
Le Canapé forestier
Poitiers
p.77



FICHE N° 2
Imagine Saint-Hubert
Juvignac
p.65



FICHE N° 4
Jouer au châtelet
Rouen
p.89

FICHE N° 13
La Rue Golotte
Paris
p.197



FICHE N° 12
La grande traversée
Aubervilliers
p.185



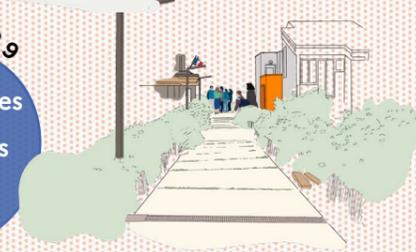
FICHE N° 5
Un tramway nommé désir
Montreuil
p.101



FICHE N° 6
La petite plage
Bagnole
p.113



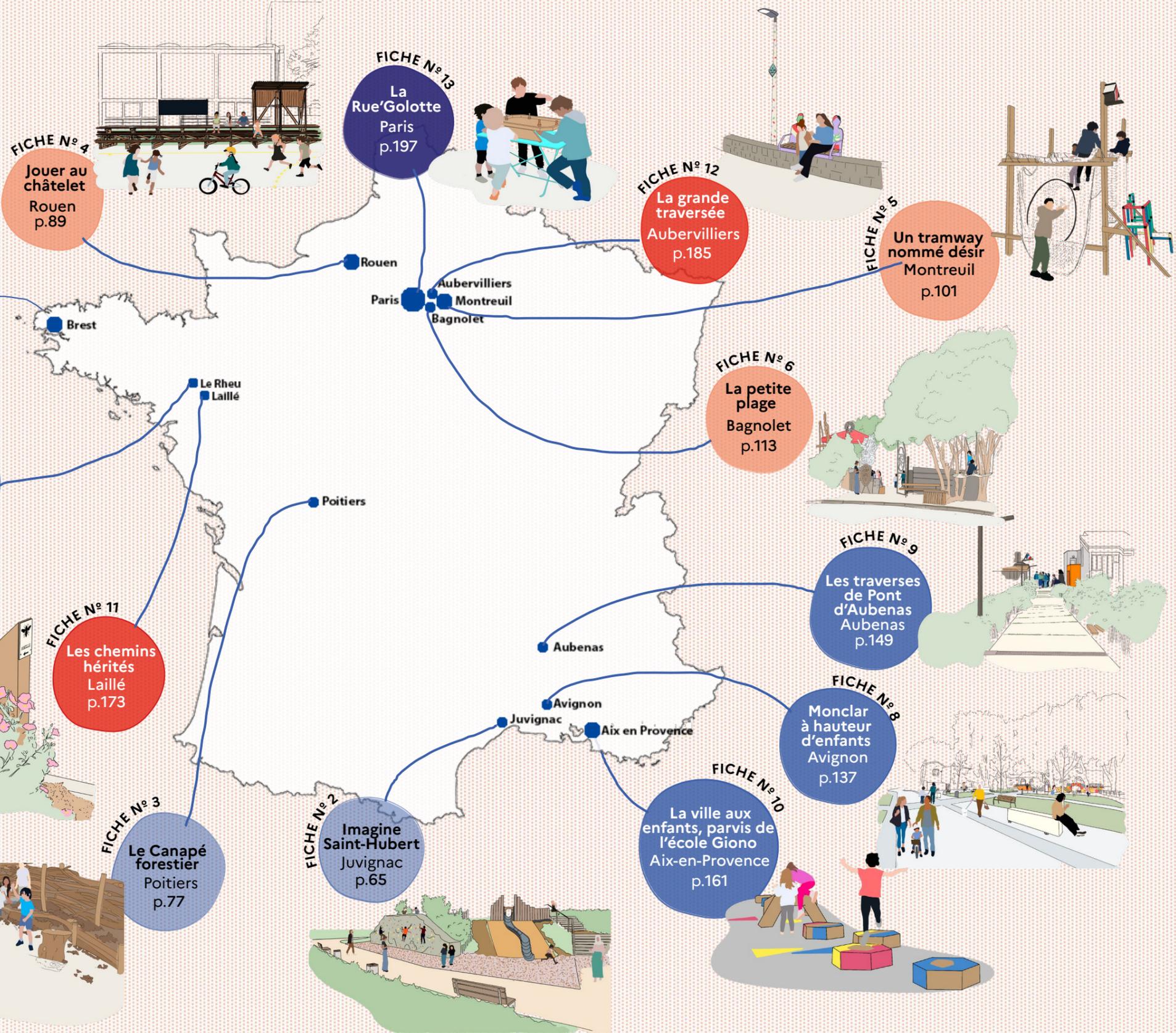
FICHE N° 9
Les traverses de Pont d'Aubenas
Aubenas
p.149



FICHE N° 8
Monclar à hauteur d'enfants
Avignon
p.137



FICHE N° 10
La ville aux enfants, parvis de l'école Giono
Aix-en-Provence
p.161



LE JARDIN DU PASSE-TEMPS

Le Rheu



Situé à proximité du ruisseau du Lindon, le jardin du Passe-Temps, situé en plein cœur d'un champ, s'intègre dans les corridors écologiques du bocage qui jouxte les zones résidentielles récentes.

Ce jardin d'aventure poétique et éclectique est conçu comme un espace onirique de jeu libre et de convivialité, en continuité avec les jardins familiaux déjà présents sur le terrain.

Construit à partir de l'écriture d'une poésie de la paysagiste-écrivaine évoquant le temps qui passe, les éléments et les changements qu'ils suscitent, le lieu est construit comme un espace pour la contemplation, le repos et la promenade.

Ce jardin d'aventure poétique et éclectique est conçu comme un espace onirique de jeu libre et de convivialité, en continuité avec les jardins familiaux déjà présents sur le terrain.

Construit à partir de l'écriture d'une poésie de la paysagiste-écrivaine évoquant le temps qui passe, les éléments et les changements qu'ils suscitent, le lieu est construit comme un espace pour la contemplation, le repos et la promenade.

Le projet, adossé à un magnifique chêne, s'appuie sur un travail topographique de buttes reliées par des pontons qui, insérées dans ce vaste champ, créent un espace de jeu libre. Des tubophones de différentes tailles sont installés à 4 endroits différents pour se parler des 4 coins du champ. 3 grandes assises sont installées au pied du grand chêne. Un parcours moteur et sensoriel est proposé à travers l'aménagement de 3 alvéoles : espaces circulaire délimités par des ganivelles, tapissés de copeaux et reliés par des pas japonais en bois. Une de ces alvéoles accueille des instruments de musique type "hang", rappelant les sonorités de la pluie qui tombe. Une autre accueille une cabane en saule tressée. Plus loin, des girouettes permettent d'observer et d'écouter le vent. Des dalles de pierres installées au pied du chêne permettent aussi d'identifier le Sud et l'Est. Enfin, des arbres fruitiers sont plantés pour permettre la cueillette, faisant écho aux jardins partagés situés à proximité.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Le Rheu (35) - 9 535 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Espace vert (champ)

Type d'aménagement : Aménagement d'un espace ludique et onirique

Conditions d'accès : Libre d'accès

Temporalité d'intervention : Aménagement permanent

Temporalité du projet : 2017-2022

Démarche participative globale : 3bis. co-construction

Démarche participative avec les enfants : 3bis. co-construction

Budget total : 35000 €

LES OBJECTIFS

- * Créer un espace de jeu onirique et ludique tout en respectant l'environnement naturel existant
- * Renaturer le cours d'eau du Lindon, qui était canalisé
- * Sensibiliser à la contemplation du paysage et des éléments météorologiques
- * Favoriser le jeu symbolique et le contact avec la nature
- * Inscrire le projet dans les usages déjà présents des habitant.es
- * Co-construire avec les habitant.es

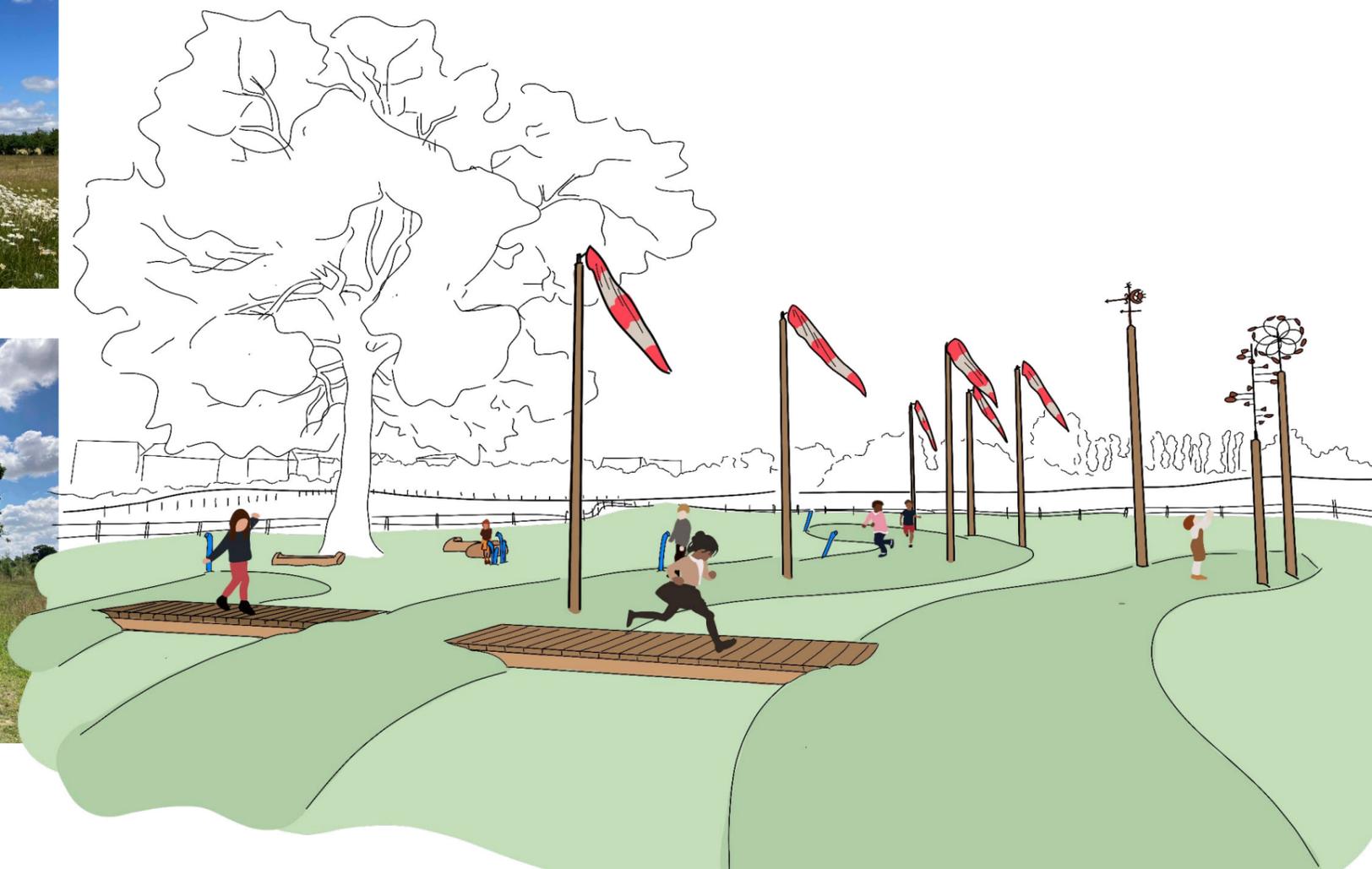


LES POINTS REMARQUABLES

- * L'intégration d'un espace de jeu dans un champ : un vaste espace de contact direct avec la nature (herbes hautes, traces de taupes, proximité du ruisseau, etc)
- * Un espace pour les enfants conçu pour la contemplation et pas uniquement dans une perspective de divertissement ou de défouloir
- * Un aménagement frugal, intégré au paysage et sensibilisant aux caractéristiques naturelles et météorologiques du lieu.
- * Un bon potentiel d'appropriation et d'attachement grâce aux éléments marquant du paysage (chêne), à la liberté d'usages et aux évènements organisés

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Un espace peu praticable par temps de pluie, dans une région assez pluvieuse.
- * Une importante exposition au soleil
- * Une mauvaise accessibilité globale pour les personnes à mobilité réduite
- * Un isolement du jardin et une absence de signalétique indiquant le lieu
- * Un espace ne favorisant pas le sentiment de sécurité de nuit (isolement, absence de lumière)



L'HISTOIRE DU PROJET

Le Rheu est une commune située dans le département d'Ille-et-Vilaine en Bretagne. Une forte croissance démographique en 2021 implique le développement de nouveaux quartiers résidentiels, tels que le futur quartier de la Trémelière au sud-ouest de la commune. Ce dernier représente une extension importante de la ville sur 62 hectares. Conçu dans l'objectif de conserver l'essence d'une ville riche en espaces naturels, le projet de ZAC comprend 5 îlots-jardins prévoyant la construction de 1200 logements. Ces 5 quartiers se développent autour de cœurs d'îlots végétalisés, composés de logements collectifs, de maisons individuelles et d'équipements de quartier.

En plus de ces aménagements paysagers conçus pour favoriser la biodiversité et offrir un cadre de vie de qualité, la Trémelière se caractérise par une grande zone humide naturelle d'environ 20 hectares. Cette zone, traversée par le cours d'eau du Lindon, comprend des prairies pâturées, des jardins familiaux et un bassin de rétention. C'est ici que se trouve le projet du Jardin le Passe-Temps.

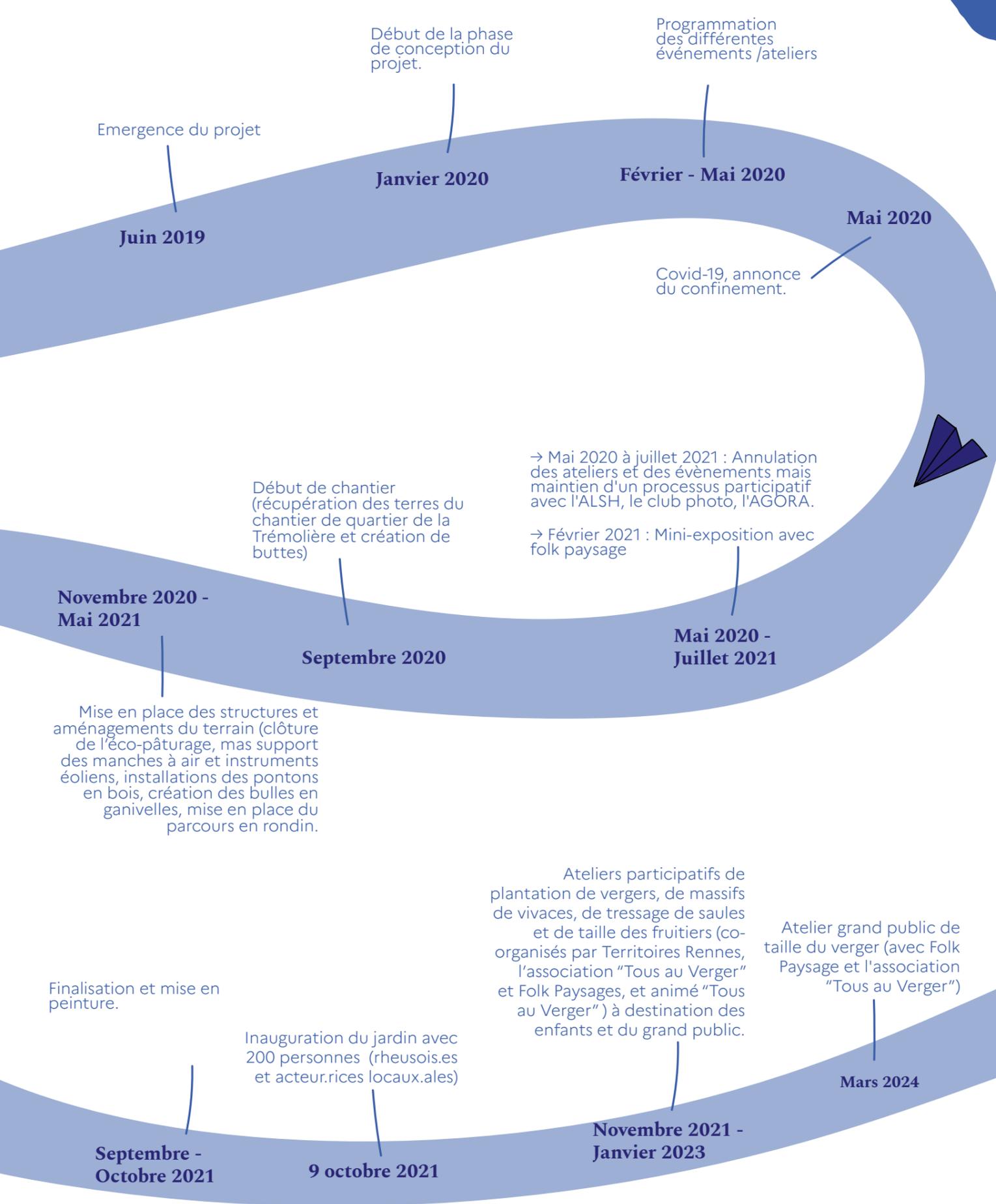
En 2017, le projet du Passe-Temps émerge d'une volonté d'aménager la zone humide du quartier pour en faire un espace pour les enfants tout en continuant d'accueillir les usages déjà présents, comme la balade, la détente et les activités sportives. Ce projet de jardin s'inscrit dans la continuité de plusieurs espaces dédiés aux enfants dans la commune. Le Rheu dispose de nombreuses aires sportives et de jeux dans la commune, et dans le quartier de La Trémelière trois aires de jeu sont prévues. L'une d'elle, à destination des enfants de 0-3 ans, a d'ailleurs été conçue en concertation avec les habitant.es et les assistantes maternelles.

C'est dans ce cadre que Adélaïde Friche, artiste et paysagiste de chez Folk Paysages, est missionnée pour créer un espace de jeu qui devra être différent de ceux déjà prévus dans la Trémelière et qui devra s'intégrer au paysage en respectant la portée écologique de la zone. Le jardin s'inscrit dans le cadre de l'aménagement d'un couloir écologique qui a pour objectif le rétablissement du cours naturel du ruisseau Lindon, auparavant canalisé. En collaboration étroite avec la ville et l'aménageur, la paysagiste propose ainsi de créer un jardin onirique autour de la météorologie et du temps qui passe, comme espace ludique et de contemplation. Comme pour d'autres projets, la paysagiste aime partir de l'imaginaire pour créer un projet ancré et chargé d'histoire. Elle mobilise parfois le conte, cette fois ce sera de la poésie. Elle rédige une poésie sur le thème du temps et de la météo qui servira de fil conducteur pour la conception du projet.

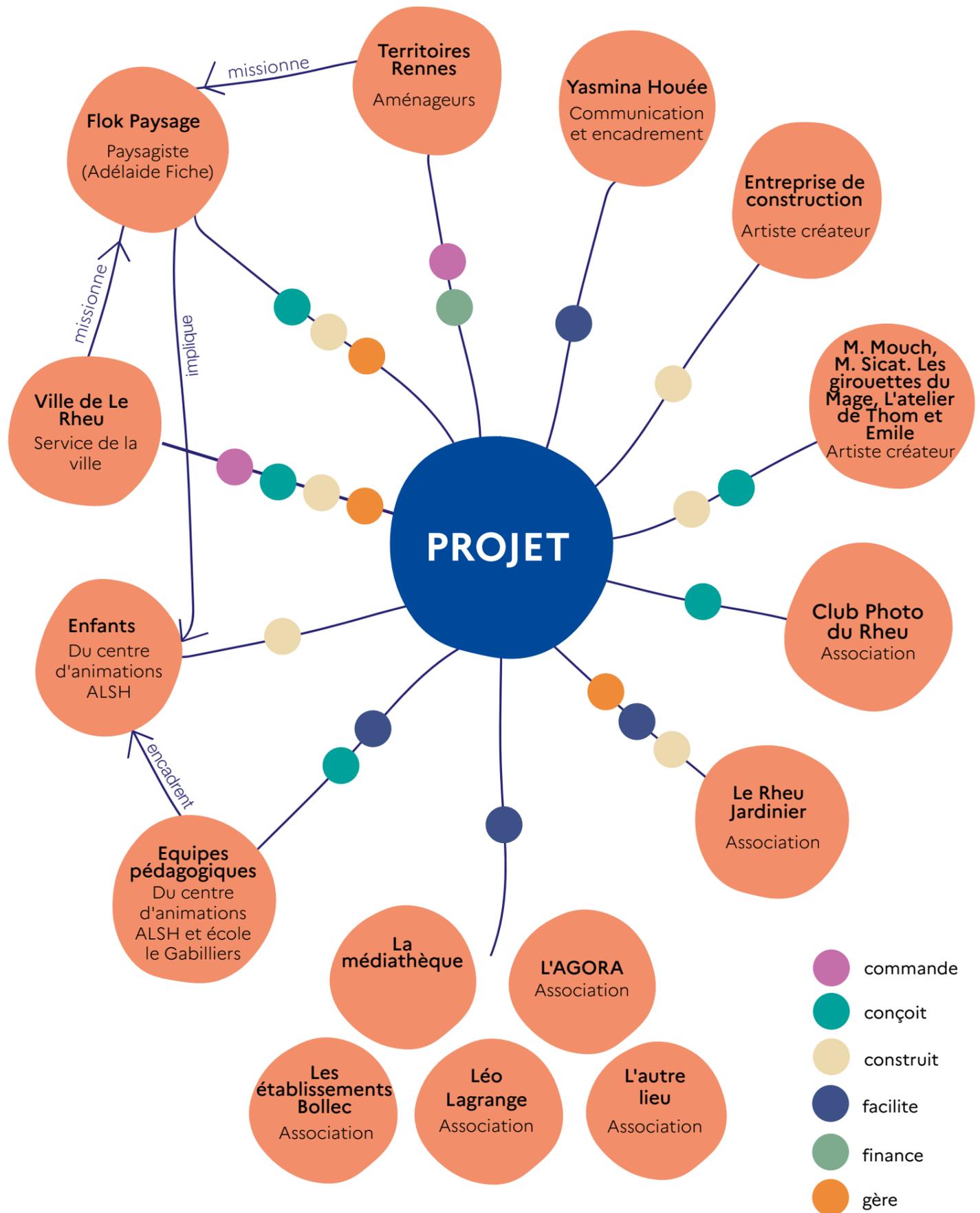
Une démarche participative est initialement prévue pour la conception, l'appropriation et la construction du jardin. Mais la crise du COVID-19 bouleverse profondément la démarche participative programmée. Supposée débuter par une exposition sur l'esquisse de projet elle est finalement annulée, tout comme de nombreux ateliers entre 2020 et 2021. En parallèle de la crise sanitaire, les services techniques de la ville et Folk Paysage continuent d'avancer malgré tout sur la partie technique du projet, tout en essayant de s'adapter pour maintenir un processus de concertation bien que les ateliers en présentiel ne puissent être maintenus. Ainsi, tous les partenaires du projet restent actifs et impliqués. Les enfants du centre de loisir (ALSH) travaillent sur des thèmes comme le vent, la pluie et la nature depuis le centre de loisirs. Le club photo continue de produire à distance pendant le confinement et réalise des panneaux à l'entrée du jardin. De nombreuses réunions d'organisation et de concertation ont lieu avec les professionnels, notamment les services éducatifs, pour maintenir le lien. Une collaboration étroite s'est également établie avec l'AGORA, le centre culturel du quartier, ainsi qu'avec la médiathèque, qui a diffusé des enregistrements de contes réalisés par Adélaïde Friche pendant le confinement. Les ateliers Bollec (association de graphisme et dessins) organisent quelques ateliers de création graphique sur le thème du passe-temps en distanciel pour permettre au projet de perdurer jusqu'à l'amélioration de la situation sanitaire.

En octobre 2021, le projet est finalement livré. Fin 2021, la levée des restrictions permet la reprise des ateliers en présentiel. Un événement d'inauguration est planifié autour de diverses activités proposées aux adultes et enfants : des ateliers de peinture sur le mobilier du jardin, des visites décalées et guidées accompagnées par la troupe de théâtre d'improvisation du centre culturel AGORA, des ateliers créatifs de tampons (collaboration avec les Etablissements Bollec) et un concert de Folk Roots et Groove rural (groupe Bow Knee and Claw). Au-delà de cet événement d'inauguration, un ensemble de chantiers participatifs de plantation des massifs, des vergers et des cabanes en saule tressé sont organisés. Certains de ces ateliers sont dédiés aux enfants.

Depuis, le carnaval annuel de la commune se déroule chaque année dans le jardin (celui-ci ayant été annulé deux années de suite en 2020 et en 2021). Adélaïde Friche affiche la volonté de maintenir les actions participatives sur ce projet. Les chantiers participatifs ont en effet été l'occasion d'impulser une dynamique d'apprentissage du tressage des saules et de la taille des vergers. Elle est ainsi revenue en mars 2024 pour un atelier de taille sur les vergers du jardin.



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

La gestion du jardin est assurée par les services d'entretien du Rheu. Cela inclut quelques adaptations comme la fauche du terrain, le rechargement des copeaux et le remplacement des instruments usés. Des interventions participatives peuvent également avoir lieu, comme en mars 2024 avec un atelier de taille des vergers co-organisé par Territoires Rennes, l'association "Tous au Verger" et Folk Paysages, et animé "Tous au Verger". Un des vergers plantés durant le processus participatif est toutefois géré par l'association Le Rheu Jardinier.

Conte d'Adélaïde Fiche pour le jardin* :

"Il existe au Rheu un lieu à part, situé à la croisée des chemins, entre la ville de toujours et celle qui se construit, entre les champs d'expérimentation de l'INRA et le Bois de la Motte.

Ici, d'aussi loin que l'on se souvienne, on peut voir valser le vent et s'étirer le ruisseau du Lindon. L'un souffle, siffle, vibre, gonfle et chahute les nuages. L'autre s'étire discrètement, sagement tapi au creux des vallons, attendant la bonne saison pour sortir de ses gonds.

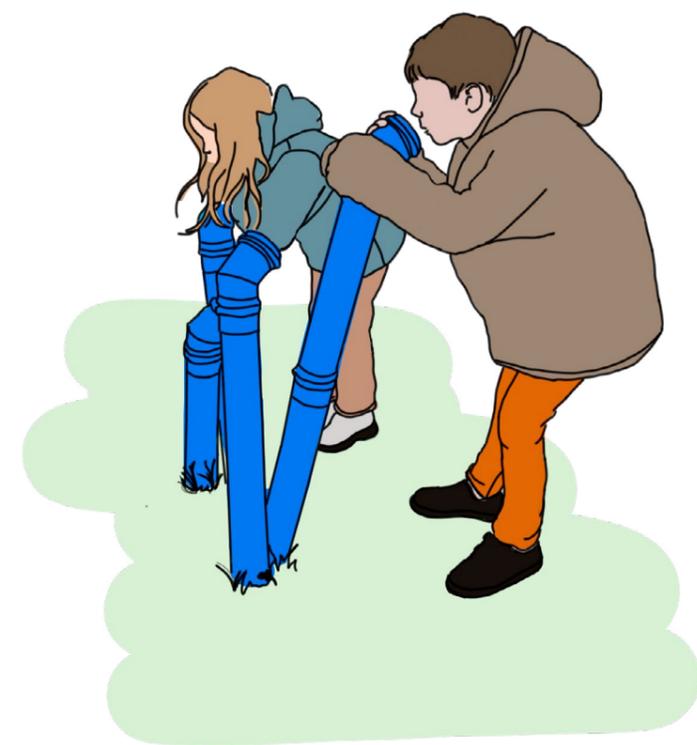
Dans cette prairie paisible au demeurant, ces deux imprévisibles nous murmurent que les temps changent. Que le temps change. Ils nous racontent que le lit de la rivière est parfois trop petit pour contenir la force d'un géant, et que le zéphire souffle de plus en plus fort, régulièrement, chahutant les nuages dans un ballet incessant.

Pourtant, au creux de cet endroit animé, un chêne se dresse immobile et solitaire. Il puise au plus haut et dans les eaux son ancrage. C'est un pont entre les cieux et la terre. Il est né de la pluie et du soleil. Il a grandi avec force et lentement, s'élançant vers le ciel et bravant les éléments. Aujourd'hui, il invite sous ses branches ceux qui souhaitent observer les saisons et côtoyer de près le Lindon.

Si tu t'en approches, il te donnera les clés pour apprendre à connaître le ruisseau et voir danser le chant du vent. Si tu t'en approches encore, au plus près de son tronc, il t'apprendra, comme il sait si bien le faire, à regarder passer le temps et à essayer d'en apprivoiser les changements."

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

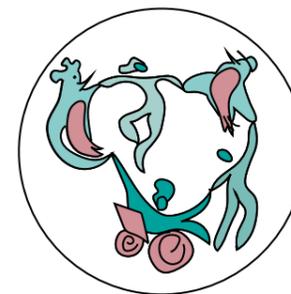
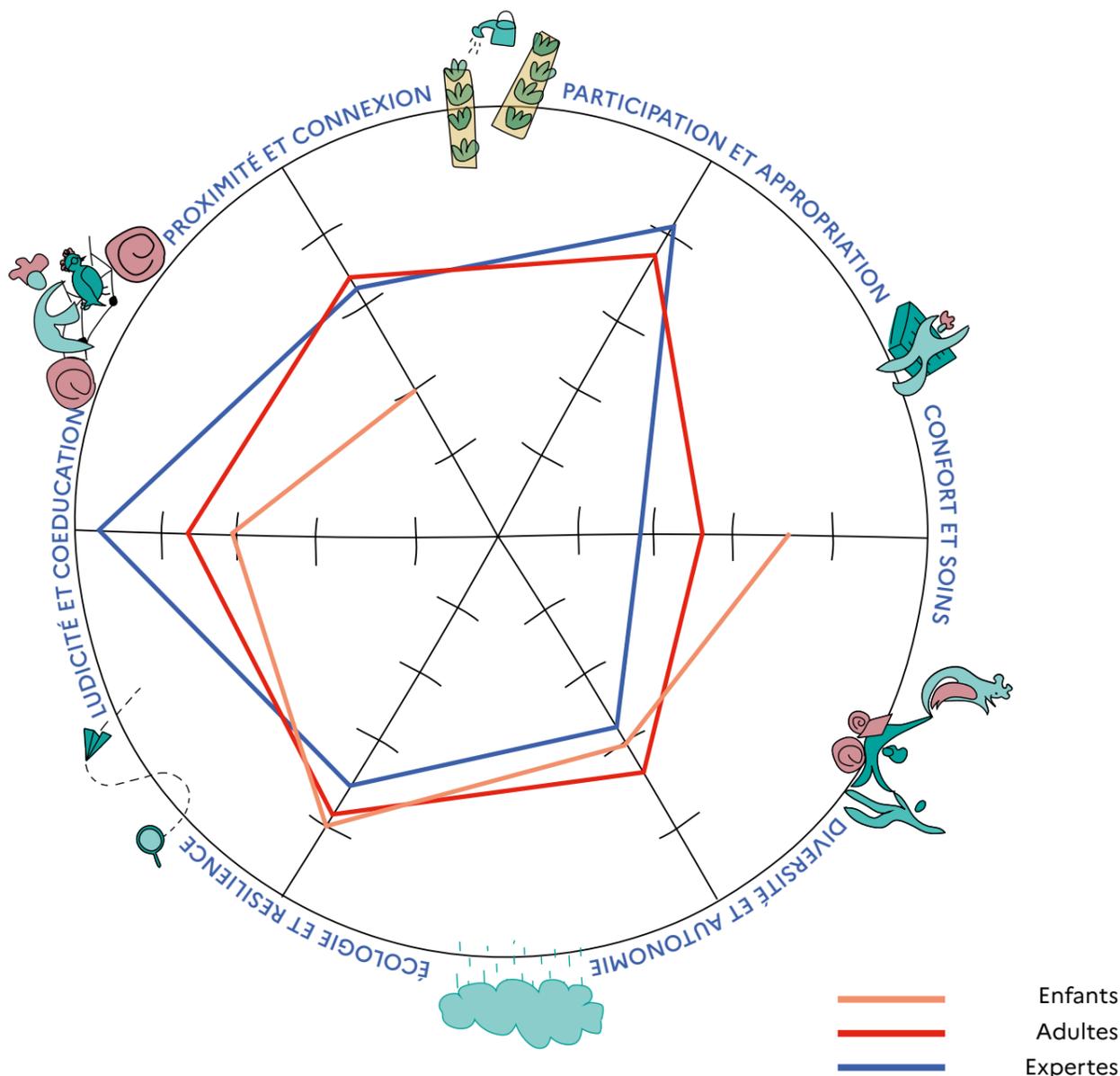
Le financement du jardin est inclus dans le bilan global de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Trémelière. Un des objectifs de la ZAC est de renforcer la trame végétale pour créer un paysage qui favorise la qualité de vie et la cohérence écologique ainsi que la mise en place de nouveaux équipements et services de proximité à une échelle "humaine". C'est dans ce cadre qu'un financement de 35 000 € a été alloué à la réalisation du jardin Le Passe-Temps.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

Nombre d'entretiens : 1 entretien avec l'aménageur (Jessie Joseph - Territoire Rennes), 1 entretien avec la paysagiste (Adelaïde Fiche - Folk paysage)
Nombre d'enfants participants : env. 16 enfants de 7-9 ans dont 11 filles et 5 garçons
Nombre de participant.es au questionnaire : 22 répondant.es dont 10 femmes et 12 hommes

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



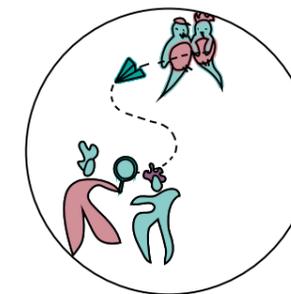
DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



Ce jardin onirique intégré au paysage et déjouant les stéréotypes programmatiques de l'espace public (aire de jeux, city-stade, square, etc) invite à une diversité de formes d'appropriation et de publics. On y croise ainsi des enfants et leurs accompagnateur.rices, les promeneur.euses, des propriétaires de chiens en balade ou venant jouer avec ces derniers sur le jardin, etc. Une habitante soulignait toutefois que la fréquentation de cet espace de jeux, plus atypique et éloignée, serait moins mixte socialement que les autres aires de jeux plus classiques situées au cœur du quartier.

Les enfants aiment la générosité de l'espace et les différentes manières de jouer et d'imaginer qu'il offre. Ils.elles se sentent libres et apprécient particulièrement de pouvoir partager cet espace avec leurs parents, leurs grands-parents, leurs amis, leurs frères et sœurs, leurs animaux... Les adultes reconnaissent également la variété des activités possibles et l'adaptation des aménagements à leurs aspirations. Les enfants comme les adultes apprécient le jardin pour tous les usages qu'il permet au-delà l'aspect ludique : se promener, être en famille, sortir avec ses animaux de compagnie, pique-niquer, contempler, apprendre et découvrir. Le partage de cet espace semble idéal pour l'ensemble des publics interrogés.

Cependant, l'aménagement du site ne permet pas son utilisation pour les personnes à mobilité réduite. Le jardin est un champ en herbe, peu artificialisé, ce qui rend l'accès difficile, notamment par temps humide ou pluvieux. De plus, il n'y a pas de stationnement PMR réservé près du jardin ni de signalétique adaptée pour se rendre au jardin. Les enfants comme les adultes déplorent que le terrain devienne boueux et glissant quand il pleut. Ils.elles considèrent cela dangereux pour les personnes fragiles, comme leurs grands-parents, et inaccessible pour les bébés et les poussettes. Ils.elles ajoutent que la boue empêche les personnes non équipées de venir s'amuser ou se promener car l'espace devient trop salissant. En outre, les adultes sont partagés sur l'intérêt des jeux pour les enfants en bas-âge et les adolescent.es, qui n'ont pas beaucoup de possibilités de s'amuser avec les structures proposées dans le parc. Aussi, la moitié des femmes estiment que le parc n'est pas sûr, de jour comme de nuit, car il y a peu de monde et une faible visibilité. Pour l'ensemble des interrogés, le jardin n'est pas accessible à tou.tes à tout moment de la journée.



LUDICITÉ ET COÉDUCATION

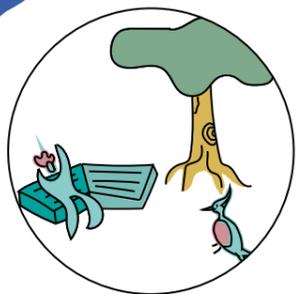


Le jardin est apprécié pour sa diversité de propositions ludiques. En effet, le jardin est un support pour le développement de différentes compétences : la motricité globale (grand espace, parcours entre les buttes, rondins), la motricité fine et la créativité (jeux musicaux, matériaux à toucher : copeaux, herbe), les activités symboliques et collaboratives (alcôves, parcours, tubophones) et la contemplation (instruments météorologiques, paysage, panneaux).

Ce jardin ludique offre une expérience différente des aires de jeux habituelles, avec des installations contemplatives et ludiques dans un cadre naturel. Les filles comme les garçons aiment particulièrement les tubophones, les jeux de musique et le grand espace. Les filles apprécient tout particulièrement la générosité de l'espace, la possibilité d'être en plein air et en pleine nature, ainsi que les diverses opportunités de jeu. Elles aiment la nature et la liberté, courir et jouer à cache-cache, et s'amuser avec les tubophones, les rondins et les jeux de musique. Les garçons, eux, regrettent l'absence de jeux plus traditionnels et aimeraient des balançoires, des tyroliennes et des tobogans dans le jardin mais apprécient tout comme les filles, les installations présentes (tubophones, rondins, pontons, bols de pluies...). Les enfants soulignent toutefois que l'inondation de l'espace est un vrai obstacle pour s'amuser.

Les supports de découverte, comme les panneaux et les instruments météorologiques, sont appréciés par l'ensemble du public interrogé. L'espace encourage l'apprentissage et la réflexion par le jeu et la contemplation.

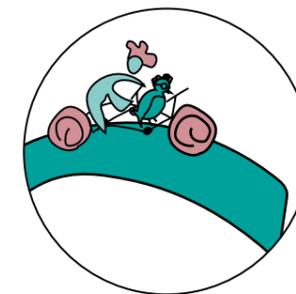
Malgré le terrain détrempé et boueux, les enfants comme les adultes trouvent les espaces divertissants et les enfants apprécient que leurs accompagnateur.rices puissent utiliser l'espace avec elle.eux.



CONFORT ET SOINS



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



PROXIMITÉ ET CONNEXION



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



Le jardin est jugé confortable par les enfants en raison de ses qualités esthétiques, du calme qui y règne et des grands espaces qu'il offre. Les adultes rejoignent les enfants sur la qualité paysagère et l'apaisement offerts par le site. Les enfants considèrent d'ailleurs que la capacité du lieu à être apprécié par les adultes autant que par elle.eux est une condition permettant de garantir le confort du lieu.

Toutefois, les enfants comme les adultes estiment qu'il n'y a pas assez d'endroits pour s'asseoir, surtout quand tout est humide. Plus globalement, l'humidité excessive le rend régulièrement inconfortable pour jouer ou se reposer. Les adultes soulignent également le manque d'ombre et de sources de rafraîchissement. En effet, malgré le grand chêne, une majorité de l'espace est largement exposée au soleil en été. L'espace n'est donc pas facilement fréquentable à toute période de l'année.

Par ailleurs, il n'y a ni point d'eau ni toilettes. Les hommes comme les femmes pensent majoritairement que des toilettes gratuites et accessibles seraient un vrai plus. Du côté des enfants, les garçons ne se sentent pas concernés, tandis que les filles aimeraient éviter d'uriner en public ou dans la nature. Concernant l'accès à l'eau, si l'ensemble des adultes le considère secondaire ou inutile, les enfants soulignent l'importance d'un point d'eau potable dans ce type d'espaces dans lequel ils.elles se dépensent beaucoup.

Enfin, les adultes déplorent le manque de poubelles, qui n'encourage pas les usagers à garder le lieu propre et peut limiter l'utilisation du jardin pour les pique-niques ou les goûters.

Le jardin, qui s'inscrit dans une zone humide, devait s'intégrer dans un projet de couloir écologique ayant pour objectif le rétablissement du cours naturel du ruisseau Lindon, auparavant canalisé. L'intervention sur le site, très frugale et respectueuse du site, s'appuie ainsi sur une préservation totale des sols en pleine-terre (herbes ou copeaux) et sur une valorisation du grand chêne présent sur le site. Les buttes de terres ont été créées grâce à la récupération des terres issues des aménagements de la ZAC. On retrouve des traces de taupes attestant de la vie du sol et favorisant le contact plein et entier des usagers avec la nature. Le jardin est entouré de champs de pâturages dans lesquels de vaches sont installées durant les périodes printanières. Les enfants font part du plaisir de d'être en contact la faune et la flore du site. Les adultes soulignent que ce contact direct avec la nature est une des plus grandes qualités du jardin.

Aussi l'intégration d'aménagements reste minime et ces derniers sont essentiellement constitués de bois, malgré quelques éléments en plastique ou métal - identifiés par les enfants comme ne respectant pas l'environnement. Si ces aménagements sont bien entretenus, certains instruments météorologiques ont toutefois déjà dû être remplacés en raison de leur usure, les cabanes en saule ont été retirées et les hauts-vents devront être prochainement remplacés.

Enfin, si les enfants trouvent l'espace agréable et rafraîchissant, il reste pourtant très exposé à la pluie comme au soleil. Les 3 bancs et les tubophones bénéficient partiellement de l'ombre du grand chêne pendant les heures les plus chaudes de l'été, mais la majorité des espaces restent largement exposés en raison de l'absence d'arbres suffisamment développés à proximité. Les adultes comme les enfants expriment ainsi leur ressenti face au manque d'ombre, rendant ces espaces peu attrayants en été. Cependant, les plantations, encore récentes, bien que petites et localisées, sont destinées à grandir avec le temps, apportant une ombre supplémentaire qui, bien que partielle, devrait atténuer ce manque dans le jardin.

Le jardin du Passe-temps s'inscrit dans le nouveau quartier de la Trémelière. Situé en bordure de quartier, il est relié aux habitations de la ZAC par un réseau de chemins piétons. Mais le réseau piéton se restreint au nouveau quartier et le lien de l'espace au centre d'animations et à la plupart des écoles de la commune se fait par des trottoirs.

Les adultes estiment que ce jardin est principalement destiné aux habitant.es vivant à proximité du jardin. Ainsi, la majorité des usagers, enfants comme adultes, viennent à pied ou à vélo. L'accès en voiture n'est d'autant pas privilégié qu'il n'y a pas de place de parking ni de place réservée à proximité du jardin. Les enfants qui n'habitaient pas à proximité trouvaient le jardin assez éloigné, n'ayant pas envie de marcher autant pour y arriver. Cependant, certaines classes d'écoles et assistantes maternelles se déplacent via les chemins piétons de la commune pour profiter des attraits du jardin pour les enfants, ou pour y organiser des cours en plein air.

Un certain nombre d'adultes a en effet décrit cet espace comme isolé, notamment en raison du manque de signalétique. En comparaison aux autres espaces de jeux situés en pied d'immeubles, le jardin situé dans les champs est un peu isolé du reste du quartier. A l'exception d'une indication du jardin sur un plan en entrée de quartier, aucune signalétique n'indique sa présence. Plus encore, à l'entrée du site, des panneaux d'interdiction d'entrée dans les champs à proximité peuvent prêter à confusion.

Malgré une démarche participative contrariée par la crise du COVID-19, les équipes du projet ont fait preuve d'une grande volonté pour maintenir, sous différentes formes, des temps participatifs à destinations des petit.es et des grand.es. Les ateliers ont été vécus comme un moment très fort par l'ensemble des participant.es, notamment le chantier participatif de plantation des vergers du jardin, vécu comme un véritable moment communautaire.

Malgré l'inaccessibilité du site, les usagers du site disent apprécier la présence de ce jardin à proximité qui semble relativement bien approprié. Parmi les enfants interrogés, la moitié (pour la majorité des filles) viennent dans ce jardin régulièrement (plusieurs fois par mois à plusieurs fois par semaine). Ils.elles viennent accompagnés de leurs familles et l'occupent de façon régulière pour ses caractéristiques amusantes et contemplatives et sa localisation idéale pour la promenade. Du côté des adultes, la majorité des usagers du site disent utiliser ce jardin régulièrement voire quotidiennement. Ils.elles l'utilisent comme un espace de balade ou de divertissement, généralement avec les enfants, des ami.es ou bien pour la sortie des animaux de compagnie. Plusieurs habitant.es viennent régulièrement se promener et jouer avec leurs chiens dans ce jardin.

L'ensemble des usager.es, enfants comme adultes, qui fréquentent régulièrement le jardin se disent très attaché.es à cet endroit, même s'ils n'ont pas participé au processus participatif.

IMAGINE SAINT-HUBERT

Juvignac



Suite à son réaménagement, le parc Saint Hubert est accessible à partir de 2 entrées et il se structure désormais autour de différents espaces. "Le pré" est un vaste espace enherbé laissé libre et équipé de bancs et d'une pergola. "Le bois vert" est un aussi un espace enherbé laissé libre, et ponctué d'arbres sous lesquels s'installer. "La cime des vents" est une butte où la nature et les fleurs sont laissées sauvages. "La butte glissée" est constituée d'un mur d'escalade et d'un toboggan qui part du haut de la butte appelée "la cime des vents". "La clairière des petits" est une aire de jeux conçue pour les enfants avec 2 structures en hauteur avec des toboggans, un tourniquet, des structures à ressorts et des assises, ombragées ou non. "L'espace multi-sport" est composé de plusieurs installations sportives : city-stade, terrain de beach-volley, piste d'athlétisme, agrès sportifs. Une table de pique-nique ombragée est aussi installée, à l'écart du city-stade. "La traversée des airs" est un espace légèrement en hauteur sur lequel se trouvent des supports pour installer des slacklines. Enfin, "la mare aux têtards" est une mare pédagogique avec un ponton et la possibilité d'y descendre.

Par ailleurs, le parc est équipé de toilettes sèches en son centre, d'un point d'eau à l'entrée, des poubelles de tri et une poubelle à mégots.



LE PROJET EN BREF

Lieu : Juvignac - 12 783 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Parc

Type d'aménagement : Travail du paysage (végétalisation et aménagement d'une mare) et aménagement de supports ludiques, actifs, conviviaux

Conditions d'accès : Accès libre "du lever au coucher du soleil"

Temporalité d'intervention : Réaménagement permanent d'un parc

Temporalité du projet : 2017-2020

Démarche participative globale : 3. co-conception

Démarche participative avec les enfants : 3. co-conception

Budget total (études et travaux) : 1 070 000 €

LES OBJECTIFS

- * Fédérer les habitant.es autour d'un lieu commun dans une commune qui n'a pas réellement de centralité
- * Faire un projet co-construit avec les habitant.es, petit.es et grand.es
- * Créer un lieu dans la ville qui puisse accueillir des événements
- * Créer une aire de jeux différente de celles existant déjà dans la commune
- * Répondre au besoin de nature des enfants

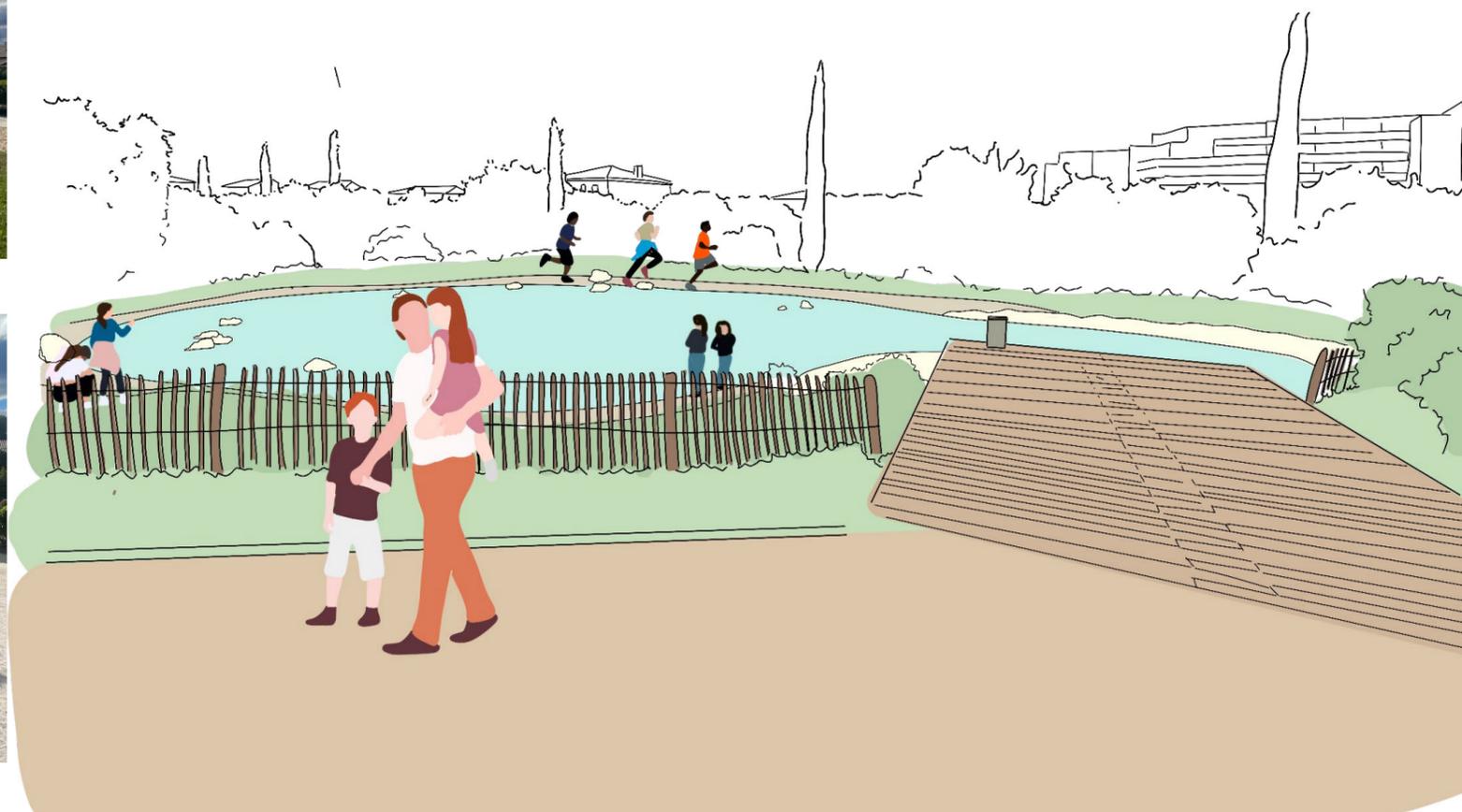


LES POINTS REMARQUABLES

- * Un important processus participatif mené avec les enfants et des éléments de projets choisis par ces derniers aujourd'hui très appréciés comme la mare ou encore le mur d'escalade.
- * Des vastes espaces appropriables qui favorisent une diversité d'usages ludiques (jouer à la balle, courir, rouler, etc), conviviaux (pique-niquer, discuter, jouer aux cartes, etc) ou de repos au profit des petit.es et des grand.es, mais qui permet également le jeu partagé parents-enfants.
- * Une mare favorisant le contact avec la biodiversité et un paysage sonore atypique (sons des grenouilles).
- * Des aménagements ludiques et conviviaux et atypiques (terrain de beach-volley, mur d'escalade, support slackline, etc).
- * Des aménagements pour le soin : point d'eau et toilettes sèches.
- * Un vaste espace sécurisé favorisant l'autonomie des enfants.

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Des espaces sportifs stéréotypés conflictuels et exclusifs.
- * Des espaces relativement exposés et peu adaptés en cas de forte chaleur.
- * Un manque d'assises et de tables.
- * Malgré l'accessibilité du site, des aménagements ludiques et conviviaux non accessibles PMR.
- * Une orientation dans le parc peu évidente en raison du manque de signalétique.



L'HISTOIRE DU PROJET

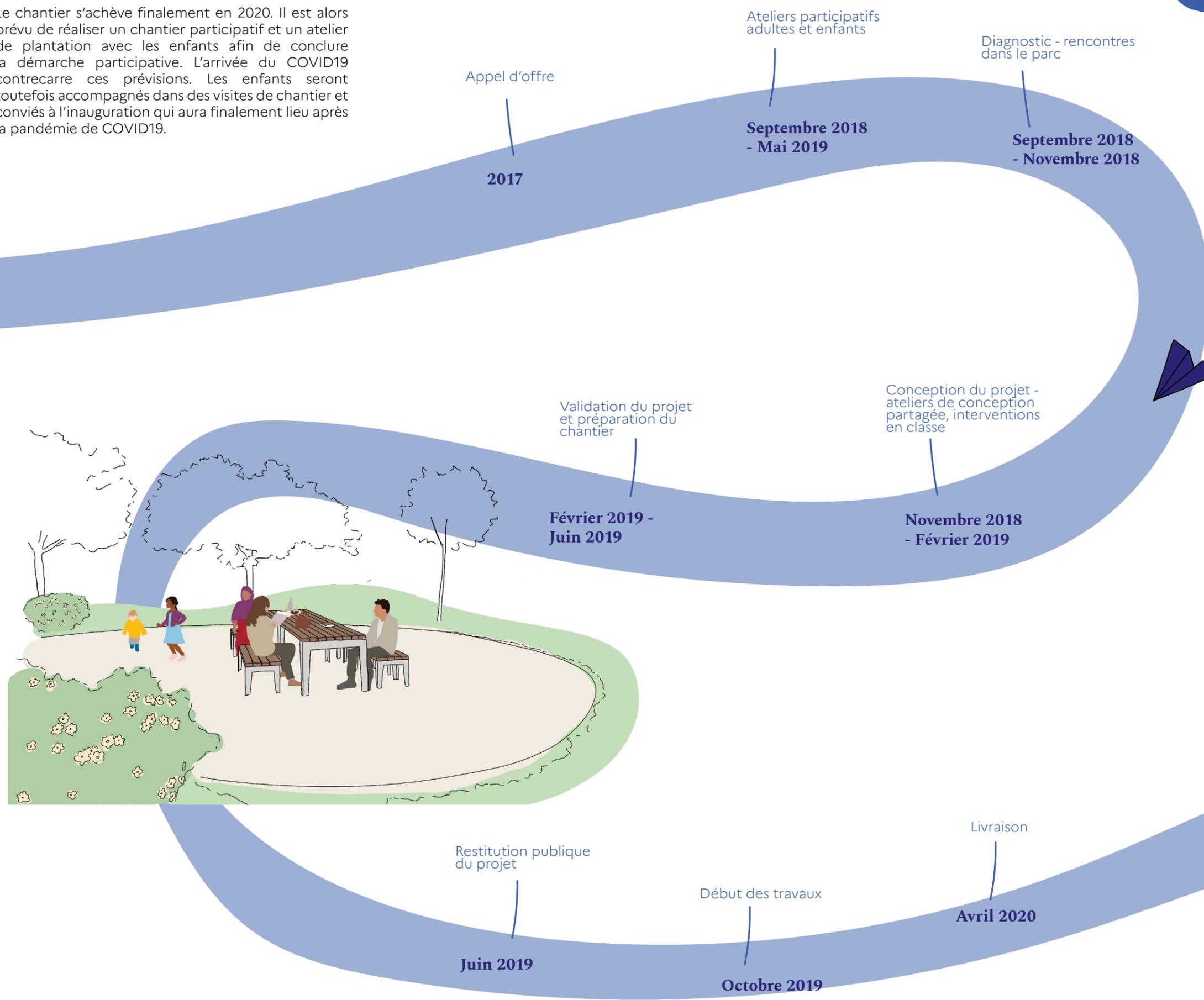
La commune de Juvignac, dans l'Hérault, est une ville résidentielle dense, en périphérie de Montpellier. La ville, qui s'est construite au gré des opportunités foncières, ne possède pas de centre-ville. C'est pourquoi l'équipe municipale a souhaité créer un lieu fédérateur, une centralité pour les habitant.es.

Le parc Saint-Hubert existait déjà et recelait un potentiel environnemental, pédagogique et récréatif non exploité. Il a naturellement été choisi pour devenir l'endroit de la commune où les gens pourraient se rassembler, se rencontrer et être utilisé pour des événements ponctuels.

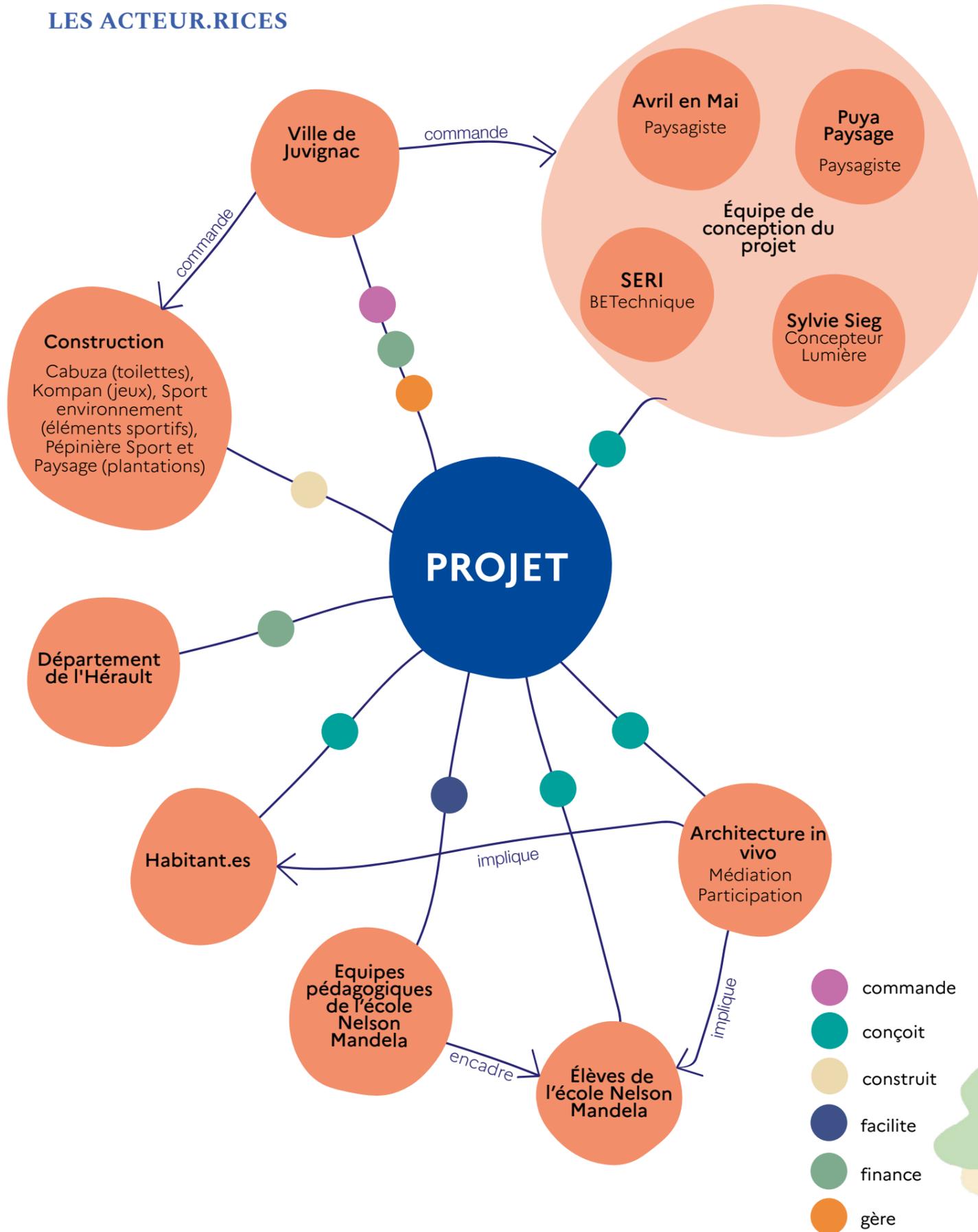
En 2017, lors de l'appel d'offre, le cahier des charges pour le réaménagement du parc laisse carte blanche aux paysagistes et aux habitant.es : les seules contraintes sont le budget plafond et la programmation d'un parc. En 2018, l'équipe de maîtrise d'œuvre déploie un processus de participation avec les habitant.es et les enfants qui durera 1 an. Leur intervention démarre avec une immersion pendant 2 jours dans le parc. L'équipe s'installe dans un cabanon de projets et accueillent les familles, les enfants, les assistant.es maternel.les, les associations, les acteur.rices de la ville pour réaliser le diagnostic ainsi que les restitutions publiques des ateliers et des décisions. A l'issue de ce premier temps immersif de diagnostic, la phase de conception qui dure 4-6 mois est rythmée par des ateliers mensuels avec les adultes d'une part (immersion dans le parc et état des lieux de l'existant ; concertation en ateliers sur les besoins puis les aménagements souhaités ; visite de nuit pour les éclairages ; visite d'une mare pédagogique ; restitution dans le parc sous la forme d'un repas partagé) et les enfants d'autre part (visite du parc pour analyser les paysages, les usages, les besoins ; ateliers propositions par groupes ; atelier maquettes ; restitution en classe auprès des élu.es). En effet, grâce au soutien de l'école Nelson Mandela, les enfants ont été complètement intégrés à la démarche de participation, pris au sérieux et écoutés. Sollicités au même rythme que les adultes, leurs suggestions ont été défendues parfois contre l'avis des adultes. A titre d'exemple, des propositions de points d'eau revenaient systématiquement lors des ateliers. Les paysagistes ont donc proposé une mare, d'abord refusée par les adultes mais ensuite soutenue par le Maire et donc finalement préservée dans le projet.

A l'issue de la phase de conception, la phase technique de préparation du chantier est l'occasion de la tenue d'une restitution publique dans le parc, avec une chasse aux trésors et des activités pour les enfants afin de présenter la dernière mouture du projet à l'ensemble des habitant.es.

Le chantier s'achève finalement en 2020. Il est alors prévu de réaliser un chantier participatif et un atelier de plantation avec les enfants afin de conclure la démarche participative. L'arrivée du COVID19 contrecarre ces prévisions. Les enfants seront toutefois accompagnés dans des visites de chantier et conviés à l'inauguration qui aura finalement lieu après la pandémie de COVID19.



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

Les services de la ville sont chargés de la gestion du parc. Pour s'adapter à la taille des effectifs techniques, l'équipe de conception du projet et la ville ont dû réfléchir à une gestion stratégique du parc. En effet au départ, les équipes n'avaient pas l'habitude de s'occuper d'espaces publics de cette nature, et particulièrement d'équipements comme les toilettes sèches et le mur d'escalade. Si les services sont aujourd'hui rompus à l'entretien de cet espace, la ville confie ne plus utiliser, sur ses autres opérations, ce système de toilettes sèches nécessitant une gestion en régie (réassortiment du papier et du gel hydroalcoolique, quotidiennement et retrait des matières sèches et rechargement de la sciure plusieurs fois par an) et un certain investissement (la SOMES vient deux fois par an pour vider la cuve liquide et la cuve solide, représentant une dépense d'environ 3 000 €/an pour la ville). Elle privilégie désormais un système de toilettes autonomes en énergie solaire et en eau gérée par une entreprise externe, bien qu'il représente un fort coût d'investissement (35000€) et de fonctionnement (15000€/an).

Le nombre de poubelles a aussi dû être augmenté à deux reprises : si la ville se réjouit de ce témoignage du respect accordé au parc, la forte fréquentation du parc occasionne un débordement régulier des poubelles.

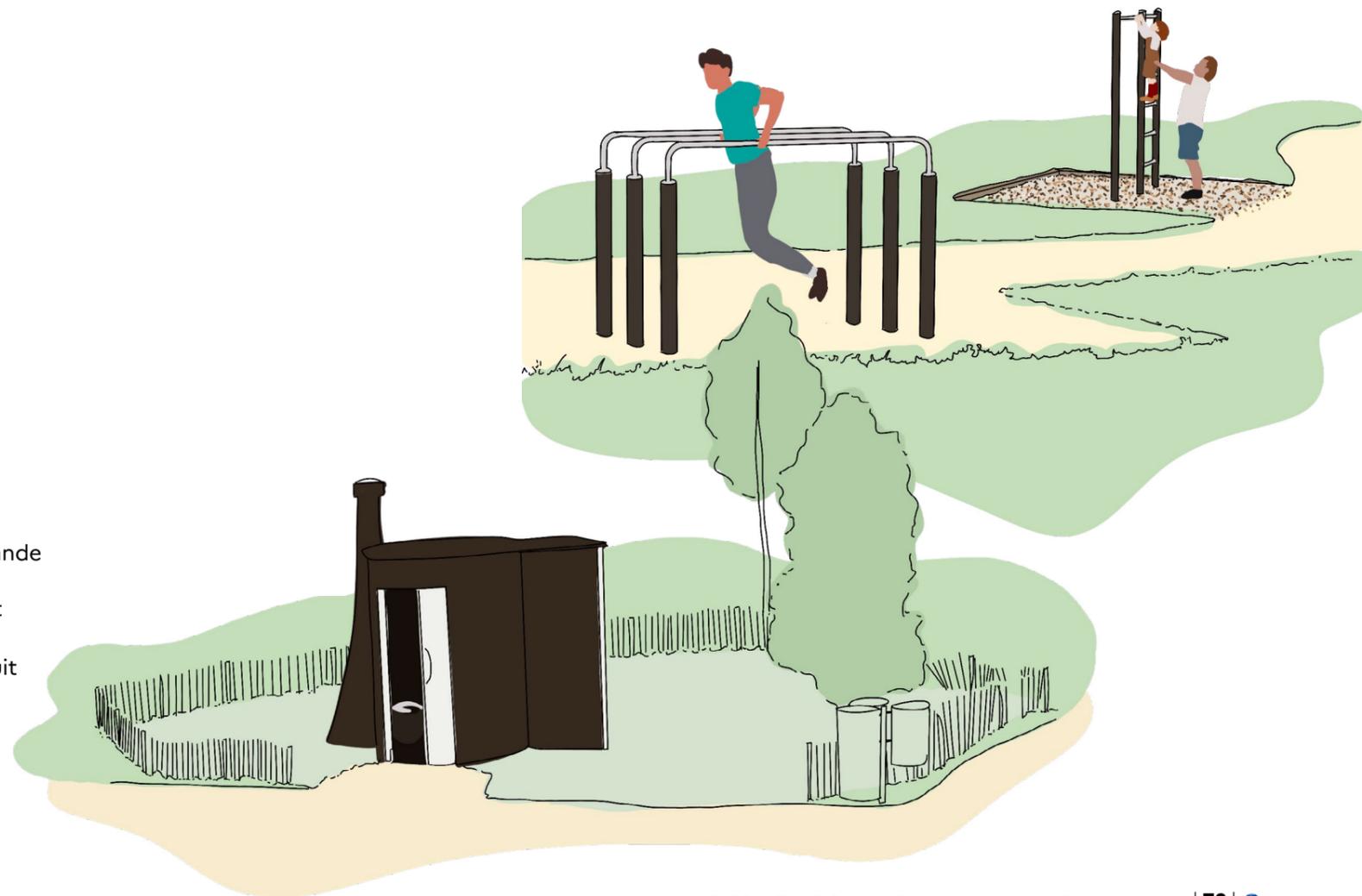
L'expérimentation des espaces copeaux aux pieds des espaces ludiques a aussi conduit, dans les autres opérations, à limiter ce type de solutions pour privilégier du gravillonnaire, car le rechargement régulier de ces espaces représente une charge de gestion très importante et assez ingrate pour les équipes. Le rechargement des espaces de copeaux s'effectue une fois par an, pour un coût de 3 000 €/an.

En revanche, la gestion de la mare ne représente aucun problème. La crainte des moustiques avait été balayée via l'expertise de la ligue de protection des oiseaux et les craintes de jets de déchets n'ont pas été confirmées dans la pratique.

Concernant les espaces verts, la ville a bénéficié d'un contrat de reprise des plantations sur une durée de deux ans à la livraison du chantier. Aujourd'hui, les services pratiquent la gestion différenciée selon les espaces : certaines zones du parc sont moins tondues que d'autres.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le projet a été entièrement financé par la commune, à hauteur d'1 million d'euros, dont environ 300 000 € de plantations. Le département a financé en partie le projet, à hauteur de 80 000 €.



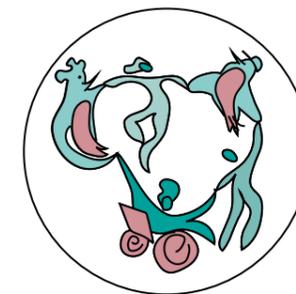
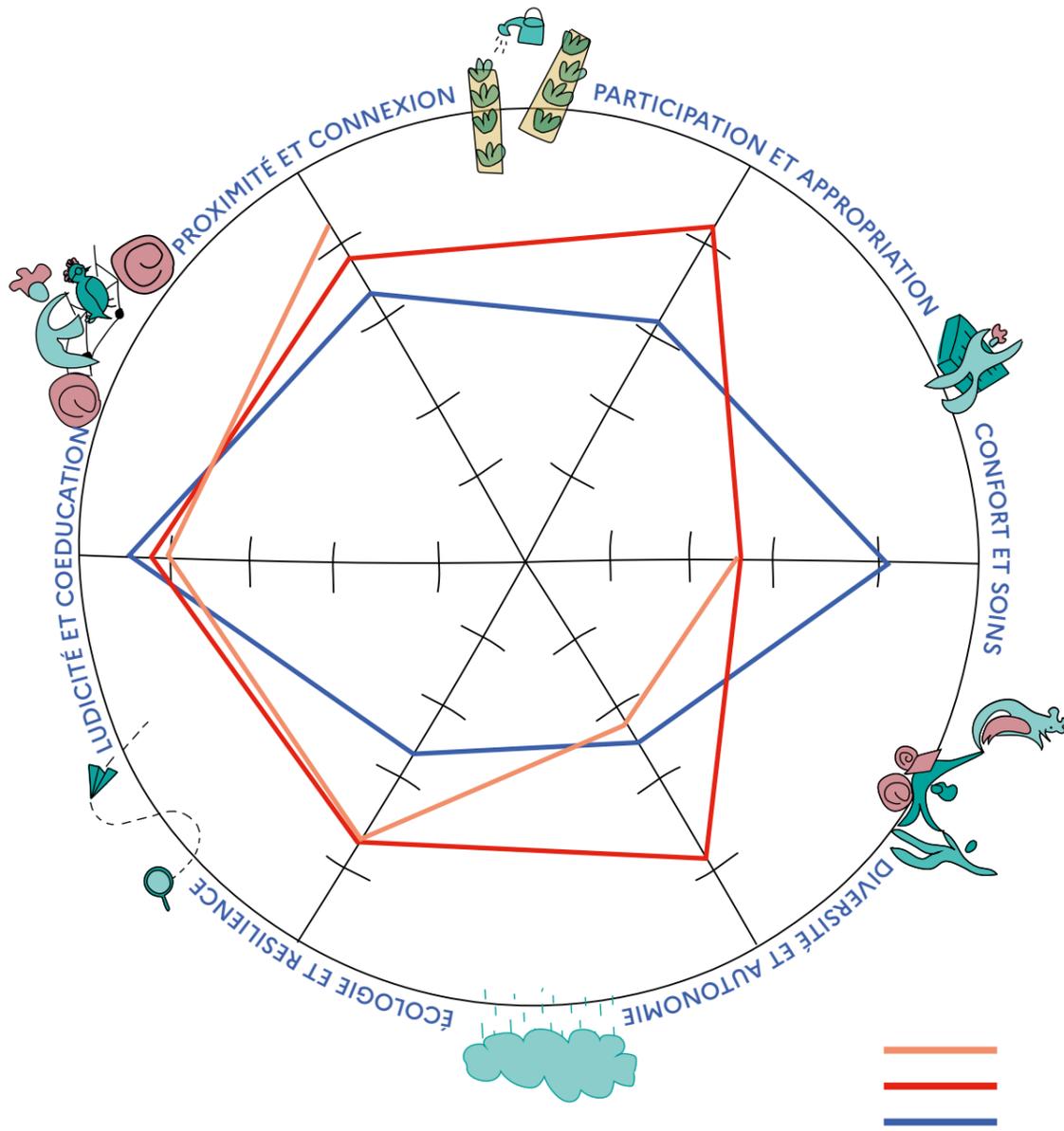
CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

Nombre d'entretiens : 1 entretien avec l'équipe de maîtrise d'oeuvre (Adelaïde Boëlle - Architecture in Vivo, Ken Novellas - Puya Paysage), 1 entretien avec une enseignante impliquée dans le processus participatif (Véronique Pic - école Nelson Mandela) . 1 entretien avec la ville (Bénédicte Labarre - directrice générale des services de la ville de Juvignac)

Nombre d'enfants par atelier / tranche d'âge : 25 enfants de CM1-CM2 (15 filles et 10 garçons, de 9-11 ans)

Nombre de participant.es au questionnaire : 27 répondant.es (16 femmes et 11 hommes)

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



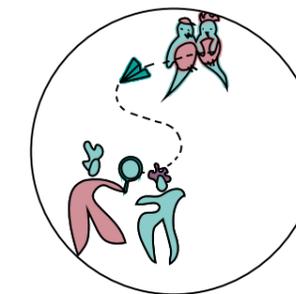
Avec ses divers espaces et ses multiples aménagements, le parc permet une grande diversité d'usages, qui est très appréciée des enfants comme des adultes (particulièrement les femmes).

Les filles affirment s'y sentir aussi à l'aise que les garçons pour jouer, notamment grâce à des aménagements non-stéréotypés favorisant la pratique de toutes les activités tels que l'espace en sable (terrain de volley) et le mur d'escalade. Mais parmi les enfants interrogés seules des filles ont affirmé ne pas apprécier le parc. Utilisant beaucoup les supports de jeux - davantage que les garçons très focalisés sur le city-stade - elles regrettent de ne pas avoir de supports de jeux actifs davantage dédiés à leurs aspirations comme des balançoires, un toboggan plus grand ou encore des poutres par exemple. Les filles comme les garçons ont relevé qu'elles tendaient à être exclues de la pratique du foot. Lors des observations, le city stade était en effet largement dominé par des garçons et des hommes, les filles et les femmes restant installées autour du city stade, à observer, discuter entre elles, etc. Le succès de cet espace auprès des jeunes garçons crée des conflits et oblige les adultes à en assurer la régulation pour garantir le partage de l'espace. Celles/ceux qui ne sont pas incluses jouent au ballon à proximité sur les grandes pelouses ou attendent leur tour.

Les adultes apprécient particulièrement la grande diversité de jeux. Cependant, certain.es relèvent que les jeux ne sont pas accessibles aux tout.es petit.es et qu'il manque d'options ludiques pour les adolescent.es et les adultes.

Par ailleurs, le parc semble être plutôt favorable à l'autonomie des enfants, en particulier pour les adolescent.es garçons. Les enfants plus jeunes bénéficient également d'une certaine autonomie à l'intérieur des sous-espaces du parc. Ils/elles se sentent en sécurité dans le lieu car celui-ci est fermé et que les parents, aussi rassurés, peuvent les surveiller. Toutefois, certain.es accompagnateur.rices craignent le manque de luminosité et la présence de recoins. La mare suscite également quelques craintes, et les enfants ne pratiquent cet espace que sous la surveillance rapprochée de leurs accompagnateur.rices.

Aussi, le parc semble être accessible puisque plusieurs personnes en fauteuil roulant ont été observées, les chemins étant plats et sans obstacle. En revanche, la majorité des aménagements (ludiques, actifs, sportifs, de repos) n'est pas accessible car ils sont situés dans l'herbe, dans des copeaux, dans du sable ou disposent de barrières limitant ou empêchant l'accessibilité. Certains adultes relèvent le manque de signalétique à l'intérieur du parc qui permettrait de mieux repérer les différents espaces et aménagements, l'espace étant assez vallonné et difficilement lisible d'un coup d'œil.



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



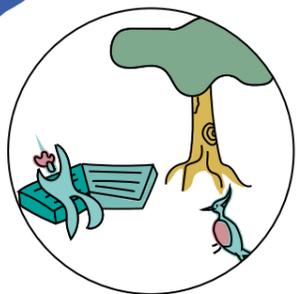
La générosité du parc est une qualité soulignée par les enfants (filles comme garçons) comme les adultes (particulièrement les hommes). Cette générosité de l'espace leur permet d'être libres de leurs mouvements, de ne pas être collés aux gens et de respirer, de prendre l'air. Les enfants apprécient les grands espaces enherbés qui permettent des usages libres et la grande butte centrale qui leur permet de sentir l'air et le vent - point qu'ils/elles ont beaucoup relevé. Ces grands espaces contribuent, en outre, à favoriser le jeu partagé parents - enfants et les jeux collaboratifs, notamment autour des jeux de balle.

Aussi, la démultiplication des espaces et support de jeux favorise le développement de différentes compétences - malgré une forte prédominance des supports de jeux de moteurs. Le tourniquet, les structures à ressort, les structures avec les toboggans, le mur d'escalade et le toboggan, le city stade, le terrain de beach volley, les agrès sportifs, et la piste de course favorisent des jeux de motricité globale. La forte végétalisation, la présence d'espaces de copeaux, de sable et la mare favorisent la motricité fine. La cabane dans l'aire de jeux et les espaces laissés libres favorisent les jeux symboliques et le jeu libre. Ces différentes opportunités ludiques sont à l'origine du succès du parc auprès des enfants.

La majorité des garçons affirment venir dans le parc pour jouer à des jeux de balles (foot, basket). Le city-stade est donc naturellement l'équipement qu'ils plébiscitent le plus bien que la mare aient aussi du succès auprès d'eux. Les filles, quant à elles, semblent en avoir des usages plus diversifiés : jouer dans les espaces de jeux et notamment le toboggan et le mur d'escalade, dans le sable (terrain de beach-volley), aller au city-stade. Ces dernières apprécient particulièrement le tourniquet, le toboggan et le mur d'escalade.

Les agrès sportifs sont aussi appréciés des enfants. Ils/elles les utilisent davantage pour jouer dessus, se pendre, grimper dessus, etc. Lors d'observations, l'usage sportif des adultes et l'usage ludique des enfants entraînent d'ailleurs en conflit. Plus largement le parc et ses aménagements offrent de multiples occasions de détournement : se percher sur les grilles du city stade, jouer au bac à sable dans le terrain de beach volley, faire des roulades dans la butte, jouer à cache cache dans la végétation, marcher en équilibre en haut du mur d'escalade ou s'y percher.

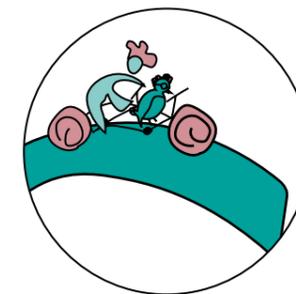
Par ailleurs, le parc est également un espace d'apprentissage. Les adultes ils/elles soulignent que l'espace d'escalade et la mare sont des supports d'apprentissage car ils sont peu communs. Ils/elles auraient d'ailleurs apprécié davantage de panneaux de sensibilisation bien qu'il existe déjà quelques dispositifs de sensibilisation dans le parc, notamment avec les poubelles de tri, les poubelles à mégots et l'affiche de sensibilisation aux fourmis au niveau du mur d'escalade.



CONFORT ET SOINS



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



PROXIMITÉ ET CONNEXION



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



Les enfants jugent le lieu confortable car il y a de quoi se reposer (grâce à la présence des bancs, des transats et de l'herbe), s'amuser, pique-niquer. Ces derniers apprécient l'ensemble des assises du parc. Certains garçons proposent l'aménagement d'un point de vente de nourriture. Les adultes, quant à eux, apprécient les bancs et le mobilier urbain, qu'ils jugent confortables, mais en nombre insuffisant, en particulier les tables et les bancs.

Adultes comme enfants apprécient la fontaine à eau dans le parc pour se rafraîchir quand ils.elles jouent ou quand il fait chaud. Elle est toutefois mal située selon elles.eux, car elle est à l'entrée du parc et non pas près des jeux ou au centre du parc.

Des toilettes sèches ont également été installées au cœur du parc. Cet équipement est important pour les filles mais toutes ont relevé qu'elles n'étaient pas agréables d'utilisation en raison des mauvaises odeurs, de la saleté, et de la porte qui se ferme mal. Les garçons ont également plébiscité davantage de toilettes. Les adultes soulignent les mêmes désagréments concernant les toilettes et pensent aussi qu'il est important d'en avoir, notamment dans un parc où l'on peut passer la journée pour pique-niquer par exemple.

Enfin, la fermeture de l'espace semble être rassurante pour les adultes comme pour les enfants : beaucoup viennent en famille ou entre ami.es et semblent profiter également du moment de manière assez relaxée. Toutefois, les enfants ont souligné que le parc était moins agréable en été quand il faisait chaud en raison du manque d'ombre et d'assises à l'ombre. En automne et en hiver, le parc manque d'abris en cas de pluie, pour les enfants comme les adultes.

Le projet de réaménagement du parc préserve une large partie du parc en pleine terre et/ou accentue la végétalisation de celui-ci. En outre, l'utilisation du bois est maximisée sur les éléments de mobiliers, malgré quelques éléments en métal ou en plastique, une part de matériaux naturels utilisés comprise entre 75% et 90%.

Les enfants comme les adultes aiment particulièrement la végétation du lieu : les plantes, les arbres, les fleurs. Ils.elles apprécient tout particulièrement les fleurs car ils.elles les trouvent esthétique, adaptées pour faire des bouquets et utiles pour les sensibiliser à la biodiversité (notamment en lien avec les abeilles butinant les fleurs). Ils.elles considèrent aussi la mare comme un espace de sensibilisation à la biodiversité grâce à la présence de grenouilles.

Les enfants remarquent également les poubelles de tri sur le lieu et trouvent cela important d'en avoir.

Cependant, enfants comme adultes, déplorent tout particulièrement la chaleur qu'il y fait en été. Les enfants déplorent le manque d'espaces d'eau et les adultes pointent le manque d'ombre, notamment autour des chemins et des bancs. En effet, malgré la végétation, le parc est très exposé en été aux heures les plus chaudes et en particulier les chemins et zones de jeux, qui sont les espaces les plus utilisés. Les arbres apportent de l'ombre à leurs pieds mais leur ombre ne permet pas de couvrir les espaces de jeux : city stade, prairie, mare, agrès, volley. L'aire de jeux pour les petit.es et l'espace pique-nique sont partiellement ombragés mais les pergolas situées au-dessus des bancs ne permettent pas non plus d'ombrager l'espace toute l'après-midi en été. "Le bois vert" est l'espace le plus ombragé grâce aux arbres déjà bien développés mais il ne correspond pas à l'espace le plus utilisé par les enfants. Or, au regard des simulations réalisées, la croissance de la végétation dans les prochaines années ne devrait malheureusement pas enrayer la problématique.

Le parc est un lieu de proximité dans le quartier. Il est proche des lieux de vie des enfants, notamment proche de leurs habitations et de leur école, ce qui est assez pratique car ils.elles peuvent venir y réaliser certains projets avec l'école. Certaines classes sont ainsi venues faire école dehors sur le ponton de la mare. Les enfants y viennent aussi très régulièrement avec leurs familles ou leurs ami.es. De même, une large majorité des usager.es du parc habitent à côté, bien que le parc draine des usager.es au-delà des habitant.es proches et même des habitant.es de la ville.

Les enfants, comme les adultes, pensent qu'il est très facile de venir dans ce parc, que ce soit en transports en commun, à pied ou en vélo. En effet, il existe une trame piétonne et cyclable qui longe le parc et connecte notamment le parc à l'école. Il y a aussi des accroches vélo aux deux entrées du parc. La grande majorité des enfants et des adultes s'y rendent à pied, mais également en voiture (en particulier la moitié des hommes). Le parc attirant au-delà des habitant.es proches, quelques adultes ont toutefois évoqué un manque de transports en commun pour desservir le parc et un manque de places (et notamment PMR) sur le parking.

Le projet a fait l'objet d'un important processus de participation et de co-conception. La mairie a souhaité laisser "carte blanche" aux enfants et aux habitant.es pour la conception du parc et pour en être partie prenante. Ainsi, de nombreux ateliers ont été organisés par les paysagistes du projet (basés sur le même rythme participatif entre les enfants et les adultes) : immersions dans le parc / diagnostic, propositions, maquettes, restitutions auprès des élu.es, restitution publique. Ce sont les enfants de l'école Nelson Mandela qui ont été impliqués dans le projet, à raison de 5 ateliers d'1h30 avec chaque classe. Un chantier participatif était également prévu, mais le covid a empêché sa bonne tenue. Les enfants, pendant toute la durée des ateliers de participation, ont eu un rôle d'apaisement dans des conflits entre adultes, et ont permis d'universaliser le parc à toutes les habitant.es de Juvignac, et pas seulement aux riverain.es autour.

Le parc Saint-Hubert est désormais l'un des parcs les plus fréquentés de la commune, par les enfants, les adultes, les familles. Il est investi par différents publics au fil de la journée : des enfants venus jouer et courir en sortie d'école ou le mercredi, des familles venues pour se reposer et pique-niquer, des joggeur.es et sportifves de fin de journée, des adultes venus lire ou marcher. De manière générale, le parc fait l'objet d'une forte appropriation par tout type d'usagers. Les enfants, comme les adultes, s'approprient facilement l'espace : les enfants fêtent leurs anniversaires dans le parc et les adultes organisent des tournois de foot. La ville incite aussi à son appropriation : des événements y sont organisés, tels que la fête du sport, des fanfares, la fête des écoles, etc.

Ainsi, les adultes déclarent, pour la majorité, y être très attaché.es, car ils.elles y vont souvent, de même que les enfants, qui l'apprécient beaucoup.

LE CANAPÉ FORESTIER

Poitiers



Un canapé forestier est une structure en bois conçue à partir de l'empilement de branchages. Il se présente sous une forme circulaire ou d'amphithéâtre. Construit à l'occasion des Rencontres Internationales de la Classe Dehors de Poitiers (RICD-2023), il est un héritage durable de cet événement.

L'approche du canapé forestier repose sur plusieurs principes fondamentaux tels que la diversité et l'inclusivité. Conçu comme un espace polyvalent, le canapé forestier offre la possibilité aux usagers (enfants comme adultes) de pratiquer une variété d'activités telles que la lecture, le jeu, la détente, l'apprentissage, etc. Les concepteur.rices défendent la "place du vide", c'est-à-dire la conception d'un espace suffisamment suffisamment neutre qui permet à chacun de le modeler et le façonner selon ses propres besoins et préférences, favorisant ainsi un sentiment d'appartenance et d'autonomie. Cette approche vise à favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, puisque chacun, indépendamment de son âge, son genre ou sa classe sociale peut s'adonner à des activités dans le canapé, créant ainsi un espace de rencontre et d'échanges. L'agencement du canapé forestier en forme de cercle a été pensé pour favoriser la dimension démocratique et le regroupement, s'inspirant ainsi du concept d'agora, d'agora, un espace traditionnellement associé aux échanges et aux discussions dans la Grèce antique, favorisant les échanges et le jeu.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Poitiers (86) - 90 240 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Espace vert (parc)

Type d'aménagement : Installation de mobilier

Conditions d'accès : Accès limité selon les horaires d'ouverture du parc : en été (1 mars au 31 octobre) de 7h15 - 22h30 et en hiver (1 novembre au 28 février) de 7h00 - 21h00

Temporalité d'intervention : Aménagement permanent

Temporalité du projet : Mai - juin 2023

Démarche participative globale : 3bis. co-construction

Démarche participative avec les enfants : 3bis. co-construction

Budget total : 3000 €

LES OBJECTIFS

- * Faire connaître et développer la pratique de la classe dehors en proposant un mobilier sur lequel les enseignant.es peuvent s'appuyer pour enseigner en extérieur.
- * Diversifier les pratiques urbaines en montrant aux enseignant.es et aux adultes qu'il est possible d'envisager l'environnement urbain comme source d'apprentissage et de ludicité
- * Proposer un espace suffisamment neutre qui permet à chacun.e de le modeler et le façonner selon ses propres besoins et préférences
- * Revendiquer le droit à la participation citoyenne et à la libre expression en faisant participer les habitant.es à sa construction
- * Garder une "mémoire vivante des Rencontres Internationales de la Classe Dehors
- * Démontrer par le faire et donner envie : organiser la fabrication de l'objet pour favoriser son déploiement dans d'autres contextes similaires sur le territoire



© FabPeda



© FabPeda



© FabPeda



© Equal Saree



© Equal Saree

LES POINTS REMARQUABLES

- * Un aménagement destiné à favoriser la pratique de la classe dehors, créer des liens entre l'école et son territoire et à légitimer la présence des enfants dans les espaces publics

- * Un aménagement laissé en héritage des Rencontres Internationales de la Classe Dehors

- * Un aménagement atypique et multifonctionnel qui suscite la curiosité et favorise une diversité d'usages et d'usages.es

- * Un aménagement offrant un espace généreux apprécié par les enfants

- * Un aménagement implanté dans un parc : un environnement sécurisant (sans voiture), stimulant (contact avec le vivant), et confortable du point de vue climatique (ombragé) pour les enfants

- * Un aménagement à proximité d'espaces de soin : point d'eau et WC

- * Un projet frugal : une démarche de construction fondée sur le réemploi de bois coupé dans la ville, un entretien minimal et une forte longévité (20 ans)

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Un projet porté par une association nationale et une association locale, laissé en héritage des RIDC mais peu réapproprié par la ville (pas de signalétique dans le parc, pas d'animation particulière autour de cet aménagement, etc)

- * Une implication des enfants limitée à la construction de l'aménagement

- * Une accessibilité PMR limitée de l'aménagement

- * Un aménagement jugé peu confortable (dureté du bois et présence de boue)

- * Une connexion aux écoles peu évidente : des espaces de circulation ne favorisant pas la circulation de groupes d'enfants



L'HISTOIRE DU PROJET

Située dans le centre-ouest de la France, dans le département de la Vienne, Poitiers est une ville dynamique avec une population en croissance constante depuis les années 1990. Avec environ 91 487 habitants, la ville se distingue par une forte présence de jeunes (entre 15 et 29 ans), représentant 35,5% de la population totale, dont près de 1/3 sont des étudiant.es (INSEE,2020). Au niveau politique, la ville s'engage fortement en faveur de la justice sociale. Elle mène ainsi diverses actions en ce sens, notamment la promotion de l'éducation populaire, la lutte contre l'habitat insalubre ainsi que la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes). Parallèlement, Poitiers s'engage à renforcer sa résilience face aux enjeux écologiques en mettant en place des actions pour atténuer les effets du changement climatique et préserver la biodiversité : végétalisation du centre-ville, programmes d'éducation, "Charte événements zéro déchet" à destination des organisateur.rices d'événements dans la ville, etc. Enfin, bénéficiant de la présence d'organismes nationaux renommés dans le domaine de l'éducation (CNED, Réseau Canopé, IHE2EF notamment), la ville s'inscrit dans une tradition éducative ancrée. Dans ce paysage éducatif riche, l'Académie de Poitiers bénéficie, en outre, d'une longue tradition d'éducation à la nature, portée par des figures comme Crystel Ferjou, enseignante reconnue et défenseuse de la classe dehors, qui propose des formations depuis plusieurs années. Au lendemain de la crise sanitaire du COVID-19, la ville s'engage ainsi dans la réécriture du Projet Éducatif Global (PEG) mettant en avant trois axes majeurs : l'éducation à la nature, la promotion des mixités (sociales, genres, générationnelles), ainsi que la citoyenneté et la démocratie participative. Dans ce contexte, les enseignant.es multiplient les demandes de kits de jardinage, de graines et d'aménagements des cours d'école. Un budget spécifique est alors alloué pour identifier et répondre aux besoins exprimés par les écoles.

Dans ce contexte propice au développement et à la promotion de l'éducation à la nature, La Fabrique des Communs Pédagogiques initie le projet des Rencontres Internationales de la Classe Dehors (RICD) à Poitiers. Premier événement international dédié à cette pratique, il s'agit d'un événement consacré à l'éducation en plein air, réunissant plus de 100 organisations du monde de l'enseignement, de l'éducation populaire, de l'écologie et de la protection du vivant. La programmation sur cinq jours prévoit un colloque scientifique sur la classe dehors avec la participation de près d'une centaine d'intervenant.es à l'international, ainsi qu'une série de 250 d'ateliers, de 20 balades pédagogiques et 30 tables rondes et entretiens. Un événement phare du programme, intitulé "Les enfants enchantent Poitiers", permet à 1 300 enfants d'investir le centre-ville de Poitiers pour laisser libre cours à leur créativité artistique. Cette journée repose sur une programmation variée pour que les enfants puissent se réapproprier l'espace urbain. Aussi, une assemblée des enfants est organisée, plaidant pour le droit à la Ville des enfants est auditionnée par deux députées. Cette expérience est pensée pour redonner la rue aux enfants et faire de l'espace public un lieu sûr, convivial et propice à un apprentissage ludique. Déployées du 31 mai au 4 juin en 2023, ces rencontres ont rassemblé des

enseignant.es, des universitaires, des élu.es, des associations, des fonctionnaires, des élèves et des familles autour de la classe dehors.

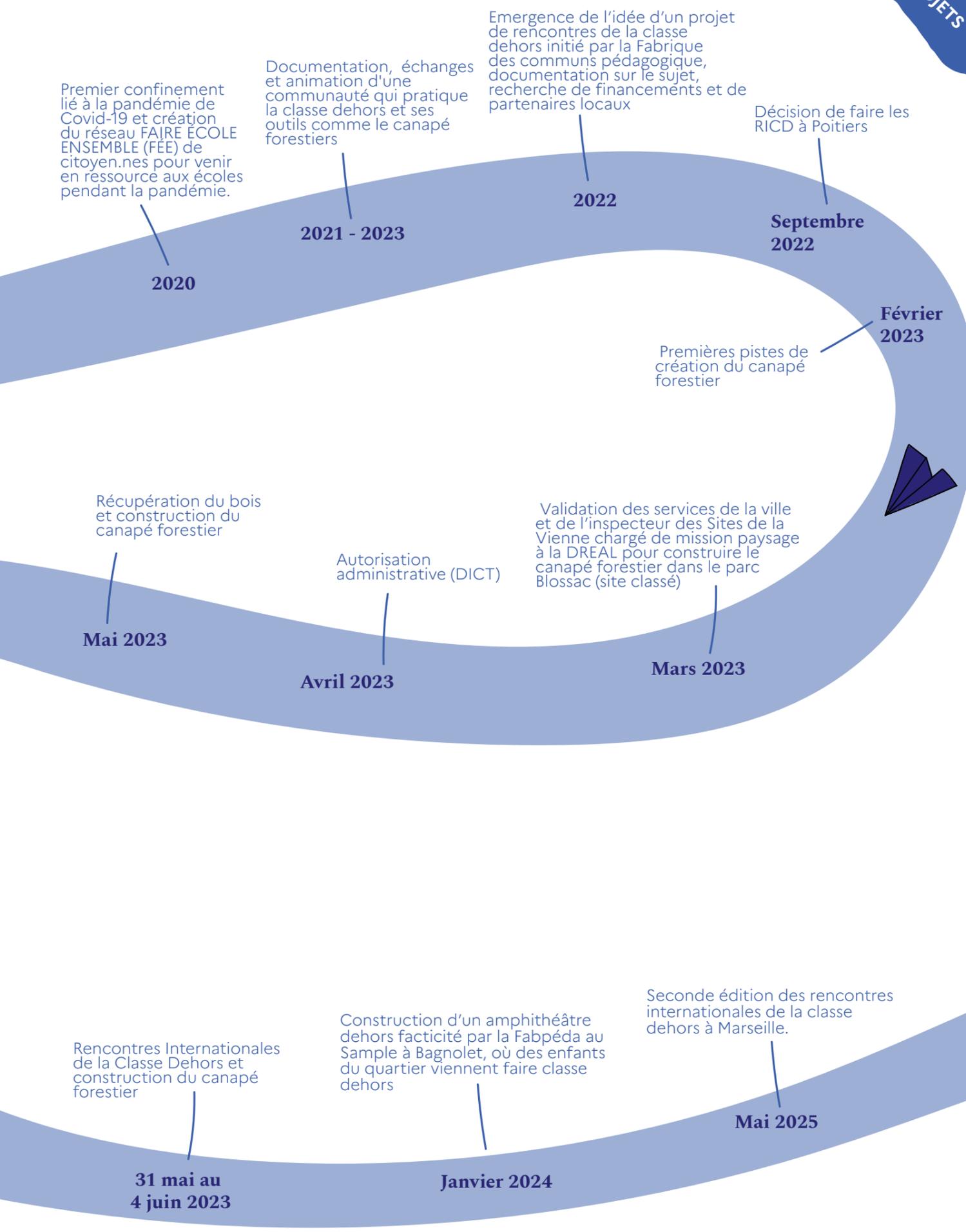
C'est dans ce cadre que le projet du canapé forestier est proposé. L'objectif principal est alors de faire connaître et de développer la pratique de la classe dehors en proposant un mobilier urbain sur lequel les enseignant.es peuvent s'appuyer pour enseigner en extérieur. Le canapé forestier s'inscrit également dans cette démarche de réflexion sur l'aménagement urbain à destination des enfants. En diversifiant les pratiques urbaines, il s'agit de montrer aux enseignant.es et aux adultes qu'il est possible d'envisager l'environnement urbain comme source d'apprentissage et de ludicité.

La conception du canapé forestier s'appuie sur le guide de construction élaboré par La Fabrique des Communs Pédagogiques. Ce guide a été conçu à partir de l'ouvrage de Sarah Wauquiez, Les Enfants des bois, des ressources pédagogiques d'enseignantes suisses de maternelle, ainsi que des éléments tirés de l'expérience acquise lors de la construction de canapés forestiers par l'association Racines et Papillons à Combloux (74), l'école Mosaïque de Léhon à Dinan (22), et Rachel Zetland, animatrice nature et formatrice chez "En compagnie des Arbres" à Livry-Gargan (93).

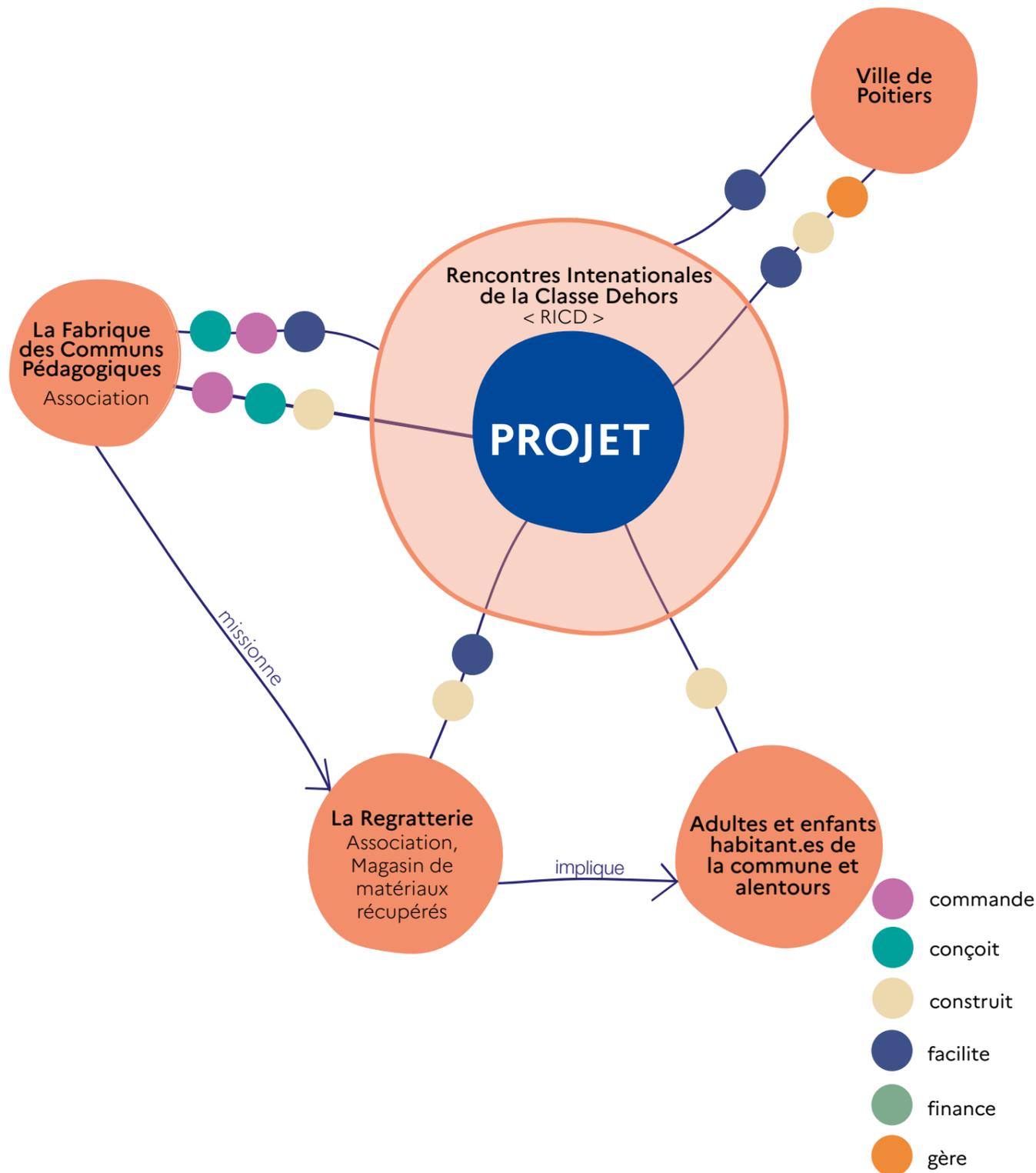
Le canapé forestier est installé dans le Parc de Blossac en raison de l'exceptionnel cadre végétalisé qu'il offre, de sa tranquillité en plein cœur de la ville, et de pratiques existantes de classe dehors sous l'impulsion de Stéphanie Barrau directrice et enseignante de l'école maternelle Renaudot et formatrice "faire la classe dehors". La ville s'implique à divers niveaux dans la mise en œuvre de ce projet. Le Parc de Blossac est un parc classé et l'installation du canapé nécessite donc l'obtention des autorisations nécessaires auprès du service des espaces verts en charge du parc mais aussi et surtout de la Dréal et de son inspecteur des sites (Alain DE NAYER). Une déclaration de travaux à proximité de réseaux DICT est également déclarée auprès de l'ensemble des exploitants de réseaux. Par la suite, la ville s'implique dans la fourniture du bois nécessaire à la construction du canapé. A l'exception des piquets en châtaignier nécessaires pour la structure, achetés par la Regratterie, une association locale de recyclage impliquée dans le projet, le bois du canapé est ainsi issu de la coupe des arbres de la ville.

Déployée en amont des RICD pour en faire un support d'atelier et de classe dehors pendant l'évènement, la construction du canapé est assurée par la Regratterie, une association locale de recyclage, qui assure la coordination du chantier. Les habitant.es et les enfants de la commune sont invité.es à participer. Bien que les enfants ne soient pas impliqués dans des tâches techniques comme le perçage des trous ou l'installation de la structure centrale, certain.es ont ainsi pu participer aux phases de montage.

A l'issue de l'évènement, le canapé forestier est laissé en héritage dans le parc et en gestion par la ville, il reste accessible et utilisable à tou.tes.



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

Le canapé forestier est un mobilier peu exigeant en termes d'entretien. Le bois utilisé étant un matériau durable et stable, le canapé nécessite seulement quelques ajustements mineurs de temps en temps, tels que le remplacement de quelques branches. Les agents viennent remettre le bois en place si nécessaire de temps en temps quand ils passent à côté. De la même manière, le bénévole de la Regratterie qui a co-encadré le chantier a mentionné prendre l'initiative d'effectuer la maintenance du canapé forestier à titre personnel. Il se rend régulièrement sur place et si besoin effectue de petits ajustements bénévolement.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Pour le financement du canapé forestier, une enveloppe totale de 3000€ a été allouée, prise sur le budget des Rencontres Internationales de la Classe Dehors et redirigée vers la Regratterie une association locale spécialisée dans le réemploi des matériaux, en charge du chantier.

Cependant, ce montant est insuffisant pour couvrir toutes les dépenses nécessaires. La Fabrique des Communs Pédagogiques souligne qu'un projet de ce type nécessite en réalité un budget environ deux fois plus élevé. Dans ce cas, le service espaces verts de la ville a mis à disposition gratuitement la quasi-totalité du bois nécessaire à la construction du canapé (à l'exception des piquets en châtaignier nécessaire à la structure du canapé, acheté par La Regratterie). Ce geste a permis de réduire significativement les coûts, car le bois provenaient de l'élagage ou de l'abattage des arbres de la ville, stockés sur la collectivité.

En revanche, il n'y a eu aucun budget spécifique alloué au suivi du projet, l'animation de la communauté d'usage étant chargée du maintien du canapé et de l'établissement des règles d'utilisation pour en faire un bien commun urbain.

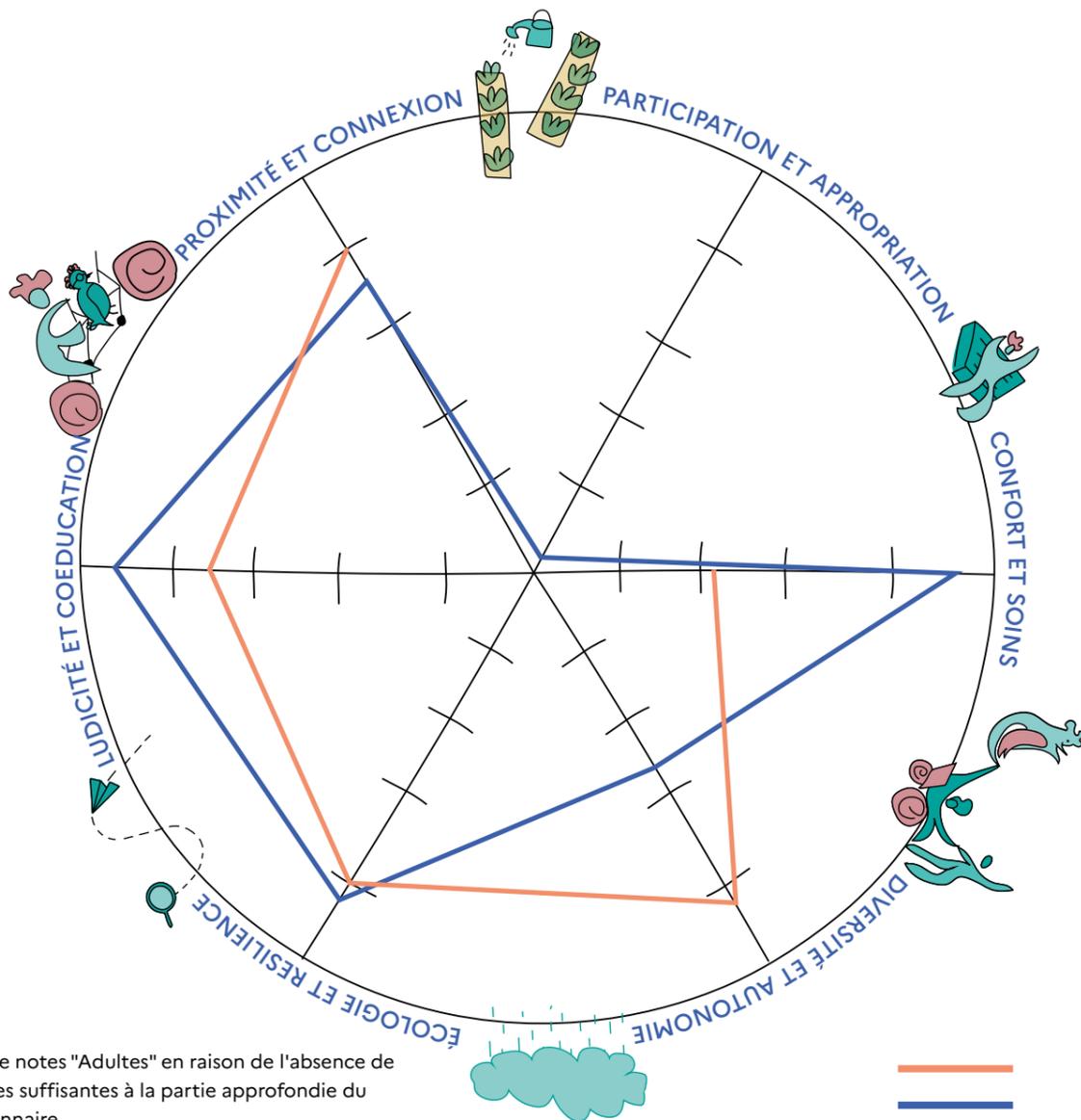
CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

Nombre d'entretiens : entretiens avec la ville de Poitiers (Hélène Paumier - maire adjointe à l'éducation et aux écoles publiques); 2 entretiens avec la Fabrique des Communs Pédagogiques (Benjamin Gentils - cofondateur et Moïna Fauchier Delavigne - cofondatrice), 1 entretien avec La Capitainerie SCOP (Charlotte Vuarchex - architecte), 1 entretien avec la Regratterie (Franck Bruneau - cofondateur)

Nombre d'enfants participants : environ 25 enfants de 6 à 10 ans, dont 10 filles et 15 garçons

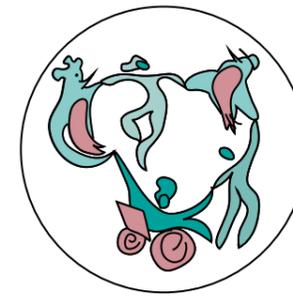
Nombre de participant.es au questionnaire : 0 répondant.e

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



** Pas de notes "Adultes" en raison de l'absence de réponses suffisantes à la partie approfondie du questionnaire

— Enfants
— Expertes



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE

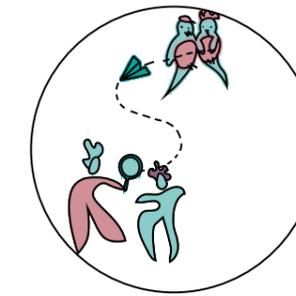


L'objectif initial des concepteur.ices du canapé forestier était de créer un espace flexible et polyvalent, destiné à accueillir une diversité d'usages et de publics. Le canapé est une structure neutre qui ne présente aucun stéréotype de genre ou d'âge. En prônant la "place du vide", ils.elles souhaitent favoriser diverses formes d'appropriation de l'espace, soutenant ainsi la mixité sociale et intergénérationnelle et encourageant les rencontres et échanges entre personnes de tous âges et origines. Bien qu'il soit souvent utilisé pour des activités de classe en plein air, son utilisation ne se limite pas à cet usage et il sert : aux groupes de scouts venus faire une course d'orientation dans le parc, à une mère de famille surveillant son enfant grimper sur le canapé, à des groupes de musique venant répéter, etc.

Les enfants apprécient particulièrement la mixité et l'inclusivité qui caractérisent cet endroit, le décrivant comme un lieu ouvert à tou.tes, sans distinction d'âge, de genre ou de capacités. Les filles comme les garçons considèrent cet espace comme accueillant pour tou.tes. Ils.elles soulignent sa générosité et apprécient le fait qu'il soit grand et puisse accueillir du monde.

Du fait de son emplacement dans le Parc Blossac, les enfants indiquent se sentir en sécurité dans ce cadre, où la nature offre un sentiment de protection. En effet, celui-ci est entouré d'un environnement forestier et il est complètement isolé du réseau routier, ce qui favorise un usage autonome pour les enfants.

Cependant, l'accessibilité en autonomie au mobilier à tout moment est compromise à la fois par le manque d'accessibilité de l'espace aux personnes à mobilité réduite (surélévation du terrain et l'impraticabilité des sols), par l'absence de signalétique et par l'absence d'un dispositif d'éclairage adapté.



LUDICITÉ ET COÉDUCATION

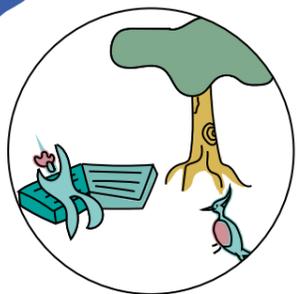


L'apprentissage est au cœur du projet, en proposant un espace pour la classe en plein air. Le canapé forestier a également pour objectif de proposer un support de jeux alternatif aux aires de jeux traditionnelles, souvent stéréotypées et aseptisées.

Le canapé forestier est apprécié autant par les filles que par les garçons pour son aspect ludique. En effet, les enfants soulignent la liberté offerte par l'espace, appréciant la place disponible et la diversité des options de jeux et d'utilisations du canapé, sans règles préétablies. La forme circulaire est aussi particulièrement appréciée et utilisée par les enfants, car elle encourage le jeu libre et spontané. Cette liberté permet le développement de l'imaginaire et favorise ainsi la créativité des enfants. Grimper, jouer avec le bois, escalader et pratiquer des activités sportives sont autant d'opportunités ludiques et créatives diverses offertes par le canapé et qui permettent aux enfants de développer différentes compétences (motricité globale et fine, et jeu symbolique). Les garçons expriment un intérêt particulier pour la possibilité de grimper et pour la végétation du lieu, tandis que les filles mettent en avant l'esthétique et le confort du site.

Les enfants montrent un vif intérêt pour le contact avec le vivant, notamment avec les insectes et les vers de terre, en particulier les filles qui aiment gratter, observer et construire des cabanes pour les insectes. Le canapé forestier est entièrement constitué de matériaux naturels (bois) et se trouve dans un paysage forestier. Aucun élément artificiel n'a été ajouté, le projet étant implanté dans un parc protégé. Cela enrichit leur expérience sensorielle et leur compréhension de la nature : les enfants écoutent le chant des oiseaux, sentir l'odeur de la terre et du bois, tout en explorant sa texture par le toucher. Toutefois, pour certains enfants, le contact direct avec les éléments naturels (feuilles, humidité, boue) affecte le potentiel ludique du lieu.

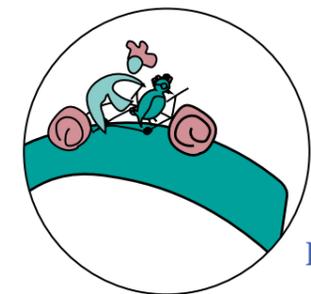
Enfin, une minorité d'enfants évoque le souhait d'introduire davantage d'éléments ludiques dans l'espace, témoignant d'un grand besoin de stimulation sous différentes formes. Associant beaucoup cet espace à un support pour faire la classe dehors, ils.elles jugent que rester assis peut devenir ennuyeux.



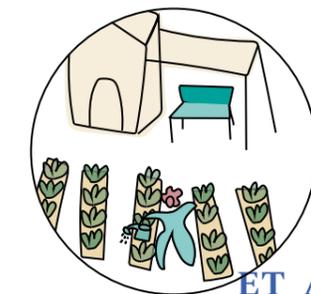
CONFORT ET SOINS



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



PROXIMITÉ ET CONNEXION



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



Le canapé forestier est un espace qui se démarque par son cadre naturel et propose une assise conviviale et alternative. Cet aménagement offre la possibilité de s'asseoir et de se reposer au coeur d'un parc. Il peut accueillir plus de trente personnes assises avec un dossier.

Le confort et l'hospitalité du canapé divisent les enfants, avec des perceptions notamment différentes entre filles et garçons. Certains garçons le trouvent souvent sale et inconfortable, tandis que les filles le perçoivent comme esthétique et confortable, mais déplorent les désagréments liés aux intempéries qui rendent le canapé peu praticable. Les enfants soulignent que le confort du canapé forestier est moyen, en raison de la qualité du bois utilisé lors de sa construction et de son exposition aux intempéries. Ils ont relevé la présence de boue, limitant ainsi leur liberté de jeu et leur plaisir. Les enfants expriment ainsi le désir d'améliorer le confort du canapé forestier en proposant des solutions telles que l'ajout d'un vrai canapé moelleux, de coussins, d'une table au centre et la possibilité de le couvrir pour offrir un abri et prévenir la présence de boue.

Par ailleurs, il faut toutefois souligner que le canapé est situé à moins de 100 mètres d'un point d'eau et de plusieurs toilettes disséminées dans l'enceinte du parc de Blossac, où se trouve le canapé forestier. Les points d'eau et les toilettes sont signalés à divers endroits dans le parc, notamment aux entrées. Les enfants apprécient la présence d'eau potable à proximité et des installations sanitaires adéquates, considérant ces éléments essentiels à leur bien-être lors de leurs activités en extérieur.

Le canapé forestier a été réalisé entièrement en bois issus des tailles des arbres de la commune et de piquets en châtaignier. La durabilité de la structure est estimée à une vingtaine d'années et nécessite peu d'entretien (seulement quelques interventions par an pour ramasser certains morceaux de bois). Bien que certains.es manifestent aussi une conscience aiguë de l'impact écologique de l'utilisation du bois coupé pour la construction du canapé, la majorité des enfants considèrent ainsi le canapé "fait en nature" comme un aménagement respectueux de l'environnement dont ils.elles aiment manipuler le bois pour jouer ou construire des cabanes.

Installé au coeur du parc de Blossac, dans un cadre naturel et boisé, son implantation est idéale pour offrir un contact avec la nature particulièrement apprécié de la majorité des enfants. Ils.elles apprécient particulièrement les fleurs, les arbres et les insectes, qui leur permettent d'apprendre et de découvrir de nouvelles choses. Ce cadre contribue à créer un environnement dynamique et vivant, propice à l'exploration et à la découverte pour les enfants et les adultes.

Par ailleurs, cette implantation permet au canapé forestier de bénéficier de l'ombre des arbres, surtout pendant les heures les plus chaudes de la journée. Cet espace est idéal en cas de fortes chaleurs grâce à l'ombre naturelle, aux points d'eau à proximité et aux sols naturels et végétalisés qui favorisent le rafraîchissement. Les enfants affirment ainsi qu'il est possible de constituer un refuge en été. Ils.elles apprécient particulièrement ce cadre et expriment le souhait d'avoir plus d'espaces naturels et de transformer les espaces artificiels avec plus de végétation. Ils.elles montrent également un vif intérêt pour la conservation et la multiplication des éléments vivants, en proposant des actions concrètes telles que l'ajout de graines pour les oiseaux et de cabanes pour la faune.

Les concepteurs du canapé forestier ont initialement choisi l'emplacement dans le parc Blossac en raison de la pratique préexistante de la classe en plein air à cet endroit. En effet, le parc est en effet relativement proche des établissements ou équipements accueillant des enfants (10 à 20 minutes à pied). Les enfants apprécient que cet aménagement soit situé à proximité de leurs lieux importants, comme leur école. Mais malgré la limitation de la vitesse automobile en centre-ville et la présence de quelques pistes cyclables larges et bien délimitées, le parc Blossac ne s'inscrit pas dans une trame piétonne et cyclable favorable au développement de l'autonomie des enfants. Depuis les établissements scolaires notamment, le réseau de trottoirs est continu mais la circulation peut être rendue difficile par l'étroitesse des trottoirs (d'autant plus contraignante pour le déplacement d'une classe). Les enfants soulignent ainsi la facilité d'accès à pied ou vélo, mais ils regrettent la taille des trottoirs jugée trop petite. De plus, le canapé forestier n'est pas indiqué depuis ces établissements et il ne l'est pas non plus aux abords ou à l'intérieur du parc, ce qui peut entraîner une certaine confusion chez les visiteur.es ou pour les enseignant.es qui voudraient y faire cours.

Par ailleurs, les enfants valorisent le fait que les voitures ne puissent pas accéder à cet espace car ils.elles les trouvent dangereuses. Ils.elles apprécient particulièrement que l'aménagement soit implanté dans un espace complètement piéton, calme, notamment pour faire cours dehors.

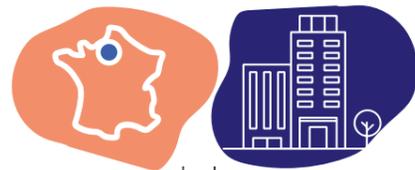
Bien que les enfants n'aient pas été directement impliqués dans des tâches techniques telles que le dessin des plans ou le montage de l'armature du canapé, certain.es ont néanmoins offert leur aide pendant le chantier. Cependant, les concepteur.ices reconnaissent qu'avec un budget plus conséquent, il aurait été possible d'organiser des séances de construction impliquant des groupes d'enfants, que ce soit pendant les heures de classe ou en période périscolaire.

Plusieurs enfants ont exprimé un attachement particulier lié au fait que le canapé ait été construit pour des enfants et par d'autres enfants. Cela crée un lien affectif entre les enfants et le canapé, les incitant à le considérer comme un lieu qui leur appartient également. Cette implication dans la création de l'espace les encourage à prendre soin de celui-ci et à le respecter, car ils comprennent la valeur de leur contribution collective. Les enfants participent d'ailleurs, à leur manière, à la gestion de l'espace en ajoutant, enlevant ou déplaçant des morceaux de bois du canapé, ce qui démontre leur implication et leur intérêt pour cet équipement.

De manière générale, les cours en plein air participent de l'appropriation de cet espace par les enfants. Mais au-delà de cette utilisation, la structure non-déterminée et atypique interroge et attire la curiosité des usager.es qui se questionnent sur ses fonctions (enclos, arène). Elle offre en effet une grande liberté d'usage et le canapé fait l'objet d'une belle appropriation par différents types de publics.

JOUER AU CHATELET

Rouen



Le projet consiste en l'amélioration d'un plateau sportif préexistant, pour en diversifier les usages, et le faire correspondre aux aspirations des enfants du quartier qui le fréquentent. Le plateau accueille à l'origine 2 terrains de foot / basket entourés par des espaces enherbés et ensablés. Il est entouré par l'école et le gymnase Villon, ainsi que par l'école Marot.

L'intervention principale du projet, livrée dès 2022, est la construction d'un gradin massif en bois de récupération. Le gradin, composé de 3 niveaux, accueille, sur son étage supérieur, une table et une extension de structure avec un toit permettant d'abriter une partie des gradins.

D'autres éléments ont ensuite été construits pour améliorer le confort et diversifier les activités sur le plateau lors de la reconduction de la résidence entre 2022 et 2023 : une cabane dans un arbre sur un coin du plateau, deux bancs simples et un banc surmonté d'un drapeau, ainsi que trois structures de pentes en bois permettant les exercices à vélo selon trois niveaux de difficulté. Enfin, des marquages au sol ludiques, notamment des cercles de peinture dessinés par les enfants autour des bosses, marquent les irrégularités du terrain pour attirer la vigilance sur les irrégularités qui gênent les enfants, et ajoutent une dimension artistique et esthétique au plateau.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Rouen (76) - 114 083 d'habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Plateau sportif

Type d'aménagement : Modules ludiques, actifs et conviviaux

Conditions d'accès : Libre d'accès

Temporalité d'intervention : Aménagement temporaire

Temporalité du projet : 2021-2023

Démarche participative globale : 0. information

Démarche participative avec les enfants : 3. co-conception, 3bis. co-construction

Budget total (études et travaux) : 51 000 €

LES OBJECTIFS

Intervenir auprès des enfants du quartier pour :

- * Les sensibiliser spécifiquement aux enjeux d'urbanisme et de restructuration du quartier
- * Les informer sur les transformations à venir
- * Recueillir leurs idées et leurs préoccupations
- * Valoriser l'implication des enfants par le faire : participation aux travaux et prise en main des outils



© Collectif yakafokon



LES POINTS REMARQUABLES

- * Un projet fondé sur un processus de sensibilisation et de co-construction avec les enfants (depuis le choix du lieu et la conception des aménagements jusqu'à la construction)
- * Une forte implication de la communauté scolaire
- * Un projet ancré dans le territoire et soutenant des dynamiques locales existantes
- * Un espace de projet au coeur du quartier, intégré dans le réseaux de lieux des enfants et qui favorise l'autonomie de ces derniers
- * Une demi-ouverture de l'espace sur le quartier qui favorise le sentiment de sécurité des parents et des enfants et donc l'autonomie des enfants
- * Des aménagements multifonctionnels qui diversifient et améliorent le confort des espaces sportifs classiques (football - basket), notamment au profit des filles souvent exclues de ces espaces
- * Des aménagements non-normatifs qui accompagnent le jeu sans le diriger de manière excessive, et qui ont un grand succès chez les filles comme les garçons : modules pour faire du vélo, gradins et cabane pour grimper et se percher
- * Un projet qui préserve la générosité de l'espace
- * Un aménagement qui favorise le partage parents-enfants
- * Un projet fondé sur une démarche de réemploi, et favorisant le respect de la biodiversité grâce à la tonte différenciée des espaces verts.

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Un projet transitoire sans capitalisation : un espace communautaire voué à disparaître et un projet dont les enseignements ne sont pas réinvestis dans le projet urbain
- * Une majorité des aménagements fortement exposée
- * Un espace actif qui reste exclusif des filles sur ses parties "stéréotypées" foot et basket
- * Un manque de supports ludiques pour les enfants les plus jeunes
- * Une mauvaise accessibilité PMR des aménagements proposés
- * Une absence d'espaces de soin (eau/toilettes) mis à disposition



L'HISTOIRE DU PROJET

Le projet s'insère dans le quartier des Hauts-de-Rouen, un quartier d'habitations important de la métropole Rouennaise constitué essentiellement de grands ensembles, enclavé géographiquement et concentrant d'importantes difficultés socio-économiques. Malgré le déploiement d'un premier programme de l'ANRU (2005-2016), le quartier est classé quartier d'intérêt national par l'ANRU en 2015, et fait l'objet d'un programme NPNRU (Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain) depuis.

Dans ce cadre, une partie importante des transformations prévues est consacrée à la revitalisation et à la restructuration du quartier des écoles. L'initiative vise à repenser en profondeur le secteur, notamment par la démolition d'un grand immeuble résidentiel (la Banane), la démolition-reconstruction de l'école Villon, ainsi que la réhabilitation de l'école Marot, du plateau de sport et de jeux (faisant l'objet de projet présenté) et le développement d'un quartier d'habitat mixte.

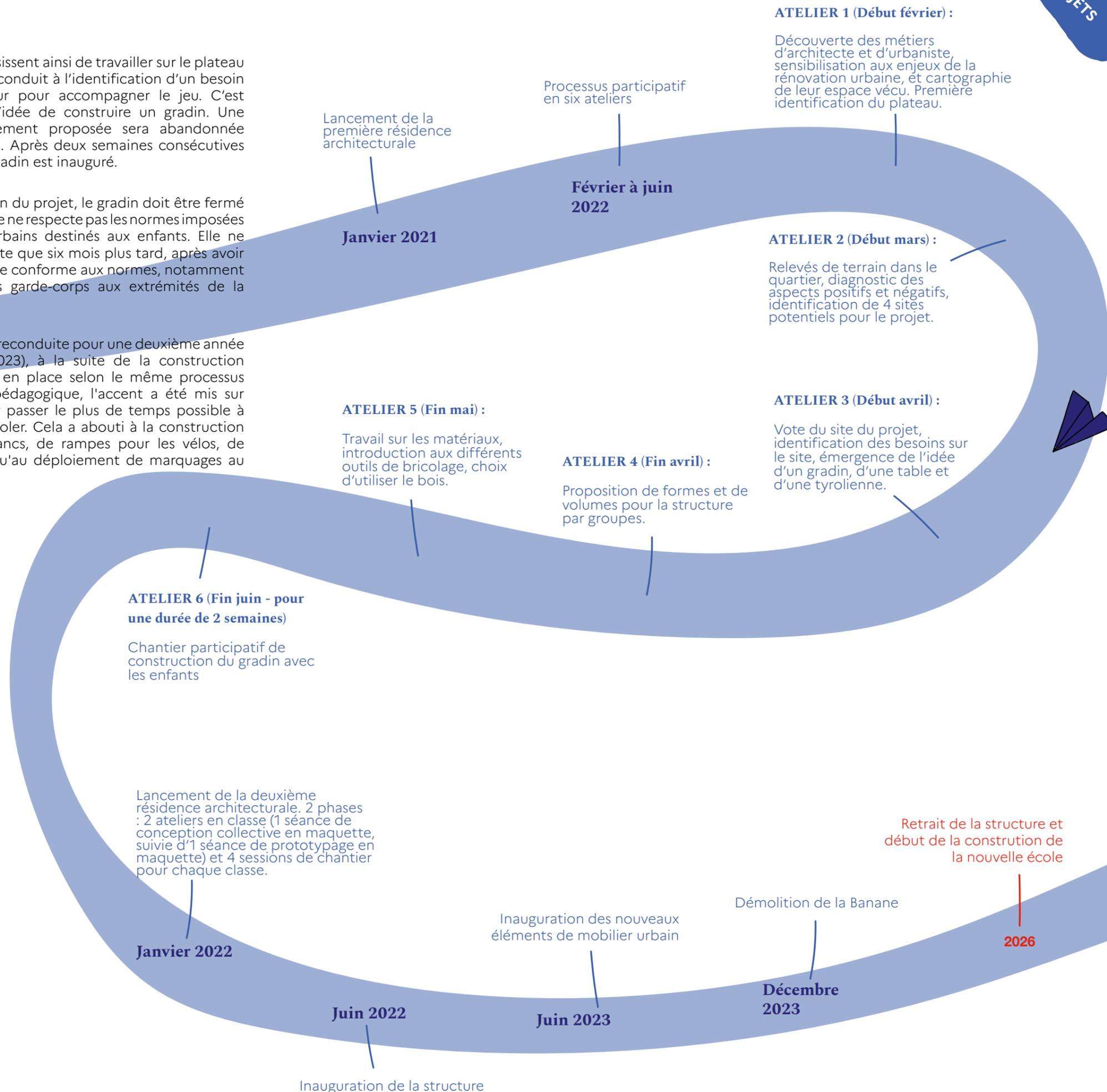
Ce programme, qui vient métamorphoser radicalement l'organisation du quartier, fait craindre à la ville de Rouen des difficultés d'appréhension des transformations par les habitant.es du quartier. En outre, le service urbanisme de la ville de Rouen souhaite également mieux comprendre les besoins des enfants, notamment en termes d'espaces de jeux. Il souhaite éviter de reproduire, dans le nouveau programme de rénovation urbaine, les erreurs faites par le passé comme les micro-aires de jeux en pied d'immeubles perçues comme un échec selon la municipalité (en termes d'appropriation et d'utilisation). Dans le cadre de la concertation réglementaire et pour réussir au mieux l'accompagnement des habitant.es et l'identification des besoins, la Ville de Rouen sollicite en 2021 le collectif Yakafokon, bien implanté dans la région et expérimenté dans la participation citoyenne. Ils seront en charge, via la mise en place d'une résidence d'une année, de sensibiliser spécifiquement les enfants du quartier aux enjeux d'urbanisme et de restructuration du quartier, de les informer sur les transformations à venir, de recueillir leurs idées et leurs préoccupations, et de monter un projet avec elle.eux.

Le collectif souhaite mener cette sensibilisation à travers un processus de co-conception d'un aménagement temporaire destiné à améliorer l'expérience de vie des enfants dans le quartier en attendant les travaux définitifs. Une série de 6 ateliers est alors organisée par le collectif tout au long de l'année scolaire 2021-2022 avec 4 classes (2 CM1, 2 CM2) de l'école élémentaire Villon allant de l'identification du site et des besoins jusqu'à la construction en passant par la conception de la structure.

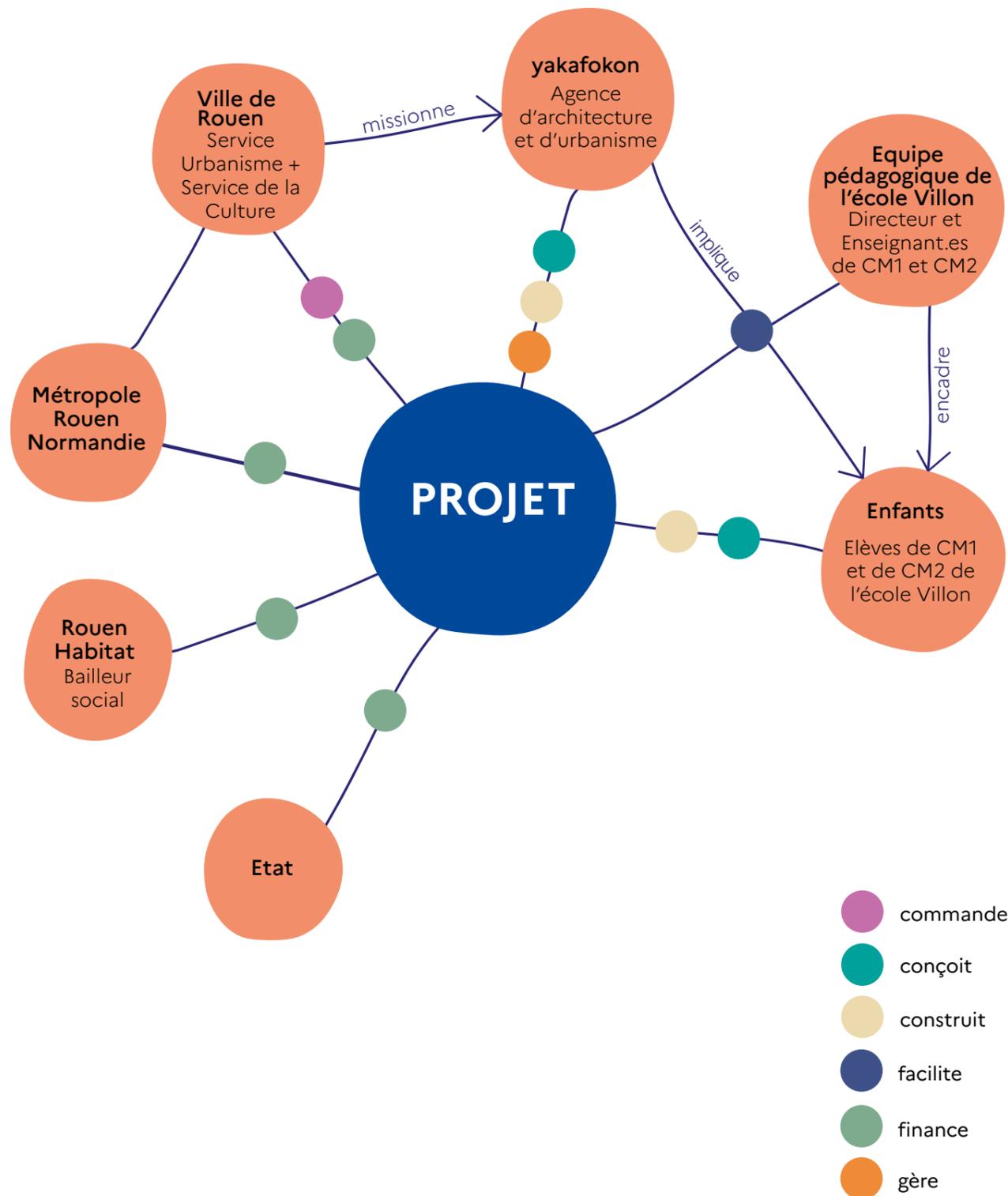
Les enfants choisissent ainsi de travailler sur le plateau et le diagnostic conduit à l'identification d'un besoin de support pour accompagner le jeu. C'est ainsi que naît l'idée de construire un gradin. Une tyrolienne également proposée sera abandonnée faute de budget. Après deux semaines consécutives de chantier, le gradin est inauguré.

Suite à la livraison du projet, le gradin doit être fermé car cette dernière ne respecte pas les normes imposées aux mobiliers urbains destinés aux enfants. Elle ne peut être rouverte que six mois plus tard, après avoir rendu la structure conforme aux normes, notamment en ajoutant des garde-corps aux extrémités de la structure.

La résidence est reconduite pour une deuxième année scolaire (2022-2023), à la suite de la construction du gradin. Mise en place selon le même processus participatif et pédagogique, l'accent a été mis sur le chantier pour passer le plus de temps possible à l'extérieur à bricoler. Cela a abouti à la construction de nouveaux bancs, de rampes pour les vélos, de cabanes, ainsi qu'au déploiement de marquages au sol.



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

L'intégration du projet dans un programme plus vaste de rénovation urbaine a déterminé son caractère temporaire. En raison de sa nature éphémère, une convention spécifique a été établie pour la gestion du projet. Pendant les deux années post-livraison (à partir de 2023), le collectif Yakafokon est responsable de l'entretien des infrastructures du projet. Ainsi, lors de la première année, le collectif a été contraint de fermer le gradin pendant 6 mois en raison d'autorisations non-anticipées, et de contraintes sécuritaires non-respectées pour du mobilier à destination des enfants. La structure avait fait l'objet d'une demande préalable pour être installée comme "oeuvre d'art praticable". Alors que le projet était lancé, le collectif a finalement été contraint de demander une autorisation d'urbanisme, car le bureau de contrôle et la direction du patrimoine bâti de la ville de Rouen considéraient que l'usage primait sur la forme. La structure a donc subi des adaptations a posteriori (rajout de garde-corps) pour se conformer aux normes de mobilier urbain.

Aujourd'hui, l'entretien courant du site est assuré par les agents techniques de la ville de Rouen ; propreté, tonte de la pelouse et entretien des végétaux notamment. Concernant les aménagements, il existe une convention de gestion réalisée par le collectif et qui stipule qu'à partir de la vérification initiale faite par le bureau contrôle et pour l'année qui suit, la ville de Rouen assure un contrôle tous les 15 jours des installations et le collectif, la maintenance. En cas de dégradation, la ville en informe le collectif qui interviendra pour réparer le désordre constaté. La ville doit aussi assurer le nettoyage et le test de solidité annuel des installations au titre de sa mission d'entretien des espaces publics. Toutefois, il arrive que le collectif ne soit pas averti des pièces défectueuses et qu'il assure ces petites réparations, qui sont normalement à la charge de la collectivité.

Passé les deux ans de gestion par le collectif, la gestion de la structure revient à la ville, qui décidera de son utilisation en fonction de son état de conservation et de l'évolution des travaux sur l'espace. Toutefois, les infrastructures sont conçues pour être démontables ce qui facilite leur gestion et leur éventuelle réutilisation.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le projet a bénéficié principalement du financement de la ville de Rouen, avec le soutien des services des transitions et de la culture, qui ont joué un rôle moteur dans la mise en place de la résidence du collectif Yakafokon.

Pour la première année du projet (2021-2023), un budget de 26 000€ a été alloué, auquel Rouen Habitat, un bailleur social, a également contribué.

Pour la deuxième année (2022-2023), le financement a été assuré par la Métropole de Rouen, la Ville, l'État (par le biais du contrat de ville), ainsi que Rouen Habitat, avec un montant total de 25 000€.



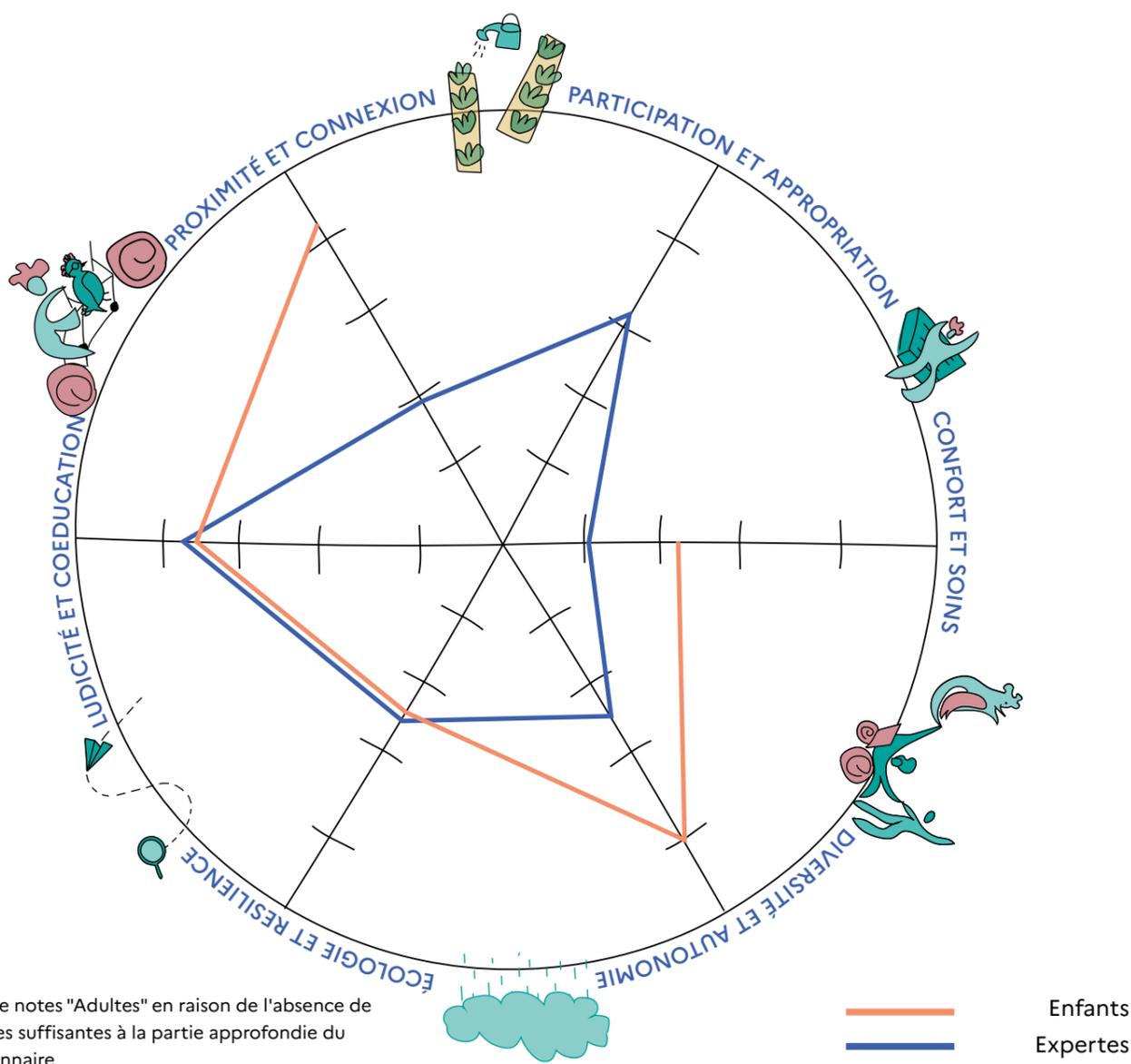
CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

Nombre d'entretiens : 1 entretien avec la ville de Rouen (Anne Decrouez - cheffe de projet département urbanisme et aménagement) ; 1 entretien avec l'école Villon (Guillaume Grima - professeur d'une classe de CM1 ayant participé aux projets) ; 1 entretien avec yakafokon (Louise Granger - collaboratrice, architecte)

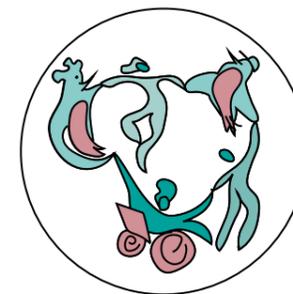
Nombre d'enfants participants : environ 23 enfants de 9-10 ans, dont 14 filles et 9 garçons.

Nombre de participant.es au questionnaire : 13 répondant.es, dont 9 femmes et 4 hommes.

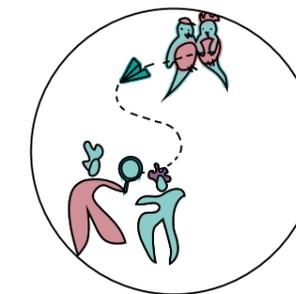
ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



** Pas de notes "Adultes" en raison de l'absence de réponses suffisantes à la partie approfondie du questionnaire



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



Avant la mise en place du projet une véritable diversité d'usages, le plateau attirait un large éventail de publics et permettant ainsi de nombreuses activités. Le collectif yakafokon y avait ainsi relevé, avec l'aide des enfants, l'organisation de tournois sportifs sur le lieu, mais également de pique-niques, de barbecues, et de rencontres entre les différentes familles du quartier. Le projet visait ainsi à capitaliser sur l'appropriation effective du lieu pour divers usages pour favoriser encore davantage le partage entre les générations en proposant d'autres supports d'usages.

Ainsi, la générosité de l'espace qui favorise la cohabitation d'une diversité d'usages et de personnes est appréciée par les enfants. La diversité d'usages permise grâce aux nouveaux aménagements ludosportifs et conviviaux est une des raisons mises en avant par les enfants pour justifier leur attachement à ce lieu. Ces dernier.es tendraient même à l'augmenter davantage en intégrant d'autres activités : boxe, cinéma en plein air, potager, trampoline, balançoire, etc. La modularité des aménagements - centrale dans le projet - favorise, d'après les participant.es, les usages intergénérationnels. La gradin, support ludique, permet aussi d'accueillir du public pour des événements, ou encore pour les barbecues et pique-niques. Les enfants apprécient la possibilité de partager l'espace avec les adultes, notamment lors d'événements sportifs où les parents peuvent venir les encourager.

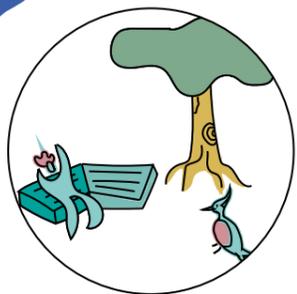
En outre, les enfants se sentent en sécurité dans cet espace, car il est connu et situé à proximité des écoles, avec des grilles qui les protègent de la route. Certains viennent même seuls ou entre enfants, renforçant ainsi leur sentiment et leur expérience d'autonomie en ville. Cependant, adultes comme enfants soulignent le manque d'éclairage qui limite l'utilisation de l'espace à certaines heures de la journée selon les saisons.

Par ailleurs, l'espace est relativement partagé entre les garçons et les filles, bien que certaines frustrations soient exprimées par les filles qui ne se sentent pas toujours libres d'utiliser tout l'espace lorsqu'elles ne souhaitent pas jouer au football ou au basket. Il est observé que les garçons sont plus nombreux à s'engager dans des activités sportives au centre du terrain, tandis que les filles sont plus souvent présentes dans le gradin en tant qu'observatrices. Malgré l'aménagement du gradin permettant de mieux accueillir leurs usages, certaines filles ont exprimé leur gêne à utiliser le terrain de football qui "ne leur serait pas destiné". Aussi, certains enfants soulignent que le lieu ne serait pas adapté aux enfants très jeunes - et font des propositions telles qu'un bac à sable pour y remédier. Enfin, la majorité des aménagements ludiques et conviviaux ne sont pas accessibles aux personnes à mobilités réduites.

Les aménagements proposés dans le cadre de ce projet ont favorisé la diversification des usages et le renforcement du potentiel ludique du lieu. En plus des aménagements sportifs préexistants (football, basket), on trouve ainsi de nouveaux aménagements multifonctionnels favorisant le développement de la motricité globale ou le développement de jeux symboliques comme les gradins, les modules de vélo, cabane. Les enfants déclarent pratiquer à la fois des activités sportives et des jeux symboliques, comme "jouer à la maîtresse sur le gradin". Mais l'activité favorite, autant pour les filles que pour les garçons, est le vélo, particulièrement stimulant grâce aux modules en bois. La cabane est également un espace apprécié, un lieu intime où ils.elles aiment grimper, jouer et se réfugier. Cependant, les enfants déplorent le manque de filet sur le panier de basket et le la manche à air qui a disparu sur le banc. Les espaces sportifs permettaient déjà des activités potentielles partagées adultes-enfants, mais l'ajout des gradins leur offre des espaces de repos et d'attente. Les enfants sont particulièrement heureux de pouvoir être soutenus par leurs parents, notamment lors d'événements sportifs. Le partage entre générations est lui rendu plus facile par ce gradin.

La générosité de l'espace est également un élément important qui favorise la liberté dans le jeu et l'exploration. Les enfants apprécient particulièrement la possibilité de faire ce qu'ils veulent dans cet espace, ce qui reflète l'intention initiale de concevoir des infrastructures qui accompagnent le jeu sans le diriger de manière excessive. Ils.elles identifient cet espace comme un endroit idéal pour se dépenser - courir, jouer, faire du sport - en particulier les garçons qui expriment le besoin d'avoir ce genre d'espaces à proximité.

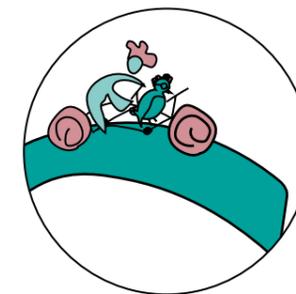
On ne retrouve pas d'éléments tangibles de sensibilisation, mais le processus de création de ces aménagements a été conçu de manière à sensibiliser les enfants aux enjeux environnementaux et urbains, et à les impliquer activement dans la construction du mobilier urbain en leur apprenant différentes techniques et en leur présentant divers outils et matériaux. Cette participation, intégrée dans un programme pédagogique collaboratif avec l'école et les enseignants, a permis aux enfants d'apprendre tout en s'engageant de manière pratique dans la réalisation du projet, renforçant ainsi l'aspect éducatif pour les enfants du quartier des Hauts-de-Rouen.



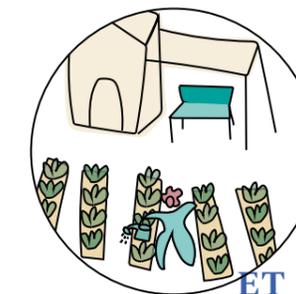
CONFORT ET SOINS



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



PROXIMITÉ ET CONNEXION



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



L'objectif initial du projet visait à améliorer le confort des usager.es en intégrant de nombreuses assises, offrant ainsi des espaces propices au repos et à la détente. Cette initiative est largement appréciée par les enfants comme les adultes, qui ont souligné le confort introduit, notamment par la présence du gradin. Ces dernier.es apprécient la possibilité de s'asseoir seul.es, en famille ou en groupe, dans un but récréatif, contemplatif ou reposant. Les enfants soulignent notamment la générosité des assises qui proposent différentes possibilités et positions d'assise (entre le grand gradin, le banc-drapeau et des assises plus informelles comme les modules vélo ou la cabane). La forme "en escalier" du gradin permet de nombreuses places à différentes hauteurs, mais propose aussi une configuration de table ou de plateau à son sommet. La cabane a également été identifiée par les enfants comme un espace confortable pour se réfugier.

En outre, l'espace est considéré par tou.tes comme calme et praticable en toute saison, grâce notamment à une partie du gradin qui est abritée par un préau. Les enfants trouvent cela confortable de pouvoir rester à l'abri de la pluie ou de se protéger du soleil.

Si les filles apprécient particulièrement le travail au sol des couleurs pour l'esthétique apportée au lieu, la majorité des enfants regrettent cependant la boue et le sable, perçus comme une forme de saleté et de désagrément.

Enfin, l'espace ne bénéficie d'aucune commodités sanitaires, telles que des toilettes ou des points d'eau accessibles en dehors des horaires de l'école ou du gymnase. Les adultes et les enfants expliquent que l'accès aux toilettes et à un point d'eau est possible dans le gymnase, mais que des commodités sanitaires extérieures seraient utiles sur l'espace. Ce manque d'infrastructures sanitaires n'avait pas été anticipé dans le projet initial, attribuable en partie à sa nature temporaire et au manque de financements adéquats pour prendre en compte ces aspects.

L'aménagement de l'espace a été réalisé avec une approche écologique et résiliente, visant à minimiser l'impact environnemental. En effet, l'utilisation de bois de récupération pour la co-construction des infrastructures contribue à réduire l'empreinte écologique du projet tout en favorisant la réutilisation de matériaux existants. Cependant, malgré ces efforts, l'espace demeure principalement constitué de surfaces artificialisées, ce qui limite le contact avec la nature, malgré certaines surfaces enherbées. Le manque de place pour la nature et le peu de végétation sont mis en avant dans les retours des adultes et des enfants. Ces dernier.es, en particulier les filles, apprécieraient plus d'espaces verts, notamment des fleurs, des massifs volumineux comme des buissons et des arbres. Cette situation s'accorde cependant avec une vision intériorisée d'enfants habitués à des environnements urbains d'une nature maîtrisée et lissée. Si les enfants soulignent notamment le manque de végétation, quelques-uns n'en désirent pas vraiment davantage, par peur des insectes ou de la boue qui menace de les salir, des aspects qui les dérangent déjà dans cet espace.

Ainsi, malgré l'abri du gradin et la cabane qui offrent des espaces d'assise et de repos ombragés particulièrement appréciés par les utilisateur.rices, l'ensemble de l'espace reste très exposé au soleil et la minéralité du sol favorise l'accumulation de chaleur. Les enfants qualifient le sol de "bouillant" en été, limitant ainsi leurs possibilités d'usage. Ils.elles se plaignent du manque d'arbres pour s'abriter, désirant plus d'espaces comme la cabane qualifiée comme un espace frais et agréable en période de fortes chaleurs.

Par ailleurs, si l'ensemble des aménagements du projet ne présente pas de dégradation apparente depuis sa livraison, les enfants soulignent toutefois le manque de propreté de l'espace lié à la présence de déchets, notamment sous le gradin justifiant une perception d'un espace ne respectant pas la nature. Les adultes déplorent également le manque de poubelles de tri, qui favoriseraient l'entretien du site.

Le projet a été conçu pour s'intégrer dans un espace perçu comme central au sein du quartier, offrant ainsi une accessibilité accrue à un large éventail d'utilisateur.rices, en particulier les enfants. L'objectif était de permettre aux habitant.es, pas tou.tes équipé.es d'automobile, de s'y rendre à pied depuis n'importe quel lieu important du quartier. L'emplacement de l'espace choisi, juste en face de l'école, et ainsi fréquenté par tous les enfants qui s'y rendent, en fait un lieu facilement accessible depuis les espaces de vie des enfants. La circulation piétonne est facilitée autour de l'espace, via des trottoirs généreux et une limitation de la circulation automobile à 30 km/h. Une double voie cyclable sécurisée traverse le quartier, et s'il y a peu d'attaches vélos à proximité du terrain il est toutefois possible de rentrer avec des vélos, trottinettes, rollers, etc dans l'enceinte du terrain. Les enfants déclarent pour beaucoup s'y rendre à pied, parfois même seuls depuis leur domicile ou depuis l'école. Ils.elles apprécient cette proximité qui favorise leur autonomie et la fréquence d'utilisation du lieu.

Cependant, aucune signalétique n'indique l'espace (ni à échelle piétonne, ni à échelle automobile) ou ne présente le projet. Les enfants soulignent que l'espace n'est pas évident d'accès lorsqu'on ne le connaît pas, à cause des barrières qui l'entourent et de la végétation qui sépare l'espace de la route. Cette configuration offre toutefois un compromis entre accessibilité et sécurité, permettant aux enfants d'accéder librement à l'espace tout en se sentant préservé.es et protégé.es des dangers liés à la circulation routière. Ce point est particulièrement mis en avant par les enfants, mais surtout par les parents qui se disent rassuré.es. En outre, malgré une délimitation physique avec le reste de la ville où circulent les voitures, l'espace reste ouvert à tout moment, offrant une accessibilité continue pour les usager.es.

Le processus participatif est l'un des points remarquables du projet, notamment pour des aménagements temporaires. Cette démarche a particulièrement été appréciée et a impacté la dynamique de ce quartier excentré de Rouen.

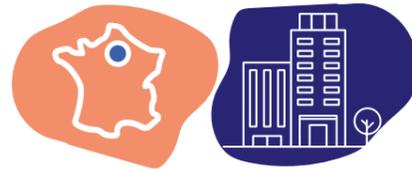
La participation des enfants dans le projet a été particulièrement intense, s'étendant de sa conception initiale jusqu'à sa réalisation concrète, impliquant deux classes de CM1 et deux classes de CM2 de l'école Villon. Le choix du site a été réalisé avec elles.eux et leur implication active a permis d'intégrer leurs idées et leurs besoins durant tout le processus, favorisant la co-construction et l'appropriation collective de l'espace par la communauté scolaire. Cette participation continue a favorisé un sentiment d'engagement et de responsabilité chez les enfants, qui se sont investis pleinement dans la création d'un espace qui leur ressemble et qui répond à leurs besoins. L'ensemble des enfants interrogé.es, étant scolarisé.es à l'école Villon, déclare s'y rendre dans le cadre de l'école mais aussi en dehors des cours. Ainsi, même les enfants scolarisés à l'école Villon mais n'ayant pas participé à ce processus, sont en majorité attachés à cet espace en raison de leur fréquentation régulière du lieu (les mercredis, les week-ends ou pendant les vacances).

Au-delà des enfants, les habitant.es du quartier se sont largement approprié les infrastructures du projet une fois celles-ci réalisées, selon les témoignages des acteur.rices impliqués. Les adultes soulignent en effet la facilité d'appropriation, grâce à la liberté qu'il offre ainsi que son échelle à hauteur d'enfants, qui favorise les rencontres et le vivre ensemble. En effet, des rencontres et des événements informels sont régulièrement organisés sur le plateau, notamment lors de la période estivale, offrant ainsi l'opportunité aux résident.es de se réunir, de socialiser et de profiter ensemble des aménagements proposés.

Le processus participatif dans la co-conception d'un projet éphémère a été perçu comme une opportunité pour évaluer les aménagements les mieux adaptés aux enfants, mais il n'y a pourtant pas de réalisations concrètes prévues dans le programme ANRU. La disparition de cet espace ayant acquis une forte valeur pour les habitant.es pourrait entraîner un vide ou un manque.

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉsir

Montreuil



Le projet "Un tramway nommé désir" est en réalité 2 espaces de projet avec deux logiques d'occupation.

Le premier projet concerne l'aménagement d'une friche, parcelle gelée pour l'arrivée du tramway T1 qui se situe au croisement des quartiers des Ruffins et du Morillon à Montreuil. La friche, nettoyée, est devenue un espace vert dans le quartier, où ont lieu divers événements. L'aménagement phare du projet est une tyrolienne, installée sur une partie de la parcelle. Elle se compose de 2 structures en bois, d'un bout à l'autre de la friche, créant ainsi un espace de départ et un d'arrivée. La tyrolienne est surmontée d'une tour d'observation, recouverte d'un toit géodésique coloré. Les consignes de sécurité sont rappelées grâce à un panneau signalétique. Une tranchée de sécurité est installée sous la tyrolienne créée à l'aide de plaquettes forestières. La structure de l'espace d'arrivée est conçue de façon à former un banc. D'autres aménagements ponctuels, réalisés au fil du temps depuis l'inauguration de la friche, sont également présents : une scène, des cabanes, des œuvres en matériaux recyclés...

Le second projet est le réaménagement du parvis du collège George et Maï Politzer, situé à quelques dizaines de mètres de la friche. Sur le parvis du collège, une fresque a été peinte par les enfants sur 3 murs d'enceinte ; il s'agit d'une fresque colorée alternant des motifs géométriques et des vagues. Une "aire de pique-nique" a vu le jour, composée d'une table en bois et de bancs intégrés ainsi que d'une poubelle (rendue visible par les couleurs vives qui ont été peintes dessus). Un abri en bois a été construit à proximité avec des assises recouvertes d'ornementation. Des plantations aromatiques ont aussi été réalisées le long des murs d'enceinte du collège.



LE PROJET EN BREF

Lieu : Montreuil (93) - 111 455 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Une friche et un parvis de collège

Type d'aménagement : Éléments de mobilier et de jeux, aménagement d'un espace de liberté inspiré des terrains d'aventure

Conditions d'accès : Friche - accès gratuit et libre mais sur des horaires précis, dépendant de la présence du collectif gestionnaire ayant le code parvis - accès libre

Temporalité d'intervention : Temporaire pour la friche et permanente pour le parvis

Temporalité du projet : 2012-2027

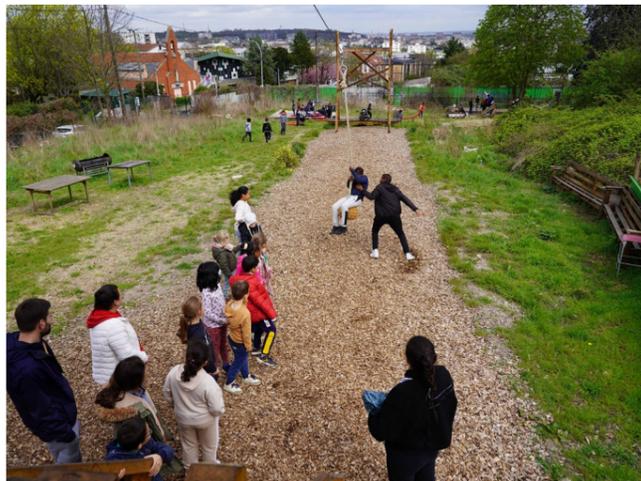
Démarche participative globale : 3. co-conception, 3bis. co-construction

Démarche participative avec les enfants : 3. co-conception, 3bis. co-construction

Budget total (études et travaux) : 76 135€

LES OBJECTIFS

- * Créer un espace d'expérimentation et de co-construction d'un mieux vivre ensemble
- * Créer des aménagements transitoires s'adressant avec les enfants et les adolescent.es
- * Réaliser un projet démocratique en partenariat avec plusieurs acteur.rices
- * Mener une action pédagogique avec les enfants du quartier pour :
 - transmettre aux enfants et aux jeunes les outils de l'architecture, de l'urbanisme
 - intégrer une meilleure connaissance de leur quartier
 - connaître leurs besoins
 - co-construire le projet avec elles.eux



La friche

© Equal Saree



Le parvis du collège George et Maï Politzer

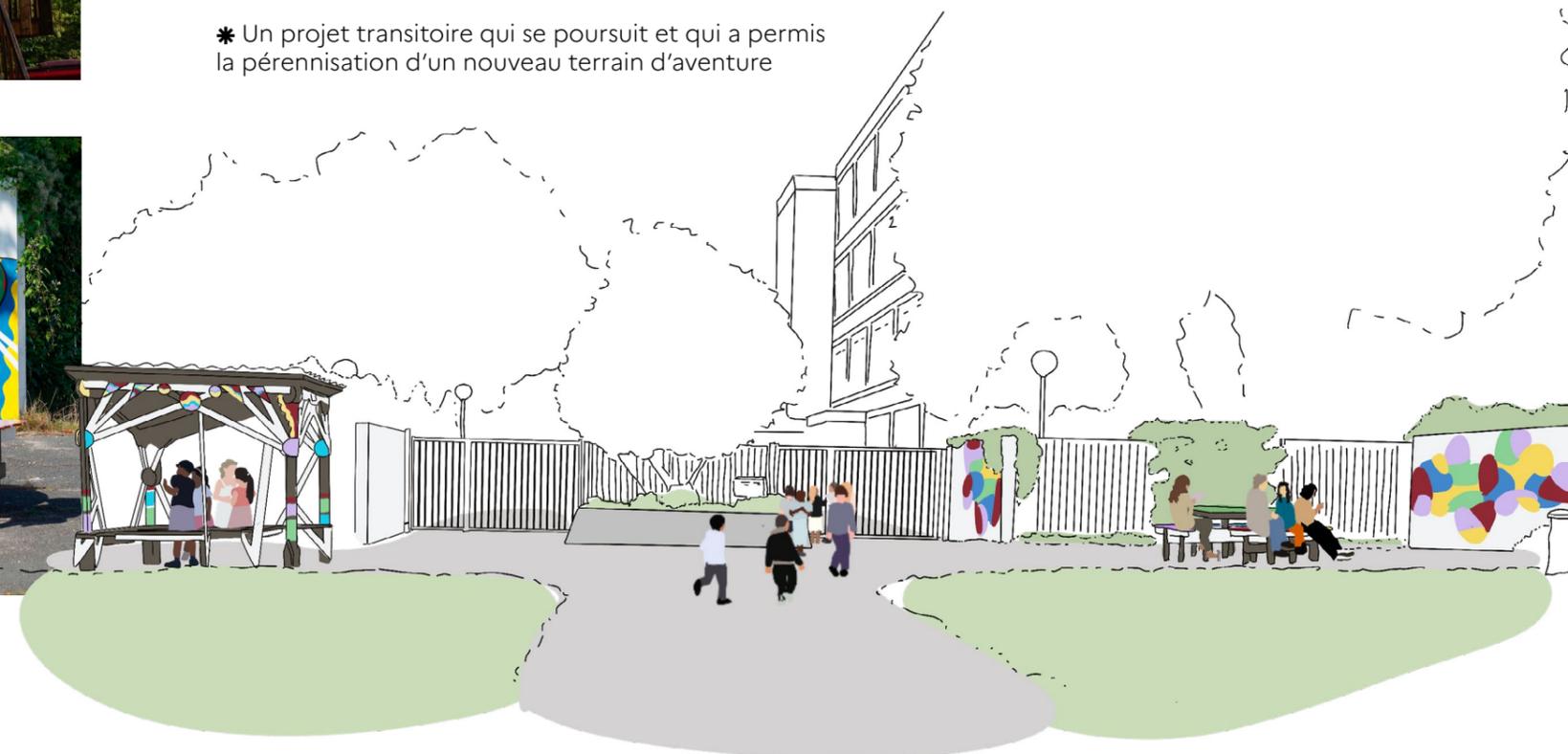
© diddatica

LES POINTS REMARQUABLES

- * Un projet voulu, conçu, géré, animé par les habitant.es pour les habitant.es, en étroite collaboration avec tout un réseau d'acteur.rices locaux.ales
- * Une importante démarche participative et d'empouvoirement avec les enfants du quartier et notamment une implication des adolescent.es - publics souvent difficile à mobiliser
- * Une grande proximité géographique avec les espaces de vie des enfants et un projet conçu et approprié en étroite collaboration avec les structures éducatives (collège, centre de loisirs, etc)
- * Une dimension transitoire ayant favorisé une expérimentation à la fois démocratique et architecturale, permettant de déjouer les contraintes normatives des classiques aires de jeu
- * La friche : un espace à faible impact écologique et à fort potentiel ludique grâce à une approche basée sur le modèle des terrains d'aventure favorisant le jeu libre et le contact avec la nature, et à l'aménagement phare la tyrolienne, élément de jeu favorisant la découverte du site et de ses autres opportunités : construction, petits et grandes aventures à partir d'éléments naturels, etc
- * Le parvis : des aménagements qui contribuent à améliorer l'expérience globale au collège, tant sur le plan pratique que sur le plan esthétique.
- * Une importante documentation de la démarche de projet et une évaluation à travers une démarche de recherche action
- * Un projet transitoire qui se poursuit et qui a permis la pérennisation d'un nouveau terrain d'aventure

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une multitude d'acteur.rices aux objectifs parfois divergents et générateurs de conflits
- * Des insuffisances relevées sur les deux projets en termes de confort et d'accessibilité :
 - un manque d'assises sur les deux espaces de projet
 - des abris sous-dimensionnés et des espaces qui restent très exposés au soleil et à la pluie
 - une mauvaise accessibilité aux espaces (sols inadaptés ou dégradés) et à leurs aménagements
- * La friche : un espace jugé inadapté pour la petite enfance
- * Des projets isolés et qui n'ont pas fait l'objet d'une réflexion sur la mise en réseau d'espaces publics à hauteur d'enfants
- * Des aménagements auto-construits demandant un contrôle et un entretien régulier : rafraîchissement annuel des aménagements du parvis et contrôle régulier de la tyrolienne
- * Un manque d'engagement dans la gestion des espaces de la part des collectivités finançant et soutenant le projet



L'HISTOIRE DU PROJET

Un tramway nommé désir est un projet situé à la croisée de plusieurs quartiers populaires du Haut-Montreuil : Ruffins-Théophile Sueur, à dominante pavillonnaire, et Montreau-Le Morillon, regroupant 90% de logements sociaux. Ces quartiers souffrent d'un isolement géographique important, qui s'explique à la fois par la topographie inhérente au lieu (sur une butte) mais également par une offre de transports insuffisamment développée. Au regard de ses caractéristiques urbaines et sociales, le quartier Montreau-Le Morillon est identifié dès 2016 comme d'intérêt régional par l'ANRU et intégré au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain.

Dans ce contexte, le projet de prolongement du Tramway 1 reliant Noisy-Le-Sec à Val-de-Fontenay doit favoriser le désenclavement territorial du Haut Montreuil qui est concerné par l'arrivée de 5 nouvelles stations. Toutefois, dans l'attente des travaux, de nombreuses parcelles acquises par l'État sont gelées depuis plusieurs décennies dans le quartier des Ruffins et des Morillons, sans possibilité d'aménagements. Ce cadre est propice au développement de squats ainsi qu'à l'apparition de décharges sauvages dans un espace pourtant situé au cœur d'un quartier résidentiel et sur le chemin des écoles, poussant un certain nombre d'acteur.rices locaux.ales à s'organiser afin de repenser les usages autour de la friche.

En 2018, une énième chute des palissades de la friche laissant apparaître une décharge à ciel ouvert amorce la mobilisation du collectif d'habitant.es Ruffins Ensemble engagé sur le devenir et les aménagements de leur quartier. L'association s'illustre rapidement par son volontarisme et sa capacité à mobiliser localement afin d'obtenir un nettoyage de ces parcelles gelées qui interviendra début 2019 sous l'égide de Grand Paris Aménagement (GPA).

Puis, par le biais de l'un de ses membres fondateurs, Léa Longeot, architecte et habitante du quartier, l'association Ruffins Ensemble propose alors un projet d'occupation de la friche en lien avec l'association didattica (fondée par Léa Longeot) engagée dans des projets d'aménagement d'architecture et d'urbanisme reposant sur une démarche pédagogique et coopérative en vue de renforcer la démocratie locale. Dès le printemps 2019, Léa Longeot travaille ainsi au montage financier et opérationnel de ce projet et contacte les écoles élémentaires de proximité, le centre de loisirs Paul Lafargue ainsi que le collège public du quartier, le collège Georges et Maï Politzer, afin de concevoir des ateliers de création urbaine impliquant les enfants du quartier. L'idée est alors d'intervenir sur différents espaces publics du quartier le long du futur trajet du tramway. A la demande du collège et de son principal le parvis du collège Georges et Maï Politzer est ainsi intégré à la réflexion. Souffrant d'une mauvaise réputation, qualifié de « non-lieu » par le principal, le parvis se doit d'être réaménagé dans une logique de réappropriation de l'espace et

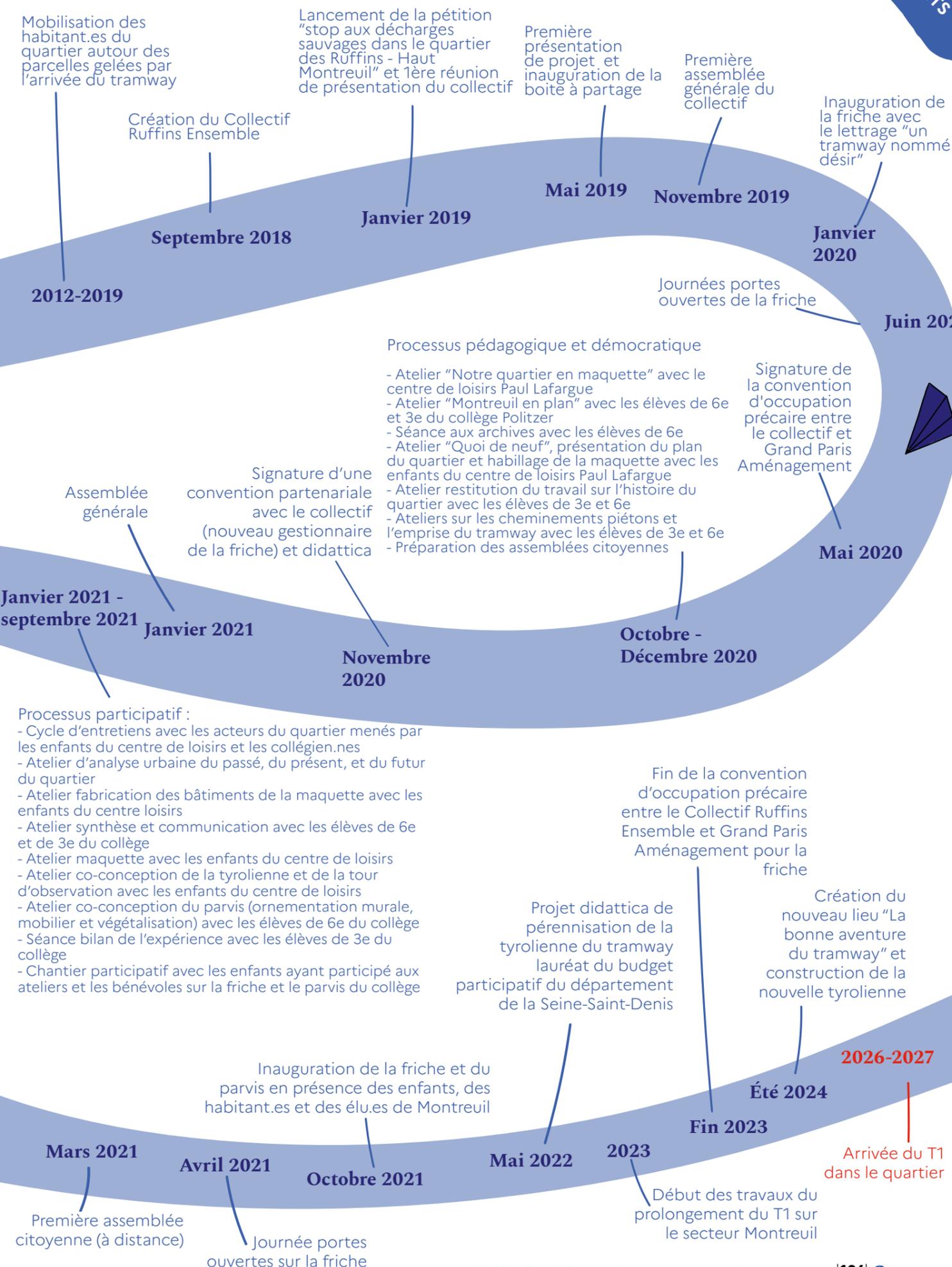
est envisagé de manière pérenne, par opposition au projet d'occupation temporaire de la friche.

Le collectif Ruffins Ensemble et didattica obtiennent finalement la signature d'une Convention d'Occupation Précaire le 8 Mai 2020 auprès de GPA, gestionnaire foncier par délégation de l'Etat, convaincu du bien-fondé du projet. La signature d'une convention de partenariat entre les 2 instances associatives interviendra ensuite en novembre 2020, afin de clarifier les rôles et responsabilités de chacune dans ce projet mêlant architecture et urbanisme avec les institutions scolaires et périscolaires du quartier.

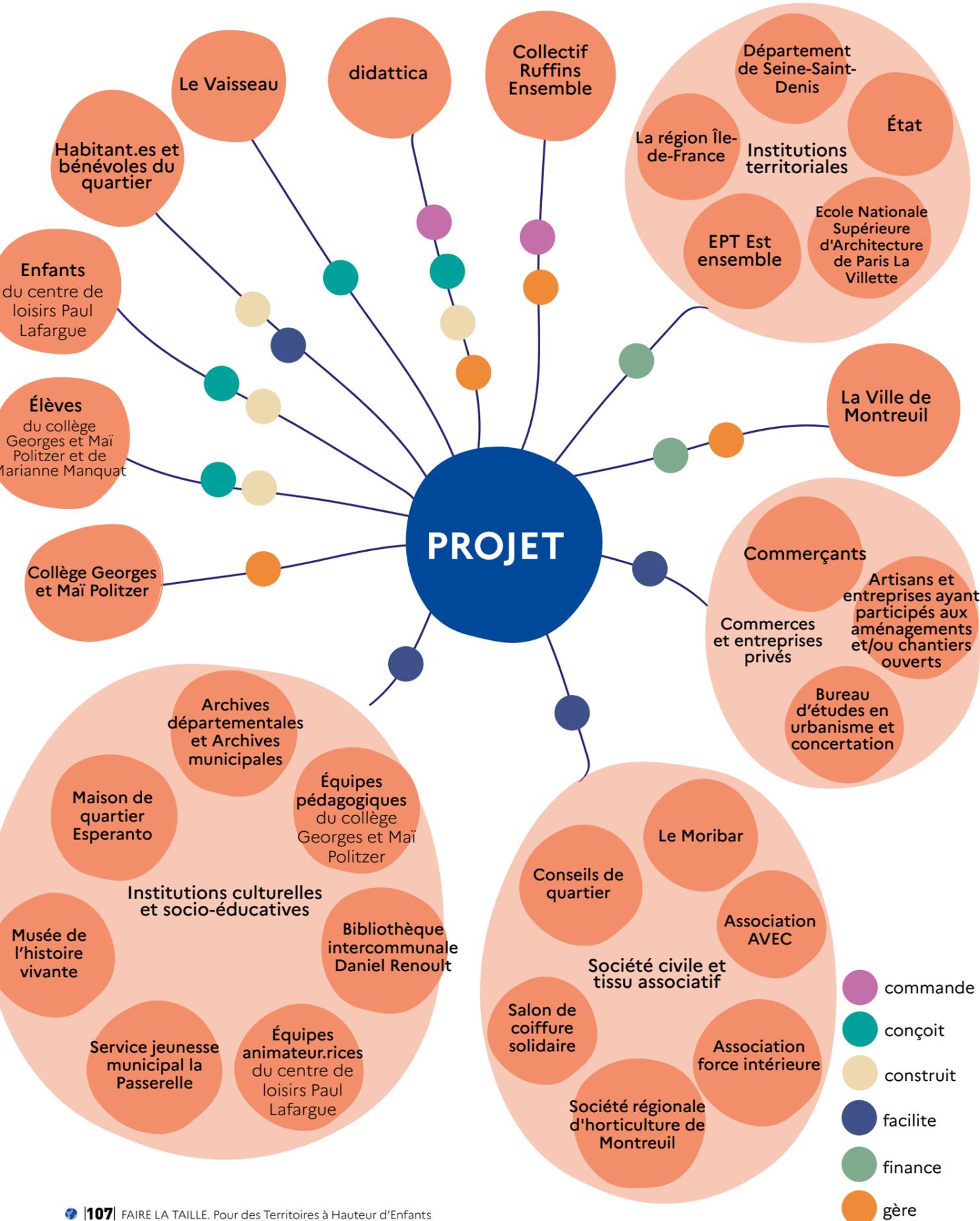
Dès la rentrée 2020, le processus participatif débute pour une durée de 8 mois. Des ateliers de création urbaine conduits de manière hebdomadaire (ou bi-hebdomadaire en raison du Covid) permettent aux enfants et aux adolescent.es de s'impliquer sur l'ensemble des étapes d'un projet de réaménagement architectural et urbain : diagnostic, dessins, maquettes, échanges avec les habitants, esquisses de projet. Ces ateliers aboutissent à 26 propositions concrètes d'aménagement conçues par les enfants. Pour garantir le caractère représentatif et démocratique du projet, les assemblées citoyennes, qui rassemblent les différent.es acteur.rices du territoire et les habitant.es, constituent l'organe principal de gouvernance du projet. Basés sur les travaux et les propositions d'aménagement réalisés par les apprenti.es architectes, elles vont permettre de statuer par le vote les projets finalement retenus par l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, une large majorité de votant.es plébiscite finalement le projet de tyrolienne pour la friche et une fresque ainsi qu'une aire de pique-nique sur le parvis du collège. En parallèle de cette démarche participative, un journal public publié bi-mensuellement sert d'outil d'information et de mobilisation des habitant.es.

Suite à cette première phase de conception, un chantier participatif est inauguré en juin 2021 à la fois pour le réaménagement de la friche et celui du parvis du collège. Il mobilise les apprenti.es architectes et leurs familles, les équipes pédagogiques, les riverain.es, tout en comptant sur le soutien d'associations locales comme « Le Vaisseau ». Au lieu des 45 jours prévus initialement, le chantier de la tyrolienne durera 5 mois en raison de la technicité (sous-estimée) de son montage, mais le projet de la friche et du parvis est finalement inauguré en octobre 2021.

Depuis, d'autres aménagements temporaires construits par les enfants ont vu le jour sur dans la friche : cabanes, abris, sculptures... Cette friche valorise aujourd'hui un grand nombre d'usages festifs et rassembleurs (terrains de jeux pour les enfants, plantations, concerts, apéritifs entre voisins, lectures avec l'implication de la bibliothèque de quartier, ateliers de créations artistiques...) tout en garantissant l'accessibilité de l'ensemble des habitant.es du quartier (gratuité et absence de conditions d'entrée).



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Les ressources obtenues pour ce projet sont le fruit de 1,5 an de montage financier et partenarial supporté bénévolement par didattica qui souhaitait trouver les moyens de recruter une équipe pédagogique d'architecte-pédagogues et de scribes (Journal public). Il a ainsi bénéficié d'un montant de 4000€ dans le cadre du contrat de ville 2020, contrat passé entre l'État et les différentes collectivités concernées pour financer des projets urbains dans le cadre des actions menées dans les quartiers politique de la ville. La région Île-de-France a subventionné le projet à hauteur de 20000€ dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour soutenir les initiatives d'urbanisme transitoire francilien. Le projet a aussi bénéficié de 2 dispositifs de financement du département de la Seine-Saint-Denis : 5500€ d'Appel à Agir In Seine-Saint-Denis et 6000€ du parcours d'éducation à la ville. Les porteur.euses de projet ont été lauréat.es de 2 autres levées de subvention mise en place par l'EPT Est ensemble : 10000€ de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) TempO', pour l'occupation temporaire de délaissés urbains et 4635€ du dispositif "Nos quartiers innovent + Ensemble" pour soutenir les projets d'urbanisme transitoire. La ville de Montreuil a également alloué une enveloppe de 5000€ de subvention municipale pour le projet. Enfin, ce dernier a bénéficié d'une aide de 3000€ de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris La Villette et de 18000€ supplémentaires issues de dons privés.

Au total, le budget pour le projet des ateliers pour "Un tramway nommé désir" s'est élevé à 76135€. Le terrain ayant été mis à disposition à titre gracieux par GPA, la majeure partie de ce budget a servi au coût de construction (matériaux, équipements, prestations spécifiques lors du chantier) tout d'abord et puis à la communication et à la rémunération des personnes en charge du projet (5 personnes).



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

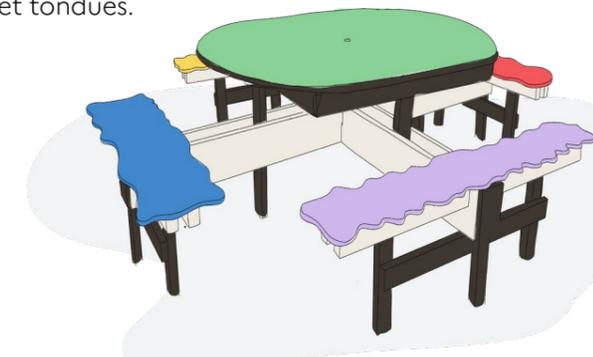
La friche est la propriété de l'État, dont la gestion a été déléguée à Grand Paris Aménagement. En 2020, une convention d'occupation précaire a été signée, faisant du collectif d'habitant.es Ruffins Ensemble le gestionnaire de la friche pour 2 ans, une durée reconduite après cette période initiale. Le caractère transitoire de la friche favorise la diversité des esthétiques et permet de s'affranchir de certaines règles, notamment réglementaires (comme le PLU), autorisant ainsi des modifications à volonté. Toutefois, certaines constructions restent soumises à des normes de sécurité, comme la tyrolienne réalisée par didattica. Elle est régie par les décrets relatifs aux équipements d'aires de jeux collectives et nécessite la validation d'un bureau de contrôle. Pour garantir la sécurité vis à vis de cet aménagement dont est responsable l'association, un cadenas a été installé sur la tyrolienne, ne permettant son utilisation que sous la surveillance d'un adulte.

Dès le début du projet, didattica a signé une convention avec Ruffins Ensemble, permettant la construction de la tyrolienne. Des inspections trimestrielles sont réalisées par Hervé Le Meur, artisan et bénévole pour Didattica, en collaboration avec le bureau d'étude Socotec, qui assure un contrôle technique annuel grâce à un dossier de maintenance rédigé par didattica.

Concernant le parvis du collège George et Maï Politzer, une convention tripartite entre la mairie de Montreuil, qui en est le propriétaire, le collège et didattica (qui officie en tant que médiateur) est signée afin d'y assurer une gestion continue (propreté, gestion du mobilier). L'association didattica a proposé d'impliquer les collégien.nes dans la gestion du projet, mais cette proposition n'a pas été retenue par la direction du collège, qui était déjà engagée dans un projet de jardin avec une autre association et prévoyait de collaborer avec celle-ci.

La table de pique-nique a été repeinte ainsi que des retouches de peintures sur l'abri ont été faites en 2022 et 2023 par didattica, qui a également fait des retouches de peinture sur la fresque en 2022. Ces retouches ont lieu tous les ans afin d'assurer la pérennité.

En été 2022, les plantes aromatiques (menthe, lavande, thym, sauge) ont été entretenues par didattica et Dominique Goitino, jardinier-pédagogue qui ont réalisé le désherbage, les ont recouvertes de copeaux et les ont arrosées. Une tonte de la prairie fleurie est réalisée régulièrement par le service municipal des espaces verts. Cependant, au moment de la tonte réalisée par les services espaces verts de la ville, certaines ont été confondues avec la prairie fleurie et tondues.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

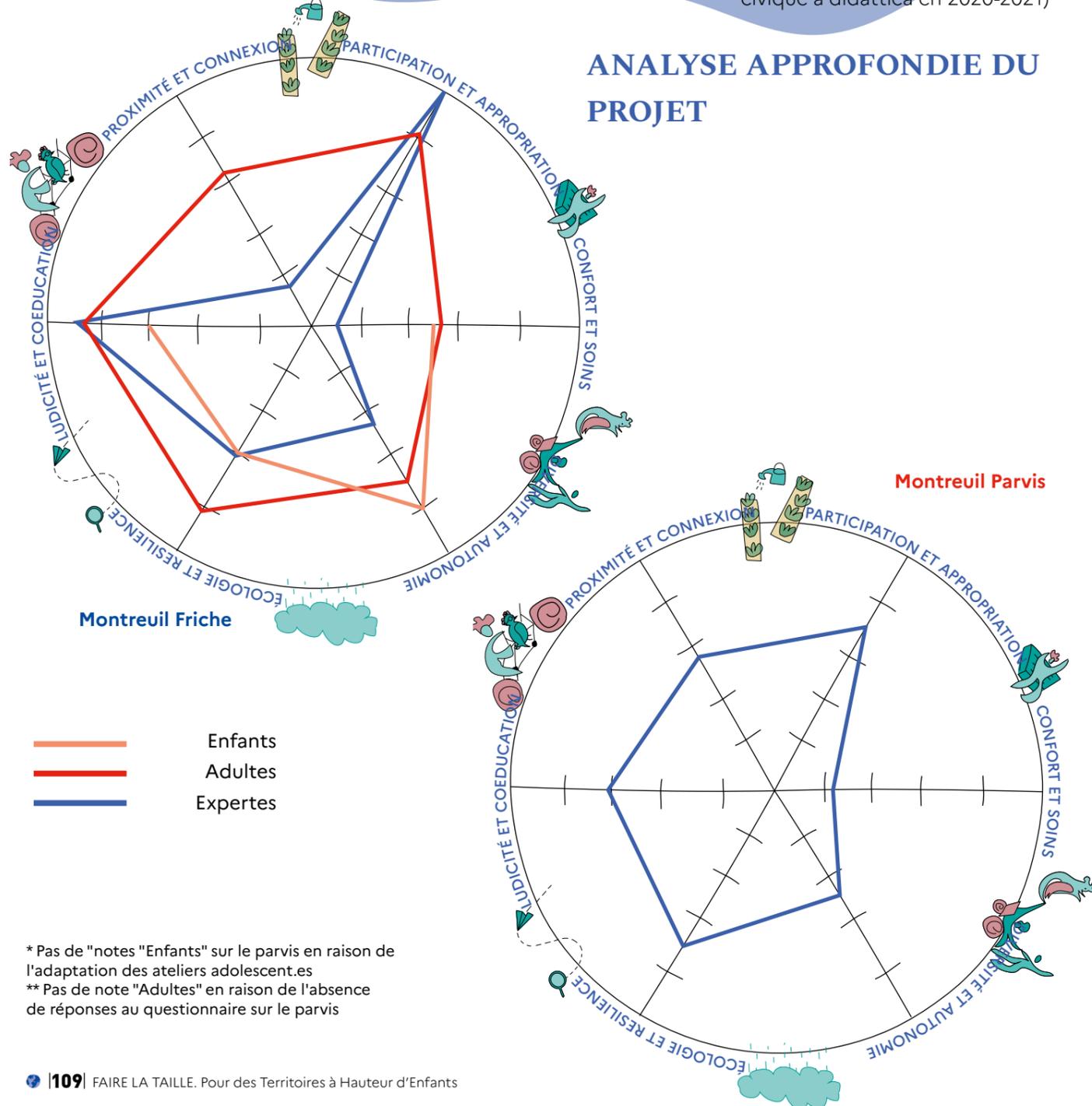
Nombre d'entretiens : 1 entretien avec didattica (Léa Longeot, coordinatrice du projet des ateliers pour "Un tramway nommé désir", co-fondatrice de l'association, architecte DPLG) ; 1 entretien avec le collectif Ruffin Ensemble (François-Xavier Dessus, président du Collectif) ; 2 entretiens avec le conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (Said Hassouni, ancien responsable foncier sur les projets de transports et Lise Sintomer, chargée de projet budget participatif et engagement citoyen) ; 1 entretien avec GPA (Lionel Meny, ancien directeur du foncier et du patrimoine), 1 entretien avec Est Ensemble (Apolline Behaegel, chargée de mission Chargée de mission Urbanisme durable et Occupations temporaires)

Nombre d'enfants participants : La Friche : env. 12 enfants de 6-9 ans dont 3 filles et 9 garçons du centre de loisirs Paul Lafargue
Le parvis du collège : 30 élèves

Nombre de participant.es au questionnaire : 17 répondant.es dont 12 femmes et 5 hommes

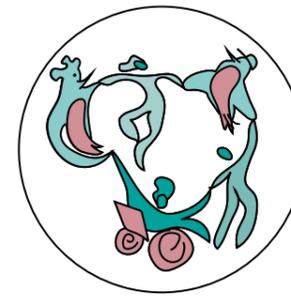
Autre source d'analyse : Bilan d'activités didattica (2022, 2023), Synthèse recherche-action par didattica vers des pratiques de co-conception d'espaces urbains par la pédagogie (2022) et le Journal des ateliers de Léo Piednoël (volontaire en service civique à didattica en 2020-2021)

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET

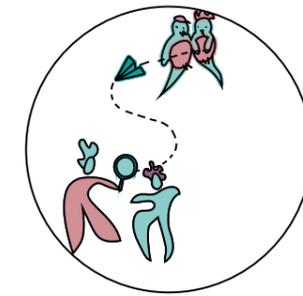


* Pas de "notes" "Enfants" sur le parvis en raison de l'adaptation des ateliers adolescent.es

** Pas de note "Adultes" en raison de l'absence de réponses au questionnaire sur le parvis



DIVERSITÉ ET
AUTONOMIE



LUDICITÉ ET
COÉDUCATION



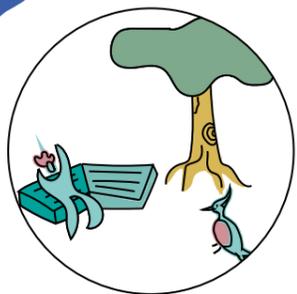
Investie à l'origine par un collectif d'habitantes adultes pour être un lieu d'accueil des familles du quartier, la friche est avant tout un espace qui se veut et qui est un espace pratiqué par des habitant.es de tout âge. Il est, selon le retour des adultes, un espace renforçant le lien intergénérationnel et favorisant, grâce aux événements organisés comme la fête du quartier ou des anniversaires, une véritable mixité sociale entre les habitant.es du quartier. Sur la friche, la diversité et l'autonomie sont les thématiques qui sont les plus développées. En lien avec l'esprit du terrain d'aventure qui encourage les enfants à être acteur.rices de leur jeu, en construisant eux.elles-mêmes des cabanes, structures, œuvres d'art, etc. Les enfants aiment cette liberté qui leur est laissée dans le lieu et valorisent la diversité des opportunités offertes par l'espace. Les 2 aménagements phare, la tyrolienne et la cabane avec les filets, font l'unanimité chez les filles comme chez les garçons. Au-delà de ces 2 aménagements, les garçons semblent davantage portés sur les aventures à vivre et les activités de manipulation et de construction, quand les filles semblent davantage utiliser la cabane du fond pour se retrouver et se cacher. Quoi qu'il en soit, chacun.e semble trouver sa place : l'usage de l'espace ne semble pâtir d'aucun phénomène d'exclusion et/ou de conflit pour le partage de l'espace et les enfants considèrent ce lieu comme adapté à tout un chacun quel que soit son genre. Néanmoins, les adultes soulignent que l'espace n'est pas adapté aux enfants en bas-âge, et les adultes comme les enfants s'accordent sur le fait que la friche n'est pas un espace adapté aux personnes à mobilité réduite. L'espace est en légère pente avec sol naturel peu ou pas accessible (cailloux, boue, herbes hautes, débris). Les activités telles que la tyrolienne et le filet ne peuvent pas être pratiquées par des enfants à mobilité réduite.

Le parvis, quant à lui, est surtout investi par des collégien.nes. Il est devenu, d'après les retours du directeur, un lieu de rencontre entre les ancien.nes élèves et l'équipe enseignante. Les aménagements proposent différents types d'assises : abrités sous un banc ou autour de tables de pique-nique et peuvent répondre à différents usages. Certain.es utilisent l'espace pour s'asseoir et se retrouver, d'autres s'y installent pour travailler. Ils.elles apprécient la présence de couleurs avec la fresque, et définissent l'espace comme un coin où ils.elles peuvent se réunir et discuter. En revanche, certaines collégiennes mentionnent la mauvaise fréquentation du parvis et confient un sentiment d'insécurité. En effet, il s'agit d'un espace public, ouvert, qui n'est pas surveillé en dehors des heures de sorties et les aménagements conviviaux peuvent favoriser une appropriation vectrice d'insécurité. En outre, il ne dispose d'aucun dispositif d'éclairage adapté qui pourrait favoriser le sentiment de sécurité.

Dès les prémices du projet, l'association didattica a souhaité articuler le projet autour de la participation des enfants, saisissant l'opportunité de ce projet pour favoriser l'apprentissage de savoir et de savoir-faire autour de l'architecture et de l'urbanisme. Les apprentis architectes ont ainsi réfléchi pendant plusieurs mois à des aménagements tantôt ludiques tantôt pratiques (l'aire de pique-nique sur le parvis du collège par exemple), en accord avec la vocation des espaces.

Sur la friche, le processus participatif avec les enfants a abouti à la décision de créer une tyrolienne, témoignant du souhait des enfants de développer la dimension ludique de l'espace en proposant un aménagement d'un nouveau type. Elle constitue aujourd'hui l'aménagement phare du terrain. En dehors de cet aménagement, la grande liberté offerte aux enfants dans la manière d'utiliser l'espace couplée aux ressources disponibles du site : grands espaces laissés libres d'appropriation, éléments naturels présents (arbres, eaux, terre, etc) et éléments de récupération, semblent constituer un fort potentiel ludique pour les enfants qui donnent l'impression que "tout est possible" sur cet espace. Les adultes valorisent également ce lieu où "les enfants sont libres de créer leur jeu" et "qui laisse place à l'imagination". En outre, les jeux de construction - qu'ils apprécient particulièrement - permettent le développement de jeux coopératifs entre les enfants, qui se mettent à plusieurs pour fabriquer des cabanes, porter des charges lourdes, nettoyer, mais également entre enfants et adultes.

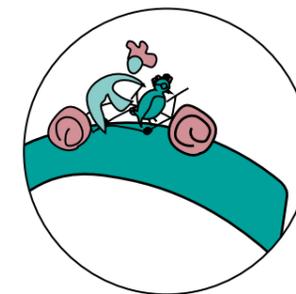
À l'inverse, les réflexions sur le parvis du collège avec les adolescent.es n'ont pas donné lieu à des aménagements ludiques. Bien que les aménagements proposés aient été peints avec des couleurs vives et attrayantes qui rendent le parvis plus amusant, c'est davantage la dimension conviviale qui a été recherchée. Les collégien.nes perçoivent le parvis comme un élément positif qui contribue à améliorer l'expérience globale au collège, tant sur le plan pratique que sur le plan esthétique, mais il n'est pas considéré par les collégien.nes comme un espace ludique. Malgré sa fonction d'attente et de repos, certain.es collégien.nes proposent tout de même d'améliorer l'aspect ludique du parvis avec par exemple l'intégration de jeux au sol ou des éléments de jeux qui pourraient rendre l'espace plus stimulant ou attrayant comme des toboggans ou des balançoires. Certain.es suggèrent également le développement d'événements pour favoriser l'appropriation de cet espace et sa convivialité.



CONFORT ET SOINS



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



PROXIMITÉ ET CONNEXION



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



En raison de son caractère autogéré et temporaire mais également en raison de la philosophie du lieu, la friche reste peu aménagée, faisant ainsi de la place pour le développement de la biodiversité du site voulu comme un espace végétalisé. A l'exception de la tyrolienne, les aménagements ont été réalisés à partir d'éléments de récupération qui, largement exposés aux éléments et soumis à l'usage intense des usagers du site, tendent à se dégrader. Bien qu'elle soit un lieu de destination qui accueille d'ailleurs occasionnellement des événements, elle ne dispose ni de l'accès à l'eau ni aux toilettes. Ainsi, les enfants - par ailleurs très attachés au lieu - ont un rapport ambivalent à la question du confort sur le site : même si cela ne semble pas entacher leur plaisir de pratiquer le lieu, les défauts du site identifiés par les enfants et les propositions d'amélioration portent essentiellement sur des questions de confort d'usage. Les enfants critiquent ainsi la rusticité (manque de confort des assises notamment) et l'usure des aménagements (présence de rouille, éléments cassés) et ce qu'ils décrivent comme de "la saleté" liée à la présence de terre et d'eau. La présence d'insectes semble également rendre les aménagements inconfortables. La cabane est particulièrement pointée du doigt pour l'ensemble de ces raisons. L'absence d'abris solide et étanche pour se protéger de la pluie et du vent est déplorée par les enfants comme les adultes. Les adultes soulignent également le manque d'assises : la friche ne bénéficie que d'une véritable assise, construite au sein de la structure de la tyrolienne.

Par ailleurs, si l'absence de toilettes ne semble pas être problématique pour les enfants qui affirment pouvoir se soulager dans la nature, les enfants identifient un besoin d'accès à l'eau. Les adultes quant à elle.eux, considèrent l'accès aux toilettes comme au point d'eau secondaire, mais reconnaissent toutefois que cela pourrait être utile. Quoi qu'il en soit, cette absence d'espace de soin ne semble pas entraver la pratique du lieu : la friche étant un lieu de proximité, il est facile de rentrer chez soi le temps de boire et/ou passer aux toilettes.

Sur le parvis, à l'inverse, les aménagements ont été conçus comme permanents et sont régulièrement rafraîchis. Ainsi, de manière générale, les collégien.nes apprécient leur parvis. Ils.elles apprécient les qualités esthétiques apportées par la fresque colorée et pour le confort amélioré par les aménagements. Ils.elles apprécient ainsi la possibilité de s'asseoir et de se réunir pour discuter. Ils.elles apprécient la possibilité de s'abriter. Toutefois, les collégien.nes souhaiteraient davantage d'assises et un abri plus grand pour se protéger des intempéries. En outre, certain.es déplorent l'humidité régulièrement présente sur les bancs et qui les rendent désagréables.

L'approche en matière d'écologie et de résilience est sensiblement différente sur les 2 espaces du projet qui répondent à des temporalités et des usages très différents : l'un étant un espace vert temporaire en cœur de quartier et l'autre constituant un aménagement pérenne à l'entrée d'un bâtiment institutionnel.

Autrefois décharge sauvage à ciel ouvert, la friche a été nettoyée par les habitant.es, permettant ainsi l'émergence d'un espace vert en cœur de quartier urbain, notamment au profit des habitant.es du quartier n'ayant pas de jardins privés. La quasi-totalité de la friche est végétalisée - à l'exception de l'espace sous le passage de la tyrolienne qui est en copeaux et en terre. Loin d'une vision d'une nature maîtrisée et/ou ornementale, la gestion du site est extensive : les herbes sont hautes et les végétaux en place - à l'exception d'un petit palmier - sont les végétaux qui se développent seuls sur le site. En outre, hormis la tyrolienne, l'aménagement de la friche repose sur la récupération et le réemploi de matériaux. Ils sont issus à la fois d'éléments abandonnés sur la friche et préservés suite à son nettoyage mais aussi de diverses filières de recyclage. Pour les enfants, les qualités de ce site en constituent aussi les défauts. Ces dernier.es exploitent complètement les qualités de cet espace naturel et de jeu libre très peu aménagé qui permet de s'aventurer, de créer, de jouer avec l'eau, la terre, les branches, de grimper dans les arbres, et même de se soulager dehors. Ils.elles perçoivent ce lieu comme respectueux de la nature en raison de la végétation, mais ils.elles entretiennent en revanche un rapport conflictuel avec les insectes qu'ils.elles retireraient volontiers de la friche, et ils.elles perçoivent rapidement les éléments naturels comme sales. Ils.elles tendent aussi à critiquer l'absence de résistance des matériaux dans le temps, voire le manque d'esthétique des aménagements auto-construits.

Si enfants comme adultes reconnaissent malgré tout les qualités écologiques du projet et du site, il ne constitue toutefois pas un espace refuge en cas de fortes chaleurs. En effet, en dehors de la couverture de la tyrolienne, il n'y a pas d'arbres ou d'espaces abrités et le site est ainsi très exposé.

A l'inverse, bien qu'il soit entouré de végétation (arbres à proximité, un buisson, et une vaste pelouse naturelle), le parvis est défini par les collégien.nes comme un espace bétonné et peu fleuri. L'idée d'introduire davantage de végétation, comme des plantes, des arbres et même des fruits, a été avancée par les collégien.nes pour créer un environnement plus verdoyant et naturel. Cette idée a justement été mise en place par l'implantation de plantes aromatiques et d'une prairie fleurie par didattica

La friche comme le parvis sont à proximité de lieux de vie structurants des enfants : les aménagements du parvis sont directement associés au collège et la friche se situe à quelques mètres du centre de loisirs et de l'école primaire et à proximité des habitations. Toutefois, les 2 projets ne s'inscrivent pas dans un réseau d'espaces pacifiés et/ou à hauteur d'enfants ce qui nécessite une mise à distance des voitures de ces espaces via des clôtures et des barrières vauban. Aussi, malgré le projet conjoint et leur proximité, ces 2 espaces de projet n'ont pas non plus pu bénéficier d'une mise en réseau.

La friche bénéficie de sa localisation au croisement de 2 quartiers et devant un arrêt de bus qui en fait un lieu de passage, et de quelques éléments de signalétique (lettres en bois dénommant le lieu) et de communication (panneaux d'explication du projet). Une douzaine de piquets de signalisation ont ainsi été réalisés en ateliers avec les enfants du centre de loisirs Paul Lafargue en 2022. Ils ont été placés à 12 endroits du quartier pour signaler l'existence de la tyrolienne. Le parvis est en revanche vraiment rattaché aux usages du collège et ne semble pas constituer un espace public à part entière. Ainsi, ces aménagements à hauteur d'enfants restent relativement isolés et essentiellement pratiqués par les habitant.es du quartier.

Cependant, 2 conventions d'occupation précaire ont été signées sur les terrains adjacents, qui sont des délaissés du tramway : l'une avec le département et l'autre avec l'Etat (GPA) et le projet essaime dans le quartier. En effet, en mai 2022, le projet proposé par didattica de pérennisation de la tyrolienne du tramway est lauréat du budget participatif du département de la Seine-Saint-Denis. L'été 2024 marque ainsi la création d'un nouveau lieu « La bonne aventure du tramway » pérennisant le terrain d'aventure expérimenté en 2022 et 2023 par l'association du quartier La Ruffinerie et sur lequel est reconstruit une tyrolienne.

Le projet "Un tramway nommé désir" est un projet qui émane de la société civile et il est en ça éminemment "participatif". Il a eu comme ambition de rapprocher d'une part des publics qui se côtoient peu et, d'autre part, d'impliquer davantage les publics les plus éloignés habituellement de la participation. Pour ce faire, le projet a fait l'objet d'une forte mobilisation des acteurs locaux. Elle s'est accompagnée également d'une importante communication : 6 articles sont parus dans le journal municipal tout au long du projet et 2 podcasts ont également été produits par des radios associatives locales, l'un consacré à la tyrolienne et l'autre à la démarche de création urbaine. Les enfants et adolescent.es, notamment, ont ainsi eu l'opportunité d'être au cœur de la conception mais aussi de la construction du projet. Les aménagements de la friche et du parvis du collège sont le résultat des propositions de ces dernier.es.

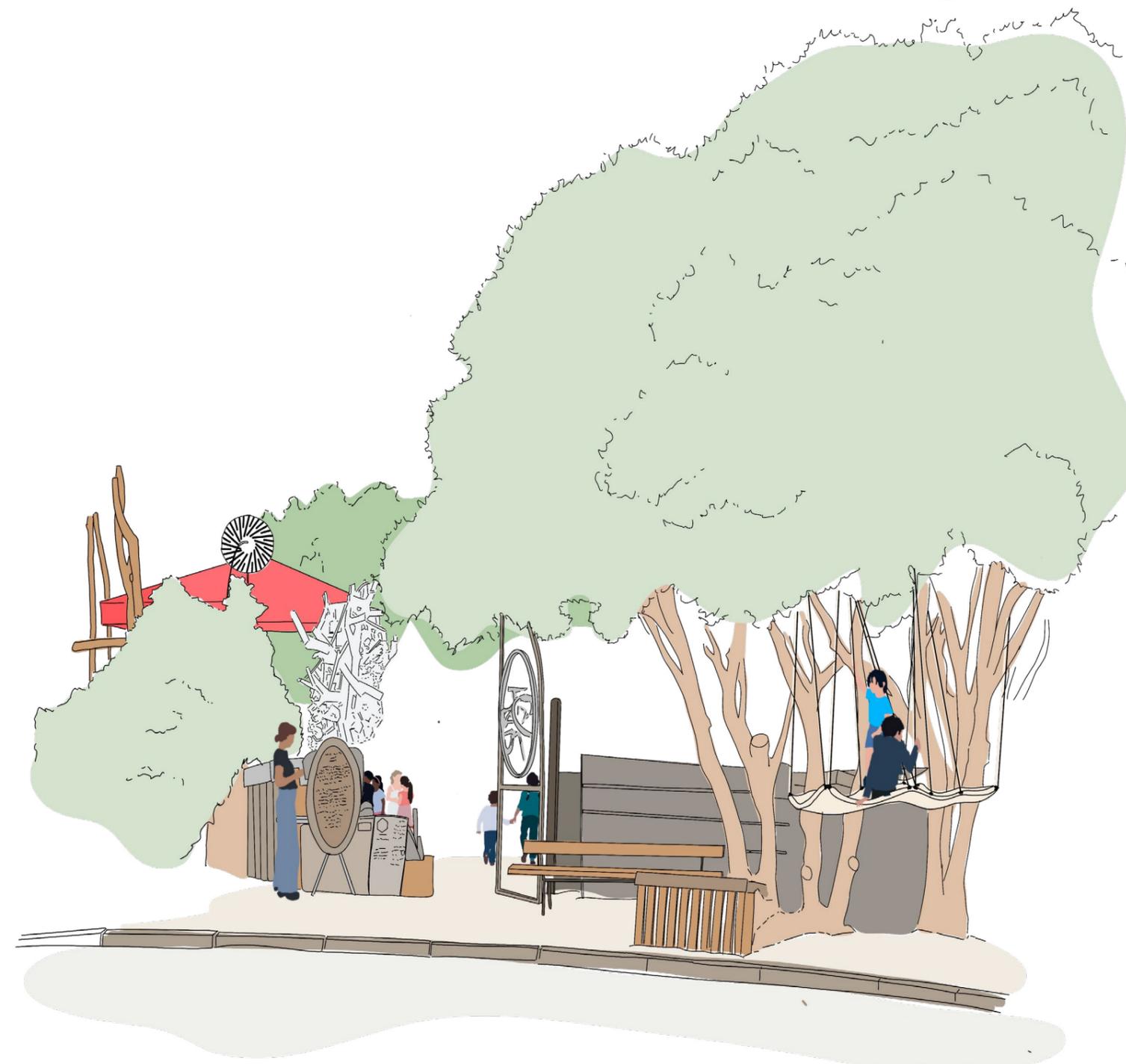
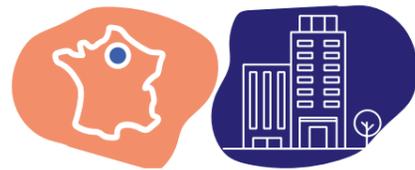
Cette participation, rendue possible grâce à divers outils mis en place par didattica, a permis aux habitant.es et aux enfants de très vite s'approprier le lieu et d'en tirer une certaine fierté. D'autres aménagements temporaires construits par les enfants ont vu le jour depuis l'ouverture de la friche : des cabanes, abris, sculpture... Les enfants s'approprient l'espace en modifiant l'espace à leur guise, ils.elles peuvent bouger des éléments, construire ou déconstruire les espaces.

Désormais, des événements rassemblant les riverain.es ou les élu.es sont aussi organisés, faisant de la friche un vecteur de lien social à la croisée des quartiers. Dans l'ensemble, les adultes interrogés ont un fort sentiment d'attachement à ce lieu et se sentent impliqués, que ce soit lors du chantier, du nettoyage ou d'événements organisés pour les habitant.es. Les garçons évoquent également la possibilité de faire des événements tels que des anniversaires, barbecues, ou goûters.

Du côté du parvis, bien que les collégien.nes semblent satisfait.es de l'aménagement du parvis, le parvis ne semble pas faire l'objet d'un tel attachement. Les collégien.nes ayant participé aux ateliers ne sont plus présent.es dans le collège et les collégien.nes ne semblent pas savoir (à quelques exceptions près) que l'espace a été conçu et co-construit par des enfants du quartier. Le parvis étant un espace de passage, il est d'après nos observations, encore difficilement approprié par les collégien.nes et par le reste des enfants du quartier.

LA PETITE PLAGE

Bagnolet



La Petite plage est un projet de terrain d'aventure qui a vu le jour sur une friche au cœur du quartier du Plateau à Bagnolet. C'est un espace qui se veut être une alternative aux structures traditionnelles d'accueil d'enfants et de jeunes. Espace extérieur, ouvert à toutes, libre d'accès et gratuit, la Petite plage est un espace dédié aux enfants basé sur l'idée du "jeu libre" et en constante construction. Il est ainsi un lieu dans lequel les enfants peuvent "jouer, expérimenter, renforcer leur pouvoir d'agir et leur prise d'autonomie, fabriquer en jouant et jouer en fabriquant, se sensibiliser à la protection du vivant et du paysage" (rapport d'activités 2022 de la Petite Plage). Au-delà de l'insertion du projet dans son contexte urbain, les partis pris d'aménagement du projet initial de l'association de la Petite plage peuvent être résumés ainsi : "Ni jouets, ni structures normées, mais des planches, des ustensiles abandonnés - pour bâtir cabanes et véhicules - de la terre, des cailloux, de l'herbe, des arbres - pour creuser, grimper, planter, cuisiner de la potion magique ou composer des bouquets, un espace de liberté pour les enfants, au cœur de la ville" (C. Hardy, 2016). Le lieu évolue en permanence au gré des envies des enfants qui le pratiquent.

Le fonctionnement du lieu s'appuie sur la présence de 2 à 3 animateur.rices bien que le lieu soit accessible en dehors de leur temps de présence. Ces dernier.es se mettent à disposition des usager.es du site pour les accompagner dans leurs projet et pour garantir la bonne cohabitation de tou.tes dans le lieu. Ils.elles font régulièrement différentes proposition d'activités aux enfants, adolescent.es, familles (création de caisses à savon, organisations de fêtes, création d'une fresque en mosaïque, etc) afin de créer un contexte "suscitant".

Après plusieurs années de vie, le terrain d'aventure s'apparente à un lieu de bric-à-brac construit au gré des donations et des désirs des enfants, des animateur.rices et des bénévoles, qui, grâce au bricolage et au jardinage, ont construit différents aménagements caractéristiques du terrain d'aventure.

De l'extérieur, le terrain d'aventure est signalé par la présence d'un grand portail en ferraille sur lequel est inscrit "terrain d'aventure". Il est accompagné de divers panneaux d'informations ainsi que les règles d'utilisation du lieu. Une fois le portail passé, on retrouve un espace cuisine avec 2 grandes tables affublées de bancs et abritées par un toit en tôle plastique. De l'autre côté se trouve un hamac suspendu. Des gradins abrités d'un parasol permettent de s'asseoir, de regarder des spectacles ou de créer une "assemblée" pour des discussions. Une roulotte aménagée comme un petit salon et associée à une estrade sur laquelle sont installées des assises, trône au milieu du terrain non loin d'une coque de bateau. Au fond de la parcelle, un conteneur accueille un autre petit salon. On trouve également

un potager, un compost et des toilettes sèches. En différents endroits du site, la végétation existante crée différents petits sous-espaces dans lesquels on retrouve une grande diversité d'aménagements : des assises construites avec des palettes, une sorte d'igloo, un four à pizza, un barbecue, un tour de potier, un parcours d'accrobranche. De nombreux objets ou constructions assez énigmatiques participent à la singularité du lieu : une horloge, des panneaux, des tableaux à craie, un épouvantail, des tôles, des œuvres d'art diverses et variées, etc.

L'accès direct et permanent à l'eau n'est pas assuré : les animateur.rices doivent apporter des bombonnes d'eau lorsqu'ils.elles viennent, ce qui signifie que le lieu ne dispose pas d'accès à l'eau lorsqu'ils.elles ne sont pas sur place. En revanche, le lieu dispose d'un accès à l'électricité, ainsi qu'un espace de stockage des matériaux de récupération.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Bagnolet (93) - 39 366 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Friche

Type d'aménagement : Création d'un terrain d'aventure

Conditions d'accès : Ouvert 3 jours par semaine de 14h à 19h

Temporalité d'intervention : Incertaine

Temporalité du projet : 2020-en cours

Démarche participative globale : 3. co-conception, 3bis. co-construction

Démarche participative avec les enfants : 3. co-conception, 3bis. co-construction

Budget total : 50500 €

LES OBJECTIFS

- * Créer un terrain d'aventure : espace de jeux, de rencontre, d'expérimentation et d'expression basé sur un accueil inconditionnel, gratuit et favorisant l'autonomie des enfants et des jeunes
- * Proposer un espace collectif où développer des notions de respect de l'environnement, de solidarité et d'autonomie
- * Développer un lieu s'inscrivant dans le territoire et s'articulant avec l'environnement existant
- * Valoriser les interstices en ville



LES POINTS REMARQUABLES

- * Un espace fondé sur le principe de jeu libre et sur l'auto-construction
- * Un espace en co-construction permanente avec les enfants
- * Une dynamique d'espace très focalisée sur la cuisine et le partage de repas
- * Un espace ressource pour les enfants en dehors du cercle familial
- * Un espace mixte en genre et en âge
- * Un espace adapté aux adolescent.es : des aménagements conviviaux (discuter, manger) garantissant confort et intimité, et des adultes à l'écoute garantissant un sentiment de liberté
- * Un projet de résilience écologique à travers la restauration d'une friche minéralisée en un espace de contact avec la nature, un aménagement frugal fondé sur le principe de réemploi et des actions de sensibilisation de l'équipe (poubelles de tri, toilettes sèches, compost, potager, etc)
- * Un espace équipé : eau, toilettes, électricité
- * Un espace porté par une association mais sans accès restreint hors temps de présence de l'équipe (véritable espace public)
- * Un espace bien approprié pendant et en dehors des heures encadrées
- * Un projet très ancré localement : initié par un habitant, ayant créé des liens avec un grand nombre d'habitant.es et de structures locales et partageant désormais la gouvernance avec des habitant.es, notamment avec les adolescent.es

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Un espace peu avenant et difficilement compréhensible de l'extérieur (signalétique peu efficace et inclusive)
- * Un espace inaccessible PMR
- * Des toilettes sèches peu avenantes et peu utilisées
- * Une ouverture permanente de l'espace qui nécessite de trouver des solutions pour limiter les dégradations et garantir une bonne cohabitation avec les voisin.es
- * Un projet nécessitant des temps importants de gestion et d'animation
- * Une grande précarité du projet reposant sur une convention d'occupation précaire et sur des financements peu fiables (obtention des montants retardés, demandes à renouveler chaque année sans garantie)
- * La recherche et la réception des subventions : un défi renouvelé chaque année pour continuer à faire vivre le projet et épuisant pour les porteur.euses de projet

L'HISTOIRE DU PROJET

Située à l'est de Paris en première couronne, Bagnolest est une commune dense de Seine-Saint-Denis. La croissance constante de sa population depuis les années 1990 en fait une ville extrêmement dynamique. Avec environ 39 000 habitant.es, la ville se distingue par une forte présence de jeunes (entre 0 et 29 ans), représentant 39,8% de la population totale (INSEE, 2020).

Si la commune est principalement composée de tissus pavillonnaires et de grands ensembles de logements sociaux, les 7 quartiers qui la composent présentent des morphologies urbaines assez différentes. Le terrain d'aventure de la Petite plage se situe dans le quartier du Plateau, quartier prioritaire au nord-est de la commune intégré dans le Nouveau Programme de Renouvellement urbain d'intérêt national depuis 2023. Il est majoritairement composé de grands ensembles de logements sociaux et compte environ 19% de la population bagnolestaise.

Le terrain d'aventure de la Petite plage est issu de l'initiative personnelle de Mathieu Wainsten, animateur depuis 21 ans et directeur pédagogique, depuis 10 ans, du Cafézoïde, café des enfants dans le 19ème arrondissement de Paris et lieu militant pour les droits des enfants, aussi initiateur et promoteur du mouvement des rues aux enfants en France. Habitant du quartier depuis 2014, il découvre cette friche, parcelle de 278m² classée "espace naturel vert urbain" dans le zonage du PLU. Elle est alors davantage une décharge informelle.

Constatant la disparition progressive des interstices dans les villes très denses telles que Bagnolest, il ne "peut s'empêcher de regarder avec désir et rêverie d'y proposer quelque chose pour les enfants". En septembre 2020, il se lance ainsi dans l'écriture du projet. L'espace s'appuiera sur les fondements de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et s'inspirera grandement des terrains d'aventure du passé et des cafés des enfants d'aujourd'hui dont la philosophie repose sur 3 principes clés : le libre accès, la gratuité, les activités et les jeux libres.

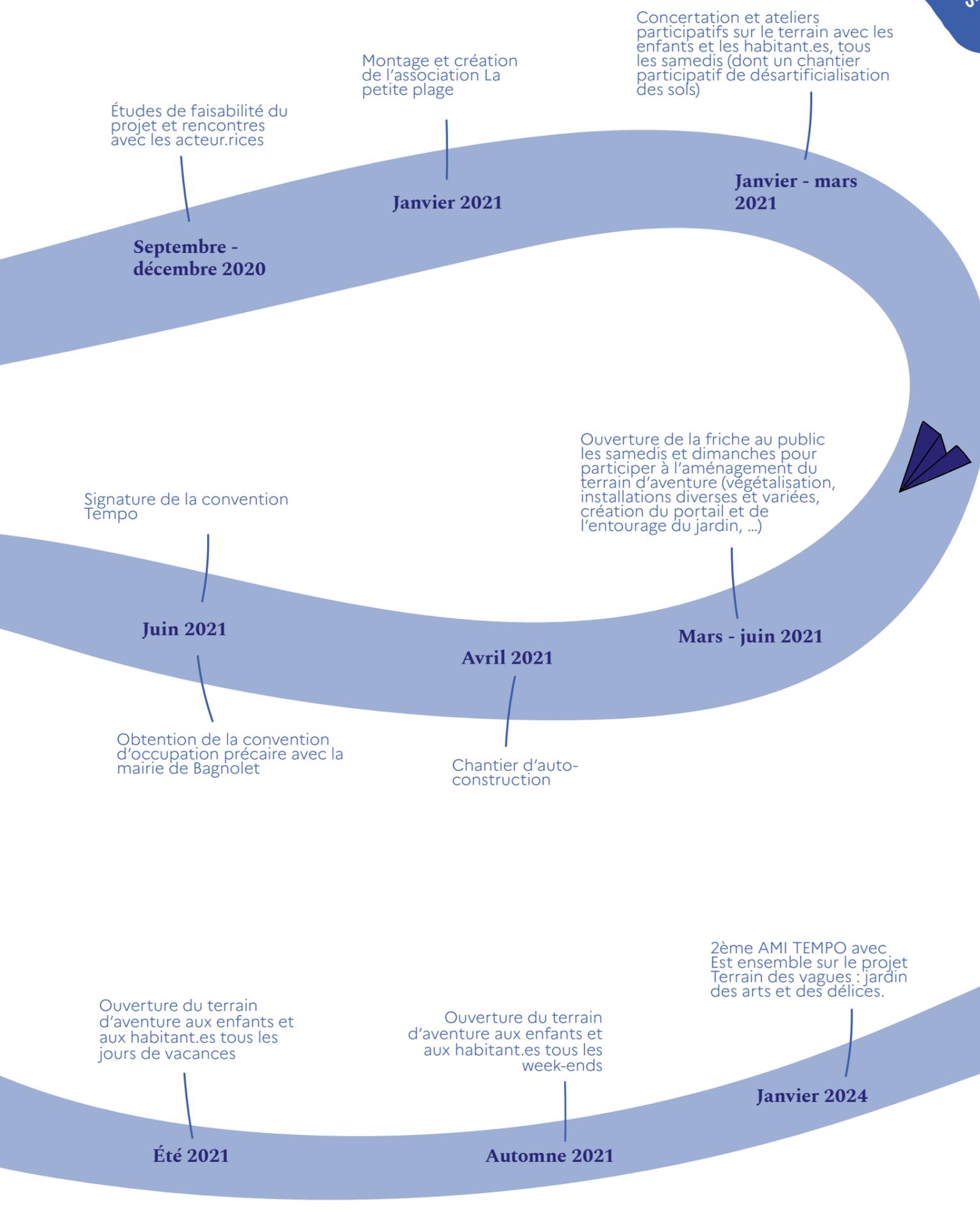
De septembre à décembre 2020, Mathieu Wainsten écrit son projet, majoritairement seul, bien que l'élue chargée de la végétalisation à Bagnolest, qui s'occupe de la gestion du jardin partagé frontalier à la friche de la Petite plage, l'ait aidé à monter le projet en lui faisant notamment rencontrer le service de l'environnement de la ville. Il rencontre des partenaires institutionnels, associatifs et pédagogiques et réalise les études de faisabilité du projet. Il est partiellement détaché de ses fonctions du Cafézoïde pour pouvoir développer ce projet. En janvier 2021, il crée l'association du terrain d'aventure de la Petite Plage. S'ensuit une phase de mobilisation, de concertation et d'ateliers participatifs avec le public de janvier à mars 2021. Plusieurs ateliers ont lieu : chantier participatif de désartificialisation des sols avec l'entreprise d'insertion "Travail et Vie", écriture de la convention d'occupation du terrain avec la mairie et le service

espaces verts, rencontres sur le terrain avec les différents partenaires afin d'organiser les moyens techniques, humains et financiers nécessaires à une ouverture aux vacances d'été 2021. Pendant cette période, les ateliers participatifs avec les enfants et les habitant.es commencent, tous les samedis, dans le but de préparer l'aménagement du terrain. Cette phase d'aménagement du terrain se poursuit de mars à juin 2021 : végétalisation, installations diverses, création du portail et de l'entourage du jardin, etc. Plusieurs acteur.rices apportent leur soutien au projet en s'y associant. Des associations, telles que le jardin partagé la Plage arrière, l'Être au cœur ou La rue, le collectif organisent et participent à des ateliers. Le Club de prévention de la ville de Bagnolest mène une action avec les enfants dans l'espace public. Les écoles, collèges, lycées et centres de loisirs tissent des petites relations avec l'association dans l'idée de développer des ateliers dans le cadre scolaire.

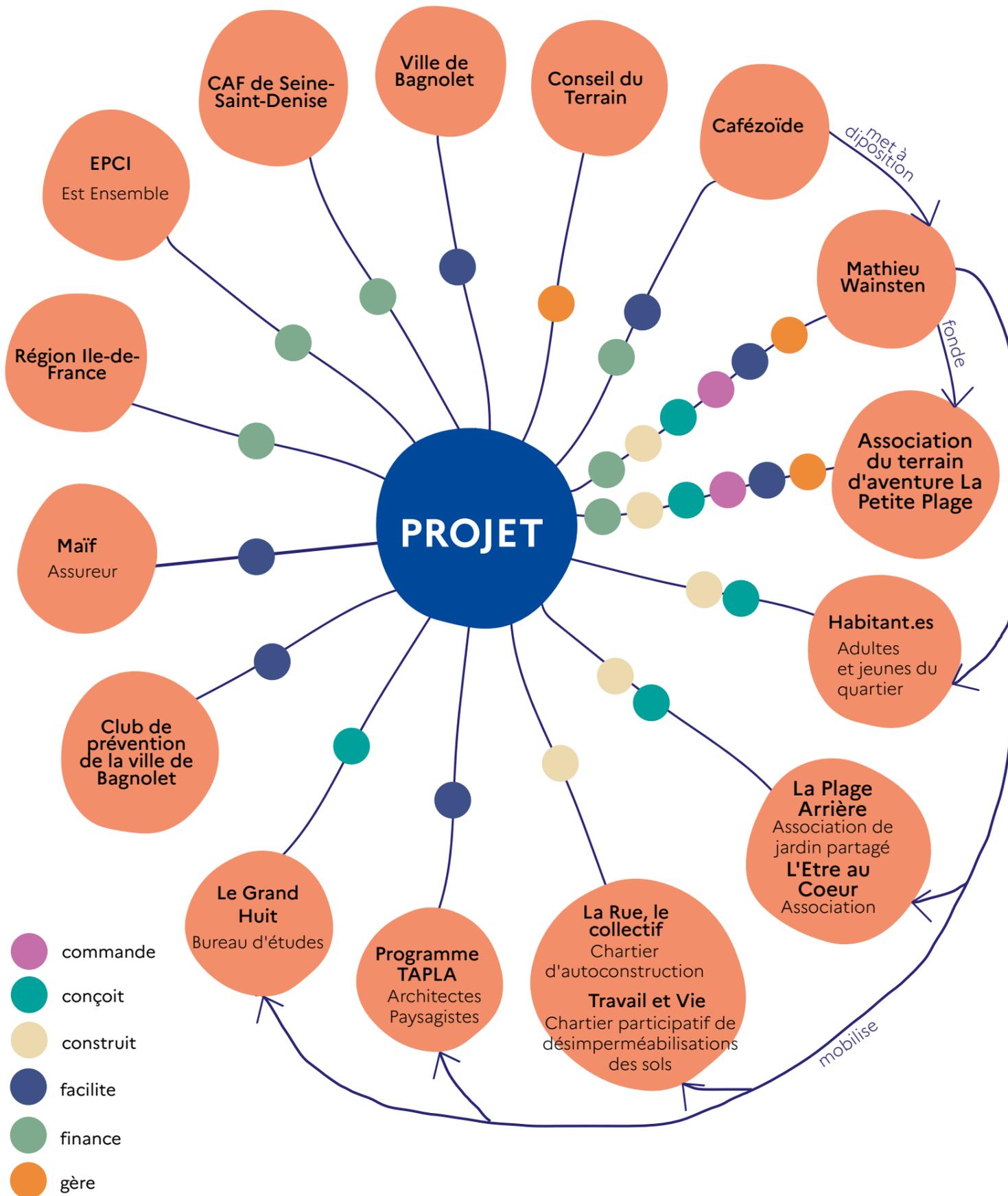
En parallèle, des structures, telles que le Grand Huit ou Travail et vie, apportent leur expertise pour la construction du lieu. Des paysagistes / architectes de l'équipe TAPLA mènent une réflexion autour de l'insertion du projet dans le tissu paysager. Des dessins à différentes échelles sont réalisés, permettant de penser l'inscription du terrain d'aventure dans son environnement proche mais également de penser son organisation interne en partant de l'existant. Engagé dans un travail de recherche autour des terrains d'aventure (TAPLA), le Céméa suit de près le projet.

Le terrain ouvre finalement à l'été 2021, avec une ouverture aux enfants et aux habitant.es tous les jours des vacances. À la fin de l'été, l'ouverture du terrain d'aventure est maintenue tous les week-ends de l'automne 2021. L'association tire le bilan de cette première expérimentation qui s'avère très positive. L'association parvient ainsi à trouver des soutiens financiers (notamment l'AMI Tempo) permettant d'embaucher 2 salariés pour faire vivre le projet.

Depuis 2021, le lieu continue de se développer par le biais de chantiers participatifs (fabrication d'un four à pain et à pizza, mise en place du RestO des enfants, ...). Il s'associe également à plusieurs événements proposés par la ville de Bagnolest (cycle Nature en ville en février, mois de l'arbre en mars, fête de la nature en mai) et organise des événements sur son site (ciné terrain, nuit des étoiles, concerts, ...). Désormais, le lieu est ouvert 3 jours par semaine, de 14h à 19h, avec un accès possible, mais non encadré, en dehors de ces plages-là. Les enfants, parents, habitant.es du quartier sont les acteur.rices ayant permis au lieu de prendre vie, et de continuer à vivre aujourd'hui grâce aux diverses constructions réalisées qui facilitent l'appropriation du lieu par les enfants. Aujourd'hui, l'association compte 18 bénévoles (dont 6 professionnel.les de l'enfance) présent.es pour l'accompagner. De nombreux parents apportent leur soutien grâce à leur présence sur le terrain d'aventure. En 2023, l'association du terrain d'aventure de la Petite plage porte le projet de s'étendre sur la friche à l'arrière du terrain d'aventure actuel en proposant un nouveau projet : le jardin des arts et des délices. Une ouverture de ce lieu serait souhaitée en 2024.



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le financement de la Petite plage repose sur la diversité des ressources financières (publiques ou privées), qui, bien qu'elles soient diverses, sont très précaires.

La mairie de Bagnole a mis à disposition, via une convention d'occupation précaire, le terrain gratuitement avec un accès à l'électricité. Du reste, le financement du projet repose essentiellement sur le financement des ressources humaines pour animer l'espace, les aménagements étant réalisés en matériaux de récupération.

Le principal soutien financier vient de l'EPCI Est Ensemble par le biais de sa politique d'occupation temporaire des espaces urbains en attente d'un devenir, qui prend la forme d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI). Lauréat de cet AMI en 2021, le projet de la Petite plage a été labellisé TempO' et a ainsi reçu une subvention de 20 000 € de fonctionnement, en une fois et pour 3 ans. Celle-ci a permis d'embaucher des salarié.es et d'acheter quelques éléments nécessaires à la mise en place du projet. Concernant les financements privés, le Cafézoïde, en mettant à disposition un de ses salarié.s à mi-temps, a participé au financement du projet à hauteur de 15 000 € environ. Des contributions volontaires de particuliers d'environ 5 500 € ont également permis le financement de ce projet.

Des organismes sociaux tels que la CAF de Seine-Saint-Denis ont également subventionné le projet (à hauteur de 10000 €) par le biais du Fond Public et Territoires. La Région Île-de-France a également financé le projet à travers une subvention budget participatif de 9000 €.

Le projet étant, avant tout, un projet d'animation, la recherche de financement est un défi à relever chaque année pour l'association. Malgré la validation de subventions, le temps d'obtention de certains financements fragilise considérablement ces initiatives qui doivent alors compter sur son réseau de sympathisant.es.

FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

La sécurisation et la remise en état du site ont été réalisées par l'association et assurées par des bureaux d'études et de contrôle. Mais au quotidien, le terrain d'aventure de la Petite plage demande une gestion importante du fait de la nature de la friche - une ancienne décharge informelle - et de la nature projet : le ramassage des déchets au quotidien, la coupe des plantes si nécessaire, le compostage des déchets des toilettes sèches et des déchets verts, le rangement du lieu au quotidien.

Si l'animation de l'espace est accompagnée sur les heures d'ouverture, il est un espace accessible à tout moment grâce à un accès permis par une petite porte. Par conséquent, l'espace est fréquenté en dehors des heures de présence des adultes cadre de l'association. Ces derniers se confrontent donc à certaines problématiques de destruction ou de cohabitation avec le voisinage. La question d'installer une caméra de surveillance s'est posée. Il est donc nécessaire, pour l'association, de s'adapter en permanence pour trouver un équilibre entre ouverture et fermeture, entre ce qu'il est possible de laisser dans le lieu ou pas.

Lors de l'écriture du projet, l'association de la Petite plage avait demandé une aide matérielle (poubelles, conteneur de stockage, etc.) et professionnelle (aide des services d'entretiens et d'espaces verts) à la mairie dans le but de faciliter la gestion du lieu et notamment sa remise en état. Bien que la Mairie n'ait pas répondu à cette demande de soutien, elle a mis à disposition le terrain et permis l'arrivée de l'électricité en 2022.

Actuellement, l'association de la Petite plage a pour projet d'agrandir le terrain d'aventure sur une friche municipale limitrophe. Celle-ci, étant en très mauvais état, un important travail de déblayage a été à nouveau pris en charge par l'association avec une aide financière de la part d'Est Ensemble. En 2024, la Mairie subventionne le projet à hauteur de 1500 €.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

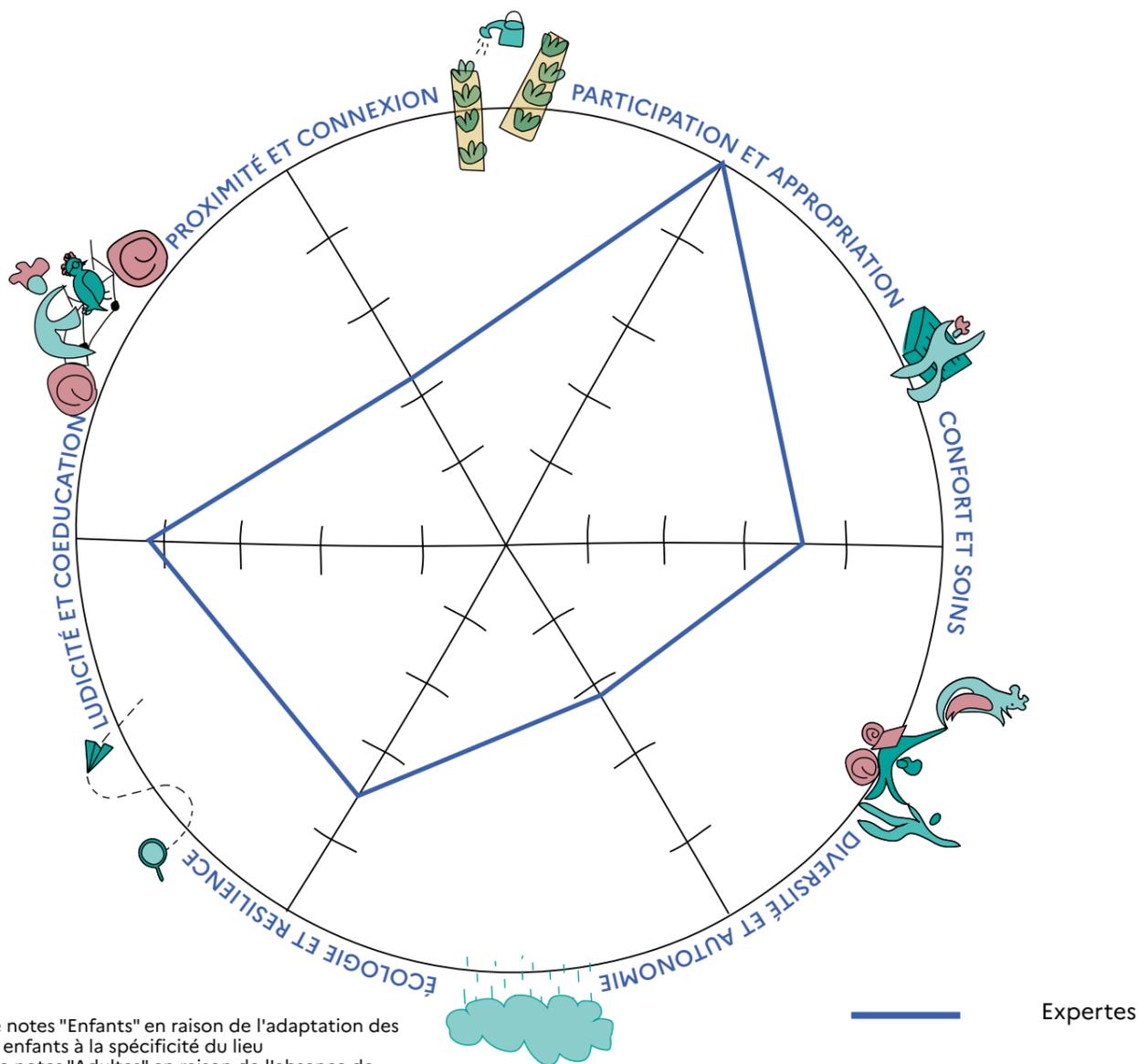
Nombre d'entretiens : 1 entretien avec l'association de la Petite Plage (Mathieu Wainsten - représentant de l'association animateur), 1 entretien avec une référente des terrains d'aventure (Claire Fiquet - militante Céméa et animatrice du groupe régional des terrains d'aventure en Île-de-France), 1 entretien avec Est Ensemble (Anne de Rugy - conseillère territoriale déléguée, chargée de l'agriculture urbaine à la ville de Bagnolet), 2 entretiens avec la ville de Bagnolet (Edith Félix - maire adjointe chargée des Transports, des Mobilités, du Code de la rue, de la Voirie et de l'Eau et Pascale Lenormand - responsable qualité du cadre de vie)

Nombre d'enfants participants : env. 28 enfants, entre 8 et 15 ans, dont 11 filles et 17 garçons

Nombre de participant.es au questionnaire : 7 répondant.es dont 5 femmes et 2 hommes

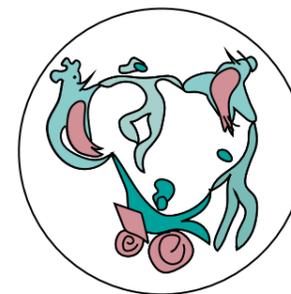
Autre source d'analyse : Rapport d'activités 2022 de la Petite Plage

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET

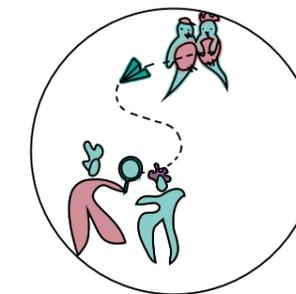


Expertes

* Pas de notes "Enfants" en raison de l'adaptation des ateliers enfants à la spécificité du lieu
 ** Pas de notes "Adultes" en raison de l'absence de réponses suffisantes à la partie approfondie du questionnaire



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



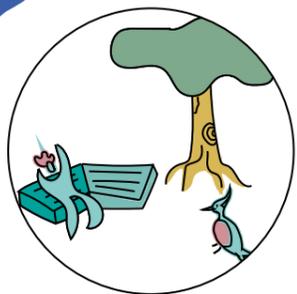
Le terrain d'aventure de la Petite plage accorde une importance particulière à la diversité de ses publics, à l'autonomie des enfants et à la diversité des opportunités proposées. L'objectif est de renforcer le pouvoir d'agir des enfants et leur prise d'autonomie. Les enfants bénéficient ainsi d'une grande autonomie aussi bien dans leurs allées et venues, qui se font généralement sans adulte, qu'au sein du terrain d'aventure. Une fois sur place, ils.elles choisissent ce qu'ils ont envie de faire : jouer, discuter, rien, etc. Le principe du jeu libre et de l'auto-construction est central et l'espace doit s'adapter aux envies des enfants. Cette liberté permise par le lieu et garantie par la présence d'adultes à l'écoute, ainsi que la diversité des possibilités offertes par le lieu font partie des raisons principales de l'appréciation du lieu avancées par les adolescent.es.

Par ailleurs, conçu comme un espace ouvert à tou.tes, le lieu poursuit l'objectif d'une mixité sociale, d'âge, de genre et de diversité motrice ou cognitive. Bien que destiné prioritairement aux enfants de 0 à 16 ans et davantage fréquenté par les enfants de 8 à 15 ans, le terrain d'aventure accueille aussi les adultes (parents, artistes, etc). Dans la pratique, la mixité sociale est difficile à atteindre, même si ce sujet fait l'objet d'une attention et d'une volonté particulières de la part de l'équipe d'animation. Durant les premiers mois d'ouverture du terrain d'aventure, des enfants de familles plus aisées ont fréquenté le lieu mais, progressivement, ils.elles sont parti.es. Mathieu Wainsten émet l'hypothèse que ces enfants, étant engagé.es dans diverses activités extrascolaires, ont moins de temps pour venir à la Petite plage que des enfants plus défavorisés. À l'inverse, la Petite plage semble être un lieu très mixte en genre : on y recense autant, sinon plus, de filles que de garçons qui fréquentent le lieu d'après le rapport d'activité de 2022 (sur 3 017 entrées, 1 217 auraient été des filles, contre 1 009 de garçons - le reste étant des entrées d'adultes). Le site du terrain d'aventure est difficilement accessible pour une personne en situation de handicap moteur (absence d'accès PMR, sol en sciure de bois, palettes ou terre). Cependant, le terrain d'aventure accueille des publics en situation de handicap sensoriel, mental, psychique ou cognitif.

Enfin, bien que le lieu soit accessible en permanence, certains enfants soulignent que le lieu leur fait peur la nuit à cause des usages détournés (trafic de drogue) et la présence de "fous". L'encadrement par l'équipe d'animation rassure ainsi les enfants.

Les objectifs poursuivis par l'association de la Petite plage sont d'accompagner les enfants et les adolescent.es en proposant des actions complémentaires à celles de la famille et des écoles, fondées sur la liberté de créer, d'inventer et l'éducation multiforme. Le lieu favorise ainsi la coopération entre enfants mais également entre enfants et adultes. Pour ce faire, le lieu est accompagné par des animateur.ices qui ont la tâche de créer un univers suscitant pour les enfants et les jeunes, et d'être des adultes ressources pour accompagner ces dernier.es dans leurs envies. L'équipe d'animation a mis en place un système mêlant l'individuel et le collectif en combinant des temps consacrés à l'accueil et l'écoute individualisés avec, par exemple, l'organisation d'ateliers de cuisine, de bricolage, de peinture ou encore, des temps d'échanges collectifs avec les enfants pour résoudre diverses problématiques rencontrées sur le terrain. Bien plus qu'un espace de construction et de jeu libre, la Petite plage est ainsi un véritable lieu ressource et un lieu de rencontres et de sociabilité pour les enfants du quartier. Ceci est particulièrement le cas pour les adolescent.es qui aiment venir se retrouver et/ou se reposer notamment autour et dans la caravane. Certain.es adolescent.es soulignent que la personnalité des adultes ressources (et notamment celle de Mathieu Wainsten), les liens et la confiance créés avec elles.eux sont centraux dans leur motivation à fréquenter le lieu.

Par ailleurs, les enfants apprécient la diversité des activités qu'il est possible de faire sur le terrain d'aventure : cuisiner, s'occuper, s'amuser, être sur le hamac et la balançoire, rencontrer ses ami.es, faire du sport. Toutefois, les activités autour de la cuisine sont celles qui les motivent et les rassemblent le plus. Un espace "cuisine" permettant de manger et boire sur le site a été pensé suite à la demande des enfants. C'est un endroit particulièrement plébiscité par les enfants qui y organisent régulièrement des goûters de manière plus ou moins spontanée. Cet engouement pour la cuisine et le partage a mené à la mise en place d'une vingtaine de RestO des enfants ainsi qu'à la fabrication participative d'un four à pain et à pizza.



CONFORT ET SOINS

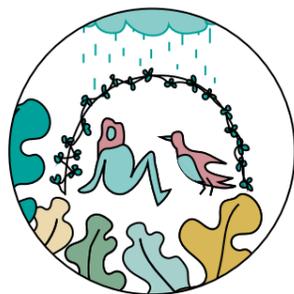


Avant son ouverture publique, un certain nombre de vérifications obligatoires pour accueillir le public en toute sécurité (pollution des sols et toxicité des plantes notamment) ont été réalisées par des bureaux d'étude et de contrôle associés. Malgré ce travail, le sujet de la sécurité du lieu et de son aspect est évoqué à plusieurs reprises par les enfants. En effet, de prime abord, ce terrain renvoie, au mieux, l'image d'un lieu désorganisé, fait de bric à brac, au pire d'une "décharge" : le terrain d'aventure peut ainsi paraître peu accueillant et même dangereux.

Le site sécurisé est également équipé des aménités de soins élémentaires. Le terrain d'aventure dispose d'un raccordement à l'électricité. Il ne dispose pas, en revanche, d'un raccordement à l'eau mais l'équipe d'animation se charge, à chaque ouverture, d'avoir de l'eau potable à disposition en achetant des bonbonnes d'eau. La cuisine abritée est aussi devenue l'un des espaces centraux du terrain d'aventure permettant de se retrouver confortablement autour de repas conviviaux. Enfin, des toilettes sèches ont été construites avec l'aide des enfants. Malheureusement, celles-ci sont peu engageantes et peu utilisées d'après les enfants.

Par ailleurs, l'ancienne friche aménagée à partir de mobiliers de récupération ou issus de chantier est assez rustique. En dépit de cette rusticité, le lieu est conçu pour être le plus accueillant possible : des chaises, des tables, des bancs, un hamac, un tipi permettent de s'asseoir et favorisent l'échange. Les enfants apprécient particulièrement les assises telles que le hamac, les bancs et les coussins dans la cuisine ou encore le tipi. Les adultes trouvent les assises confortables, mais en nombre insuffisant. En outre, la cuisine est abritée, une caravane et un conteneur offrent des espaces abrités, un parasol a été installé au-dessus des gradins, et une grande partie des autres éléments de mobilier co-construits se situe sous la végétation.

Toutefois, le confort du lieu reste extrêmement dépendant des conditions météorologiques. En été, les adultes trouvent également que l'espace n'est pas assez rafraîchissant. En hiver, le sol désimperméabilisé est peu praticable, notamment par temps de pluie où le sol devient boueux, et les températures basses nécessitent le lancement de feux de bois à chaque ouverture pour réchauffer les visiteurs.



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE

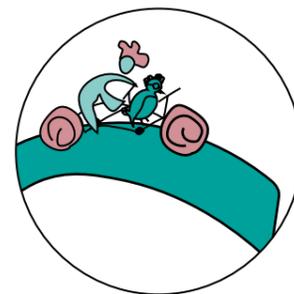


Le développement durable, la reconexion à la nature et le rapport de l'enfant à son environnement sont des thématiques ayant guidé l'association de la Petite plage dans la création de ce terrain d'aventure. Le projet de la Petite plage met notamment en avant la possibilité de jardiner et bricoler (cabane, réparation de vélos, recycler du matériel).

Le terrain a été désimperméabilisé lors d'ateliers participatifs et de la terre a été ajoutée sur la totalité de sa surface. Un potager a été construit et l'espace a été végétalisé.

En outre, le terrain d'aventure se construit et se complète progressivement avec des fabrications toujours réalisées en matériaux recyclés ou réemployés. Cela donne ainsi à voir un espace fait de "bric à brac", très peu artificialisé, où la nature est présente et reprend ses droits. Ainsi, l'espace est plutôt bien ombragé, ce qui rend agréable sa pratique en été, selon les enfants et les adultes.

Par ailleurs, des actions visant à sensibiliser les enfants à l'écologie et au développement durable, à découvrir la nature et à en prendre soin, sont développées à travers : la pratique du tri sélectif, la mise en place de toilettes sèches, le compostage, la pratique du recyclage et du réemploi. L'équipe propose également des ateliers de sensibilisation. Mais cela reste encore un défi, les enfants étant peu réceptifs à ces thématiques et la nature leur suscitant plus de dégoût que de curiosité. Certains jugent même l'équipe d'animation "trop nature".

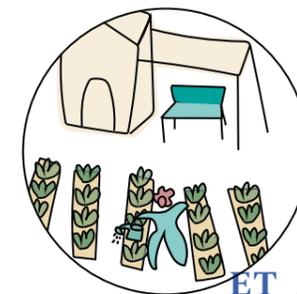


PROXIMITÉ ET CONNEXION



Le terrain d'aventure de la Petite plage a une localisation ambivalente. Le terrain est isolé du reste de la ville, des équipements structurants de Bagnolet et des transports en commun (hors bus). Cependant, l'association est vigilante à favoriser l'insertion du projet dans le paysage physique, artistique et social du quartier, et il bénéficie une situation très pertinente à l'échelle du quartier : accessible à pied depuis tous les lieux pratiqués quotidiennement par les enfants du quartier et proche d'une des cités les plus pauvres de Bagnolet. La majorité des enfants peut s'y rendre à pied ou à vélo. En dépit de ce constat, il est nécessaire de souligner que les cheminements pour y venir ne sont pas sécurisés : trottoirs peu larges ou inexistant, aucune mesure pour ralentir la circulation, pas de piste cyclable qui y mène, pas d'espace réservé au stationnement de vélos. En outre, l'entrée du terrain d'aventure donne directement sur une route sur laquelle tous les bus du terminal font demi-tour, et l'esthétique atypique du terrain d'aventure, apparentée de premier abord pour certains enfants à une décharge, peut agir comme un repoussoir.

La ville s'est révélée relativement facilitante dans la mise en place de ce projet. Mais malgré son implication sur l'amélioration du cadre de vie des enfants, elle n'a pas souhaité s'impliquer davantage que la mise à disposition du terrain. Ainsi, la mise en place du projet ne s'est pas accompagnée d'une réflexion à l'échelle du quartier pour améliorer l'insertion de cet espace dans le tissu urbain.



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



La participation des enfants à la construction du lieu est au fondement des terrains d'aventure. Le but du projet, en développant la co-construction via diverses activités de jardinage, de bricolage et d'art, est de donner une place centrale à l'appropriation des enfants qui pratiquent le lieu.

La création du terrain d'aventure s'est faite à travers plusieurs ateliers participatifs déployés avant l'ouverture au public, pendant le premier été et la première année d'ouverture. Ces ateliers ont permis d'aménager le terrain : végétalisation, installation d'un contenant à outils, fabrication de cabanes, installation d'une cuve pour récupérer l'eau de pluie, création artistique du portail, etc. Les enfants, les adolescent.es, les adultes ont construit une très grande partie des éléments sur place : le bar, la cabane, la caravane, le four à pizza, etc. Les enfants semblent beaucoup apprécier le fait d'avoir pu contribuer à la construction du lieu et de pouvoir continuer à améliorer ou ajouter des éléments. Ainsi, ces dernier.es apprécient l'originalité du lieu et certain.es soulignent que l'identité du lieu, co-construit avec les enfants, correspond à leurs goûts esthétiques.

Aujourd'hui, les chantiers d'auto-construction se poursuivent et les enfants et les adolescent.es peuvent continuer à faire des propositions. Toutefois, la Petite plage semble être devenue davantage un espace d'accueil et d'éducation qu'un espace de création. Certains enfants s'impliquent dans des chantiers mais l'équipe d'animation constate plutôt une démotivation.

Mais si l'aspect participatif semble s'essouffler, l'appropriation du lieu est, quant à elle, très importante. Il est un lieu de rencontre pour tou.tes et la convivialité du lieu est particulièrement mise en avant par les enfants, les adolescent.es et les adultes. Ainsi, le rapport d'activité de 2022 met en avant la fidélisation d'une dizaine de parents et d'une trentaine d'enfants présent.es à presque toutes les ouvertures, et, depuis 2023, des enfants et des parents ont même intégré le conseil d'administration. Le lieu semble pleinement approprié par les enfants qui s'y sentent "chez elle. eux" et s'y rendent de plus en plus. Ils.elles apprécient l'aspect intimiste et convivial du lieu et le fait que peu de personnes de leur quartier s'y rendent régulièrement. Les adolescent.es apprécient rester dans ce lieu et s'y retrouver même lorsqu'il n'y a pas de bénévoles, le lieu restant ouvert et accessible au public en permanence.

LES ATELIERS DES CAPUCINS

Brest



Les Ateliers des Capucins se situent sur le Plateau de Capucin à Brest, un ancien site industriel naval, reconverti aujourd'hui en un lieu public, culturel et économique. Le bâtiment et ses caractéristiques industrielles ont été conservés lors de la réhabilitation. Il est reconnaissable depuis l'extérieur par ses sheds noirs en verrière et ses façades blanches avec de grandes ouvertures en arc de cercles dont les contours sont soulignés par la pierre. Ces derniers sont notamment accessibles par un téléphérique urbain traversant la Penfeld, reliant ainsi le centre-ville, rive gauche, aux Capucins, rive droite.

Le bâtiment se déploie sur deux étages. Au rez-de-chaussée, "la place des machines" constituerait la plus grande place publique couverte d'Europe. Elle se situe au centre d'un ensemble d'espaces accueillant : la médiathèque, une salle d'escalade, un cinéma, le Fourneau - Centre national des arts de la rue, une salle d'exposition, un musée - 70,8 Musée de l'Océan, et quelques enseignes de restauration et de vente. Offrant une hauteur sous plafond de 12 à 20m, la place se déploie sur 10 000 m² de béton ciré offrant un vaste espace de jeu propice à tout type d'usages, notamment les sports de glisse (roller, skate, vélo, trottinettes) ou encore l'accueil d'événements. Les poutres de soutènement métalliques peintes en bleu et les grues mécaniques navales peintes en jaune structurent l'espace et soulignent le passé industriel du site. D'autres machines ou structures industrielles préservées et accompagnées de panneaux d'explications (Machine de fabrication de pièces navales (Tour somua; Aléuseuse Asquith...), une hélice de porte-hélicoptère La Jeanne) s'attachent également à mettre à l'honneur le passé industriel du site tout en servant de support de jeux ou de repos. Dix-sept grandes tables de pique-nique en bois équipées de prises électriques, d'ampoules et de roulettes sont réparties sur le site entre les poteaux de la structure afin de préserver le vaste espace de la place dégagé au maximum. Des bancs en bois sont associés à ces tables et parfois disposés seuls en périphérie de la place. La Fabrique citoyenne, installée au début de la place des machines, est un kiosque en bois conçu comme une grande cabane recréant un espace adapté aux enfants avec des assises basses. Cette structure, située au centre de l'entrée de la halle des machines, invite à y pénétrer grâce à ses espaces traversables. Elle comporte des zones d'affichage et de nombreux rangements accueillant livres, revues et prospectus. Certains coffres de rangement s'avancent pour permettre des assises à l'intérieur et à l'extérieur de la structure. Une quarantaine de personnes peuvent s'y asseoir confortablement.

Le second étage, accessible par 2 grands escaliers centraux ou par des ascenseurs offre un vaste espace libre en parquet plus favorable à l'accueil d'usages libres de type danse, yoga, fitness et d'espaces d'exposition. Une partie de l'étage en mezzanine offre une vue imprenable sur la grande place des machines. Autour de cet espace libre, l'étage accueille un café, des boutiques de souvenirs, des salles de réunion. Le second étage est également la porte d'entrée du lieu en arrivant du téléphérique.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Brest (29) - 139 619 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Place publique couverte, tiers-lieu

Type d'aménagement : Réhabilitation d'un bâtiment et de machines industrielles et création d'éléments de mobiliers modulaires

Conditions d'accès : Entrée libre, ouverture de 10h00 à 00h00 la semaine et jusqu'à 01h00 le vendredi et samedi

Temporalité d'intervention : Reconversion permanente d'un ancien site industriel en friche

Temporalité du projet : 2012-2020

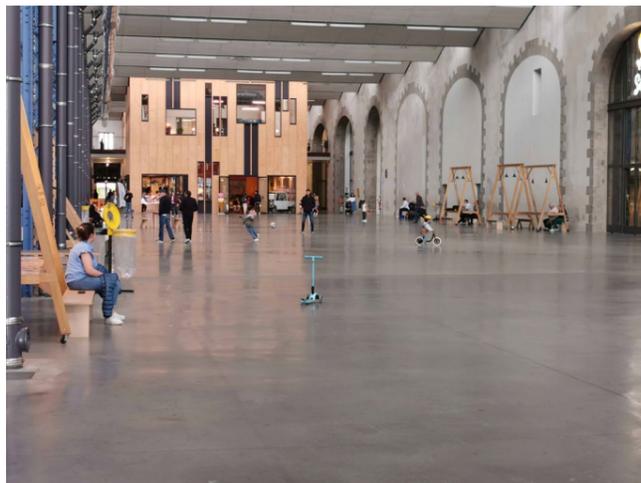
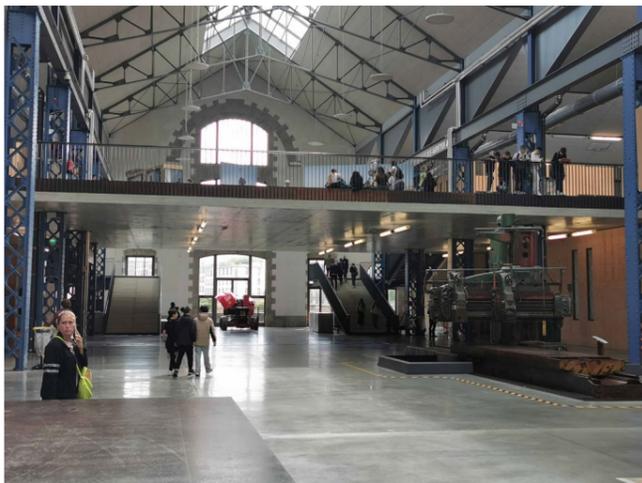
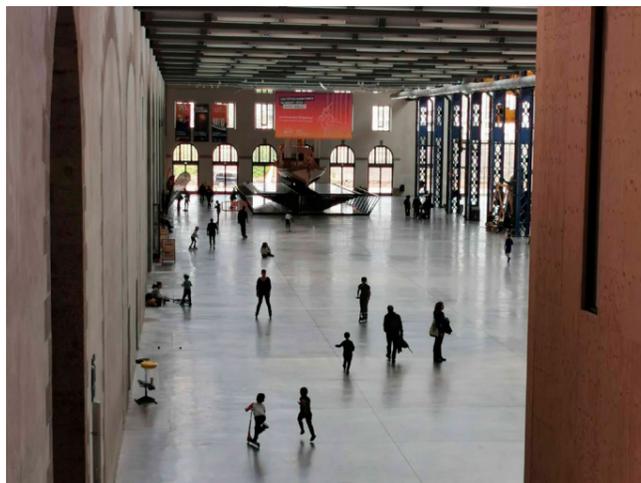
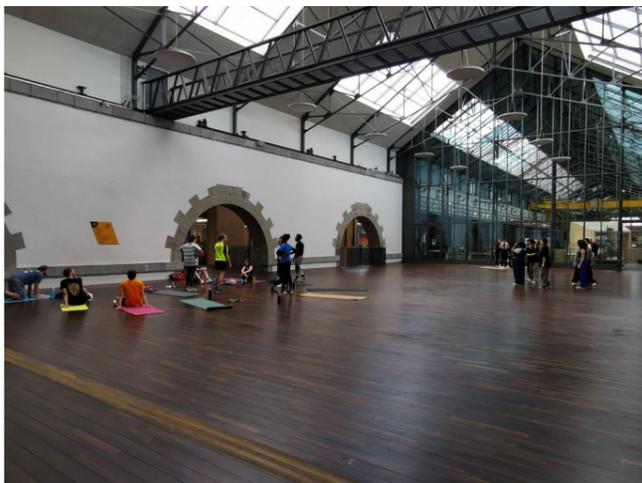
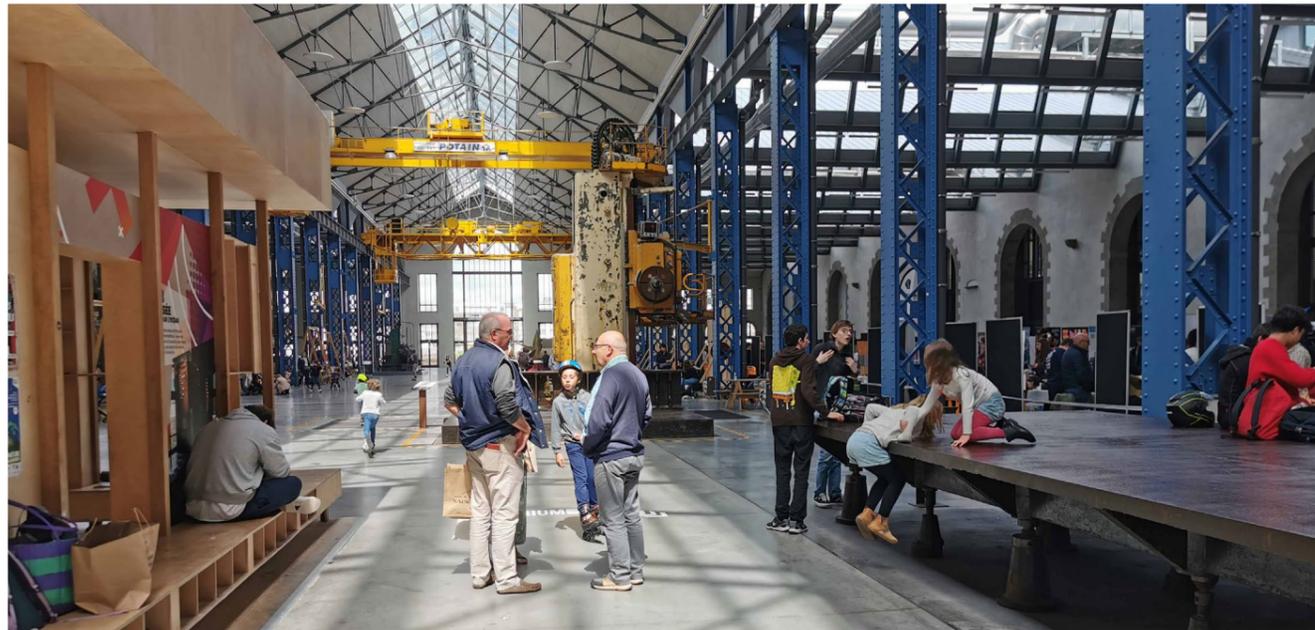
Démarche participative globale : 2. concertation; 3bis. co-construction

Démarche participative avec les enfants : 2. concertation, 3bis. co-construction

Budget total : 45 500 000 € HT

LES OBJECTIFS

- * Reconvertir l'ancienne friche militaire des Capucins en préservant et en valorisant le patrimoine
- * Créer un espace public couvert
- * Créer un lieu inclusif et ouvert à tou.tes
- * Créer un lieu de vie, de culture, de partage et de citoyenneté dans le nouvel éco-quartier des Capucins

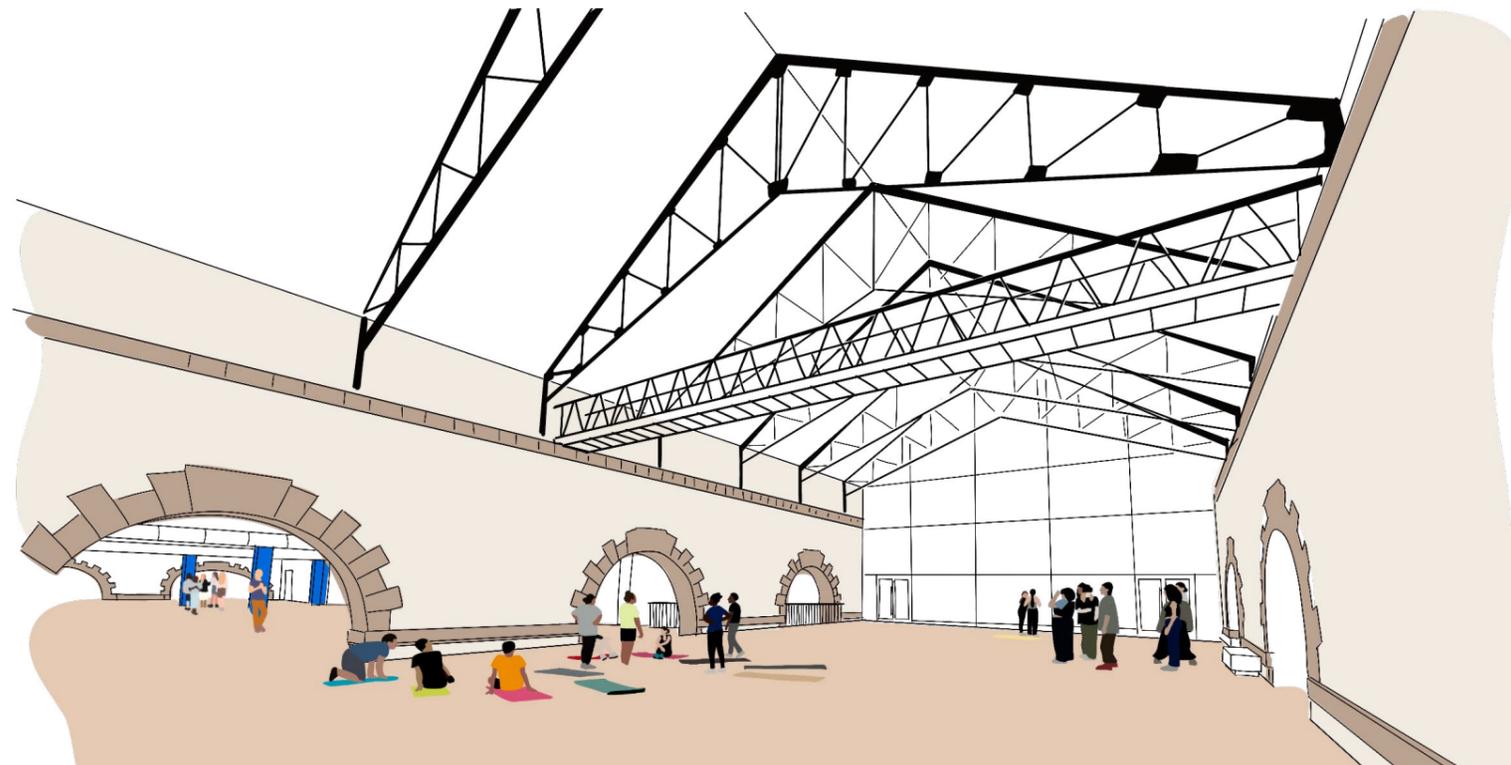


LES POINTS REMARQUABLES

- * Une véritable place publique couverte, sans jugement et accueillant tout un chacun y compris les personnes marginalisées
- * Un vaste espace non-programmé propice à une grande diversité de formes d'appropriation par divers publics
- * Un rapport au patrimoine décomplexé : des éléments patrimoniaux entre objets d'exposition et supports d'usages
- * Des mobiliers équipés et mobiles très appréciés
- * Des espaces de soin démultipliés et accessibles (toilettes et eau)
- * Une bonne accessibilité de l'espace et de ses aménagements
- * Un fort sentiment de sécurité grâce à la fréquentation importante (notamment d'adultes) et à la présence d'agents de sécurité
- * Un espace structurant dans la ville (association espace public + équipements, commerces et espaces de travail + espace de mobilité) créant un fort sentiment d'attachement
- * Un aménagement de l'espace co-construit à partir d'une démarche expérimentale longue et approfondie avec les acteur.rices culturel.les de la ville et une grande diversité d'habitant.es

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une surfréquentation à l'origine de désagréments : bruits, conflits d'usages, et conflits d'usagers (un public essentiellement familial et des adolescent.es qui peinent parfois à trouver leur place au milieu des plus jeunes enfants)
- * Une grosse appropriation par les usages actifs au détriment des usages plus calmes, notamment plébiscités par les filles
- * Des usages expansifs (activités de glisse et de ballons) qui contraignent particulièrement les filles
- * Un espace très minéral
- * Un espace peu accueillant en été (chaleur)
- * Des mobiliers équipés et mobiles très appréciés mais en nombre insuffisant
- * Une bonne accessibilité de l'espace et de ses aménagements mais des portes lourdes qui provoquent une rupture dans les parcours et qui altèrent l'autonomie des personnes PMR mais aussi potentiellement des enfants
- * Une signalétique du lieu - et notamment des espaces de soin - perfectible



L'HISTOIRE DU PROJET

Les Ateliers des Capucins font partie de la ZAC des Capucins, située au bord du fleuve de la Penfeld, à Brest. Ce site chargé d'histoire a connu plusieurs vies : aux origines un couvent construit par Vauban en 1695, il devient ensuite un bien de la Marine Nationale durant la révolution française pour y implanter une caserne pour les canoniers. A la fin du XIXe siècle, les bâtiments sont transformés en ateliers pour la construction et la réparation navale. Pendant la Seconde Guerre Mondiale, les ateliers sont gravement endommagés : seuls les murs restent intacts. A partir de 1946 débute la reconstruction des ateliers en site occupé qui s'étaleront sur plus de 10 ans. Ils abritent les travaux de construction et réparation navales principalement pour la Marine nationale et Naval Group (DCNS), et le centre de formation technique des apprentis de l'arsenal. Les activités industrielles cessent progressivement sur le plateau, en raison de la restructuration de la Marine sur le site de Lanion. En 2004, 16 hectares sont ainsi libérés en cœur de centre-ville.

En 2004, Brest Métropole acquiert ainsi l'intégralité du terrain auprès du Ministère de la Défense. Dès 2005, Brest Métropole souhaite aménager et réhabiliter le plateau des Capucins. Ce projet est soutenu par l'Etat, la Marine, la région, le département et la caisse des dépôts.

La métropole souhaite faire de ce lieu un centre culturel, économique, et de loisirs. Une grande réflexion, en étroite collaboration avec la DRAC, le service de la culture et des expert.es du patrimoine, sera menée sur le site et son historicité pour en déterminer la programmation. Dans un quartier isolé du reste du centre ville et avec des indicateurs sociaux défavorables, l'intégration de tous les publics, quel que soit leur lieu de résidence dans Brest, leur âge ou encore leur niveau social, sera au cœur des préoccupations. Pour garantir cette appropriation diverse, la Métropole travaillera ainsi en étroite collaboration avec la mairie de quartier et à partir de plusieurs temps participatifs impliquant directement les habitant.es.

En 2006, la ville lance un marché de définition pour solliciter des concepteur.rices. Le souhait des élu.es et de la métropole pour la réhabilitation des ateliers est alors de créer un lieu de rencontre pour tou.tes, des activités ludiques et de l'innovation. À l'époque, la ville n'a pas de programme arrêté, mais elle a des objectifs, notamment celui de créer une place publique couverte et de renforcer le réseau des bibliothèques. Lauréate, l'équipe de Bruno Fortier est missionnée pour assurer la rénovation du site. La proposition de l'équipe pour les Ateliers consiste à réaliser une réhabilitation respectueuse du patrimoine existant et de laisser de vastes espaces vides afin de permettre aux visiteur.euses de ressentir pleinement l'ampleur et l'histoire du lieu, tout en préservant une grande flexibilité d'utilisation.

En août 2009, la ZAC des Capucins est créée et BMA

est désignée attributaire de la concession. Les travaux commencent en 2012. En avril 2016, la SPL des Ateliers des Capucins est créée pour assurer la gestion du lieu. Le chantier des Ateliers se termine et le téléphérique urbain est mis en service, connectant le plateau des Capucins à la rive gauche. Le lieu, pensé et livré par Bruno Fortier et ses équipes comme un espace public capable, doit désormais être approprié.

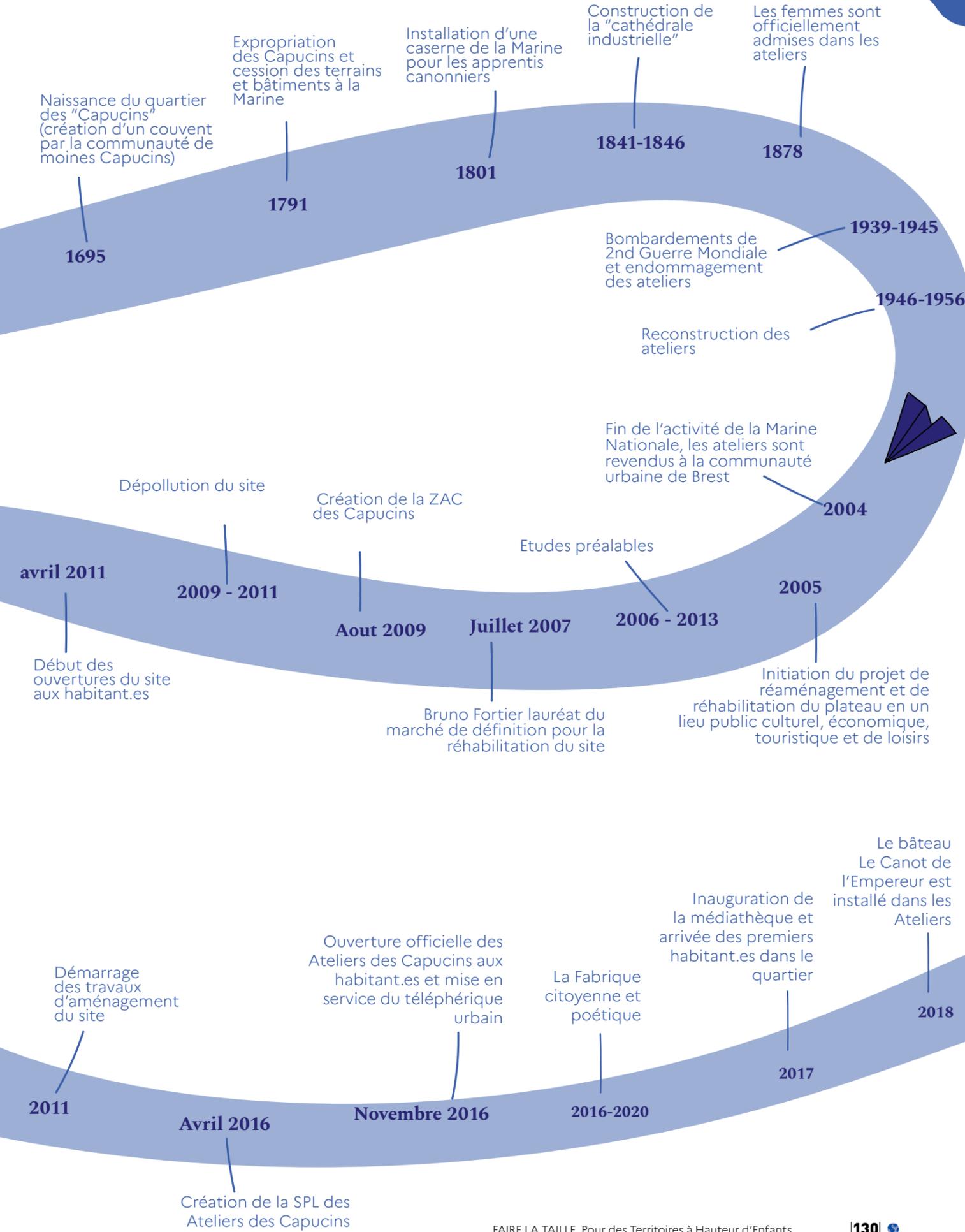
Dès 2011, Le Fourneau, « Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public » et acteur culturel majeur du territoire engagé dans des démarches de participation avec les habitant.es, organisait tous les ans, avec un grand succès, des grandes journées portes ouvertes organisées sous la forme de rendez-vous artistiques. Ces journées avaient pour objectifs de faire découvrir aux habitant.es le lieu jusqu'alors inaccessible, d'informer sur le projet en cours et de favoriser l'appropriation progressive du lieu.

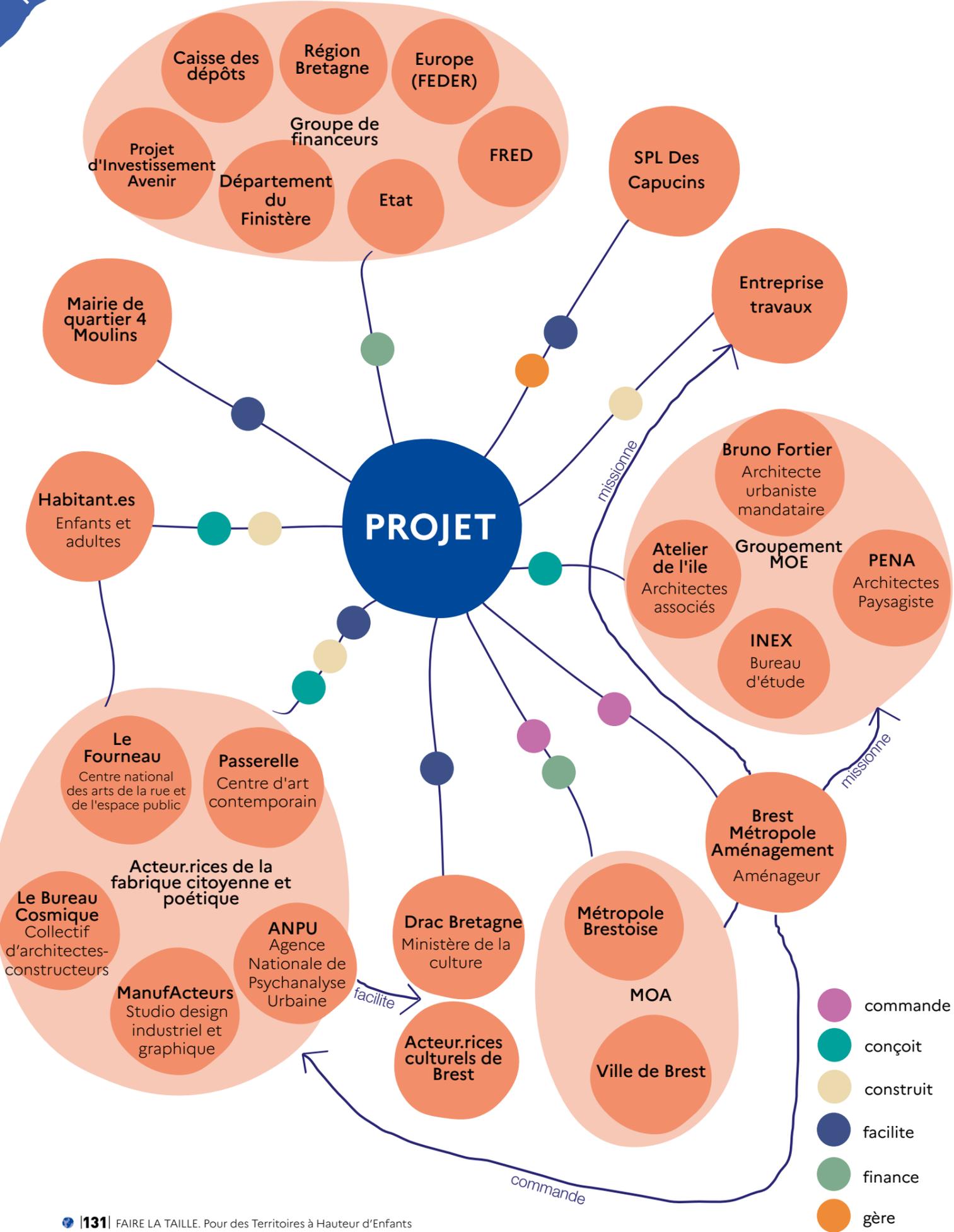
En 2015, la Direction Culture Animation Patrimoine de la Ville de Brest et la Mission Projets et Équipements métropolitains de Métropole conçoivent un dispositif original, en lançant une démarche artistique participative afin d'équiper les espaces publics. À partir d'une réflexion sur le mobilier du lieu, cette démarche a pour objectif d'accompagner les habitant.es dans l'appropriation du lieu.

En 2016, Le Fourneau et Passerelle, centre d'art contemporain d'intérêt national de la ville, s'associent et remportent l'appel d'offre pour conduire cette expérimentation qui s'appellera "la Fabrique citoyenne et poétique". Pour mener à bien cette mission, ils s'entourent d'équipes spécialistes de l'intervention dans l'espace public : le collectif d'architectes-construc-teurs Bureau Cosmique, l'ANPU - Agence Nationale de Psychanalyse Urbaine, le collectif d'architectes, paysagistes et designers Les ManufActeurs. Ce chantier évolutif qui se déroulera sur 5 années (2016-2020) a pour but de réaliser, en partant des usages, des mobiliers de vie non standards adaptés à l'identité et à la spécificité du site. La démarche est fondée sur une large implication des habitant.es dans la conception, la construction et l'amélioration de ces mobiliers.

La Fabrique citoyenne et poétique aboutira à la production de mobiliers tels que des tables et des bancs modulables pour accueillir des événements. Des panneaux d'affichage sont également conçus pour permettre d'agencer les espaces. La construction d'un kiosque favorise les liens en créant un lieu de convivialité, une multitude de mobiliers offre à tou.tes la possibilité de s'approprier l'espace pour se reposer, s'asseoir ou lire

Ce processus d'animation culturelle et de participation au long court permet ainsi de créer une appropriation progressive des lieux par les habitant.es, facilitée par l'arrivée du tramway puis du téléphérique. Petit à petit, le lieu se remplit et affirme son identité avec l'inauguration de la médiathèque en 2017 et l'installation progressive de commerces, espaces de travail, et d'un cinéma en 2023.





FOCUS SUR LE FINANCEMENT

La réhabilitation du site des Ateliers des Capucins a été majoritairement financée par des acteurs publics. Les travaux d'aménagement ont représenté 45,50 M€, financés comme suit :

- > 64% par la participation de Brest Métropole,
- > 23% par des subventions : fonds national pour les restructurations de défense - FRED, Le fonds européen de développement régional (FEDER), région Bretagne, département du Finistère
- > 13 % par les recettes de cessions foncières.

Le coût de la dépollution a été assumé par l'Etat vendeur. Et pour réaliser ce projet dans un cadre budgétaire contenu, deux principaux leviers ont été utilisés par le territoire :

- Limiter le coût de l'acquisition foncière brute
- Proposer une programmation raisonnée .

Dans ce contexte, le financement de la démarche expérimentale déployée par Le Fourneau et Passerelle est issu de la fusion du budget affecté au mobilier urbain de l'opération d'aménagement et du 1% artistique. En effet, la Ville de Brest avait affecté 1% du coût des travaux de construction de la médiathèque à la production d'une œuvre d'art, comme le prévoit la loi. De manière volontariste, Brest métropole avait choisi de compléter le budget avec une enveloppe issue du chantier du téléphérique et une autre provenant de l'aménagement global de la ZAC. Mais en l'absence de proposition artistique convaincante, Brest Métropole avait décidé de fusionner ce budget avec celui affecté au mobilier urbain de l'opération d'aménagement, afin d'atteindre un niveau de financement plus conséquent et répondre, dans un même projet, à diverses attentes sur la ZAC. Cette démarche est alors financée avec le concours de la Caisse des dépôts et du Projet d'Investissement Avenir.

Aujourd'hui, les Ateliers des Capucins sont un lieu ouvert, accessible à tou.tes et libre d'accès. Ce parti pris fort implique un investissement en gestion qui est entièrement assumé par la collectivité via la SPL des Ateliers des Capucins. Le budget de gestion est d'environ 3.5 M€, consacrés notamment à l'animation du site, aux ressources humaines et à la communication. Les recettes sont assurées à 50% par les contrats de gestion et à 50% par la location d'espaces et la billetterie.

FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

Ne souhaitant surtout pas créer une nouvelle galerie commerciale qui concurrencerait le centre-ville et attachée à créer un projet différent, Brest métropole a fait le choix délibéré de garder la maîtrise foncière et organisationnelle du site, plutôt que de s'adresser à un promoteur privé. La SPL Les Ateliers des Capucins est responsable de la gestion et de l'animation du lieu. Elle prend en charge l'hygiène et entretien des locaux, la gestion des bailleurs des cellules commerciales et l'animation événementielle (promotion et stratégie globale) du lieu.

Sur les temps d'ouverture du lieu, une équipe de sécurité est sur place en permanence. Elle se compose en moyenne de trois personnes en journée, avec un ajustement en fonction du niveau de fréquentation. Pendant la nuit, une personne assure également la sécurité du site.

Par ailleurs, le maintien en bon état du lieu repose aussi en partie sur une forme d'auto-gestion, dans laquelle les usagers contribuent à maintenir la beauté et la propreté des lieux. Toute dégradation est rapidement réparée et il existe une grande vigilance quant au respect de l'espace, basée sur un consensus non écrit mais bien réel. Les usagers font preuve d'un grand respect envers le lieu.

Le principe des Ateliers des Capucins était avant tout celui de la liberté et de l'inclusion. C'est un lieu ouvert, accessible à tous et gratuit (libre d'accès). Chacun peut venir y pratiquer les activités qu'il souhaite, quelle que soit sa nature. La confiance en l'intelligence collective y est primordiale, avec un respect mutuel entre les usagers. Une attention particulière est portée à toutes les pratiques et à tous les usages afin de répondre aux envies et aux besoins de chacun. Bien qu'il n'y ait jamais eu d'accident majeur, cela demande une présence particulière au quotidien pour assurer la sécurité et le bon déroulement des activités.



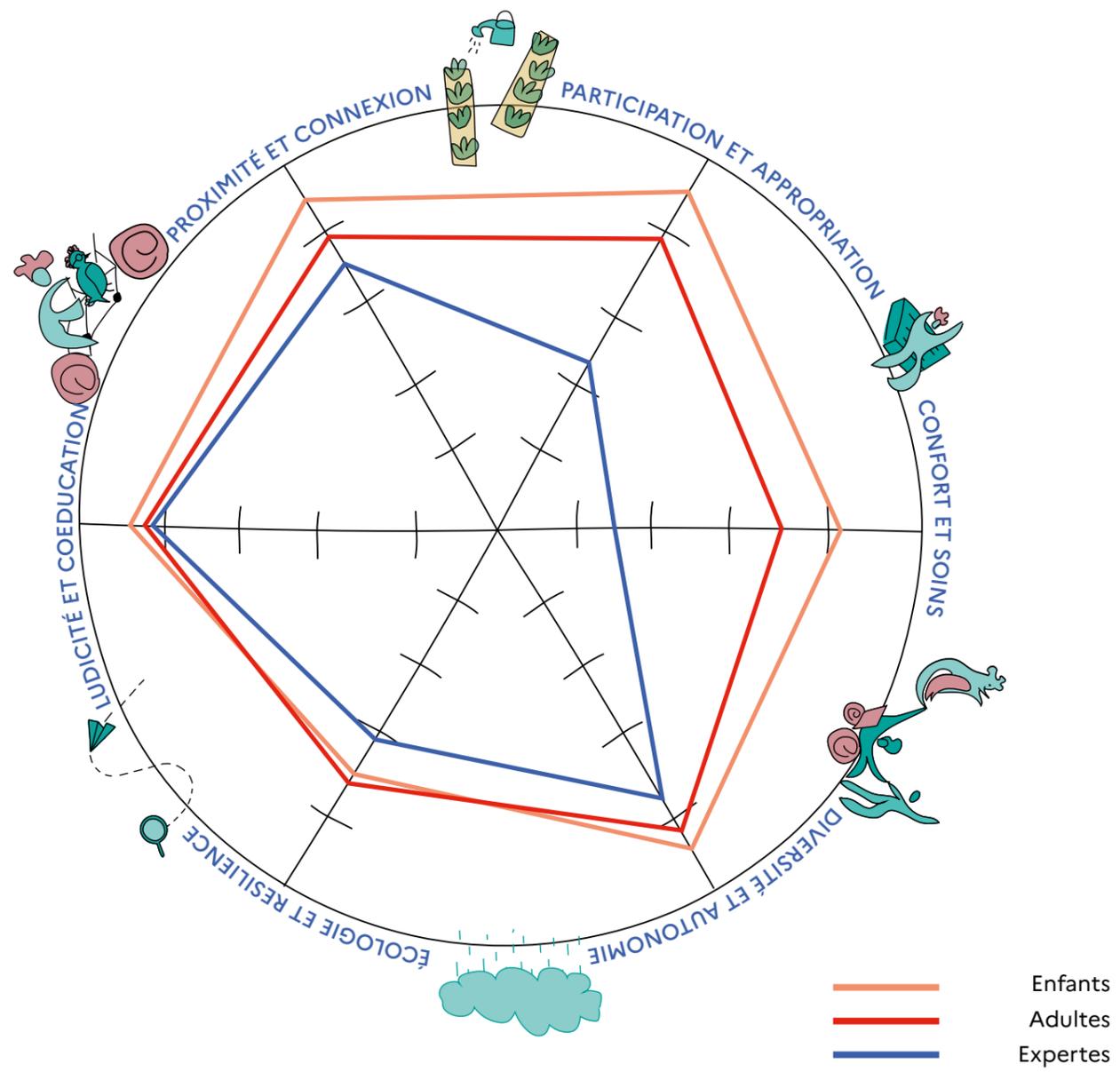
CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

Nombre d'entretiens : 1 entretien avec la maîtrise d'ouvrage (Katia Le Gall - chef de projet ville de Brest) ; 1 entretien avec le directeur général de la SPL des Ateliers des Capucins (Alain Lelièvre - directeur) ; 1 entretien avec l'association Le Fourneau (Caroline Raffin - directrice)

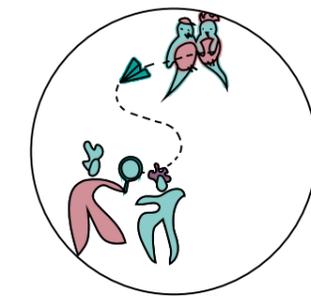
Nombre d'enfants participants : env. 45 collégiennes de 11 à 15 ans dont environ 25 filles et environ 20 garçons

Nombre de participant.es au questionnaire : 47 participant.es dont 37 femmes et 10 hommes

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



Les vastes espaces libres non-programmés des Ateliers des Capucins offrent une grande liberté d'appropriation par différents types d'usager.es et favorisent ainsi le fleurissement d'une diversité d'usages aussi bien ludiques que conviviaux. Les configurations spatiales différentes et le traitement différencié des sols et les mobiliers induisent différents types d'usages entre l'espace de la mezzanine et le rez-de-chaussée. Basse de plafond, découpée en plusieurs sous-espaces, couverte de parquet et très épurée en mobilier, la mezzanine plus intimiste est propice aux activités de yoga, de danse ou de séances de sports en groupe. Avec sa grande hauteur sous plafond, un vaste espace libre, un sol en béton ciré et de multiples éléments de mobiliers, le rez-de-chaussée constitue un espace plus foisonnant accueillant sports de glisse, jeux de ballons, et même télétravail aux heures les plus calmes.

En outre, le lieu accueille une importante programmation événementielle (défilés des boutiques de la ville, spectacles sur les mariages homosexuels, conférences sur le climat, forums sur le budget participatif, etc). Elle inclut d'ailleurs de nombreux événements dédiés aux enfants. Cette liberté, inscrite dans l'ADN du lieu, est farouchement préservée par la SPL des Ateliers des Capucins qui veille à la bonne cohabitation de toutes les pratiques afin de répondre aux envies et aux besoins de chacun.e.

Les adolescent.es, filles comme garçons, estiment que les Ateliers des Capucins sont un lieu adapté à leurs besoins. Plusieurs d'entre elles.eux valorisent le fait de pouvoir venir sans être jugé.es. Ils.elles affirment que tout le monde peut pratiquer l'activité de son choix, peu importe son genre. Toutefois, la pratique des activités de glisse et du foot semblent globalement poser des problèmes de cohabitation, pour des raisons de sécurité, avec les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées et les enfants en bas âge. En outre, le lieu est victime de son succès et plusieurs adolescent.es confient avoir des difficultés à trouver leur place dans les moments de forte affluence. Ce sentiment est amplifié chez les filles à cause des skates et des ballons qui les oppressent.

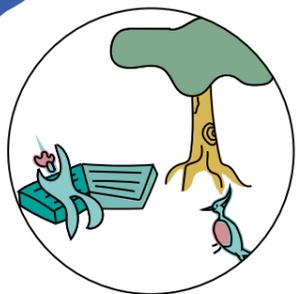
Malgré cela, les adolescent.es affirment se sentir en sécurité grâce à la forte fréquentation du lieu et à la présence d'adultes. Les filles valorisent la présence rassurante du personnel de sécurité.

Enfin, le lieu accueille régulièrement des personnes à mobilité réduite. Un adolescent explique venir avec sa petite sœur en fauteuil roulant. Les espaces de circulations plats et sans rupture de parcours, les ascenseurs, les bandes de guidage, la présence de plusieurs places de parkings PMR réservées favorisent cette accessibilité. Cependant, les portes d'entrée des Ateliers étant très lourdes, elles occasionnent une rupture dans le parcours qui ne garantit pas un accès à l'espace en autonomie complète.

Par son absence d'aménagements ludiques normatifs et/ou stéréotypés (genre et âge) le lieu est favorable au jeu libre et spontané développant l'imaginaire et favorisant le jeu partagé entre enfants mais aussi entre enfants et adultes (jeux de ballons, apprentissage et partage avec les enfants dans les activités à roulettes). De part sa matérialité et sa relative nudité, le lieu est particulièrement propice au développement d'activités de motricité globale qui dominent largement le lieu (trottinette, vélo, skate, roller, courir, grimper, danser, faire du sport ou du yoga) et concernent une diversité d'usagers en genre, en âge et en diversité fonctionnelles et cognitives. Quelques filles regrettent que le vélo soit une activité qui soit réservée aux plus petit.es, la taille des vélos autorisée dans le lieu étant limitée. Le lieu est ainsi moins propice au développement de jeux de motricité fine/manipulation mais on observe toutefois quelques jeux de voitures télécommandées ou de petites voitures. On observe également le déploiement de jeux symboliques (souvent associés à des jeux moteurs) et/ou de jeux de société. La majorité des usages qui s'y déploient repose sur l'apport de matériel de chacun.e des usager.es : balles, rollers, trottinettes, vélo, voitures télécommandées, etc. Cette diversité d'opportunités ludiques permise par le lieu est particulièrement appréciée par les adultes et les adolescent.es. Certains adultes, principalement des femmes, aimeraient toutefois retrouver plus d'opportunités ludiques "calmes" telles que des tables d'échecs et des jeux de société dans les espaces communs.

Les adultes et les collégiennes s'accordent pour dire que les Ateliers des Capucins sont un véritable lieu d'apprentissage appréciés pour cette qualité. L'espace propose un apprentissage culturel, particulièrement apprécié des adultes, à travers diverses expositions, des panneaux d'information sur l'histoire du lieu, les supports de lecture et d'apprentissage de la médiation, la culture cinématographique. Mais il est également un lieu d'apprentissage sportif en étant, au-delà d'un espace de jeu, un véritable espace d'entraînement, notamment au roller et au skateboard.

Cependant, l'espace semble parfois victime de son succès, entraînant une surfréquentation empêchant selon certains collégiens de pouvoir s'amuser librement. En effet, certain.es semblent contraint.es dans leurs activités à cause du nombre de personnes et des règles mises en place (comme la limite de taille pour les vélos, déplorée par plusieurs collégiennes).



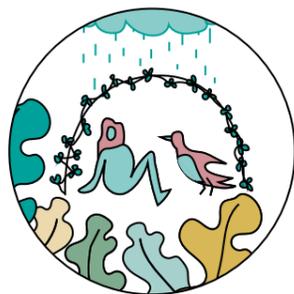
CONFORT ET SOINS



La place des Ateliers des Capucins est équipée de plusieurs tables - dont certaines disposent de lumières et de branchement électrique - et de bancs mobiles, les tables les plus lourdes étant équipées de roulettes pour faciliter leur déplacement. Ces meubles conçus pour être déplaçables sont ainsi facilement appropriables par le public. Au-delà de ce mobilier, diverses structures telles que le kiosque où les machines industrielles laissées sur le site constituent des supports d'assises et/ou de jeux. Enfin, le sol en béton ciré qui offre un certain confort est également un support d'usages permettant de s'asseoir ou encore de laisser les enfants - notamment en bas âge - au sol.

La majorité des adolescent.es trouve ainsi cet endroit confortable car spacieux et agréable. Les mobiliers et les revêtements de sol sont particulièrement appréciés. Ils.elles évoquent aussi le confort des zones de lecture et de repos de la médiathèque. Ces avis sont partagés par les adultes qui apprécient particulièrement les possibilités d'appropriation offertes par les tables pour des moments de convivialité ou de repos (jeux de société, espaces confortables pour regarder les enfants...). Toutefois, adolescent.es comme adultes déplorent le nombre insuffisant d'assises. Certain.es, particulièrement les filles et les femmes, soulignent aussi l'inconfort des assises jugées parfois trop rigides par opposition aux assises de la médiathèque. Une femme souligne également le manque d'espace entre l'assise des tables et les tables. Elles évoquent également la saleté des tables et les désagréments causés par les jeux de ballons. Certains adultes, principalement des femmes, soulignent que davantage d'assises à l'extérieur pour profiter du soleil serait appréciable. Enfin, Adolescent.es comme adultes, filles comme garçons, évoquent enfin une ambiance sonore parfois trop bruyante.

Les Capucins disposent de toilettes, d'eau potable aux toilettes et d'une fontaine à eau dans la salle principale. La fontaine à eau n'est pas signalée (ni sur les plans, ni par des panneaux). De ce fait, la majorité des adultes et des adolescent.es ne connaissent pas cette fontaine. Certaines filles disent qu'elles doivent acheter à boire dans les cafés/bars pour se désaltérer. L'ensemble des adolescent.es se plaint de devoir aller jusqu'aux toilettes pour boire. La présence de toilettes propres et accessibles est appréciée par les adolescent.es et les adultes, et considérée comme indispensable par la plupart des femmes interrogées.

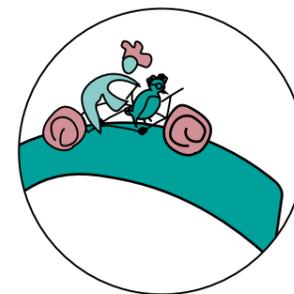


ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



Les collégien.nes et les adultes estiment que cet espace répond aux enjeux environnementaux actuels, notamment car il s'agit d'une réhabilitation d'un ancien site industriel. Les adolescent.es trouvent l'endroit très beau et majestueux. Mais bien que certain.es affirment que la minéralité du lieu fait partie de son charme, les adolescent.es comme les adultes déplorent le manque de végétation. Brest étant déjà très minérale d'après eux, ils.elles auraient aimé voir plus de végétation dans ce projet.

Par ailleurs, si l'ensemble des usagers du site apprécient que ce lieu soit praticable en toutes saisons et notamment l'hiver, les avis sont mitigés sur le potentiel du lieu en tant que refuge en cas de forte chaleur. Le lieu est couvert et donc ombragé par le fait, et la température intérieure reste plus basse que la température extérieure sans que le lieu soit climatisé. Toutefois, certain.es adolescent.es estiment qu'il tend à y faire quand même trop chaud et certain.es adultes soulignent que des sources de rafraîchissement seraient appréciables.



PROXIMITÉ ET CONNEXION

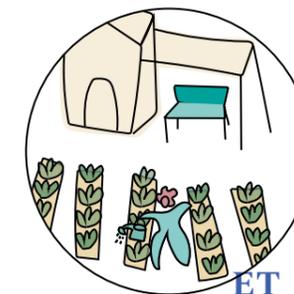


Les Ateliers des Capucins, au-delà d'un projet d'équipement et de place publique, est aussi un projet de connexion entre la rive gauche et la rive droite de la ville. Un téléphérique urbain a ainsi été aménagé, avec une arrivée directe aux Ateliers des Capucins. D'après les retours des usagers, les Capucins et le téléphérique constituent aujourd'hui un véritable point de liaison entre la rive nord et la rive sud de Brest. Les adolescent.es habitant sur la rive nord apprécient de pouvoir se rendre facilement en centre-ville, soulignant que les Capucins sont un lieu central, à proximité de nombreux besoins.

Plus largement, les adolescent.es trouvent que les Capucins sont bien connectés à l'ensemble de la rive gauche, notamment grâce à la proximité du tramway. Ces dernier.es s'y rendent depuis chez elles.eux en autonomie ou en famille, en tramway, en voiture ou en vélo, sans exprimer de contrainte particulière sur ce trajet. Les adultes jugent aussi cet espace facilement accessible en transport, à pied ou à vélo. Quelques femmes trouvent toutefois le trajet trop long ou complexe depuis leur domicile.

En revanche, la majorité des adolescent.es et la principale du collège Saint Paul Roux déplorent une mauvaise connexion des Ateliers des Capucins au collège. Cette dernière aimerait amener plus souvent les élèves dans cet équipement structurant qui rayonne au niveau métropolitain, mais le transport en bus est trop onéreux pour les moyens de l'établissement et le chemin à pied est trop long et dangereux pour une classe d'élèves.

Enfin, l'orientation vers le lieu n'est pas facilitée par une quasi-absence de signalétique. Si cela ne semble pas déranger les adolescent.es qui connaissent bien lieu, les avis sont partagés chez les adultes dont certains signalent un manque de repères et de panneaux, notamment depuis la rive nord.



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



La mise en place, de manière inédite et en appui sur les acteur.rices locales, d'un processus d'animation culturelle et de participation au long court, destinée à faire découvrir le lieu et à impliquer un grand nombre de personnes dans des réflexions autour de l'aménagement du lieu, a permis son appropriation progressive par les habitant.es, facilitée par l'arrivée du tramway puis du téléphérique et l'ensemble des équipements et animations qui y sont organisés.

Ainsi, les Ateliers des Capucins sont devenus un espace structurant dans la ville et ses alentours. La plupart des Brestois.es sont familiers de cet endroit. Beaucoup le connaissent, car ils y travaillent ou habitent à proximité. Les adolescent.es ont découvert cet endroit grâce à leurs parents ou à leurs ami.es, tandis que certain.es l'ont connu lors d'événements qui y étaient organisés. L'ensemble des espaces sont ainsi très fréquentés et largement appropriés par des tranches d'âges variées. La population la plus importante est celle des familles, mais on trouve également de nombreux jeunes, seul.es ou en groupe, venant des lycées et des collèges environnants. Les populations habituellement exclues, telles que les sans-abri venant se réchauffer ou lire le journal, y trouvent également leur place.

Signes extérieurs d'une bonne appropriation, les usager.es ont des pratiques apparentées à des pratiques plutôt "domestiques" ou "privées" en organisant des goûters, en organisant des sessions d'entraînements collectifs, en venant travailler, en laissant les enfants en bas âge au sol, en apportant leur matériel de jeux ou d'entraînement, etc.

Une majorité d'adultes et d'adolescent.es valorisent la convivialité du lieu, et des adolescent.es le décrivent comme un espace de rencontres où l'on se fait de nouveaux ami.es. Mais les adolescentes trouvent cet espace plus difficile à s'approprier que les adolescents, à cause du monde et des jeux de ballons. Certain.es disent que la présence de jeunes enfants et d'événements fréquents contraignent l'appropriation et la liberté d'usage dans l'espace.

Les utilisateur.trices semblent attaché.es à cet espace, tant pour l'histoire du lieu et son identité brestoïse, que pour l'ensemble des activités proposées ou les possibilités d'appropriation qui semblent satisfaire l'ensemble des personnes interrogées. Plus encore, certain.es adolescent.es confient un sentiment de fierté à l'encontre des Capucins, affirmant que ce lieu favorise la mobilité, les activités communes et la découverte de la rive nord. Parmi les adolescent.es rencontré.es, une grande majorité d'entre elles.eux ont identifié les Capucins comme l'un des lieux qu'ils apprécient le plus dans leur ville.

MONCLAR À HAUTEUR D'ENFANTS

Avignon



Le projet Monclar à Hauteur d'Enfants est conçu comme une mise réseau d'espaces publics à hauteur d'enfants à partir des équipements structurants du quartier : l'école Marcel Perrin, le théâtre le Totem et son square, la mairie et le centre social. La formalisation de ce projet repose sur l'association de plusieurs projets initialement distincts dont l'association a permis la formalisation d'une véritable démarche de territoire à hauteur d'enfants : le réaménagement de la cour et le parvis de l'école Marcel Perrin, la piétonnisation d'une portion de l'avenue Monclar, le réaménagement du square Indochine un projet d'aire de jeux sur le thème du théâtre déposée au budget participatif.

L'avenue Monclar, colonne vertébrale du projet, a ainsi été pacifiée par l'élargissement des espaces de circulation piétonne (entre 2m et 3,40m) et l'intégration d'une piste cyclable dans la continuité de la trame cyclable du quartier. Cette pacification s'est accompagnée de la plantation d'îlots végétalisés le long de l'avenue intégrant notamment des arbres fruitiers et des plantes aromatiques. L'avenue fermée à la circulation depuis 2 ans en raison des travaux ne sera finalement pas réouverte à la circulation et deviendra donc piétonne.

L'école Marcel Perrin se connecte à l'avenue Monclar pacifiée par son parvis désormais élargi, végétalisé et équipé d'un banc circulaire et d'arceaux vélos à hauteur d'enfants et d'une grande signalétique indiquant "Marcel Perrin". Ce travail permet d'apaiser l'entrée de l'école et de créer une continuité entre l'espace public et la cour, ayant elle-même fait l'objet d'un réaménagement. Désimperméabilisée, végétalisée et aménagée, la cour se structure autour de différents îlots de jeux : structures d'équilibre en bois, table de ping pong, cabane en bois, butte, escalade, tableaux de craie, terrain de sport. Depuis le parvis et la rue, on peut apercevoir cet espace végétalisé et faisant système avec la rue Monclar. En outre, l'espace sportif aménagé est prévu pour être ouvert au public hors temps scolaire à court terme. Un travail sur l'identité de l'école s'est traduit par le choix, en collaboration les équipes pédagogiques et les élèves, de la couleur bleue qui se décline dans le terrain de sport et sur le parvis de l'école sur le lettrage "Marcel Perrin".

Enfin, le square Indochine, ancien espace de parking, comporte désormais une aire de jeux sur le thème du théâtre, une scénette, plusieurs assises dont des longs bancs qui font face à la scénette ou à l'aire de jeux, une table de pique nique, un point d'eau. De grands platanes qui préexistaient au réaménagement de la place et désormais entourés d'îlots végétalisés apportent ombre et rafraîchissement sur la palce. Les essences sont principalement mellifères, comestibles et/ou odorantes. Certains espaces de pelouses sont aussi laissés libres à l'appropriation et ponctués de bancs et d'une table de pique-nique.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Avignon (84) - 90 330 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Réseau d'espaces publics dont le square Indochine, l'avenue Monclar, la cour et le parvis de l'école Marcel Perrin

Type d'aménagement :

Avenue Monclar : pacification et végétalisation

Square Indochine : désimperméabilisation, végétalisation, et aménagements ludiques et conviviaux

Cour de l'école Marcel Perrin : désimperméabilisation, végétalisation et aménagements ludiques et sportifs

Conditions d'accès :

Avenue Monclar / Square Indochine : accès libre en permanence

Cour de l'école Marcel Perrin : accès restreint aux horaires d'école, potentielle ouverture de l'espace terrain de sport au public l'année prochaine

Temporalité d'intervention : Réaménagement permanent

Temporalité d'intervention : 2020 - 2024

Démarche participative globale : 0. information (pour le square, l'avenue et la cour)

Démarche participative avec les enfants : 0. information (square, avenue), 3. co-conception (la cour d'école), 3bis. chantier participatif (fresque du square, cour d'école)

Budget : 1 758 500 € TTC

LES OBJECTIFS

- * Piétonniser et apaiser le quartier et les abords de l'école
- * Recréer des centralités de quartier et proposer un espace de rencontres
- * Etirer une coulée verte et une trame cyclable dans tout le quartier
- * Proposer une nouvelle aire de jeux pour les enfants sur la thématique du théâtre
- * Réaménager et végétaliser la cour de l'école



L'Avenue Monclar pacifiée



Le Parvis de l'école Marcel Perin



La cour de l'école Marcel Perrin



Le square Indochine



LES POINTS REMARQUABLES

- * Un ensemble de projets constituant un réseau d'espaces publics à hauteur d'enfants et reliant un ensemble d'équipements structurants du quartier (école, mairie, maison des projets)
- * La maximisation de démarches participatives impliquant les petit.es et les grand.es: processus participatif complet dédié pour le réaménagement de la cour de l'école, intégration d'un projet citoyen issu du budget participatif (l'aire de jeux du square), chantier participatif autour de la fresque du square
- * Une pacification progressive des espaces publics vers des espaces piétonnisés
- * Une cour d'école destinée à être partiellement ouverte au public (terrain de sport) hors temps scolaire
- * Un espace de jeu sur la thématique du théâtre (mobilier ludique sur le thème du théâtre et scène), en lien avec l'identité de la ville, ouverte sur l'espace public (square)
- * Un travail sur la trame végétale comestible à travers la plantation d'arbres fruitiers et d'herbes aromatiques (square, rue et cours d'école) en lien avec la tradition arboricole du quartier
- * L'intégration d'aménagement de confort essentiels : un point d'eau (square et terrain de sport)

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une absence de participation des enfants et des adultes sur le réaménagement du square et de l'avenue.
- * Un parvis qui reste exigu pour les enfants malgré les aménagements
- * Des jeux peu adaptés aux tranches d'âge des tout petit.es et des adolescent.es (square et cour)
- * Des espaces peu ou pas accessibles aux PMR (square et cour)
- * Quelques aménagements à tendance exclusive : terrain de sport
- * L'absence de toilettes (square)
- * Un manque de poubelles et pas de poubelles de tri (square)
- * Un manque d'abris en cas de pluie (square)



L'HISTOIRE DU PROJET

Avignon, ville au sud de la France située dans le Vaucluse, tient sa renommée de son pont et de ses remparts. Au 20^{ème} siècle, la croissance de la ville a conduit à son développement en extra-muros. C'est ainsi que le quartier Monclar, territoire anciennement occupé par des champs d'arbres fruitiers, s'est progressivement urbanisé.

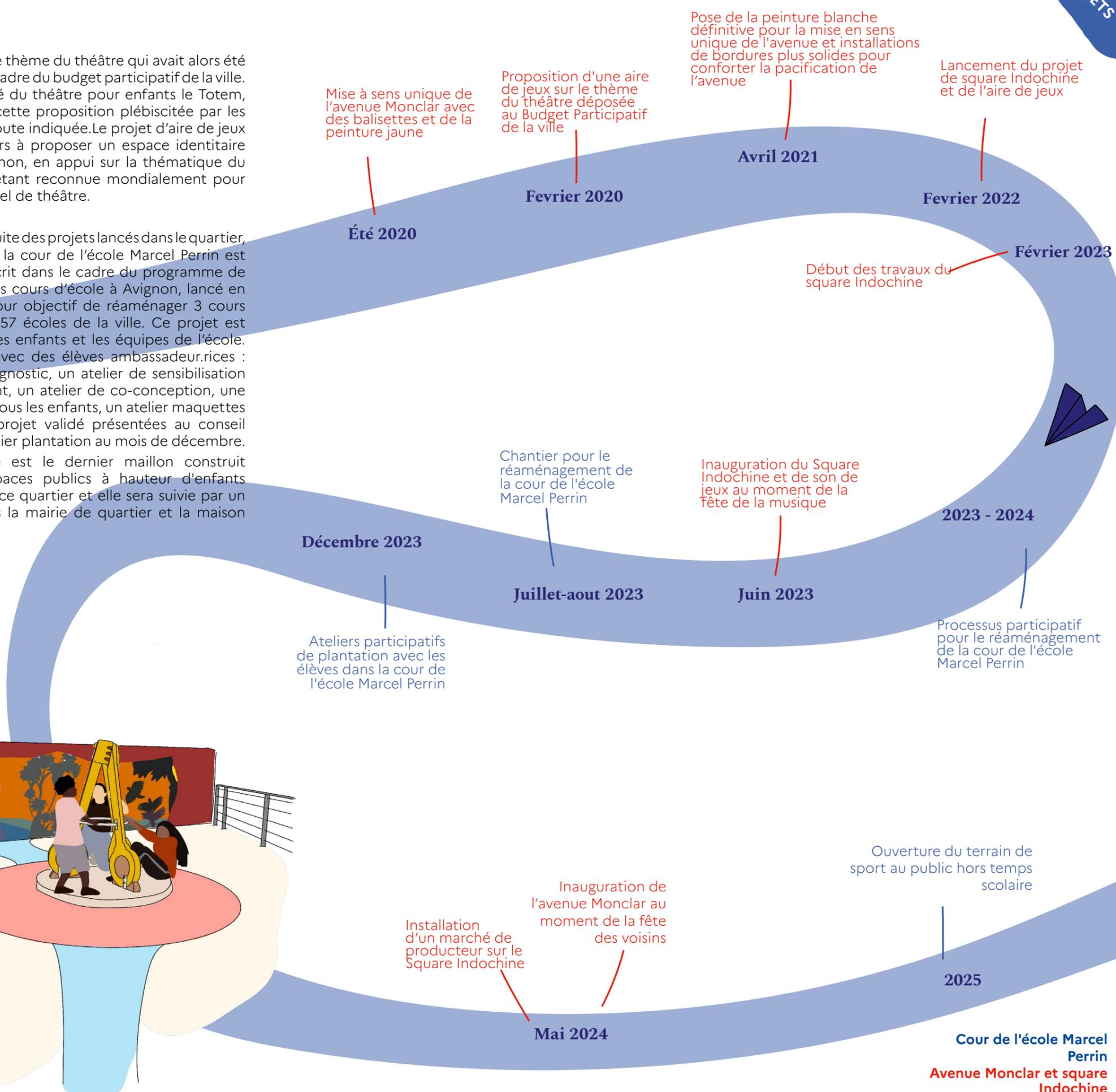
A la tête de l'équipe municipale en place depuis 2014, Mme Helle, maire d'Avignon (réélue en 2020), défend l'idée d'une ville à hauteur d'enfants et s'évertue à placer les enfants au centre de ses préoccupations. Il existe d'ailleurs depuis 2017 un conseil municipal des enfants. Pendant les campagnes municipales de 2020, la pacification de la ville est évoquée car l'intensité de la circulation est devenue invivable pour les habitant.es. Dès 2020, le plan Faubourg est ainsi lancé, visant, entre autres, à réaliser un gros travail de réduction de la place de la voiture dans la ville et de végétalisation des avenues. La première action proposée est la mise à sens unique de l'avenue Monclar. Ce projet est alors bien reçu par les habitant.es. Dans l'idée d'apaiser la rue, la piste cyclable temporaire mise en place pendant le COVID-19 et qui a fait ses preuves, est pérennisée. L'avenue s'inscrit aussi dans l'idée d'une coulée verte qui s'étirerait de la mairie de quartier, tout au long de l'avenue Monclar, jusqu'au square Indochine. Les autres objectifs de la requalification de cette avenue sont de sécuriser l'entrée de l'école et le passage de l'école au square, de recréer un parvis commun et d'assurer une continuité entre l'école et l'espace public. Après 2 ans de travaux et de fermeture de l'avenue, la ville et les habitant.es constatent le bon fonctionnement des circulations dans le quartier en l'état. Il est finalement décidé de piétonniser définitivement cette avenue à l'aide d'une borne automatique afin de proposer un espace public apaisé aux abords des équipements majeurs du quartier (Groupe scolaire, maison de quartier, commerce...).

En 2022, le réaménagement du square est lancé. Il y avait auparavant un parking et une aire de jeux sur cette place, mais l'espace était très renfermé sur lui-même, peu valorisé et peu apprécié des usager.es. Les objectifs du projet sont donc d'ouvrir l'espace sur le bâtiment de la Maison des projets, de proposer un espace de rencontre dans le quartier, en particulier à côté de l'école et d'offrir des espaces de fraîcheur. Le bâtiment de la Maison des projets étant l'ancienne usine d'eau potable de la ville, la thématique de l'eau est naturellement centrale dans le projet.

Ce projet de réaménagement ne peut faire l'objet d'une faute de temps. La fresque sera toutefois réalisée avec l'aide des enfants de l'école Marcel Perrin. Cependant, le projet intègre le projet de l'aire de jeux

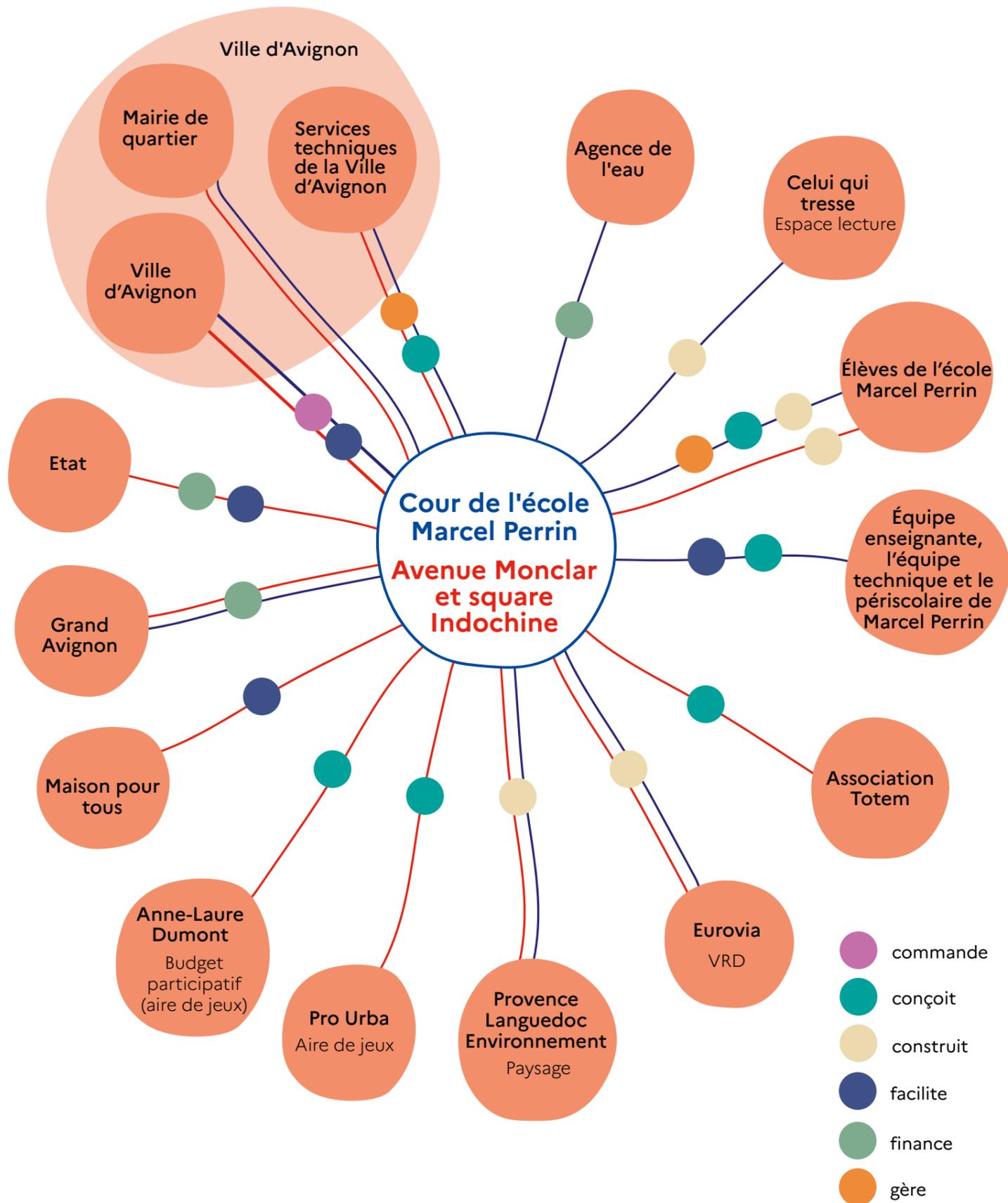
thématique sur le thème du théâtre qui avait alors été proposé dans le cadre du budget participatif de la ville. Avec la proximité du théâtre pour enfants le Totem, l'intégration de cette proposition plébiscitée par les habitant.es est toute indiquée. Le projet d'aire de jeux proposé vise alors à proposer un espace identitaire de la ville d'Avignon, en appui sur la thématique du théâtre, la ville étant reconnue mondialement pour son Festival annuel de théâtre.

En 2023, dans la suite des projets lancés dans le quartier, la rénovation de la cour de l'école Marcel Perrin est lancée. Elle s'inscrit dans le cadre du programme de végétalisation des cours d'école à Avignon, lancé en 2020 et qui a pour objectif de réaménager 3 cours par an pour les 57 écoles de la ville. Ce projet est co-conçu avec les enfants et les équipes de l'école. Il est organisé, avec des élèves ambassadeur.rices : un atelier de diagnostic, un atelier de sensibilisation à l'environnement, un atelier de co-conception, une restitution avec tous les enfants, un atelier maquettes sur la base du projet validé présentées au conseil d'école et un atelier plantation au mois de décembre. La cour d'école est le dernier maillon construit du réseau d'espaces publics à hauteur d'enfants développé dans ce quartier et elle sera suivie par un autre projet vers la mairie de quartier et la maison pour tous.



Cour de l'école Marcel Perrin
Avenue Monclar et square Indochine

LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

La ville dispose d'une capacité de maîtrise d'œuvre en régie. Pendant la conception du projet, un lien étroit s'établit naturellement avec les services espaces verts qui sont consultés lors du choix des végétaux. Toutefois, pour permettre aux services techniques de monter progressivement en puissance et de s'approprier les pratiques, l'entretien des espaces verts est assuré pendant 3 ans après la livraison par les entreprises.

En revanche, la gestion des déchets qui incombe également à la ville est plus problématique. Avec le vent, les déchets des usagers et des commerces s'accumulent sur cet espace dégradant l'image du lieu.

Concernant l'ouverture du terrain de sport hors temps scolaire, la ville cherche la bonne manière de gérer cet espace. Cet espace devra avant tout rester une cour de récréation nécessitant une sécurisation totale sur les temps scolaires. Déjà testée dans d'autres quartiers, l'ouverture des espaces de cours au public nécessite la mobilisation d'un agent avant chaque restitution de l'espace en cours d'école afin de s'assurer de l'absence de déchets et/ou de dégradations. En cas de difficulté de gestion de cette ouverture, la politique adoptée par la ville est l'arrêt de cette politique d'ouverture. Pour garantir le maintien de l'ouverture de ces espaces au public, les équipes techniques travaillent sur l'information aux familles afin qu'elles s'approprient le lieu directement - espérant qu'il y ait ainsi moins de dégradations, et sur l'information aux associations qui pourraient aussi investir cet espace pour des événements et des animations.

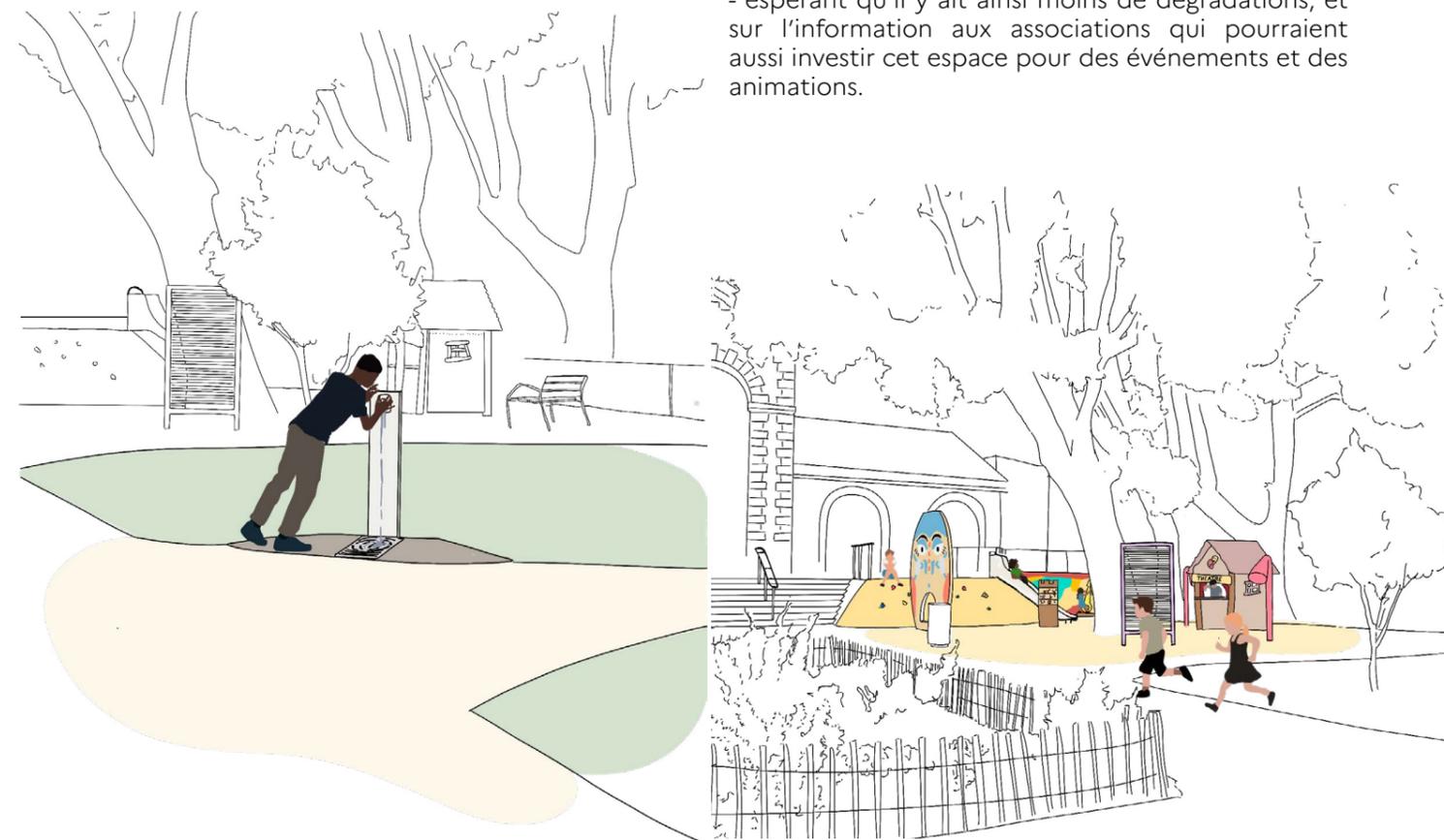
FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le projet a été financé partiellement sur financements propres, complétés par l'apport de subventions.

Un budget de 542 000 € TTC est alloué pour le square Indochine, dont 150 000 € TTC issus du budget participatif pour le développement de l'aire de jeux sur la thématique du théâtre.

Le budget de l'avenue Monclar s'élève à 943 000 € TTC, avec une sollicitation d'un financement DPV (Dotation Politique de la Ville) 2023 à hauteur de 47 %, d'un Fonds vert à hauteur de 16 %, ainsi qu'une aide du Grand Avignon pour les itinéraires cyclables de 4,8 % du budget total.

Enfin, le projet de réaménagement de la cour s'inscrit dans un programme de réaménagement global des cours d'école d'Avignon. La commune s'est fixée comme objectif 3 cours par an. Le montant du réaménagement de la cour de l'école Marcel Perrin s'élève à 273 500 € TTC avec un financement de l'Agence de l'eau à hauteur de 20% sur l'ensemble des 3 écoles rénovées pendant l'année.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

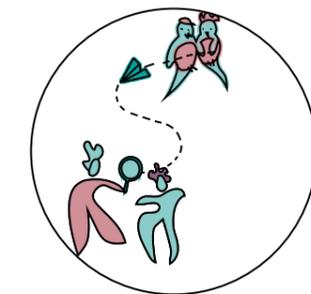
Nombre d'entretiens : 1 entretien avec l'équipe projet de la ville (Elsa Forget - Programmation des aménagements, espaces publics et cours d'école pour la ville d'Avignon et Barbara Chiarugi - Chargée de mission environnement et culture pour les écoles d'Avignon), 1 entretien avec le paysagiste du projet (Pascal Autric - Direction des études et travaux des aménagements urbains à la ville d'Avignon), 1 entretien avec une élue (Frédérique Corcoral - élue à la mairie du quartier ouest d'Avignon), 1 entretien avec la porteuse du projet de budget participatif (Anne-Laure Dumont)

Nombre d'enfants participants : 25 enfants de l'école Marcel Perrin de 10-11 ans dont 12 filles et 13 garçons

Nombre de participant.es au questionnaire : 30 répondant.es dont 16 femmes, 13 hommes, 1 personne non-binaire



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



Le square Indochine est approprié par une grande diversité de publics. Il est un point de rencontre des enfants à la sortie de l'école, des familles et adultes accompagnateur.rices, des habitant.es du quartier, des personnes utilisant la maison des projets, des personnes âgées. Une grande majorité des adultes souligne que l'espace permet des usages diversifiés et intergénérationnels.

Le projet d'aire de jeux au budget participatif qui a été intégré au projet de réaménagement du square vise à créer la première aire de jeux sur le thème du théâtre à Avignon. Les aménagements du square favorisent le développement de différents types de compétences : la motricité globale (buttes, toboggan, tourniquet, mur d'escalade), la motricité fine (espace en copeaux de bois), les jeux symboliques et créatifs (cabane, les tubophones, boîte à histoire, mémoire déformant), la sensorialité (plantes aromatiques et arbres fruitiers dans l'avenue). Les enfants apprécient beaucoup le square. Ils.elles précisent que l'on puisse y faire de nombreuses choses : jouer dans le square, faire du vélo, faire de la trottinette, pique-niquer avec ses ami.es, etc. Ils.elles apprécient l'aire de jeux, en particulier le tourniquet, le mur d'escalade et la cabane sur laquelle les garçons aiment grimper pour se sentir protégés et dans laquelle les filles aiment se reposer. Ils.elles soulignent que le masque, la boîte à histoires et le miroir déformant sont ennuyants et sont des jeux qu'ils.elles ne comprennent pas vraiment. Les enfants, comme les adultes, déplorent que l'aire de jeux ne propose pas assez d'options ludiques pour les tout.es petit.es ou pour les plus grand.es (plus de 10 ans et adolescent.es). Ainsi, les plus grand.es créent des jeux avec les supports à disposition pour pallier le manque de jeux : grimper sur le toit de la cabane, grimper sur les miroirs déformants, glisser sur la rambarde des escaliers par exemple. Il en est de même dans la cour d'école où les enfants de CM2 ont beaucoup relevé que les jeux n'étaient pas adaptés à leur âge.

Bien que l'on puisse observer des 4 à 13 ans s'appropriant l'aire de jeux, certaines filles déplorent que celle-ci soit davantage destinée aux jeunes enfants et qu'il y ait peu de jeux pour les plus de 10 ans. C'est aussi le cas dans la cour de l'école, d'après les enfants. Du point de vue du genre, les aménagements du square ne sont pas stéréotypés et sont utilisés par les filles comme par les garçons, favorisant ainsi un jeu mixte. Dans la cour d'école, en revanche, les filles ont plusieurs fois évoqué se sentir exclues des jeux sur le terrain de sport ou sur la table de ping-pong par les garçons. L'avenue et le square sont globalement accessibles grâce à la mise à niveau des sols et l'absence de trop d'obstacles ou de trop grosses pentes bien qu'il n'y ait aucune place de parking PMR aménagée à proximité du square et de l'école. Mais dans l'espace public, comme dans la cour de l'école, une part importante des aménagements proposés ne sont pas accessibles pour des personnes à mobilité réduite. Les enfants soulignent ce point : dans la cour les jeux sont installés dans des copeaux de bois, et dans le square, les jeux ne sont pas adaptés (escalade, toboggan, tourniquet, cabane surélevée, masque surélevé, tubophones assez hauts).

Par ailleurs, les enfants, comme les adultes, ne se sentent pas vraiment en sécurité de jour comme de nuit dans ces espaces. Les enfants (notamment les garçons) se sentent en insécurité car le parc est ouvert sur l'extérieur, bien que le fait qu'il n'y ait plus de voitures les rassure. Les adultes, elles.eux, estiment que le square manque de lumières, est rapidement sale, et que certains recoins et zones présentant des différences de niveaux sont dangereux, notamment pour la surveillance des enfants. Le fait que l'espace ne soit pas clos et l'absence de barrières à la fin de la rampe qui arrive sur la rue inquiète les parents quant à la sécurité de leurs enfants.

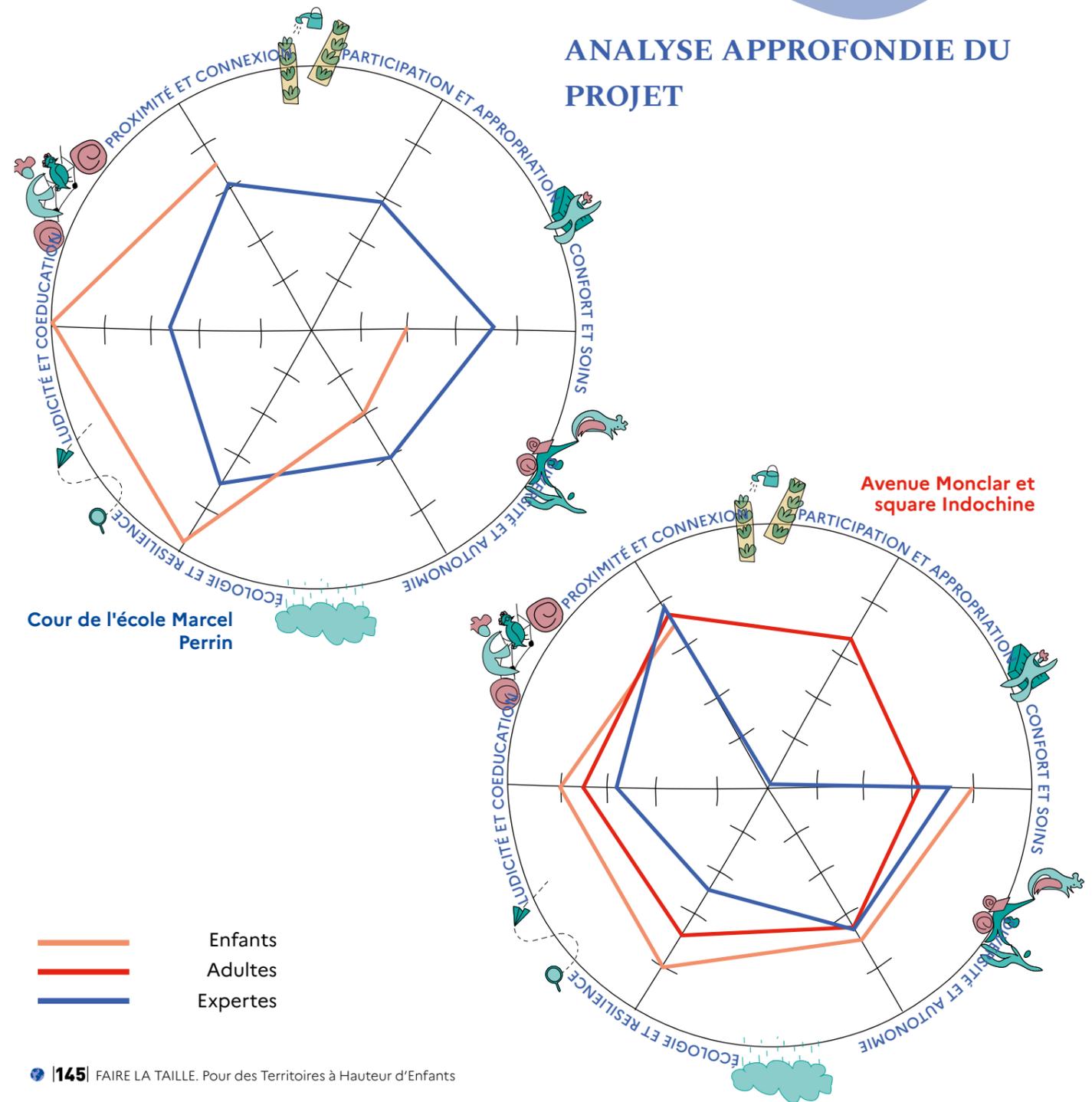
Dans la cour d'école, des filles ont relevé que, malgré les barrières, l'espace est très ouvert visuellement sur l'extérieur, ce qui les dérange : les grillages sont bas et il y a peu de végétation, ce qui laisse la place aux regards extérieurs et aux possibles intrusions.

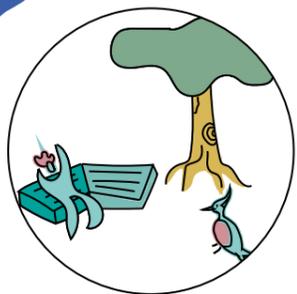
Les enfants sont autonomes dans l'usage qu'ils.elles font du square et des jeux : les parents sont assis autour sur des bancs et discutent entre elles.eux. L'aire de jeux ne favorise pas vraiment le jeu adulte-enfants, d'autant qu'elle est assez suroccupée par les enfants au moment de la sortie des écoles.

Il est envisagé d'ouvrir le terrain de sport de l'école au public en dehors des horaires d'école, ce qui serait très apprécié des enfants qui aimeraient pouvoir s'y retrouver en famille et entre ami.es le weekend.

En termes d'apprentissage, une grande partie des adultes estime que l'espace n'offre pas vraiment d'opportunités d'apprentissage pour les enfants, alors que cela leur semble important. En effet, il n'y a pas de dispositif de sensibilisation, sur la nature, la biodiversité ou le théâtre par exemple.

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET





CONFORT ET SOINS



Les adultes soulignent que le square est calme et peu bruyant en raison de l'absence de circulation. Ce lieu est praticable en toute saison car il est bien ombragé (hormis le terrain de sport, en cas d'ouverture au public). En revanche, par temps de pluie, certaines femmes pointent le manque d'espaces abrités.

La végétation du lieu est particulièrement appréciée par les enfants et les adultes, qui reconnaissent que cela est très agréable et rafraîchissant. Les enfants soulignent qu'il serait même judicieux de donner encore plus de place à la végétation car il n'y en aurait jamais assez selon elle.eux.

Les bancs et mobiliers urbains, qui permettent des usages variés (pause, regroupement, repos, surveillance d'enfants, jeux sur la scénette), sont qualifiés de confortables par les adultes. Mais ces dernier.es soulignent que plus de bancs seraient bienvenus, notamment au niveau de l'aire de jeux étant donnée la très forte fréquentation du square. A la sortie de l'école, les assises sont effectivement rapidement prises d'assaut par les accompagnateur.rices des enfants, nombreux.euses à venir jouer. Les enfants, comme les adultes, pensent qu'il manque également de bancs sur le parvis de l'école qui semble suroccupé au moment de la sortie de l'école.

En matière de prise en compte du soin, l'espace square et rue jouissent d'un point d'eau accessible au milieu du square. Il est très apprécié par les enfants et les adultes qui soulignent l'importance d'un tel aménagement pour les enfants qui se dépensent, particulièrement pendant les périodes de chaleur. Un point d'eau est aussi installé à proximité du terrain de sport de la cour d'école - espace qui pourrait être ouvert au public hors temps scolaires. Cependant, une grande majorité des adultes et des enfants relèvent qu'il n'y a pas de toilettes publiques accessibles à proximité. Il y a bien les toilettes de la maison des projets à proximité immédiate, mais les enfants et les adultes affirment qu'ils ne sont pas réellement accessibles. Le lieu n'est pas ouvert tout le temps et n'est pas vraiment missionné pour cet accueil qui génère du dérangement pour le personnel.



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE

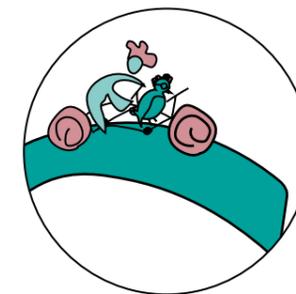


Le projet de la rue et du square vise à pacifier cet espace, en réduisant la place consacrée à la voiture et en laissant plus de place pour les mobilités actives. Les enfants, comme les adultes, apprécient particulièrement le fait qu'il n'y ait plus de voitures qui passent dans la rue.

En outre, le projet contribue à l'étirement de la coulée verte et comestible au sein du quartier à travers l'aménagement d'espaces végétalisés en bordure d'espaces piétons et au cœur des espaces de convivialité et de pause (square, parvis, cours et place de la mairie à venir). Les platanes ont été préservés et d'autres arbres ont été plantés. Les végétaux ont été choisis pour être adaptés à la chaleur et apporter de l'ombre (essences méditerranéennes). Les matériaux sont naturels et perméables. Le réaménagement des espaces de projet repose beaucoup sur l'utilisation du bois. Des espaces de pleine terre - dont des noues surélevées dans le cas du square - sont retrouvés pour favoriser l'absorption des eaux de ruissellement.

Au niveau des espaces publics, une grande majorité des adultes et des enfants, estiment que le projet du square répond bien aux enjeux écologiques, bien qu'ils.elles regrettent le manque d'éléments de sensibilisation à l'écologie. Les enfants, comme les adultes, pourraient s'y réfugier en été. Les adultes suggèrent toutefois de rajouter des jeux d'eau pour augmenter la fraîcheur du site en été et des poubelles de tri.

Au niveau de la cour de l'école, les enfants apprécient les arbres, les plantes et l'ombre qu'ils apportent. Cependant, les garçons, en particulier, jugent qu'il fait encore trop chaud dans la cour d'école. Ils.elles préféreraient de l'herbe sur le terrain de sport .



PROXIMITÉ ET CONNEXION



La mise en synergie des projets cour d'école - parvis - rue - square a pour but de créer un réseau d'espaces publics pacifiés connectant entre eux les équipements structurants du quartier (école, théâtre et prochainement mairie) pour recréer une centralité de quartier. Le réaménagement facilite ainsi les rencontres à la sortie de l'école et de nombreux enfants et adultes s'arrêtent pour se retrouver à la sortie de l'école.

Espace de proximité : proche des habitations, du travail des parents, de la maison des projets, des commerces, de l'école, il est facile pour de nombreuses personnes de s'y rendre à pied et à vélo. La pratique du vélo est facilitée par la voie cyclable qui est incluse dans une trame cyclable à l'échelle de la ville et les différents arceaux à vélos (3 à hauteur des vélos d'enfants sur le parvis de l'école, 6 à hauteur des vélos d'adultes dans le square). Toutefois, les adultes regrettent que les espaces piétons / vélos / voitures de la rue ne soient pas assez bien délimités (peu de balisages, peu de barrières, peu de passages piétons). L'espace leur paraît assez dangereux, au niveau du square notamment. Dans la rue, le trottoir côté école est bien séparé de la route par une bande arbustive basse.

Aussi, le manque de transports en commun pour desservir le lieu est critiqué de nombreuses fois par les adultes et les enfants. La zone n'étant plus accessible en voiture, les familles n'habitant pas à proximité immédiate disent avoir des difficultés pour se rendre dans l'espace. Ces dernières suggèrent la création d'un dépôt minute pour faciliter l'accès à l'école pour les parents qui continuent à utiliser leurs voitures.



PARTICIPATION ET APPROPRIATION

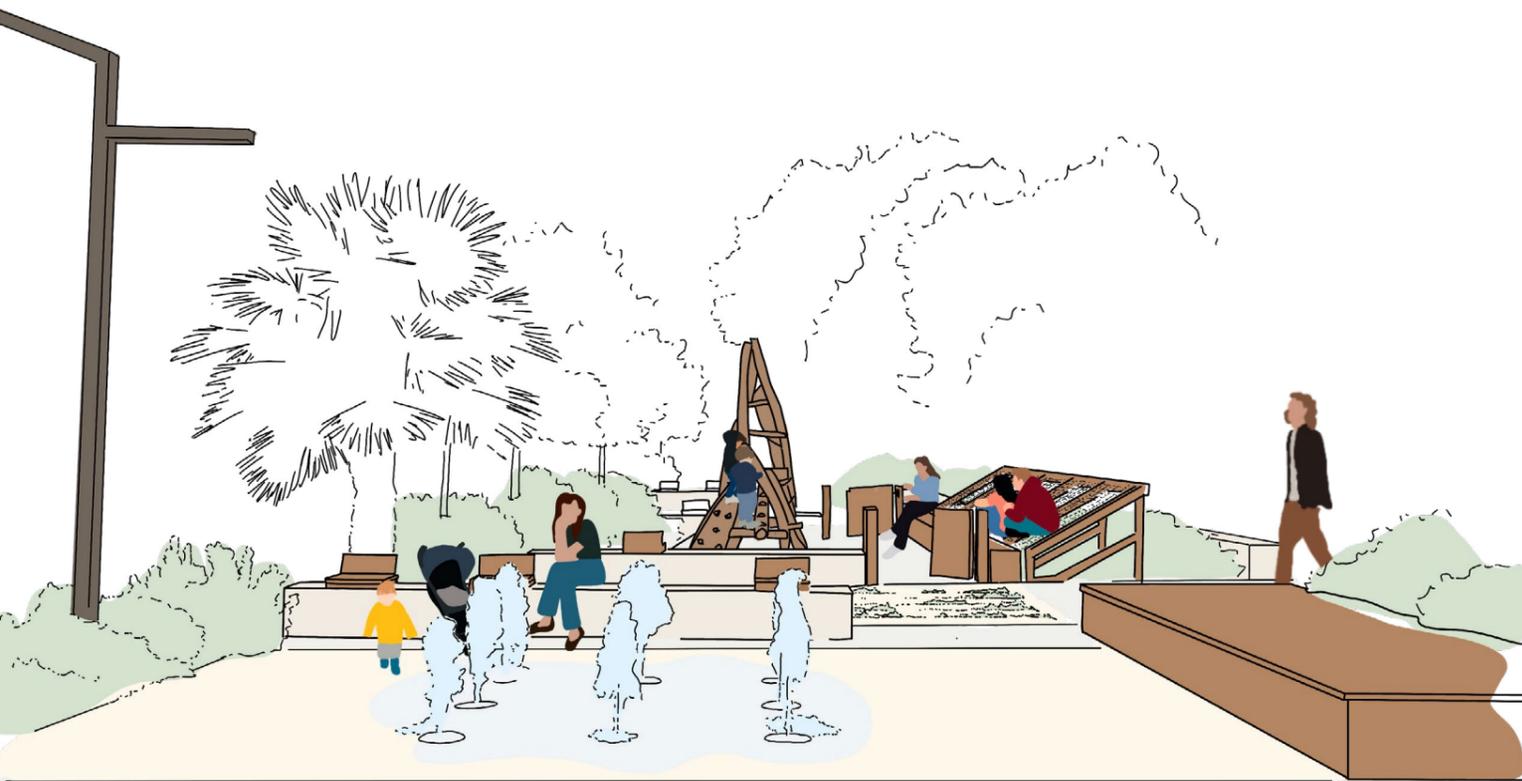


Contrairement à la cour d'école qui a fait l'objet d'un processus participatif important auprès de la communauté scolaire et particulièrement des enfants, le projet du square n'a pas fait l'objet d'un processus participatif. En revanche, le projet d'aire de jeux est issu du budget participatif. Malgré la volonté de la porteuse de projet d'intégrer les enfants à ce projet, les délais de projets n'ont pas permis de les impliquer. Les enfants n'ont pu être intégrés qu'au moment du chantier participatif pour la création de la fresque de l'aire de jeux.

Pour autant, c'est un espace utilisé quotidiennement ou plusieurs fois dans la semaine par de nombreuses personnes (au moment des sorties d'école, pour venir faire des activités à proximité, pour faire une pause, etc.). D'ailleurs, les enfants, comme les adultes, affirment apprécier particulièrement ce lieu. Les adultes témoignent, en grande majorité, de leur sentiment d'attachement à ce lieu, car il y a peu de lieux de ce type dans le quartier. Ils.elles soulignent que cela leur permet de renforcer les liens entre habitant.es, commerçant.es, parents d'élèves et élèves, mais également de redynamiser le quartier, en créant de nouveaux lieux de vie. Certain.es suggèrent même d'étendre ces aménagements aux rues voisines et d'organiser davantage d'activités culturelles dans le square.

LES TRAVERSES DU PONT D'AUBENAS

Aubenas



Place des Ateliers d'Antan

Le projet est situé dans la ville basse d'Aubenas, dans le quartier du Pont d'Aubenas. Il consiste en l'affirmation d'un nouveau centre de quartier autour de l'école et du centre social par la transformation, en espaces pacifiés, végétalisés et conviviaux, de 2 rues-parking autrefois circulées et connectant d'une part les habitations et l'école (place des Ateliers d'Antan) et d'autre part l'école et le centre social (la Traverse de Pont d'Aubenas).

Du côté de l'école maternelle, sur la traverse de la place des Ateliers d'Antan, la voirie est mise à niveau, une partie des parkings est supprimée, et la rue est passée en zone de rencontre avec une circulation limitée à 30kms afin de constituer un nouveau parvis pour l'école et une nouvelle centralité pour le quartier. La place est ainsi structurée en petites pièces. Une première est constituée de quelques places de parkings préservées à l'entrée de la traverse. Une seconde est constituée d'assises. Une troisième accueille un espace de jeux pour les jeunes enfants (3-6 ans) proposant d'une structure en bois composée de prises d'escalade, d'un filet et d'un petit toboggan. Cet espace est aussi équipé de grandes assises aménagées avec des filets. Une quatrième est structurée par une fontaine sèche. L'aménagement s'achève par des gradins qui permettent de faire le lien avec le point haut de la rue.

Du côté de l'école élémentaire, la traverse du Pont d'Aubenas qui longe l'école est désormais piétonne et végétalisée. Un élargissement de la traverse devant le centre social permet l'épanouissement d'un véritable parvis équipé de plusieurs structures de jeux, d'une table de pique-nique, de bancs et de 2 "boîtes participatives" : une boîte à livre et une boîte à idées. L'espace de jeux propose une grande structure de jeux en bois de type araignée pour les enfants plus grands (8-12 ans) affublée de paniers permettant aux enfants de s'asseoir en hauteur, ainsi qu'une tyrolienne, de 2 balançoires, d'une slackline, d'un terrain de basket avec un panier. Il permet d'offrir un espace ludique et de détente qui profite aux habitant.es du quartier et attire au-delà.

Ces 2 traverses sont connectées entre elles par des chemins piétons qui longent l'école au nord et par un jardin potager au sud. Le jardin, avec ses herbes hautes permet une immersion dans le vivant. En dehors des espaces libres, on y trouve un espace potager, une serre avec des outils de jardinage, une cabane à insectes, une cabane en osier vivant, une table de pique-nique sous une pergola naturelle, un compost, du broyat et des poteaux d'attache de hamacs. Il constitue un lieu de biodiversité et de jardinage pour les élèves et les habitant.es. L'école dispose d'un accès direct vers le jardin, dans le fond de la cour, qui permet aux élèves, pendant les récréations, de profiter de cet espace et notamment de la cabane en osier vivant qui y est installée.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Aubenas (07) - 12 360 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Rue-parvis

Type d'aménagement : Pacification ou piétonnisation, végétalisation et aménagements de supports ludiques, actifs et conviviaux

Conditions d'accès : Accès libre

Temporalité d'intervention : Réaménagement permanent

Temporalité du projet : 2019-2022

Démarche participative globale : 2. concertation, 3bis. co-construction

Démarche participative avec les enfants : 2. concertation, 3bis. co-construction

Budget total (études et travaux) : 1 251 972 €

LES OBJECTIFS

- * Créer un véritable centre villageois dans la ville basse
- * Libérer les espaces de la voiture pour favoriser les mobilités piétonnes et vélos, dans un quartier fortement dépendant de la voiture
- * Créer une grande place de village en supprimant le stationnement (devant l'entrée de l'école maternelle)
- * Créer une liaison entre le centre social et l'école, et entre l'école et le jardin
- * Soutenir un projet urbain axé sur l'accueil des (jeunes) familles pour attirer de nouveaux résident.es dans un quartier frappé par la vacance
- * Créer une multiplicité d'usages dans l'espace public, afin de faire de cet espace un lieu de vie pour tou.tes et notamment pour les enfants et les adolescent.es
- * Travailler sur les seuils des maisons et les chemins scolaires
- * S'appuyer sur une démarche de participation des adultes et des enfants pour garantir l'adaptation des aménagements aux besoins et aux désirs et ainsi favoriser l'appropriation et le soin du lieu.
- * Favoriser la résilience du territoire face au changement climatique en désimperméabilisant et végétalisant les espaces de projet



La Traverse



La Traverse



Le Jardin



Place des Ateliers d'Antan



Place des Ateliers d'Antan



Place des Ateliers d'Antan

LES POINTS REMARQUABLES

- * Des espaces publics apaisés en sortie d'école et de centre social
- * Une porosité entre l'espace public et la cour de l'école
- * Des espaces appropriés par une diversité de publics et notamment par les adolescent.es
- * Un projet mené à partir d'un processus participatif mettant au centre les enfant.es et les adolescent.es
- * Des supports d'usages diversifiés et complémentaires, et des "aménagements-star" : la fontaine, la tyrolienne, structure de jeux en bois (côté Traverse)
- * Une immersion dans le vivant possible via le jardin et le potager partagé accessible librement
- * Une gestion du projet qui s'appuie sur les acteur.rices local.e.s
- * Un projet primé Valeurs d'exemples par le CAUE Auvergne-Rhône-Alpes en 2023, pour la qualité de sa démarche participative, environnementale et la qualité des nouveaux espaces publics

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une distinction des espaces par âge peu adaptée pour des groupes avec des enfant.es d'âges différents
- * Un manque d'espaces pour les tout.es petit.es
- * Une lassitude des enfant.es à l'égard des jeux proposés
- * Des mobiliers originaux et identitaires mais peu confortables (assises-hamacs)
- * Un sentiment d'insécurité persistant, notamment vis-à-vis de la voiture, sur la traverse des Ateliers d'Antan
- * Un espace peu adapté par temps de fortes chaleurs ou de pluie
- * Une proximité des toilettes mais jugées trop sales pour être utilisées
- * Des joints engazonnés tassés et qui mettent en péril l'accessibilité de l'espace voire le rendent dangereux



La Traverse

L'HISTOIRE DU PROJET

Ville de 12 360 habitant.es au cœur de l'Ardèche, située sur un éperon rocheux, Aubenas est séparée en une ville haute et une ville basse. La ville s'est développée grâce à l'installation de nombreuses manufactures de draps de laine, de mouchoirs en coton et de soie. Le quartier du Pont d'Aubenas est l'un des anciens quartiers ouvriers ayant contribué à la prospérité de la ville. Aux XVIIIe et XIXe siècles, il concentrait la plupart des moulins pour la production de la soie. 3 manufactures royales dédiées au textile, en particulier à la soie, qui y étaient installées, avaient favorisé l'essor de nombreuses maisons ouvrières et façonnaient une structure urbaine unique dans la commune. Avec le déclin progressif de l'industrie, le quartier connaît une multiplication des friches industrielles et perd de son dynamisme en matière d'habitat et de commerces. Le quartier, habité par de nombreux petits propriétaires, s'est appauvri, entraînant une dégradation progressive de celui-ci.

En 2014, le quartier du Pont d'Aubenas est l'un des 3 secteurs de la ville labellisé QPV. La ville se lance donc dans un vaste plan de rénovation des espaces publics de ce quartier. Composé d'un tissu de faubourgs composé de constructions denses et continues, agrémentées de jardins, caractéristique singulière absente d'autres parties du territoire, il est aussi fortement contraint par sa proximité avec l'Ardèche qui a pour conséquence une forte inondabilité des lieux. Avant son réaménagement, le quartier est constitué d'une série de plusieurs places ou placettes déconnectées les unes des autres, et qui n'ont pas forcément d'usages définis et manquent de cohérence entre elles en termes de matériaux et de paysages.

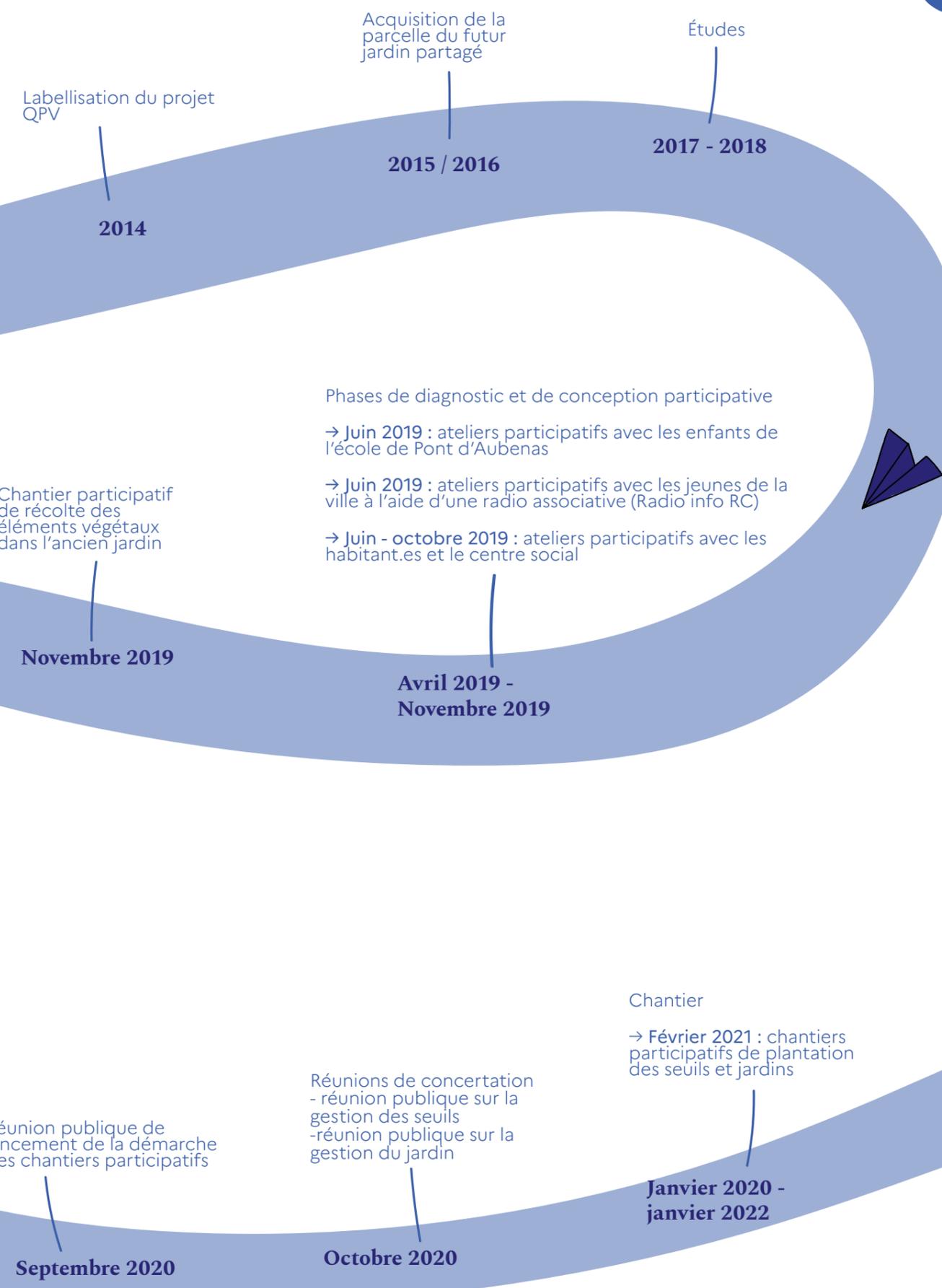
Une première mission d'AMO permet de définir le fonctionnement global du projet à partir d'une réflexion sur un périmètre très large. L'idée initiale est de travailler sur le quartier et son fonctionnement, en cherchant à conforter une identité villageoise. L'objectif est également de surmonter les ruptures entre le quartier et le reste de la commune : une rupture géographique avec une falaise de 200 mètres qui le sépare du centre-ville, une rupture sociale dans sa composition démographique, et enfin une rupture urbaine. Dans cette optique, il est adopté une stratégie d'attractivité en misant sur l'aménagement d'espaces publics adaptés aux besoins des jeunes, des adolescent.es et des familles, dans l'espoir d'attirer de nouveaux jeunes résident.es. Suivant également des objectifs d'adaptation au changement climatique, le projet est pensé pour favoriser la résilience du quartier et offrir un cadre plus agréable et confortable aux habitant.es par la désimperméabilisation et la végétalisation des espaces publics.

A l'issue de l'étude menée par l'AMO, le projet de réaménagement de la Traverse et de la place des Ateliers d'Antan est lancé. Les élu.es souhaitent alors garantir une concertation complète, afin d'instaurer un véritable dialogue citoyen. Il s'agit du premier grand projet participatif de la ville. Le centre social joue un rôle crucial en ouvrant les portes à la participation. Ainsi, les habitant.es, les adolescent.es et les enfants sont concerté.es pendant les différentes phases du projet, du diagnostic au chantier. Au bout de ces traverses, au niveau de l'école, un terrain avec une maison est acquis en 2015-2016 afin de créer un jardin partagé. Cet espace nécessitera une série importante de concertations et de réunions.

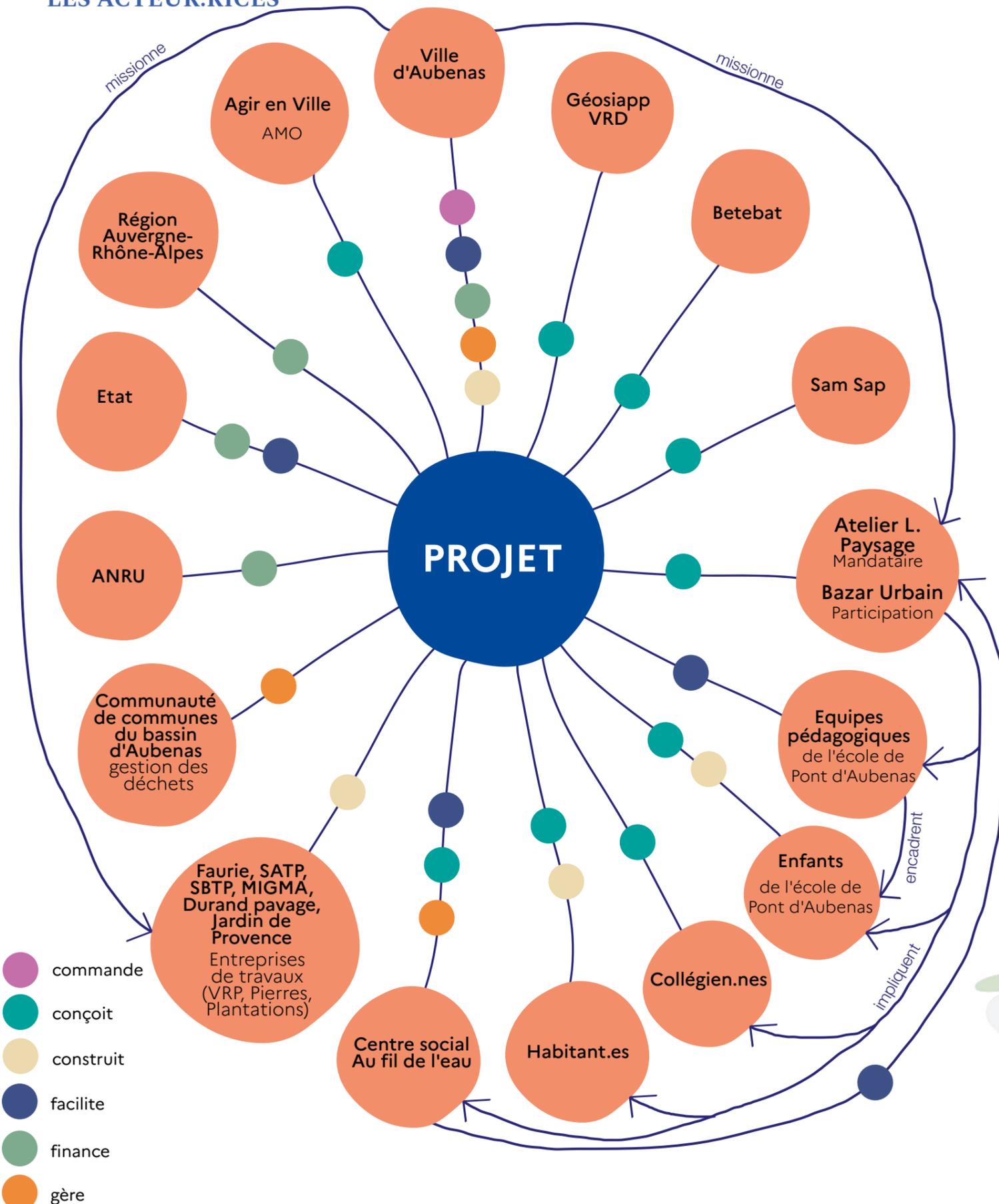
Lors de la phase de diagnostic, des micro-entretiens avec divers acteur.rices, des tables longues pour des discussions approfondies avec les habitant.es, des ateliers avec les enfants de l'école de Pont d'Aubenas pour récolter leurs avis et leurs besoins, un recueil des opinions des adolescent.es via l'utilisation d'une radio et des ateliers dans un collège, et l'organisation d'événements festifs et de fêtes de quartier pour favoriser la participation de la communauté, sont mis en place. Lors de la phase de conception, une présentation des différentes possibilités et scénarios concrets sont proposées. Lors de la phase de conception détaillée, les enfants et les habitant.es peuvent prendre part à des ateliers techniques pour valider certains choix, comme les palettes végétales et le fonctionnement du jardin. Enfin, lors de la phase de chantier, les habitant.es aident à nettoyer l'ancienne parcelle de l'actuel jardin lors d'un atelier d'arrachage des plantes et des arbres fruitiers afin qu'ils.elles puissent les replanter chez elles.eux avec l'aide d'un jardinier du service espaces verts les accompagnant dans cette démarche. Les enfants et les habitant.es sont invité.es à réaliser des plantations, et notamment celles des seuils des habitations. Des ateliers sur l'ensemble de l'espace public sont proposés et des réunions publiques déambulatoires sont organisées pour maintenir l'engagement communautaire. Le menuisier du village aide à construire des bancs avec les habitant.es.



La Traverse



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le projet ayant été labellisé Quartier Politique de la Ville mais bien qu'une candidature ait été déposée, la commune n'a pas été retenue parmi les quartiers QPV qui pouvaient bénéficier du financement ANRU. Le financement est ainsi venu de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA). En effet, en 2018, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité inscrire une participation visible et lisible de 180 M€ aux Contrats de Plan Etat Région (CPER) 2015-2020 en matière de Politique de la Ville et de Renouvellement Urbain. En matière de renouvellement urbain, la Région AURA a alors choisi de ne pas accompagner les sites retenus par l'ANRU comme relevant de priorité nationale. La Région a décidé de concentrer son intervention sur 34 sites présentant d'importants dysfonctionnements et qui méritaient, de son point de vue, une attention particulière. Ces 34 sites ont été dénommés comme des Projets de Renouvellement urbain d'Intérêt Régional (PRIIR). C'est ainsi que pour certains de ces sites qui présentaient des signes de fragilités, la région AURA a proposé une contractualisation particulière avec les maîtres d'ouvrages autour d'un projet urbain partagé : Projets Urbains Régionaux (PUR). Aubenas a fait l'objet de l'une de ces contractualisations. La région a ainsi financé 50% des travaux et des études nécessaires.

D'autres financements ont également été perçus de la part de l'Etat sur des crédits DETR/DSIL. Une partie des jeux a également été financée sur fonds propres.

FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

La démarche de gestion du projet s'appuie sur une approche communautaire. Après l'implication des acteur.rices locaux à différents stades du projet, l'idée était de continuer à impliquer les habitant.es dans la gestion du lieu. Du côté de la place des Ateliers d'Antan, l'équipe de projet avait ainsi prévu de laisser aux habitant.es l'entretien des seuils d'habitation, mais cela a échoué en raison de l'essoufflement de l'implication des habitant.es. Cependant, les essences plantées nécessitent peu d'interventions, et c'est désormais le service espaces verts de la ville qui réalise l'entretien qui réalise l'entretien au rythme de deux passages importants : printemps et milieu d'automne. Le jardin est géré conjointement par les habitant.es et par l'école qui a accès à une partie du jardin partagé et participe aux plantations dans le potager, avec une supervision du centre social dans le cadre d'une autogestion encadrée. Le centre social gère l'animation et l'usage de la traverse et du jardin, en lien avec les habitant.es.



Le Jardin



La Traverse

CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

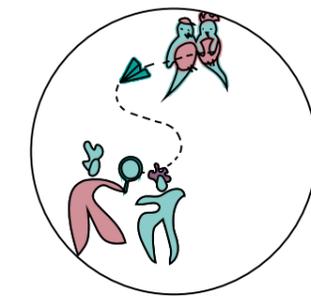
Nombre d'entretiens : 1 entretien avec la paysagiste (Florine Lacroix - Atelier L. Paysage et Urbanisme) et architecte-urbaniste (Marie-Christine Couic - Bazar Urbain), 1 entretien avec la ville (Ludovic Sauzon - directeur du pôle développement urbain à la ville d'Aubenas), 1 entretien avec l'enseignant (Patrick Pappola - enseignant de CM1-CM2 à l'école de Pont d'Aubenas)

Nombre d'enfants participants : 26 enfants de 10-11 ans dont 18 filles et 8 garçons.

Nombre de participant.es au questionnaire : 13 répondant.es dont 13 femmes.



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



Les 2 traverses permettent une grande diversité d'usages : grimper, jouer avec l'eau, se reposer, de faire de la tyrolienne, de la balançoire, de la slackline, du basket, de manger, lire, jouer avec les graviers, etc. Les femmes soulignent que les 2 espaces permettent des activités diversifiées et intergénérationnelles : se reposer, manger, laisser ses enfants jouer ; et qu'ils sont utilisés par des types de publics différents, de tout âge, de tout genre et de toute origine socio-culturelle et surtout en famille. Les aménagements proposés entre les 2 traverses sont complémentaires : la place des Ateliers d'Antan, en face de l'école maternelle, est davantage pensée pour les tout.es petit.es, et la Traverse, en face de l'école élémentaire, est davantage pensée pour les grand.es. Cependant, la séparation par âge interroge dans les cas de groupes composés d'enfants d'âges différents. Les enfants d'élémentaires affirment trouver ennuyant les espaces de jeux côté Place d'Antan bien que la fontaine semble avoir du succès. Ainsi, la traverse du Pont d'Aubenas, plus adaptée aux grand.es, semble privilégiée dans le cas de groupes mixtes car les plus jeunes enfants peuvent également y jouer en toute sécurité dans l'herbe ou les graviers. Cependant, les femmes estiment que les tout.es petit.es ne peuvent pas réellement y trouver leur compte, constat qui est partagé par les plus grand.es qui estiment qu'il est dangereux que des tout.es petit.es jouent au milieu des plus grand.es.

Les aménagements ludiques de la Traverse du Pont d'Aubenas favorisent le développement de plusieurs types de compétences : la motricité globale avec les structures de jeux notamment, la motricité fine avec les différents matériaux disponibles pour la manipulation et la présence d'eau, les jeux symboliques avec la cabane du jardin par exemple, les activités culturelles avec la boîte à livres devant le centre social. Les filles, comme les garçons, apprécient particulièrement la structure de jeux en bois car ils.elles peuvent être en hauteur et se reposer, perchés, dans les paniers de la structure en bois. La tyrolienne et les balançoires sont également très plébiscitées. Les filles évoquent d'ailleurs une surfréquentation et des conflits autour de la tyrolienne. Mais, ils.elles aimeraient un espace de jeux plus grand avec des jeux qui changent régulièrement, pour ne pas s'ennuyer. Les garçons ont confié particulièrement aimer le fait d'avoir différents supports de jeux afin de pouvoir courir avec des obstacles sur leur chemin.

En outre, l'accessibilité des espaces est très inégale. De nombreuses assises sont prévues pour accompagner les déplacements, et les femmes valorisent l'absence d'escaliers et de trottoirs qui en facilite l'accès. Mais, particulièrement du côté de la traverse du Pont d'Aubenas, les sols en gravier, les bandes de bois avec des joints engazonnés ou en dalles gravillonnées espacées par des bandes en herbées, sont très irréguliers et rendent difficile voire impossible l'accessibilité de personnes, qu'elles soient à mobilités réduites ou pas. C'est particulièrement le cas des bandes de bois avec joints engazonnés devenues très accidentogènes avec le tassement de la terre. Les enfants soulignent particulièrement les problématiques causées par les graviers et les espaces en lattes de bois avec joints engazonnés.

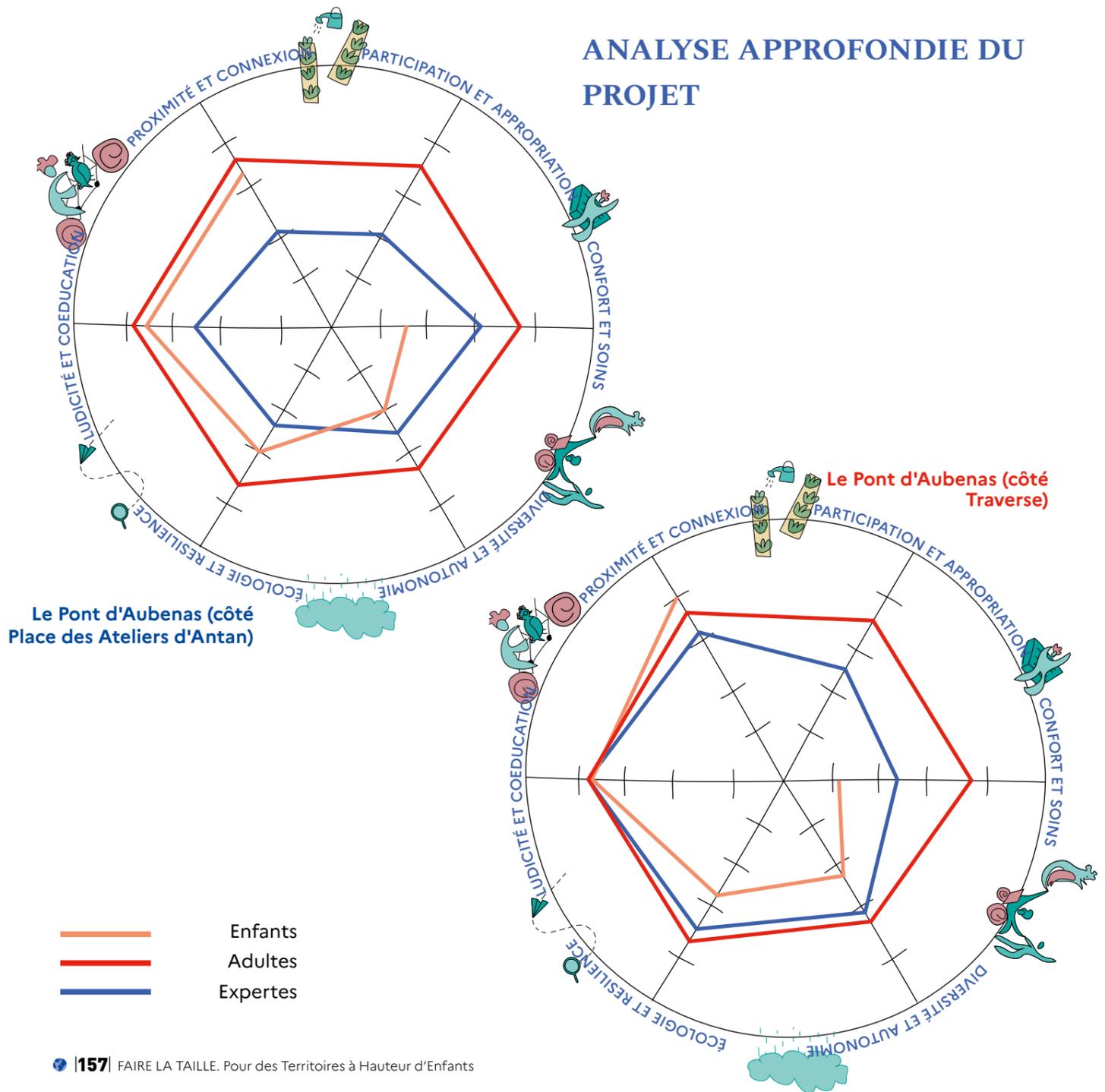
Du côté de la Place des Ateliers d'Antan, les enfants estiment que la structure de jeux n'est pas assez amusante pour elles.eux, bien que les garçons disent aimer y grimper et s'y percher. En revanche, les filles comme les garçons apprécient beaucoup la fontaine. Les gradins servent aussi d'espace de jeux et des garçons aiment jouer au foot sur l'espace libre entre la fontaine et les marches ou aussi dans les gradins. Les filles apprécient les filets pour y lire ou s'y reposer, même si les filles, comme les garçons, disent que ceux-ci ne sont pas confortables. Les filles aiment aussi le bruit des oiseaux et les fleurs qui sont plantées dans l'espace.

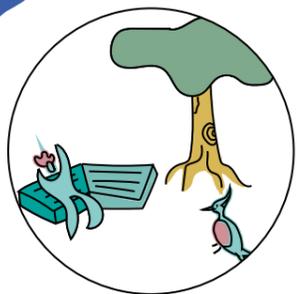
Enfin, les enfants affirment ne pas se sentir en sécurité dans ces espaces, en particulier à cause des personnes qui fréquentent ce lieu, des voitures qui continuent de traverser la place des Ateliers d'Antan, et de l'état de dégradation des jeux côté Traverse (tyrolienne). Toutefois la proximité du centre social est rassurante, notamment pour les filles. Les femmes partagent leur avis concernant la place des Ateliers d'Antan. D'après elles, il manque de barrières pour sécuriser les lieux (en particulier l'aire de jeux) car les voitures roulent encore trop vite dans l'espace, et que des personnes alcoolisées le fréquentent et y laissent des déchets.

Toutefois, les femmes déplorent que l'espace ne dispose pas d'options ludiques adaptées à tous les âges, notamment pour les tout petit.es et pour les adultes, alors que cela pourrait permettre de meilleurs moments de partage entre habitant.es et de dynamiser le quartier.

Enfin, le lieu ne permet pas non plus d'apprendre des choses, étant donné qu'il y a peu d'animations et que le jardin, qui pourrait pourtant permettre d'apprendre des choses aux enfants ou aux adultes, est très peu utilisé.

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET

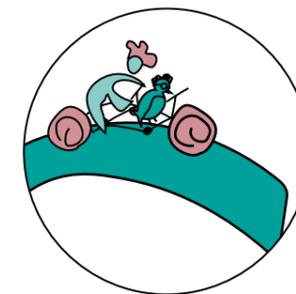




**CONFORT
ET SOINS**



**ÉCOLOGIE ET
RÉSILIENCE**



**PROXIMITÉ ET
CONNEXION**



**PARTICIPATION
ET APPROPRIATION**



Sur la place des Ateliers d'Antan, le projet a permis l'installation de nombreuses assises et d'une diversité d'assises (individuelles ou plus collectives, assises ou plus allongées, etc) : gradins, bancs, assises avec filets. Les enfants trouvent les assises avec les filets amusantes, mais peu confortables, car ils leur font mal. De même, ils.elles trouvent les bancs peu confortables : ils sont trop durs, manquent de dossiers et sont trop peu ombragés. Du côté de la Traverse, le projet a permis l'installation de bancs et de tables de pique-nique qui contribuent à l'appréciation positive du lieu par les enfants. Les avis des enfants et des femmes adultes sont les mêmes concernant le mobilier et les assises du côté de la Traverse. Au niveau du jardin, seule une table de pique-nique complètement exposée au soleil permet de s'installer. Des hamacs avaient été installés mais ont été retirés, à la demande des habitant.es qui trouvaient qu'ils prenaient trop de place dans le jardin. De manière générale sur le projet, la majorité des femmes estiment que le mobilier urbain est confortable et en nombre suffisant.

Les enfants comme les femmes, déplorent l'absence d'un point d'eau et de toilettes. Le seul point d'eau accessible est celui des WC du centre social. Ils ne sont donc pas accessibles en permanence, notamment les week-ends, lorsque le centre social est fermé. Par ailleurs, les toilettes publiques accessibles sur la place des Ateliers d'Antan sont jugées trop sales par les enfants. Dans leurs propositions d'amélioration, plusieurs filles proposent également des solutions pour se restaurer (foodtrucks, frigo public, distributeurs de boissons).

Enfin, les enfants, comme les femmes, soulignent que les 2 espaces manquent d'abris en cas de pluie et d'ombre en cas de forte chaleur, même si les enfants relèvent que la présence de la fontaine les aide à se rafraîchir. Les adultes expliquent que certains éléments de jeux peuvent devenir impraticables dans ce cas-là comme le toboggan de la structure de jeux côté place des Ateliers d'Antan qui devient brûlant ; ou encore la structure de jeux, la tyrolienne, les balançoires côté Traverse qui sont complètement exposées.

Par ailleurs, même si des poubelles sont installées sur le lieu, les enfants et les femmes trouvent que les espaces sont sales, en raison de nombreux déchets.

L'adaptation des espaces publics au changement climatique était un enjeu important du projet.

D'une part, une limitation à 30 km/h a été instaurée autour de l'école et la rue qui longeait l'école côté élémentaire a été condamnée et remplacée par un axe piéton : la Traverse. Cela permet non seulement de limiter la pollution atmosphérique et sonore autour de l'école mais cela a également permis d'apaiser le climat social et scolaire. Le projet a en effet permis de mettre un terme à certains conflits qui existaient auparavant en raison des flux importants de voitures qui se concentraient dans une rue étroite le matin au moment de déposer les enfants à l'école.

D'autre part, un gros travail a été mené pour désimperméabiliser les espaces et végétaliser avec des essences méditerranéennes adaptées au contexte local et peu demandeuses en eau. Les espaces publics sont structurés par des usages et des trames paysagères bien définies : jardins, ripisylve, flore et géologie locale, s'immiscent dans le quartier. L'équipe a également privilégié les matériaux naturels et locaux. Une nouvelle matérialité caractérise les aménagements entre naturalité et urbanité : les galets des berges sont déclinés dans les revêtements, la pierre calcaire ou les essences de bois local sont employés pour des revêtements et mobiliers de jeux.

Des récupérateurs d'eau ont été installés sur le toit de l'école afin d'alimenter le jardin potager - bien qu'ils ne soient pas encore fonctionnels.

Les filles comme les femmes adultes apprécient beaucoup la végétation et le fait qu'il y ait des plantes colorées du côté de la place des Ateliers d'Antan et dans le jardin. Les filles sont sensibles aux stimulations sensorielles de l'espace : au bruit que font les arbres quand il y a du vent et aux odeurs des plantations. Mais tou.tes, enfants comme adultes et filles comme garçons, estiment qu'il faudrait végétaliser davantage, notamment car les 2 espaces manquent d'ombre et ils.elles déplorent que les assises comme les jeux soient très exposés. Aucun.e d'elles.eux ne viendraient s'y réfugier en été, malgré la fontaine, car il y fait trop chaud.

La proximité de ces lieux avec l'école permet aux enfants de pouvoir venir s'y retrouver, y goûter, et y jouer après l'école. Les femmes estiment que c'est un lieu central à Pont d'Aubenas et que la présence du centre social permet d'avoir des ressources à proximité. Les 2 espaces sont en effet proches des habitations, de l'école, des commerces de proximité, et répondent aux objectifs de créer une centralité. Les enfants s'y rendent à pied ou en trottinette, pour la plupart, et certain.es en voiture. L'accès en voiture est simple. Cependant, il y a peu de transports en commun (seulement un bus) pour le desservir et aucune piste cyclable. Des accroches vélos situées en plusieurs points ont tout de même été installées dans les deux espaces. Les aménagements piétons aux alentours des 2 espaces sont peu adaptés (trottoirs trop étroits, non continus).

À l'heure actuelle, le projet global n'est pas encore finalisé, principalement en raison d'un manque de financement qui a entravé la réalisation d'un aménagement majeur. Initialement, l'une des premières réalisations dans le cadre de l'aménagement global du quartier était la mise en place d'une voie verte et le périmètre du projet était beaucoup plus vaste, comprenant environ 8 places et 14 rues. La traverse constitue une étape dans cet aménagement progressif, mais il reste encore d'importants aménagements à réaliser. Par ailleurs, l'ouverture de la cour de récréation de l'école sur une partie de jardin crée une vraie porosité entre l'espace public et l'espace de l'école. Durant leurs récréations, les enfants sont aussi régulièrement en demande de l'ouverture de cet espace pour se retrouver et discuter au calme et cachés dans la cabane en osier.

Pour garantir le succès du projet, une méthodologie de participation assez complète a été déployée. Lors des réunions de concertation avec les différents acteur.rices du territoire, l'école s'est manifestée avec beaucoup d'enthousiasme et d'attentes. Bien que les enfants n'étaient pas initialement considérés comme le public principal, ils.elles sont rapidement devenus incontournables. 2 ateliers pour les enfants de toutes les classes de l'école élémentaire de Pont d'Aubenas, et 2 ateliers réalisés avec les adolescent.es (au centre social et au collège), à l'aide d'une radio associative, ont permis de prendre en compte leurs envies et leurs besoins. Le centre social, le personnel de l'école ainsi que les habitant.es ont été convié.es à des ateliers de participation : réunions publiques, visites de site et réflexions sur les enjeux du projet, table ronde lors d'une fête de quartier, présentation des esquisses. Un conseil citoyen a également été créé pour travailler au plus près des acteur.rices. Enfin, des chantiers participatifs ont mobilisé adultes et enfants. Certain.es d'entre elles.eux ont participé à l'extraction de plantes existantes dans la friche de l'actuel jardin partagé afin de pouvoir les replanter chez elles.eux grâce à l'apprentissage des techniques de bouturage. Par la suite, la plantation des seuils végétalisés et du jardin partagé de la rue de Tartary ainsi que la cabane en osier, réalisée par les enfants, ont également fait l'objet de chantiers participatifs.

Convaincu par les apports de ce premier processus participatif d'une telle ampleur sur la commune (gain de temps, bonne appropriation des lieux et faibles dégradations), une concertation régulière a été instaurée avec la mise en place de conseils de quartier et l'installation d'une boîte à idées sur la Traverse en face du centre social.

Aujourd'hui, l'espace est bien approprié, notamment en sortie d'école, et lors des événements qui y ont parfois lieu (concerts, fête de quartier, fêtes des fontaines). Les femmes estiment être attachées à ces espaces et les enfants apprécient tous la Traverse. Certaines femmes ayant participé au projet partagent toutefois leur sentiment de ne pas avoir été suffisamment écoutées en ce qui concerne la sécurité (passages piétons et trottoirs). Par ailleurs, la démarche de gestion du projet voulu communautaire ne fonctionne que partiellement. Si les structures (centre social, école) se sont bien emparées de la gestion des lieux, l'implication des habitant.es s'est essouffée notamment pour la gestion des seuils plantés.

LA VILLE AUX ENFANTS, PARVIS DE L'ÉCOLE GIONO

Aix-en-Provence



L'école Giono est située dans le quartier d'Encagnane à Aix-en-Provence. Le réaménagement du parvis a été conçu comme un espace coloré et convivial, co-conçu et co-construit avec les enfants dans le cadre du projet "La ville aux enfants" en s'appuyant sur 3 axes d'aménagement : la convivialité, le jeu, et la végétalisation.

Le parvis de l'école élémentaire forme un "L" entre le bâtiment de l'école, les limites grillagées d'une résidence et la route. Sur la partie du parvis faisant face à la route, de vastes jardinières plantées d'un micocoulier, des plantes aromatiques, odorantes et des fleurs, favorisent une mise à distance et créent un espace de protection par rapport à la proximité de la route. En face de ces dernières, le long de la limite de la résidence, des assises en béton colorées avec des pans inclinés, et entrecoupées de jardinières en bois sont aménagées.

La seconde moitié du parvis, plus en retrait le long du bâtiment de l'école, accueille des supports de jeux. On y trouve ainsi un parcours constitué de modules en bois : trois pas japonais hexagonaux, puis trois demi-hexagones en bois formant de petites arches, puis à nouveau trois pas japonais carrés et rectangulaires. Un ensemble de marquages au sol de couleurs aux formes géométriques (triangles, ronds, hexagones, etc.) sont disposés au sol et sur les murs de l'école, de manière à décorer mais aussi à suggérer des parcours. Ces marquages au sol s'étendent sur des modules en bois au fond du parvis. Un arc-en-ciel est peint au sol devant la porte d'entrée de l'école, et un soleil jaune se trouve au fond du parvis. Sur ce côté du parvis, des plantes grimpantes sont plantées le long des grilles de la résidence pour constituer un écran végétal.

Sur l'ensemble du parvis sont disposés des panneaux colorés en bois en forme de losanges, triangles et carrés. Leur vocation est de sensibiliser les utilisateurs au respect de cet espace - de la végétation, de la propreté, des usagers - avec des petites phrases comme "Aidez-les à grandir", "Ici, le calme est permis", "Venez profiter de la nature", "Gardons propre notre quartier, on n'en a qu'un". Ces réalisations sont issues d'un chantier participatif avec les enfants, tout comme l'enseigne de l'école en grandes lettres en bois colorées installée sur la façade, inscrivant "École Giono".

Pour l'ensemble du projet, une même identité visuelle marquée par les touches de couleurs bleu, jaune, vert et rose, se retrouve sur l'ensemble des aménagements : les assises, les modules de jeux, les petits panneaux colorés, l'enseigne de l'école, les murs de l'école et le sol du parvis.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Aix-en-Provence (13) - 147 478 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Parvis d'école

Type d'aménagement : Végétalisation, mise en couleur, aménagements ludiques et conviviaux

Conditions d'accès : Libre d'accès

Type d'intervention : Aménagement permanent

Temporalité du projet : 2019 - 2022

Démarche participative globale : 3. co-conception, 3bis. co-construction

Démarche participative avec les enfants : 3. co-conception, 3bis. co-construction

Budget travaux : 75 600 € HT

LES OBJECTIFS

- * Sensibiliser les enfants à leur environnement urbain et favoriser leur participation active dans la vie citoyenne.
- * Réinventer l'espace urbain pour améliorer le quartier.
- * Investir et transformer un espace négligé - le parvis de l'école - en intégrant et comprenant les besoins et les désirs des enfants : un espace de jeux et d'échange, un endroit confortable et joli, où l'on se sent protégé et où notre présence est signalée.
- * Isoler le parvis de la circulation, le verdier et aménager d'espaces à hauteur d'enfants, grâce à la participation, la co-conception et la co-construction.



© Hors Gabarit



© Hors Gabarit



© Hors Gabarit



© Equal Saree



© Equal Saree



© Equal Saree



LES POINTS REMARQUABLES

- * Un espace fait par et pour les enfants grâce à une démarche participative approfondie organisée sur 3 ans.
- * Un lieu libre d'appropriation et ouvert sur le quartier, permettant des usages variés tout au long de la journée.
- * Des aménagements ludiques et non normés qui permettent aux enfants de jouer de manière autonome et créative.
- * Des enfants sensibilisés à la question du handicap dans le cadre du processus participatif de conception des espaces
- * Un projet pilote qui a permis l'acculturation des services à la question de la place des enfants dans la ville, et qui a notamment conduit à la pacification de la rue devant le parvis de l'école 2 ans après son inauguration.

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une minéralité encore trop présente et une importante exposition au soleil
- * Des matériaux parfois mal adaptés aux usages : peintures des assises tâchant les vêtements et rapidement dégradées, jardinières en bois limitant l'assise à cause des échardes
- * Un parvis d'école étroit, qui malgré les travaux de réaménagement, continue de poser des difficultés de circulation aux heures d'entrée et de sortie, compliquant l'accès en particulier pour les personnes à mobilité réduite comme les personnes avec poussettes notamment (circulations trop étroites)
- * Un nombre d'assises insuffisant aux heures d'affluence

L'HISTOIRE DU PROJET

Encagnane est un quartier populaire du sud d'Aix-en-Provence. Dès 1960, il devient une Zone à Urbaniser en Priorité pour la commune et se transforme en une douzaine d'années avec d'ambitieux constructions de logements. Cette zone prendra le nom du quartier d'Encagnane et souffre encore d'une mauvaise réputation. Avec une population vieillissante (plus d'un quart a 60 ans ou plus) et plus de 38 % de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, le quartier est encore aujourd'hui surnommé de manière péjorative "la ZUP" par les habitant.es. Pour autant, le quartier est dynamique et différentes initiatives associatives avec les habitant.es font germer des occasions de rencontre et naître des lieux. En 2015, il est désigné comme un nouveau quartier prioritaire dans le cadre de la politique de la ville. Un Plan national de réaménagement urbain (NPNRU) est finalement signé en 2021 pour améliorer l'aspect urbain et social du quartier. Ce plan prévoit des opérations de démolition, de reconstruction et de rénovation d'espaces publics pour les dix prochaines années.

C'est dans ce contexte qu'émerge le projet « La ville aux enfants » porté par Hors Gabarit (association marseillaise spécialisée dans l'éducation à l'architecture et l'urbanisme participatif à partir du plus jeune âge) missionné par le bailleur Famille et Provence gestionnaire de 800 logements sur le quartier et très impliqué dans la vie du quartier. En 2018, une présentation du projet Hors Gabarit « Place aux enfants : rêve d'un quartier des minots » (finaliste du concours d'architecture Urbain 2040 organisé par l'association Devenir) inspire Famille & Provence qui souhaite reproduire une telle initiative dans le cadre du renouvellement d'Encagnane. Le bailleur sollicite alors Hors Gabarit. Cette collaboration mène à l'élaboration d'un projet pilote de co-conception et de co-construction avec les enfants à l'échelle d'un quartier : La ville aux enfants à Encagnane.

En 2019 Hors Gabarit est donc missionnée pour mener un diagnostic de terrain et co-écrire un projet avec les partenaires de terrain. Ce premier travail conduit à un projet porté par l'association en étroite collaboration avec le bailleur et qui arrive à trouver rapidement le soutien de la ville ainsi que d'autres partenaires. En effet, suite à un comité technique réunissant la ville et le bailleur, ainsi qu'à la réalisation de leur part d'un diagnostic des besoins et des ressources du territoire, le projet « La ville aux enfants » est validé. En mars 2020 débute la conception de l'identité visuelle et du logo faite par les enfants, puis un diagnostic sensible du quartier, co-réalisé avec les enfants du CSC La Provence. Le projet a pour objectif d'améliorer le quartier en réinventant des espaces urbains négligés, en intégrant les ressentis et usages des enfants, grâce à l'implication de l'école Giono et du CSC La Provence. Suite aux diagnostics réalisés par les enfants, plusieurs

lieux sont identifiés comme des espaces appréciés et à repenser pour les améliorer. Le parvis de l'école élémentaire Giono a été choisi comme premier site d'expérimentation dans le cadre du projet « La ville aux enfants ». Un deuxième site sera sélectionné : le Jardisque, un lieu partagé et intergénérationnel où se déroulent des activités ouvertes à tou.tes, proposées par les habitant.es et les associations œuvrant dans le quartier, avec le soutien de Famille & Provence. Situé au rez-de-chaussée de la résidence Lou Rigau, au sud du quartier, il s'agit d'un espace et d'un local en pied d'immeuble, réaménagé en utilisant la même méthodologie de projet que le parvis et inauguré en juillet 2023.

Malgré les divers désagréments liés à la crise sanitaire du COVID-19, une soixantaine d'ateliers se déploie sur 3 ans avec la participation d'enfants de 6 à 10 ans (de l'école Giono et du centre de loisirs La Provence) et des habitant.es du quartier : diagnostic du parvis, projection de rêves, chartes paysagères, enquêtes d'usages, restitutions publiques, chantiers participatifs. Encadrés par l'association Hors Gabarit, il implique une diversité d'acteur.rices locaux.ales : les jeunes de l'ADDAP 13 (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention des Bouches-du-Rhône), les étudiant.es bénévoles de l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville), et d'autres associations (CPIE Pays d'Aix, Dunes, La Cabane des Voisins, Les Compagnons Bâtisseurs, Les archiminots, Anonymal). Le projet est finalement inauguré en juillet 2022 lors d'un événement réunissant l'ensemble des acteur.rices du projet, adultes et enfants.

Dans la continuité de ce projet, la ville a mis en place une rue scolaire devant le parvis de l'école Giono. Le dispositif de la rue scolaire, testé en mai et juin 2024, est devenu pérenne à partir du 24 septembre 2024, permettant ainsi d'isoler le parvis de l'école Giono de la circulation routière. Une barrière a été installée pour fermer la rue aux voitures durant les heures d'entrée et de sortie des élèves. Par ailleurs, la rue desservant les écoles Giono a été officiellement renommée en 2024 à l'issue d'un projet participatif. Les élèves de l'école élémentaire ont proposé une liste de noms inspirée des personnalités entrées au Panthéon. Après un vote auquel ont participé les élèves et les habitants du quartier, les noms de Missak et Mélinée Manouchian ont été retenus.

Idee du projet, intentions lancées par le bailleur Famille & Provence. Diagnostic du quartier mené par Hors Gabarit et écriture du projet La Ville aux Enfants

Cartographie et charte graphique
 - Ateliers de Co-conception de l'identité visuelle du projet et ateliers de diagnostic du quartier par les enfants de l'accueil de loisir du CSC La Provence
 - Élaboration d'une cartographie sensible par Hors Gabarit
 - Comité technique : détermination des lieux d'interventions (le parvis de l'école Giono et le jardisque)

Diagnostic du parvis de l'école Giono
 - Atelier de diagnostic de l'espace du parvis avec les enfants de l'accueil de loisir du CSC La Provence et les élèves de CE2 de l'école Giono. (Analyse des espaces de parvis, comparaison entre exemples de parvis d'écoles situés à Aix en Provence, Marseille ou ailleurs en Europe.)
 - Identification et observation par les enfants des points forts et points faibles du parvis de Giono.

2019

Mars à Septembre 2020

Octobre à Novembre 2020

Novembre à Décembre 2020

"Le parvis de nos rêves"
 Ateliers collage "le parvis de rêve" avec les enfants de l'accueil de loisir du CSC La Provence

Enquête de terrain sur le parvis de Giono et restitution
 - Ateliers enquête de terrain avec les enfants de l'accueil de loisir du CSC La Provence et les élèves de CE2 de l'école Giono
 - Identifications des personnes concernées.
 - Ecriture et diffusion d'un questionnaire à travers des entretiens menés par les enfants avec des personnes ciblées par elles.eux, des micro trottoirs, par mail, via l'école et l'acm du CSC La Provence (206 réponses)
 - Temps de restitution publique de l'ensemble des ateliers aux bailleurs, éducateur.rices de quartier, ville d'Aix-en-Provence, parents d'élèves et journalistes.

Ateliers de réflexion et analyse sur la charte urbaine d'Encagnane avec les enfants de l'ACM du CSC La Provence

Janvier à Mars 2021

Septembre 2022 à Avril 2023

Mai à Juillet 2021

Élaboration du projet définitif
 - Ateliers maquette du projet avec les élèves de CE2 de l'école Giono, avec des architectes de l'association Hors Gabarit
 - Ateliers de conception du parcours de jeux peints au sol et en volume, des modules bancs-jardinières, des panneaux de sensibilisation et de l'enseigne.
 - Ateliers de conception paysagère: balade dans le quartier, visite des serres municipales et travail d'analyse des caractéristiques du parvis.

Le chantier
 - Ateliers chantier participatif avec les enfants de l'ACM du CSC La Provence et de l'école Giono : sélection de plantes, réalisation de l'enseigne de l'école et des panneaux colorés de sensibilisation.
 - Chantier participatif avec les habitant.es du quartier, la cabane des voisins et les compagnons bâtisseurs : peinture au sol, des modules en bois et des bancs. (Chantier éducatif avec les espaces verts de la ville d'Aix en Provence et les jeunes de l'ADDAP 13 plantations.)
 - Construction, par Hors Gabarit, des modules en bois, des modules jardinières et dessin des parcours peints au sol.
 - Les services de la ville coulent les bancs en béton, construisent la jardinière centrale, installent les modules en bois.

Réflexion sur les cheminements routiers autour du groupe scolaire Giono.
 - Mai/juin 2024 : Test d'une rue pacifiée devant l'école.
 - Septembre 2024 : Pérennisation du dispositif avec installation d'une barrière pour fermer la rue aux voitures aux heures d'entrée et de sortie.

Changement du nom de la rue : Les élèves de l'école Giono ont proposé des noms basés sur des personnalités du Panthéon. Après un vote des élèves et des habitant.es, les noms de Missak et Mélinée Manouchian ont été choisis.

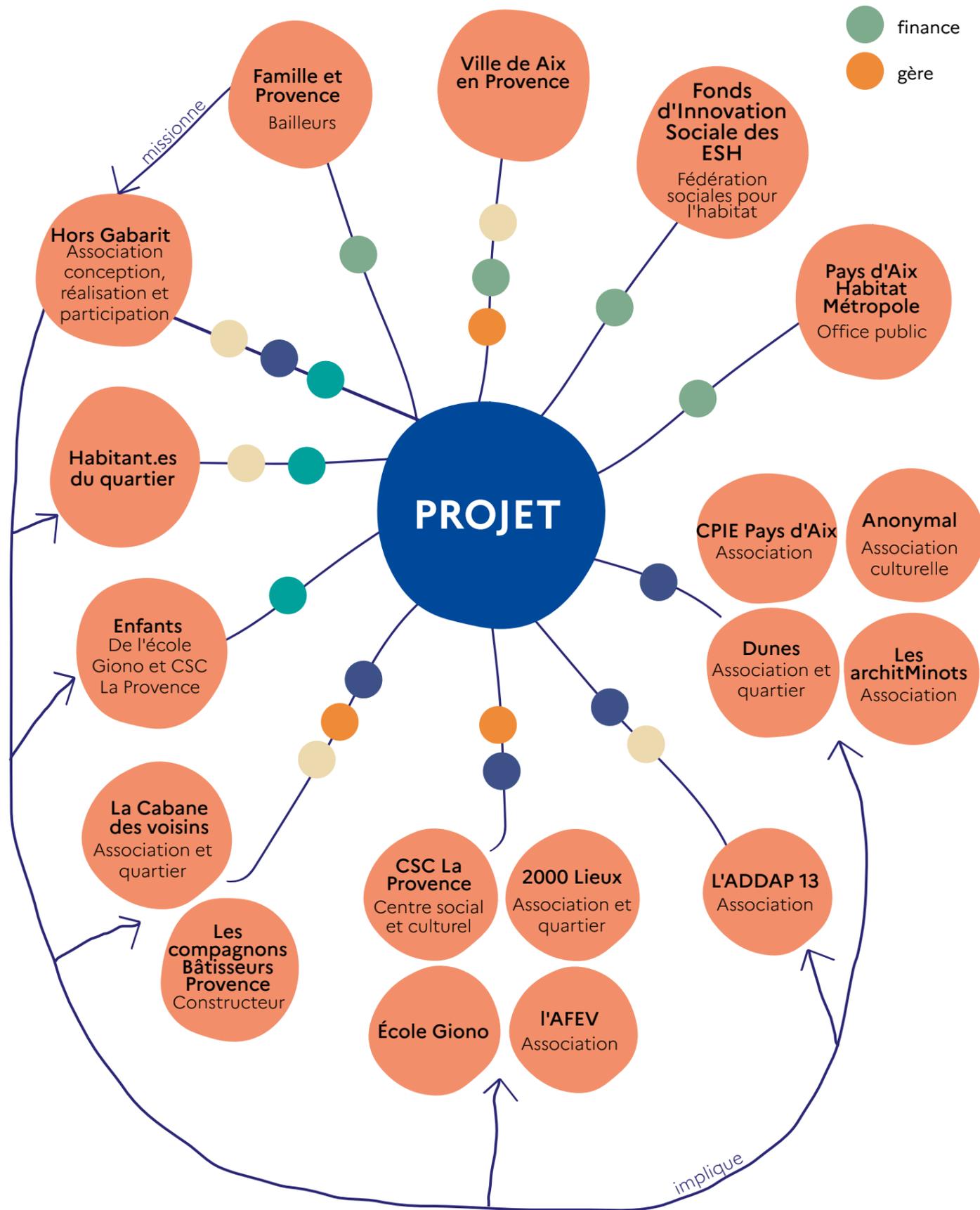
2024

Juin 2022

Inauguration avec les différents acteur.rices du projet

Mai à Juin 2022

LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le budget pour la conception et la réalisation des jardinières, de la signalétique, des modules et des peintures, s'est élevé à 25 600 €. Ces missions ont été financées grâce aux subventions du dispositif Contrat de Ville (Famille & Provence, Ville d'Aix-en-Provence et OPAHM) ainsi qu'aux fonds pour l'Innovation Sociale des ESH. La mise en œuvre du chantier comprenant le terrassement, la menuiserie des jardinières centrales, les travaux paysagers et les travaux de maçonnerie, pour un budget de 50 000 €, a été financée par la ville sur des fonds de droit commun.

FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

Les services de la ville s'occupent de la propreté et de l'entretien du site. Les petites réparations des panneaux ont été réalisées par Hors Gabarit avec les enfants de l'ACM du CSC la Provence. L'association d'habitant.es du quartier "La Cabane des Voisins" et le tiers-lieu associatif situé juste en face, le 20000 Lieux, ont également veillé au lieu, ainsi que l'école qui l'utilise régulièrement et l'AFEV pour les animations lecture en sortie d'école. Selon les services de la ville, l'espace ne nécessite pas un grand entretien, mais la propreté des lieux est assez variable, ce qui demande des interventions régulières.

Toutefois, après 2 ans, les peintures du parvis se sont fortement dégradées et ont même disparu sur les surfaces en contact direct avec les usager.es, notamment au-dessus des assises ou des modules de jeux en bois.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

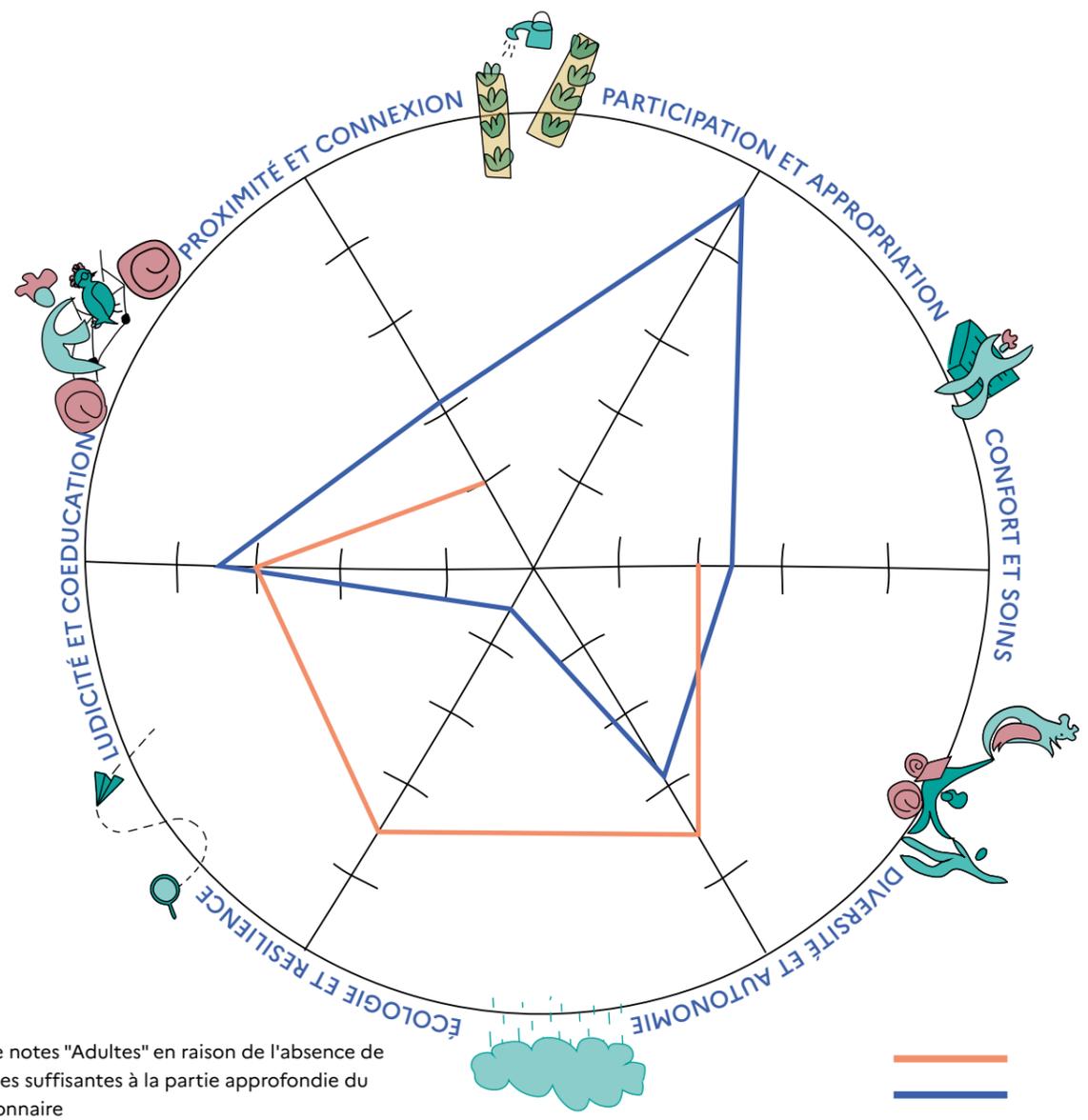
Nombre d'entretiens : 1 entretien avec le porteur de projet maîtrise d'usages et maîtrise d'oeuvre (Annalisa Lollo - anthropologue coordinatrice du projet de Hors Gabarit), la référente du projet à la ville d'Aix-en-Provence (Claire Fonquernie - chargée d'action pour l'amélioration du cadre de vie des habitants à Aix-en-Provence), 1 entretien avec le bailleur social à l'initiative du projet (Clémence SILVE - Famille & Provence).

Nombre d'enfants participants : 10 enfants entre 6 à 9 ans dont 8 filles et 2 garçons

Nombre de participant.es au questionnaire : 9 réponses, dont 4 femmes et 5 hommes.

Autre méthodologie : Analyse d'un questionnaire d'usages partagé par le bailleur "Famille & Provence" lors de la livraison du projet ayant reçu 21 réponses, dont 15 de parents d'élèves, 3 d'enfants, 2 du personnel de l'école.

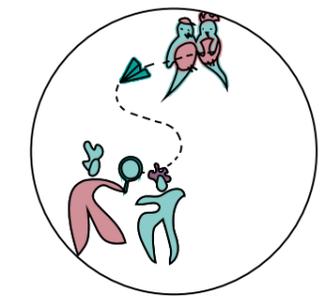
ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



*Pas de notes "Adultes" en raison de l'absence de réponses suffisantes à la partie approfondie du questionnaire



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



Durant la conception du parvis, un diagnostic du quartier et du parvis a été co-réalisé par les enfants, en considérant notamment l'avis de nombreux.euses usager.es adultes à travers un questionnaire. Son réaménagement avait donc pour objectif d'intégrer les besoins et désirs des petit.es comme des grand.es. Les enfants apprécient particulièrement que le parvis puisse accueillir tout le monde : leurs parents, leurs frères et sœurs, leurs grands-parents, les poussettes etc. Ils.elles disent qu'il est autant possible de venir s'asseoir, de se reposer ou d'attendre, que de s'amuser et de se retrouver. Les adultes apprécient les espaces de détente ainsi que les modules de jeux permettant aux enfants de jouer. Certain.es disent venir pique-niquer ou rester après l'école pour le goûter.

Les supports de jeux offrent une grande liberté d'interprétation et les filles comme les garçons semblent ne pas se sentir assigné.es à certaines activités dans cet espace : ils.elles affirment que tout le monde y a sa place et peut faire ce qu'il veut. En effet, les enfants jouent de manière mixte dans l'espace, à l'exception des marquages au sol qui semblent plus utilisés par les filles.

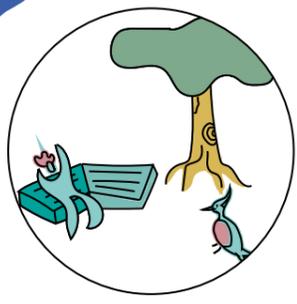
Les enfants se sentent globalement en sécurité dans cet espace en raison de la proximité de l'école et de la forte présence d'adultes qui peuvent les protéger. Avant la pacification de la rue, ils.elles soulignaient que l'espace était trop ouvert sur la route et le quartier. La proximité directe avec les voitures a donc été améliorée, mais ils.elles expriment également leurs craintes de rencontrer des personnes malveillantes (voleurs ou kidnappeurs).

Lors des ateliers de conception, les enfants ont été invités à porter une attention particulière à l'accessibilité pour toutes du parvis. Ils.elles ont ainsi proposé d'inviter sur le parvis une personne mal voyante et une personne en fauteuil roulant pour pouvoir mener des entretiens avec elles et récolter leurs avis sur le parvis. Ils.elles ont donc pris en compte leurs suggestions pour une transformation du parvis plus inclusive. Il a ainsi été conçu avec des formes de parcours de jeu adaptées, avec des espaces plats et accessibles, le plus appropriables possible. Malgré cet effort, les supports de jeux proposés ne sont pas intrinsèquement accessibles à des personnes à mobilité réduite, mais des enfants PMR pourraient toutefois jouer avec leur camarade autour de ces modules. En revanche, une assistante maternelle rencontrée confiait que les modules de jeux ne seraient pas sécurisés pour la petite enfance. De plus, en période de forte affluence (à l'arrivée et à la sortie des écoles), les rampes d'accès sont souvent occupées par beaucoup de monde, ce qui contraint fortement l'accès. Les mamans en poussette ont du mal à circuler en raison de la suroccupation des espaces.

Le parvis a été réaménagé avec différentes structures et touches de couleurs. Les modules de jeux en bois sont utilisés par les enfants comme support de jeux, mais l'ensemble des aménagements semble laisser libre cours à leur imagination, notamment avec les assises colorées.

Les enfants trouvent cet espace amusant pour les sorties d'école. Ils.elles apprécient la liberté ludique offerte par les modules : ils.elles imaginent des cabanes sur les jeux ou les assises, sautent et courent entre les différentes structures, grimpent sur les assises et les arches en bois... Les assises et les jardinières deviennent également des supports de jeux moteurs ou symboliques. Toutefois, ils.elles regrettent le manque de jeux et proposent l'aménagement d'une cabane - qui était initialement prévue mais qui avait finalement été abandonnée pour des questions de sécurité. Si ces dernier.es apprécient les marquages au sol pour leur esthétique, ils.elles ne leur trouvent pas d'intérêt ludique, bien qu'ils aient été conçus comme des parcours par des enfants lors des ateliers. Enfin, certain.es considèrent aussi les jeux comme trop dangereux, car ils.elles peuvent glisser et se faire mal sur l'enrobé.

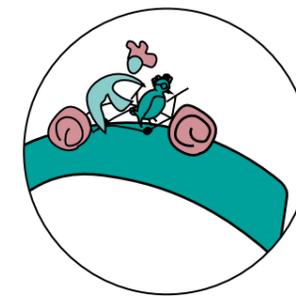
Par ailleurs, les enfants déplorent l'exiguïté de l'espace comparativement à la concentration de personnes qu'il peut y avoir sur cet espace. Les enfants se sentent limités en raison du nombre d'adultes sur l'espace de jeux mais aussi de la proximité de la route. Cette problématique pourrait être atténuée avec la pacification à partir de la mise en place permanente de la rue scolaire à partir du 24 septembre 2024.



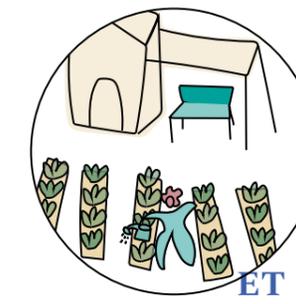
**CONFORT
ET SOINS**



**ÉCOLOGIE ET
RÉSILIENCE**



**PROXIMITÉ ET
CONNEXION**



**PARTICIPATION
ET APPROPRIATION**



Le réaménagement du parvis repose notamment sur l'aménagement de plusieurs assises et d'espaces végétalisés. Les adultes apprécient l'esthétique apportée par les couleurs et la végétation. Les odeurs des plantes contribuent à offrir un paysage plus agréable. Les enfants apprécient aussi les assises pour pouvoir s'asseoir, se reposer voire s'allonger. On observe des groupes d'enfants et d'adolescent.es se retrouver sur les assises en attendant ou après la sortie de l'école. Les adultes profitent de l'espace pour se retrouver pendant l'attente de la sortie des écoles. Toutefois, tout.es regrettent le manque de confort des assises dû à leur matérialité trop dure (en béton) et leur tendance à déteindre sur les vêtements. En outre, le nombre d'assises n'est pas suffisant aux heures de forte affluence. Ils.elles se retrouvent alors contraint.es de s'asseoir sur les jardinières. Mais ces dernières auraient des échardes selon les enfants.

Malgré l'ajout de jardinières et une réflexion initiale sur l'installation d'une éventuelle ombrière (refusée par les services techniques de la ville pour des raisons de sécurité), l'espace reste minéral et manque d'ombre aux heures chaudes en été. En dehors des heures de sortie d'école, les enfants ne sont pas attirés par cet endroit lorsqu'il fait chaud.

En outre, malgré la proposition faite par les enfants d'ajouter une fontaine, le comité technique n'avait pas souhaité retenir cette proposition. Une fontaine se situe à 3 minutes à pied du parvis, près du city-stade, mais les enfants expriment le besoin d'un point d'eau sur le parvis, rendant nécessaire l'utilisation d'une gourde pour pouvoir s'amuser et rester sur place, surtout lorsqu'il fait chaud.

A l'origine entièrement minéralisé, le parvis accueille désormais plusieurs îlots végétalisés et jardinières. Celles-ci accueillent des jeunes arbres, arbustes et plantes aromatiques (sauvages, menthe, romarin...) que les enfants s'amuse à identifier, reconnaître et sentir. Les plantes ont été choisies par le paysagiste des espaces verts de la ville sur la base d'une proposition faite par les enfants de l'école Giono qui faisait suite à un travail sur les plantes, à une reconnaissance, lors d'une balade, des plantes qui poussent aujourd'hui dans le quartier, une visite aux serres municipales, et une analyse des caractéristiques du parvis. Pour les enfants comme les adultes, la végétalisation du parvis est l'un des aspects les plus appréciés et remarquables. Quelques enfants auraient même aimé encore plus de végétation car ils.elles trouvent que l'espace est encore trop minéral et qu'il n'y a pas assez d'arbres pour s'abriter du soleil. En effet, la nature minérale du parvis favorise l'accumulation de chaleur et durant les heures les plus chaudes de l'été, l'ensemble du parvis est exposé au soleil, notamment les espaces d'assise et de repos. Malgré l'attention particulière portée par les enfants et Hors Gabarit sur la localisation des plantations pour occulter le soleil (plantes grimpantes, arbres centraux), les choix du conseil technique ont finalement abouti à des plantations peu nombreuses et mal localisées par rapport aux espaces d'usage, ce qui ne permet pas de protéger suffisamment ces espaces de la chaleur.

Par ailleurs, les adultes ont remarqué que le parvis est plus propre et mieux respecté depuis son réaménagement. Pour inciter à s'approprier le lieu et à en prendre soin, les enfants avaient réalisé des panneaux de sensibilisation installés à différents endroits du parvis : "Gardons propre notre quartier on n'a que celui-là", "Venez profiter de la nature", "Aidez les plantes à grandir". En dépit de ces incitations et de l'amélioration du respect du site, les enfants jugent toujours cet espace trop sale, avec trop de déchets au sol. Ils.elles suggèrent l'installation d'un plus grand nombre de poubelles, une proposition avancée par les enfants et Hors Gabarit lors de la réflexion sur le projet, mais qui avait été refusée par le conseil technique.

Du fait de son statut de parvis d'école, l'espace de projet est directement connecté à un lieu de vie important des enfants. Mais en dehors des temps scolaires, les enfants interrogés disent ne pas utiliser cet espace qui leur paraît éloigné. Cet espace, qui ne semble pas présenter suffisamment d'intérêt pour devenir un lieu de destination en soi, serait trop éloigné de leurs lieux d'intérêt hors temps scolaire.

En dépit du nom du projet "La ville aux enfants", le projet du parvis reste un projet isolé qui ne s'inscrit pas à ce jour dans un réseau d'espaces pacifiés favorables aux enfants et au développement de leur autonomie, à pied ou à vélo. Si une part importante des usager.es, enfants et adultes, viennent à pied et trouvent les cheminements praticables, une autre partie des usagers affirme y venir également en voiture. Faute d'équipements (réseaux de pistes cyclables adaptées et stationnement vélo) le vélo ne semble pas être une pratique très répandue. Cependant, une réflexion autour de la notion de réseaux/parcours à hauteur d'enfants a été menée lors des ateliers par les enfants. Cette idée est pour le moment au stade de réflexion par la ville et le bailleur, mais des petites avancées voient le jour : dans le cadre du dispositif rue scolaire, la direction voirie de la Ville d'Aix-en-Provence a repris la rue et le cheminement piéton. Le nouveau nom retenu pour la rue Jules Verne (Missak et Mélinée Manouchian) choisi grâce à un projet participatif et à un vote auquel ont participé les élèves de l'école et les habitants du quartier, ainsi que la pérennisation du dispositif de la rue scolaire ont été inaugurés fin septembre 2024 par le maire en même temps que les pistes cyclables créées à proximité (boulevard Schweitzer).

Le projet s'appuie sur un important processus participatif ayant mis les enfants au cœur du projet. Le projet de "la ville aux enfants" comprenant l'aménagement du Jardisquare et du parvis de l'École Giono a réuni sur 3 ans quelques centaines de personnes, enfants et adultes confondus, à travers une soixantaine d'ateliers impliquant différents d'intervenant.es.

Les enfants de l'école Giono et du centre de loisirs La Provence ont été impliqués depuis la réflexion sur le choix du lieu jusqu'à sa mise en chantier et ont également documenté ce dernier ainsi que toutes les phases du projet à travers 7 affiches qui le racontent dans toutes ces étapes. Pendant 3 ans, ils.elles ont participé et co-conçu le projet à travers plusieurs étapes : un diagnostic du quartier et du parvis de l'école Giono, un temps d'idéation à travers des ateliers de collages, une réflexion sur les besoins urbains, humains et paysagers lors d'ateliers de réflexion et d'enquêtes sur le terrain, l'élaboration du projet final lors d'ateliers maquettes et d'ateliers de conception du programme et du projet, et enfin le chantier avec des ateliers de création de l'enseigne de l'école Giono et des panneaux de sensibilisation. Les habitant.es adultes du quartier ont été sollicité.es à travers des questionnaires partagés par les enfants eux-mêmes avec l'appui de Hors Gabarit. Des jeunes de l'ADDAP 13, des étudiant.es bénévoles de l'AFEV, ainsi que des membres d'autres associations (CPIE Pays d'Aix, Dunes, Les ArchiMinots, Anonymal) ont participé et/ou facilité le processus.

Malgré quelques freins matériels et réglementaires concernant l'approche participative et co-constructive avec des enfants, le projet est considéré comme une réussite par les porteur.es de projet. Cette première expérimentation a permis l'activation d'un réseau d'acteur.rices très hétérogènes, sous l'impulsion de Hors Gabarit et de Famille & Provence. Elle a favorisé la collaboration entre les différents services de la ville d'Aix-en-Provence et a mis en œuvre une nouvelle manière de travailler et d'appréhender la question de la place des enfants dans la ville.

Depuis sa livraison, cet espace remplit son rôle de parvis mais aussi de lieu ouvert sur le quartier, libre d'appropriation. Les enfants qui ont vu l'évolution du parvis soulignent la grande amélioration et leur changement d'habitude sur le lieu depuis. Depuis son réaménagement, les usagers semblent plus attaché.es au parvis. Les adultes apprécient la convivialité favorisée par le projet, notamment grâce aux couleurs et à la végétation. Certain.es disent venir plus tôt avant l'école ou rester après l'école pour laisser jouer les enfants ensemble. En dehors des entrées et sorties d'école, quelques personnes viennent s'arrêter, s'asseoir et se reposer sur le parvis. Certaines associations s'approprient aussi l'espace en dehors des heures d'école, comme l'AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville) pour des animations lecture avec les enfants.

LES CHEMINS HÉRITÉS

Laillé



Le projet des chemins hérités est un projet de design actif à hauteur d'enfants basé sur le déploiement d'un dispositif de signalétique le long de plusieurs parcours. Ils relient les différents quartiers de la commune aux établissements scolaires. Les itinéraires ont été choisis en fonction de leur fréquentation et pensés pour parcourir l'ensemble de la commune et desservir les deux écoles et le collège de la commune. Ce projet s'appuie sur des chemins existants inter-quartiers piétons ou sécurisés, hérités du modèle d'urbanisation de la commune. Il a toutefois nécessité un changement du régime de circulation en centre-bourg passé en zone de rencontre limité à 20kms/h pour favoriser la continuité des parcours.

Le réseau compte 3 grands parcours: insectes, oiseaux, mammifères. Cette identification des parcours par des types d'animaux a pour objectif de rendre la signalétique inclusive et ludique en permettant de guider les jeunes qui auraient des difficultés à lire. On retrouve ainsi un double système de jalonnage avec, d'une part la mise en place de panneaux directionnels à hauteur d'adultes indiquant le nom des écoles et leur durée des trajets à pied et à vélo, et d'autre part des jalons à hauteur d'enfants indiquant avec différents symboles d'animaux le parcours sur lequel on se situe (insectes, oiseaux, mammifères). Une flèche sous le symbole animal indique la direction du collège et des écoles. Les panneaux fléchés sont placés à des intersections importantes tandis que les jalons sont placés à des intersections secondaires. Ces derniers sont des panneaux de rappel ; ils ponctuent les chemins pour indiquer si l'on se situe sur le bon itinéraire. Les distances inter-panneaux, sans être définies précisément, permettent un rappel régulier.

Sur la totalité des parcours, 95% sont sécurisés en sentier propre. Ces chemins sont équipés par endroit avec des bancs. Des espaces de pelouses sont préservés pour faire des haltes et se reposer dans les parties des chemins les plus végétalisées.

Ces parcours traversent des espaces de différentes typologies ; si certains chemins sont en terre et très végétalisés, d'autres parties des parcours se font dans le bourg, sur des chemins en bitumes ou stabilisés, parfois en zones partagées ou sur des trottoirs plus ou moins sécurisés des routes.

Les chemins sont par endroit aussi support de sensibilisations avec des panneaux présentant des dynamiques écologiques : types d'oiseaux présents sur les chemins, insectes, gestion différenciée.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Laillé (35) - 5 131 habitant.es (Insee, 2019)

Type d'espace public : Réseaux de chemins piétons et cyclables

Type d'aménagement : Mise en valeur de l'existant par l'installation d'un dispositif de signalétique et mobiliers urbains

Conditions d'accès : Accès libre

Temporalité d'intervention : Aménagement permanent

Temporalité du projet : 2017-2020

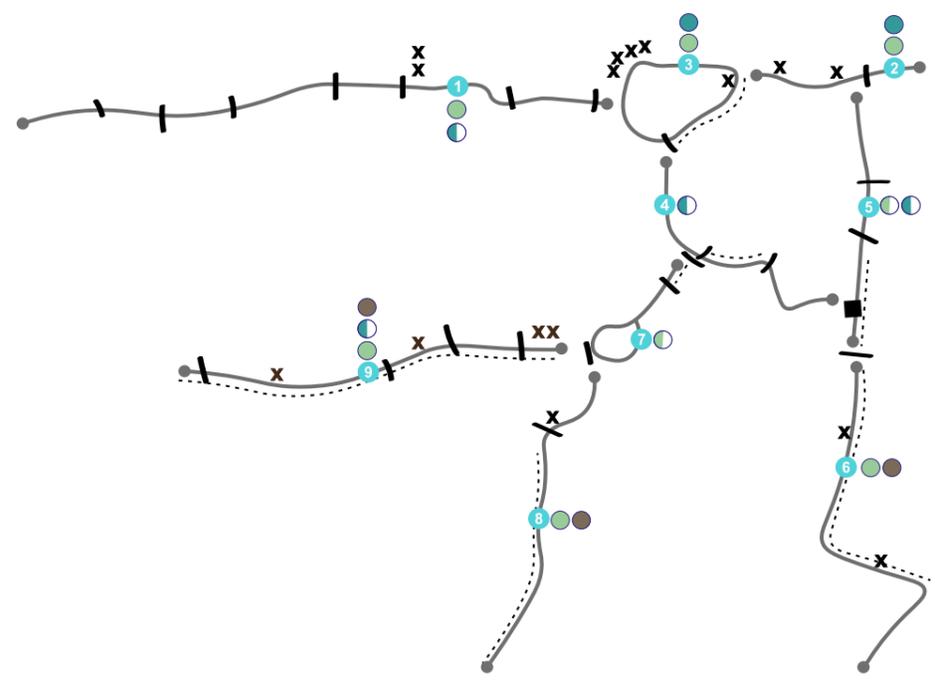
Démarche participative globale : 3. co-conception

Démarche participative avec les enfants : 0. information

Budget total (études et travaux) : 16 565 €

LES OBJECTIFS

- * Favoriser les mobilités actives et autonomes des enfants et des jeunes en identifiant et formalisant des parcours sécurisés desservant les structures scolaires à travers la mise en place d'une signalétique incitative
- * S'appuyer sur les chemins existants et créer une signalétique ludique et accessible à toutes
- * Connecter les nouveaux quartiers au reste de la ville
- * Pacifier la zone du bourg en la transformant en zone de rencontre (20 km/h)



- 1 Section - Habitat lisière de forêt
 - 2 Section - Equipements scolaire et de loisirs
 - 3 Section - Sentier du cimetière
 - 4 Section - Habitat centre
 - 5 Section - Habitat et équipement
 - 6 Section - Sentier naturel - Habitat Sud A
 - 7 Section - Bourg
 - 8 Section - Sentier naturel - Habitat Sud B
 - 9 Section - Sentier naturel - Habitat Ouest
- Section du parcours des chemins hérités
 - 8 Numéro de la section
 - Chemin piéton sans voiture
 - Intersection chemin/ voiture
 - X 1 banc
 - 1 table de pique-nique
- Chemin végétalisé
 - Chemin accessible PMR
 - Chemin en grande partie de pleine terre
 - Chemin partiellement végétalisé
 - Chemin partiellement accessible PMR

LES POINTS REMARQUABLES

- * Un projet de design actif destiné à favoriser l'autonomie et les mobilités actives des enfants et des jeunes
- * Un dispositif de signalétique pensé pour être inclusif (parcours animaux)
- * Un projet co-conçu en régie par l'équipe d'élu.es, le conseil des sages et ponctuellement des habitant.es
- * Un projet frugal qui s'appuie sur l'existant et qui met en valeur les qualités urbaines de la commune
- * Une forte communication et mobilisation au départ auprès des usager.es pour faire connaître le dispositif

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une signalétique trop peu visible : police d'écriture trop petite et pas contrastée, panneaux souvent visibles dans un seul sens et parfois cachés dans la végétation
- * Une incompréhension des systèmes des parcours animaux par les enfants : une communication à renouveler régulièrement
- * Un manque d'assises
- * Une absence de participation des enfants dans l'élaboration des parcours



© Equal Saree

L'HISTOIRE DU PROJET

Laillé est une commune se situant dans l'agglomération de Rennes en Bretagne. Petite commune de 5 117 habitant.es, elle se développe autour d'un centre bourg historique datant du IXe siècle. La ville évolue et de nouveaux quartiers se dessinent en périphérie de ce centre, avec de nouvelles routes mais aussi des chemins piétons. Malgré la présence de nouvelles habitations, ce réseau de chemin est conservé au fur et à mesure des années, permettant aux habitant.es de se déplacer dans la commune depuis chez elles.eux.

La municipalité s'engage pour améliorer la place des enfants et des jeunes dans la commune, en portant de multiples projets : la mise en place dans le cadre d'un projet participatif d'un kiosque sur le parvis d'entrée du collège, conçu et installé par les jeunes, mais aussi par le travail sur une charte d'utilisation du nouveau city-stade afin que le lieu soit partagé en mixité. La maison des jeunes a aussi été sollicitée pour les études sur le réaménagement des espaces publics de centralité (voirie et espaces partagés). Enfin, la mairie a porté le projet de végétalisation des cours d'école maternelle (2023), primaire (2024) avec la participation des enfants à l'élaboration de cabanes végétales.

En septembre 2016, le département propose à la commune de Laillé d'implanter un collège dans la commune. L'arrivée de ce collège signifie pour la commune une gestion de nouveaux flux importants de collégien.nes. La ville, traversée par deux routes départementales, n'est pas adaptée par endroit pour ces nouvelles circulations piétonnes. L'équipe municipale relance donc un projet de création de parcours piétons et cyclables sécurisés des quartiers de la commune vers les écoles qui s'appuiera sur le maillage piéton et cyclable existant.

En septembre 2018, la commission aménagement du territoire de la ville prend en charge ce dossier en étroite collaboration avec le conseil des sages, très mobilisé sur ce projet. De septembre 2018 à mars 2020, une phase de terrain est mise en place pour l'identification des différents parcours. Cette identification s'appuie sur la connaissance du territoire et sur des observations et reconnaissance du conseil des sages se basant notamment sur l'idée que les chemins les plus piétinés sont les plus utilisés. Plusieurs réunions sont organisées pour discuter du projet et de sa mise en place. Les parents d'élèves, la Maison des Jeunes ainsi qu'aux élu.es d'autres commissions se mobilisent également ponctuellement.

Ainsi trois parcours sont finalement retenus avec pour objectif de desservir les écoles et le collège, depuis les différents quartiers de la ville, surtout les

plus récents où habitent les familles et les jeunes. Sous l'impulsion d'une élue attachée aux questions d'inclusion, l'équipe du projet réfléchit à un dispositif de signalétique favorisant l'orientation de toutes et propose ainsi le jalonnement des parcours par des panneaux d'animaux. Chaque parcours correspond à une catégorie d'animaux : insectes, oiseaux, mammifères.

Le conception des panneaux est ensuite réalisée par Mr Patrick Le Mesle, élu adjoint de la mairie de Laillé chargé de l'aménagement du territoire.

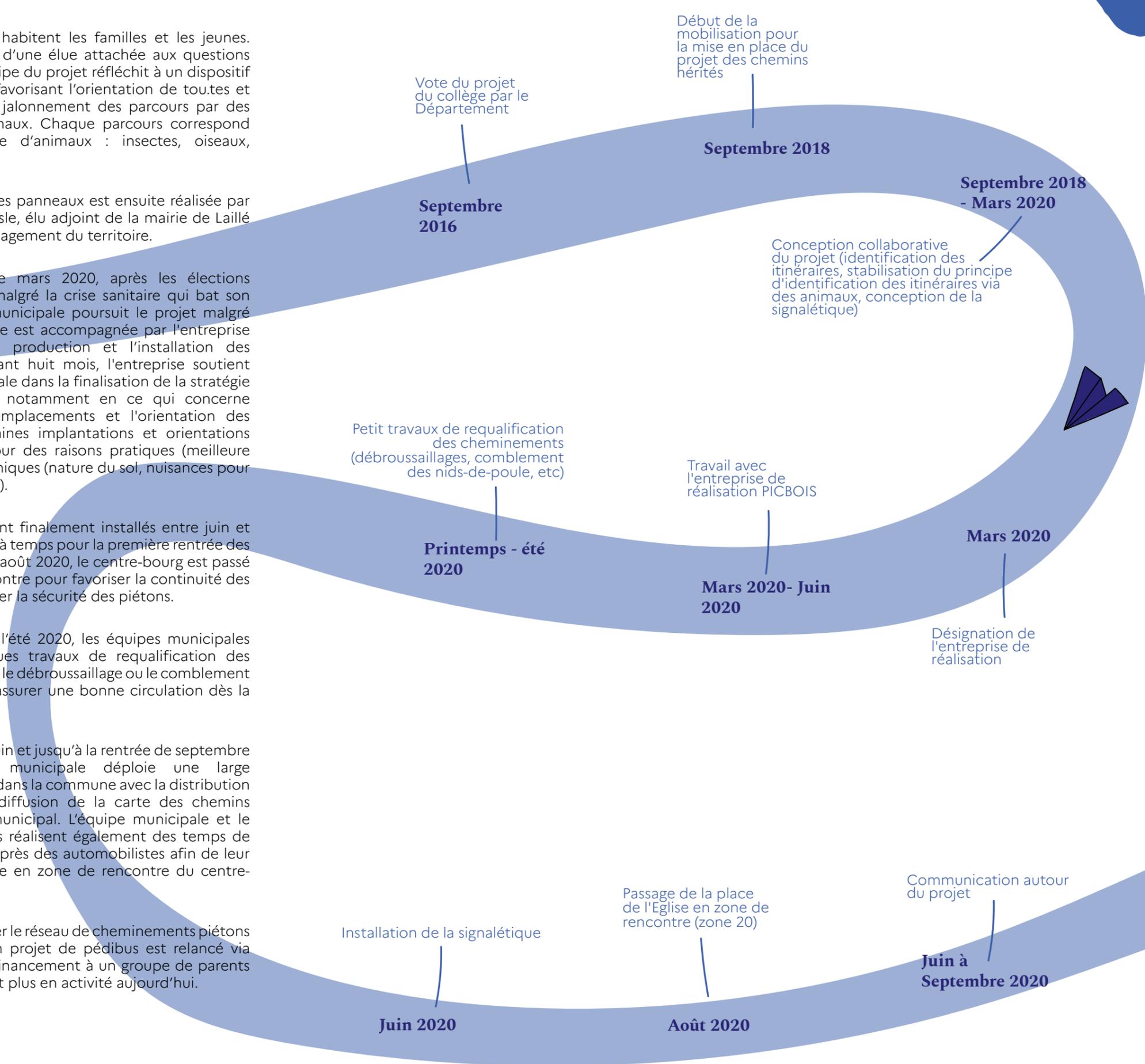
Puis à partir de mars 2020, après les élections municipales et malgré la crise sanitaire qui bat son plein, l'équipe municipale poursuit le projet malgré les difficultés. Elle est accompagnée par l'entreprise Picbois pour la production et l'installation des panneaux. Pendant huit mois, l'entreprise soutient l'équipe municipale dans la finalisation de la stratégie de signalétique, notamment en ce qui concerne le design, les emplacements et l'orientation des panneaux. Certaines implantations et orientations sont ajustées pour des raisons pratiques (meilleure visibilité) et techniques (nature du sol, nuisances pour reviverain.es, etc.).

Les panneaux sont finalement installés entre juin et juillet 2020, juste à temps pour la première rentrée des collégien.nes. En août 2020, le centre-bourg est passé en zone de rencontre pour favoriser la continuité des parcours et assurer la sécurité des piétons.

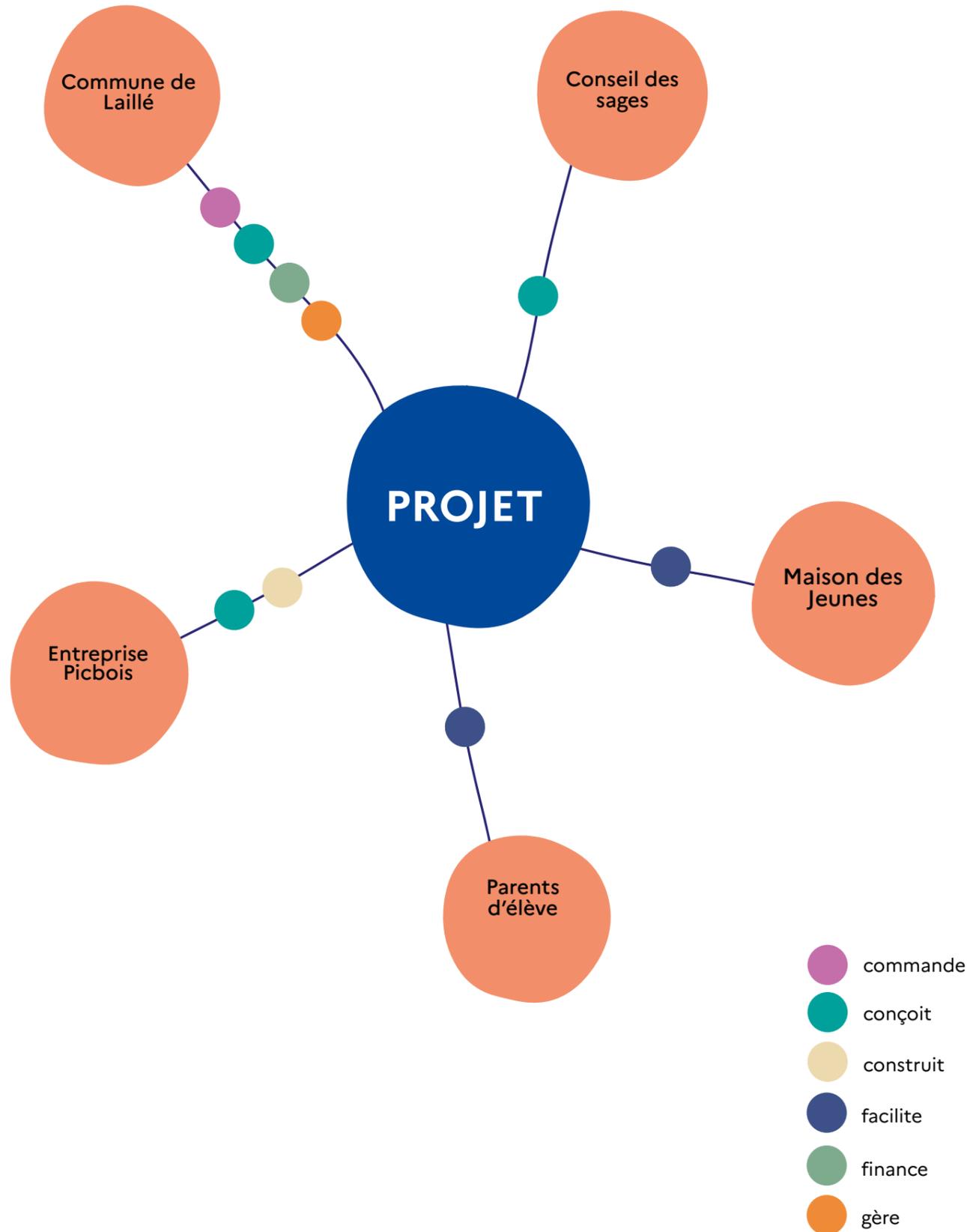
Du printemps à l'été 2020, les équipes municipales engagent quelques travaux de requalification des chemins, comme le débroussaillage ou le comblement de trous, afin d'assurer une bonne circulation dès la rentrée.

En parallèle, de juin et jusqu'à la rentrée de septembre 2020, l'équipe municipale déploie une large communication dans la commune avec la distribution de flyers et la diffusion de la carte des chemins sur le bulletin municipal. L'équipe municipale et le conseil des sages réalisent également des temps de sensibilisation auprès des automobilistes afin de leur expliquer passage en zone de rencontre du centre-bourg.

Enfin, pour animer le réseau de cheminements piétons mis en place, un projet de pédibus est relancé via l'attribution de financement à un groupe de parents bénévoles. Il n'est plus en activité aujourd'hui.



LES ACTEUR.RICES



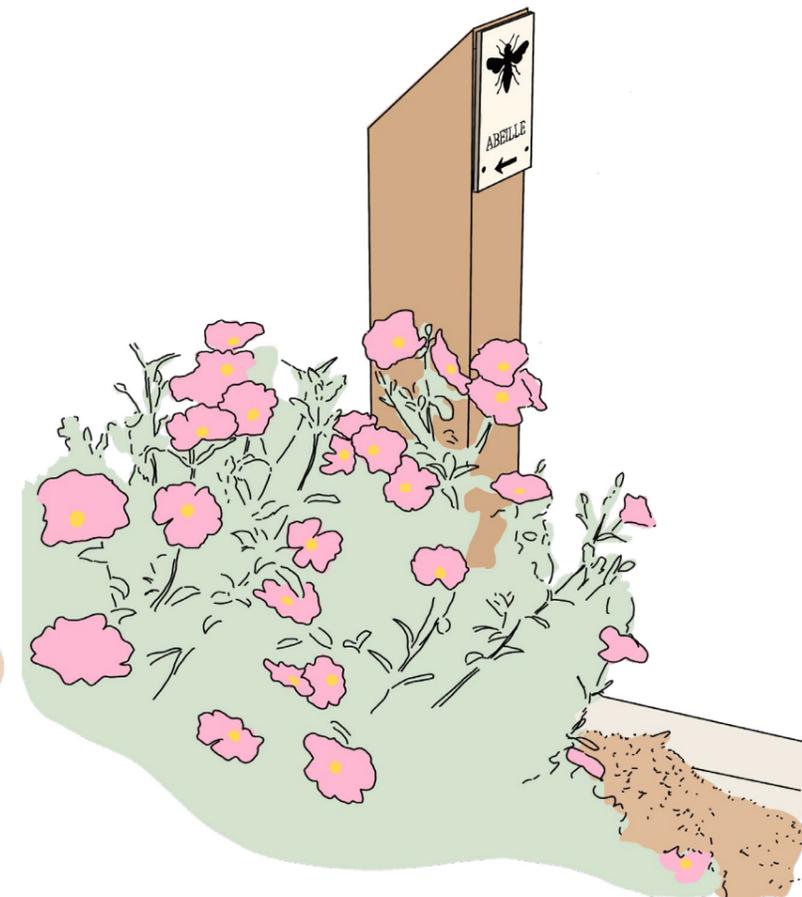
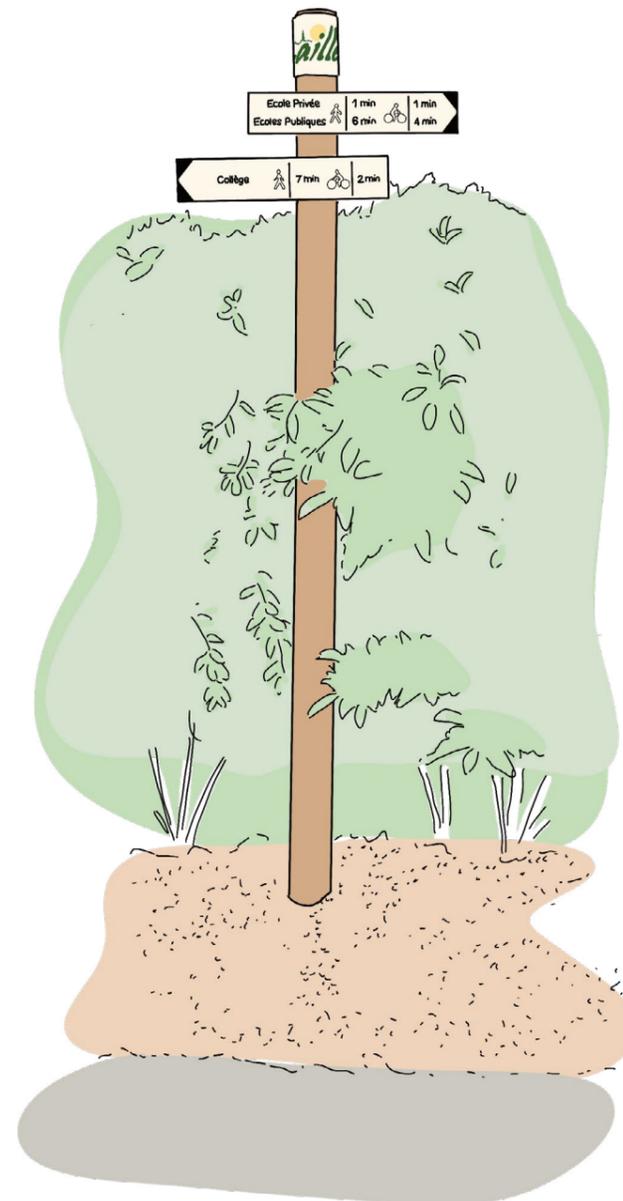
FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le projet a été conçu en régie par les élu.es de la ville et par le conseil des sages. Le budget a ainsi été consacré à la rémunération de l'entreprise Picbois pour la production et l'installation des panneaux de signalétique. Le projet a été financé en fonds propres par la commune de Laillé.

FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

La gestion de ces chemins est réalisée par les équipes techniques de la commune. Elle reste simple, car le réseau s'appuie sur de l'existant, avec la même végétation, les mêmes types de sol. Les chemins en bitumes ou en stabilisé nécessitent peu d'entretien, parfois une intervention pour réparer quelques dégradations ou nids de poule. Depuis 4 ans, le projet n'a pas nécessité d'actions particulières d'entretien dans la mesure où ce sont des chemins très utilisés : ils passent souvent entre des propriétés privées où les propriétaires entretiennent leurs haies. Le réseau comprend aussi des chemins de randonnées au sein de l'agglomération et sont donc d'autant plus usités s'appuie parfois sur des pistes piétons/cycles en site propre.

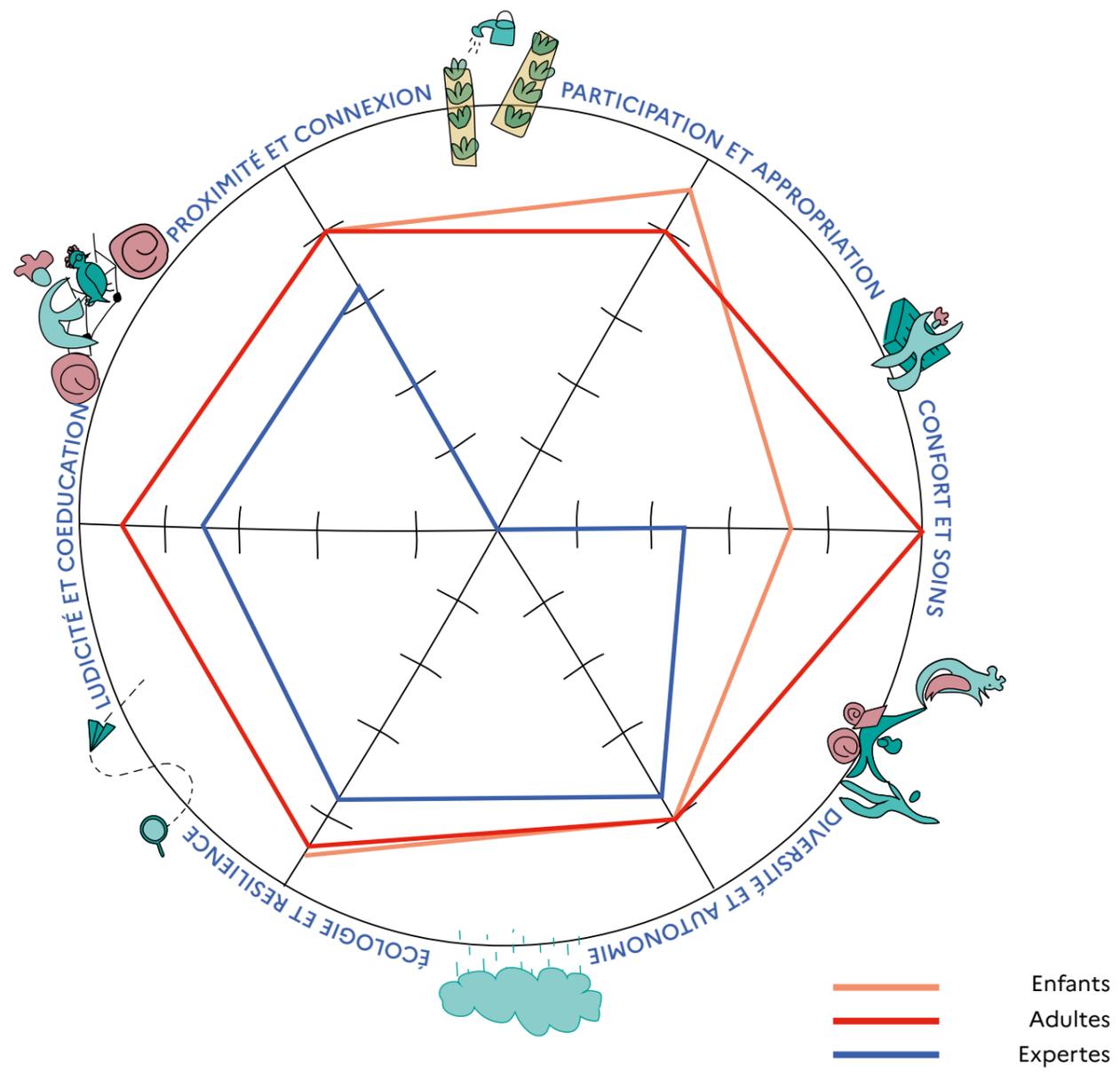
Par ailleurs, la commune opère une gestion différenciée sur les espaces végétalisés répartis sur les 3200 hectares, afin de favoriser la biodiversité et s'appuie sur ces chemins pour former des corridors à l'échelle de la ville.



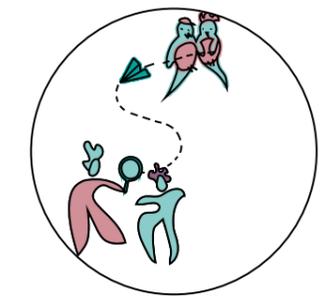
CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

- Nombre d'entretiens :** 1 entretien avec un élu de Laillé (Patrick Le Mesle - adjoint au maire de Laillé chargé de l'aménagement du territoire)
- Nombre d'enfants participants :** env.60 enfants de 11-15 ans dont 32 filles et 28 garçons
- Nombre de participant.es au questionnaire :** 35 répondant.es dont 22 femmes et 13 hommes

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



La signalétique mise en place sur les chemins s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux jeunes grâce à son double système de panneaux directionnels, et des jalons avec une signalétique animale. Les 3 parcours (insectes, oiseaux, mammifères) doivent permettre à tou.te.s d'être guidé.es correctement le long de ces parcours, notamment celles.ceux ayant des problèmes cognitifs ou ne sachant pas lire. Toutefois, la majorité des collégien.nes rencontré.es ne savent pas vraiment à quoi correspondent les panneaux animaux. La plupart des habitant.es, ainsi que les jeunes connaissent déjà très bien les chemins par habitude de les pratiquer. Certain.es collégien.nes, habitant.es à Laillé, se réfèrent toutefois aux panneaux fléchés indiquant le collège et les écoles avec les temps de trajet. Certain.es collégien.es soulignent qu'il en manque et une partie des adultes suggèrent de baisser la hauteur des panneaux fléchés afin qu'ils soient plus adaptés aux jeunes. En effet, les panneaux directionnels ne sont pas à hauteur de personnes de petite taille et le dispositif de signalétique se fait très discret et n'est pas évident à repérer : couleurs neutres, tailles des informations très petites, couleur des informations peu contrastées, localisation des panneaux parfois peu intuitive.

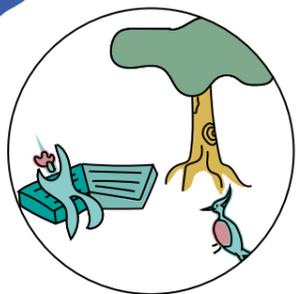
Par ailleurs, la signalétique s'appuie sur des cheminements existants présentant différentes typologies d'espaces : chemin de terre, trottoir, bandes végétalisées ou sentiers de nature. Ainsi, environ 40% de ces cheminements sont relativement accessibles mais 60% restent difficilement accessibles ou inaccessibles en raison de la matérialité de sols et/ou de barrière en entrée de parcours. Les collégien.nes ainsi que certain.es habitant.es de Laillé, soulignent que certains chemins en terre, en stabilisé ou en pente sont difficiles d'accès notamment pour les vélos, trottinettes ou les fauteuils roulants. Lorsqu'il pleut, les collégien.nes soulignent que les chemins de terre deviennent boueux, rendant difficile la circulation sans se salir.

En revanche, les jeunes, filles comme garçons, se sentent bien et en sécurité le long de ces parcours. Ils.elles apprécient que les chemins se croisent avec des routes ou d'autres sentiers pour facilement changer d'itinéraire, ou pour choisir l'itinéraire le plus rapide. A pied, à vélo ou à trottinette, certain.es collégien.es rapportent qu'ils apprécient ne pas avoir besoin de déplacer en voiture grâce au réseau mis en place. Le projet leur permet d'être en autonomie dans leurs déplacements, partout dans la ville. Ce réseau renforce la place des jeunes en ville, leur déplacements et leurs accès aux équipements qu'ils.elles fréquentent.

Les parcours ont principalement été pensés comme des lieux dédiés à la mobilité à travers la commune. Si certaines portions passent à proximité d'aires de jeux, le travail autour des parcours thématiques ne s'est pas accompagné d'une réflexion sur la mise en place de dispositifs ludiques autres que des éléments de signalétique.

Toutefois, la signalétique sur la thématique animal avec trois parcours - insectes, oiseaux et mammifères - donne la possibilité aux enfants d'être guidés de manière ludique, comme le soulignent certains adultes.

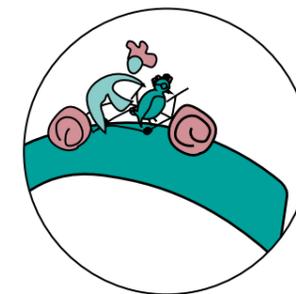
En revanche, la place importante de la végétation le long de ces chemins stimule les sens, comme l'ouïe avec la présence d'oiseaux comme le rapportent les collégien.nes. La présence de dispositifs de sensibilisation jouent un rôle dans l'apprentissage de la nature auprès des enfants ; la présence d'une cabane à insecte, une affiche explicative sur la huppe fasciée (un oiseau), ou encore un panneau de sensibilisation à la gestion différenciée des espaces verts pour favoriser la présence de biodiversité sur les chemins. Ces dispositifs pourraient être davantage mis en avant, en les rendant plus visibles ou en les multipliant sur la totalité des parcours pour sensibiliser davantage les jeunes à la nature. Pour faire vivre davantage ces chemins, les adultes proposent aussi d'y organiser des activités culturelles, festives ou sportives.



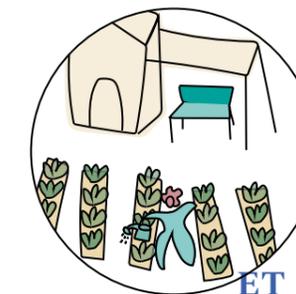
CONFORT ET SOINS



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



PROXIMITÉ ET CONNEXION



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



Le projet de signalétique développé a pour objectif de conforter l'itinéraire des enfants et des jeunes qui se rendent à l'école et au collège. Le projet s'appuie sur des chemins existants et n'inclut pas la création ou l'accès à des aménagements de soin - et notamment des points d'eau - en dehors de l'installation de quelques bancs ajoutés à ceux existants afin d'améliorer le confort. Les collégien.nes apprécient ainsi la présence de bancs sur le chemin, considérée importante par ces dernier.es, notamment pour les personnes âgées, et ils.elles déplorent qu'il n'y en ait pas plus. Ils.elles regrettent l'absence de points d'eau qui seraient utiles pour se rafraîchir en été ou lorsqu'ils.elles courent sur les chemins.

Par ailleurs, le déploiement de ce projet a nécessité quelques travaux sur ces chemins (débroussaillage, comblement de trous) afin de garantir l'accès et une circulation confortable pour tou.tes. Les chemins sont ainsi majoritairement plats, ce qui rend confortable le temps de marche pour les collégien.nes qui soulignent que ces chemins sont confortables pour marcher à plusieurs et pour pouvoir accéder très facilement à tous les équipements dont ils.elles ont besoin.

Le cadre naturel des chemins et les espaces naturels (forêt, étangs) connectés grâce à ces chemins en font des espaces de régénération : les collégien.nes se sentent bien sur ces chemins qu'ils.elles considèrent comme calmes, naturels et agréables avec des bruits d'oiseaux. Si les filles soulignent un bon entretien des chemins qui participe à rendre les chemins confortables, les garçons sont partagés à ce sujet : certains apprécient la présence de la végétation, mais d'autres garçons soulignent la difficulté de passer sur ces chemins lorsqu'il y a des trous, ou encore le fait que ces chemins en terre sont peu ou pas praticables en temps de pluie.

Enfin, certaines parties des chemins manquent cependant d'éclairage, ce qui les rend moins bien praticables le soir ou la nuit selon les adultes.

Ce projet de design actif se base sur une approche frugale de mise en valeur de chemins existants. Les chemins hérités sont en grande partie végétalisés, parfois enherbés, à proximité des jardins, composés d'une diversité d'essences et de strates végétales. Le projet a donc permis de conserver toute cette qualité environnementale présente, sans perturber le milieu. La gestion de la végétation reste la même, l'équipe municipale travaille dans le respect de cet environnement en pratiquant la gestion différenciée, en incitant la curiosité des habitant.es par des panneaux de sensibilisation de la nature, ou encore en appliquant une taille des arbres douces. Certains chemins offrent une immersion dans le végétal avec des abords densément plantés et une diversité de strates végétales, de couleurs et de textures.

Les collégien.nes, filles comme garçons, apprécient ces chemins en pleine nature, avec peu de béton. La végétation leur donne le sentiment d'être dans un espace protégé et fiable.

La présence du végétal rend également leur trajet agréable, à l'abri du vent ou de la chaleur en été selon elles.eux ainsi que selon les adultes. Ces dernier.es relèvent également cette dimension végétale, fortement appréciée, qui participe à la qualité de leur cadre de vie.

La mise en place d'un réseau de mobilités actives à l'échelle de la ville a également un impact positif sur l'environnement puisqu'il favorise les déplacements piétons et cyclistes plutôt que la voiture et réduit ainsi la pollution, ce que les jeunes apprécient.

Le réseau de chemins mis en valeur s'étend sur un peu plus de 4kms dans la ville, entre les maisons, les arrières de jardins, le bourg et les différentes infrastructures culturelles, sportives ou scolaires, ou encore le cimetière. La mise en place de la signalétique permet de connecter les quartiers de Laillé aux écoles et au collège en indiquant de manière claire la direction des écoles avec les temps de trajets à pied et à vélo. Le dispositif, défini en suivant les chemins les plus empruntés, permet de renforcer et de conforter les connexions entre les écoles, le collège et la ville. Une grande majorité des adultes disent connaître les chemins car ils.elles habitent à côté et la plupart des collégien.nes interrogé.es habitent aussi à côté et considèrent que les chemins sont à côté de tout ou à côté des lieux qu'ils.elles considèrent importants.

Malgré le manque de visibilité et de lisibilité de la signalétique, les chemins restent faciles d'accès et bien connectés à tous les équipements que les enfants fréquentent. L'accessibilité jusqu'au collège et aux écoles, objectif principal de ce projet, est atteint. Les enfants apprécient cette facilité d'accès, et soulignent qu'ils.elles peuvent facilement passer d'un chemin à un autre car ils sont connectés entre eux. En effet, de nombreux points de croisement, entre chemins de mobilités actives ou parfois avec des routes, permettent une meilleure connexion en démultipliant les possibilités d'itinéraires.

De plus, les chemins parcourent toute la ville, les collégien.nes ont conscience de pouvoir aller "loin" grâce à ce réseau qui traverse tous les quartiers, jusqu'aux franges de la ville.

Le projet de signalétique s'est construit avec la collaboration entre la commission aménagement du territoire de la commune, des élu.es d'autres commissions et le conseil des sages, avec la participation, dans les premiers temps du projet, de parents et de la Maison des Jeunes. Les enfants n'ont pas participé à l'élaboration de ce projet.

Une communication sur le projet avait été lancée par la municipalité et le conseil des sages en 2020. Cependant les collégien.nes aussi bien que les parents, ont une mauvaise connaissance du projet. 4 ans après l'installation de la signalétique, la mairie souhaite relancer une campagne de communication pour rappeler l'existence de ces parcours aux habitant.es.

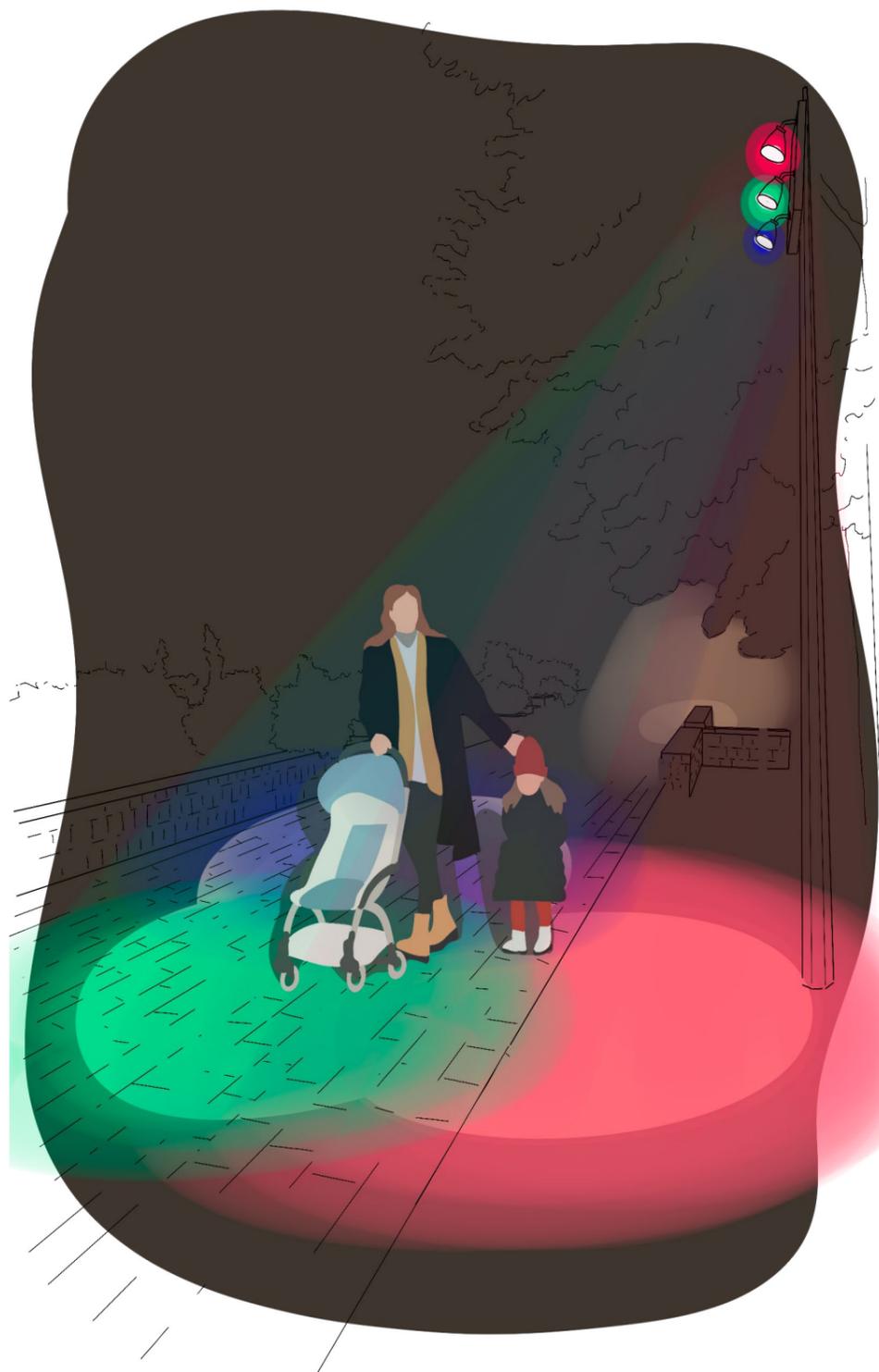
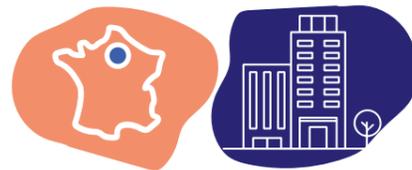
Beaucoup d'enfants empruntent ces chemins ainsi qu'une grande majorité des adultes interrogés. Parmi elles.eux, une grande partie connaissent les chemins car ils habitent à côté, et/ou les utilisent ces chemins pour accéder à des équipements publics ou commerces à proximité des chemins. Certains collégien.nes disent connaître les chemins car ils.elles habitent à proximité, ou alors parce qu'ils.elles les utilisent pour se promener entre ami.es, ou faire du vélo.

Les chemins sont des espaces que les enfants utilisent librement, seul.es ou à plusieurs, accompagné.es ou non. Ils.elles utilisent ces chemins pour aller de chez eux.elles au collège, du collège à l'école publique, rejoindre la Maison des jeunes ou aller jusqu'aux équipements sportifs de la ville (le stade, l'archipel). Ils.elles expriment cette facilité à se déplacer et à se rendre là où ils.elles souhaitent, pour rejoindre leur établissement scolaire tout autant que d'aller à leurs activités extra-scolaires.

Au-delà de la signalétique mise en place pour accéder aux établissements scolaires, les chemins sont utilisés par une diversité d'usager.ères de tout âge pour se promener, faire du sport, se déplacer, promener son chien etc. Une grande partie des adultes expliquent utiliser ces chemins pour prendre soin d'une personne (accompagner un enfant, une personne âgée). Les Lailléen.nes sont attaché.es à ces chemins intergénérationnels, qui selon elles.eux favorisent les rencontres entre les plus jeunes et les personnes plus âgées.

LA GRANDE TRAVERSÉE

Aubervilliers



La Grande Traversée est une intervention urbaine tactique dont l'objectif principal est d'accompagner la marche nocturne des femmes dans l'espace public au travers d'un parcours signalétique et lumineux de 1,3 kilomètres déployé dans le quartier Emile Dubois-Maladrerie. Cette approche est qualifiée d'urbanisme tactique car elle vise à faire du projet urbain un temps participatif tout en opérant une transformation matérielle et esthétique de l'espace public à petite échelle spatiale.

Ce parcours piéton est constitué de panneaux signalétiques facilitant l'orientation dans le quartier. Le dispositif signalétique se compose d'une part de panneaux directionnels orientant vers différents lieux structurant : "métro", "écoles", "aquarium commerces", "fort d'aubervilliers". Cette signalétique permet de relier des quartiers Emile Dubois-Maladrerie et Fort d'Aubervilliers, facilitant l'orientation et les déplacements à pied dans le quartier. Ces éléments signalétiques sont complétés par des panneaux interpellant les passant.es et incitant - notamment les femmes - à se réapproprier l'espace : "ici c'est mon oasis", "bienvenue dans mon quartier" etc.

Le parcours est également équipé de 7 lampadaires de 3 typologies d'installations lumineuses différentes : les "repères", des lampadaires à forte intensité lumineuse, les "relais de réassurance", des spots de couleurs RVB. Ces lampadaires ont été décorés par les enfants, à l'aide de pochoirs et de peinture de couleur formant des points colorés sur le mat des lampadaires.

Pour compléter le dispositif de signalétique et lumineux et mieux accompagner la marche tout en favorisant les séjours plus longs dans l'espace public, le projet comprend également la création d'assises. Le projet propose ainsi la création d'un "salon urbain" avec l'installation de 2 bancs ayant des dossiers et des accoudoirs. Les bancs, dont les dossiers prennent la forme de diverses silhouettes d'habitantes du quartier, doivent permettre ainsi une appropriation plus facile des lieux et de visuellement renforcer la notion l'inclusivité.

Enfin, des fresques graphiques, une grande et une plus petite, aux couleurs très vives, ponctuent ce parcours pour égayer le quartier tout en visibilisant la diversité du quartier. Le même nuancier de couleurs est préservé entre les fresques et les luminaires. Les fresques se composent de portraits de femmes de tout âge, aux silhouettes variées s'inspirant de plusieurs cultures, et de la traduction, en plusieurs langues (arabe, anglais, etc) du mot "bienvenu".

Le projet a été guidé par des principes d'inclusivité, de diversité et d'autonomisation, visant à accompagner et à valoriser les mobilités piétonnes des femmes à travers une conception graphique et un mobilier mettant en valeur des portraits féminins de plusieurs cultures. Toutefois, bien que les femmes aient été identifiées comme le public cible du projet, il a été confirmé, à la suite du bilan d'usages, que d'autres

publics profitent également des installations, notamment les enfants qui jouent avec les spots colorés, ou les personnes âgées qui s'assoient sur les bancs.

Dans une perspective de déploiement plus large à l'échelle de la ville et d'autres territoires, le dispositif proposé par Approche.s! a été pensé comme un kit répliquable avec plusieurs niveaux d'intervention possible : 1. intervention sur le système lumineux, 2. intervention sur les mâts (travail de peinture), 3. travail sur les potences pour fragmenter les ombres de manière colorée, 4. s'asseoir et d'abriter (mobilier urbain).

LE PROJET EN BREF

Lieu : Aubervilliers (93) - 90 071 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Réseaux de chemins piétons et cyclables

Type d'aménagement : Amélioration de l'existant par l'installation d'un dispositif de mise en lumière, de signalétique et mobiliers urbains

Conditions d'accès : Accès libre

Temporalité d'intervention : Aménagement permanent

Temporalité du projet : 2018-2023

Démarche participative globale : 3. co-conception, 3.bis co-construction

Démarche participative avec les enfants : 3.bis co-construction

Budget total (études et travaux) : 52 000€ (coût réel : env. 60 000€)

LES OBJECTIFS

Répondre à des enjeux d'inclusivité et de bien-être :

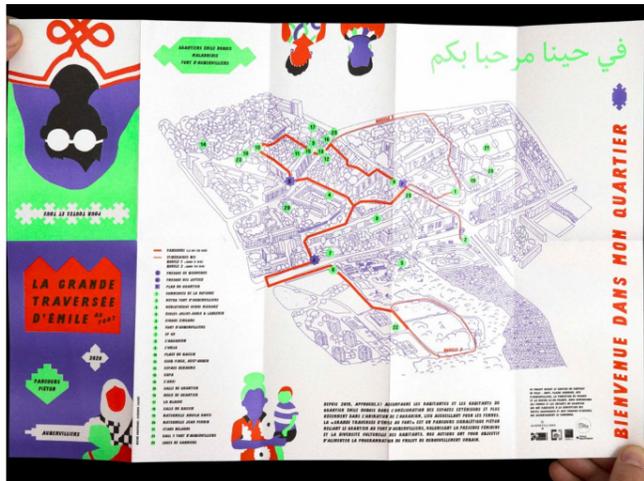
- * Favoriser la réappropriation de l'espace public par les femmes en accompagnant et en valorisant leur mobilité piétonne notamment la nuit.
- * Mener une réflexion commune avec les habitantes sur leurs besoins d'aménités, en plaçant la co-conception et la co-construction au coeur du projet.
- * Partir des besoins des femmes pour mieux prendre en compte les besoins des publics invisibilisés et/ou discriminés : enfants, personnes âgées, etc.
- * Mettre en valeur les cultures des habitant.es du quartier.
- * Améliorer les connexions au sein du quartier en proposant une trame de cheminements colorés.



© Approche.s!



© Approche.s!



© Clémence Passot



© Approche.s!



© Approche.s!

LES POINTS REMARQUABLES

- * Un projet conçu à partir d'une perspective de genre avec les femmes et qui bénéficie à tou.tes
- * Une réflexion sur l'expérience des espaces de jour et de nuit : un dispositif de signalétique et de mobilier couplé à un dispositif de mise en lumière
- * Un travail de visibilisation et de légitimation des femmes et des différentes cultures dans l'espace public
- * Un travail, par la lumière, sur le sentiment d'insécurité dans les espaces publics au profit des femmes mais également des enfants qui se sentent concernés
- * Une réflexion autour de la répliquabilité : un projet conçu comme un kit répliquable et déployable dans d'autres contextes urbains
- * Un projet intégrant des dispositifs de sensibilisation à l'urbanisme et à l'égalité à destination des enfants
- * Un projet intégré dans un travail au long cours et dans une réflexion plus globale sur la place des femmes et plus largement des publics invisibilisés dans le quartier (une expérimentation en complément d'autres)

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une absence d'implication des enfants dans le processus de conception
- * Un parcours lumineux limité par rapport à la taille du quartier
- * Un suivi difficile du projet en raison d'un important renouvellement des différentes parties prenantes du projet



L'HISTOIRE DU PROJET

Le projet se situe dans la commune d'Aubervilliers, dans le département de la Seine-Saint-Denis, plus précisément dans le quartier Emile Dubois-Maladrerie, situé au nord-est de la ville. En 2019, ce quartier comptait environ 9 000 habitant.es, soit près de 10% de la population totale de la ville, qui connaît une croissance démographique continue depuis la fin des années 1990. La majorité des ménages sont des familles (60%), dont 45% sont des familles avec enfant.s. La ville accueille une population au profil économique précaire, avec 42% des Albertivillarien.nes vivant sous le seuil de pauvreté. Elle se caractérise par ailleurs par sa diversité ethnique et culturelle, avec 37% de résident.es étrangers, provenant de 116 nationalités différentes (OSL, 2019), par la jeunesse de sa population, avec 45% des Albertivillarien.nes âgé.es de moins de 30 ans (Insee, 2020) et par une surreprésentation de la population masculine (53% des habitant.es).

Sous l'effet du NPNRU (2023-2030) qui accompagne les transformations spatiales induites par l'arrivée du Grand Paris Express sur le territoire, le quartier Emile Dubois-Maladrerie connaît des évolutions urbaines importantes. À l'est du quartier, le Fort d'Aubervilliers est au cœur de ces évolutions urbaines, avec la mise en place d'une ZAC depuis 2014 en vue de l'aménagement d'un écoquartier. Les opérations de renouvellement urbain visent notamment à remédier aux défis posés par le bâti vieillissant, à requalifier les espaces publics en intégrant un travail sur la création d'une trame verte, à renforcer les liaisons au sein du quartier en mettant l'accent sur le développement de modes de déplacements actifs et à conforter la richesse patrimoniale et architecturale de la Maladrerie.

Le projet de la Grande Traversée émerge d'une réflexion portée depuis 2014 par l'atelier d'urbanisme Approche.s ! qui opère sur le territoire afin de répondre aux enjeux d'inclusivité et de bien-être des femmes dans l'espace public. En collaboration avec plusieurs partenaires, dont les services chargés de la vie associative, de la démocratie participative et du développement local de la municipalité, Approche.s ! a œuvré sur le territoire albertivillarien à partir de l'élaboration d'un plan guide co-réalisé avec les habitant.es. Ce plan guide a déjà conduit à la réalisation de plusieurs aménagements tactiques dans le quartier, notamment la construction d'un abri sur le parvis de l'école Joliot Curie, l'installation d'agrès sportifs non genrés, et le réaménagement d'un ancien local pour accueillir une association de femmes (l'Aquarium).

Le projet de la Grande Traversée émerge du constat d'une disparition des femmes dans l'espace public la nuit liée à un sentiment d'insécurité. À la suite d'un diagnostic genré réalisé avec plusieurs femmes du quartier, un parcours graphique et signalétique

est conçu, pour relier la cité Emile Dubois au Fort d'Aubervilliers. Ce parcours piétonnier est jalonné de panneaux signalétiques en différentes langues facilitant l'orientation dans le quartier, et de fresques graphiques pensées par Clémence Passot et réalisées avec la participation des habitantes.

Une fois finalisé, le parcours est inauguré sous la forme d'une balade théâtrale par la compagnie de théâtre Méliadès, créée en étroite collaboration avec les femmes de l'Aquarium, et invitant tou.tes les habitant.es à connaître et s'approprier le projet.

À la suite de ce parcours diurne inauguré en 2021, l'idée d'un parcours lumineux émerge pour faire suite au projet. Plusieurs ateliers participatifs sont alors organisés (en 2021 et en 2023), d'abord avec les femmes de l'Aquarium puis avec les enfants. Le projet du parcours lumineux se met en place en 3 phases.

Lors d'un premier atelier de co-programmation auprès d'un premier groupe de femmes, un diagnostic sensible est élaboré à travers des marches exploratoires et des cartographies participatives. L'objectif est alors de définir les différents usages, ambiances et emplacements potentiels des dispositifs lumineux.

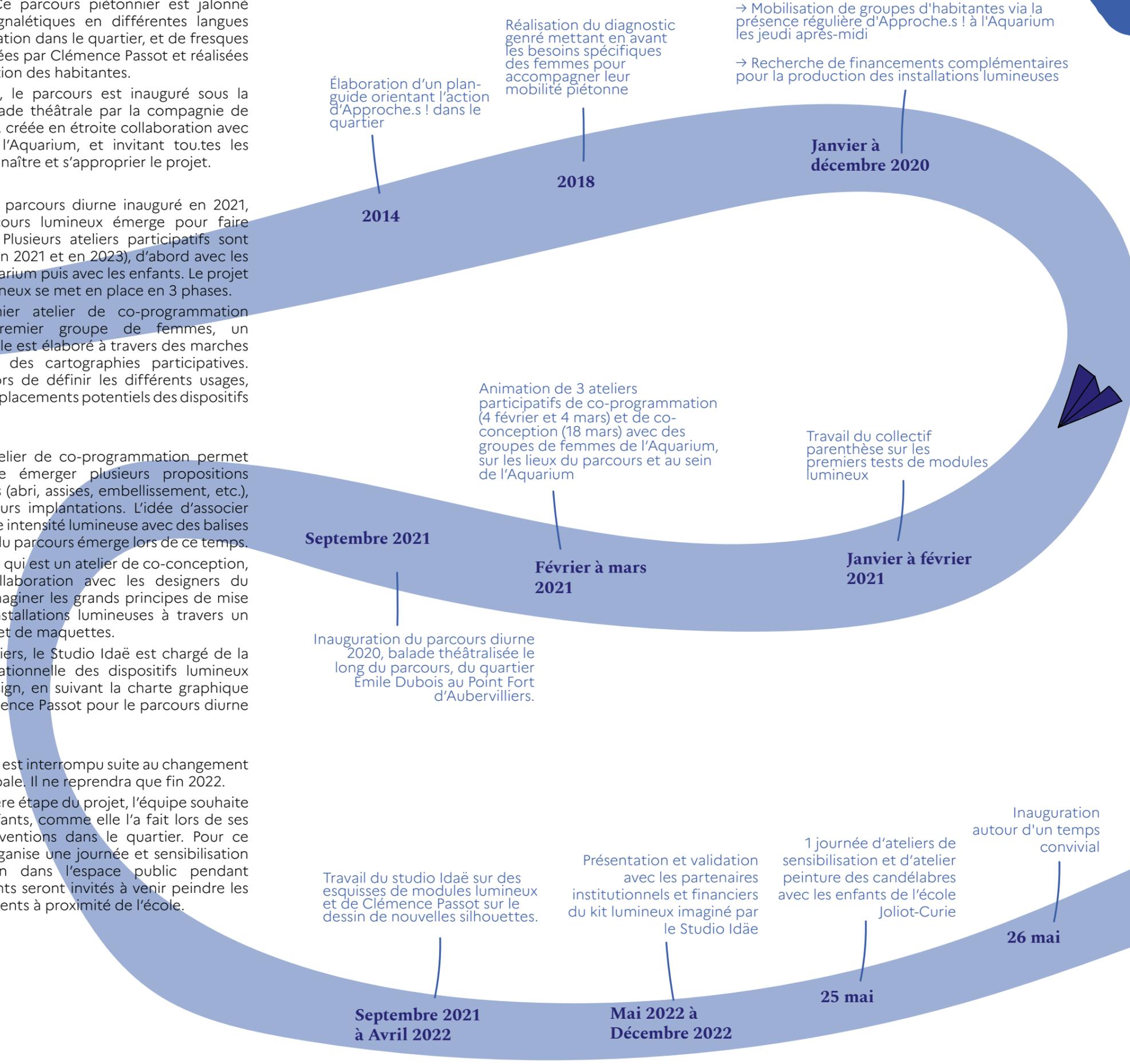
Un deuxième atelier de co-programmation permet ensuite de faire émerger plusieurs propositions d'aménagements (abri, assises, embellissement, etc.), et d'identifier leurs implantations. L'idée d'associer des balises à forte intensité lumineuse avec des balises colorées le long du parcours émerge lors de ce temps.

Le dernier atelier, qui est un atelier de co-conception, propose, en collaboration avec les designers du Studio Idaë, d'imaginer les grands principes de mise en forme des installations lumineuses à travers un travail de dessin et de maquettes.

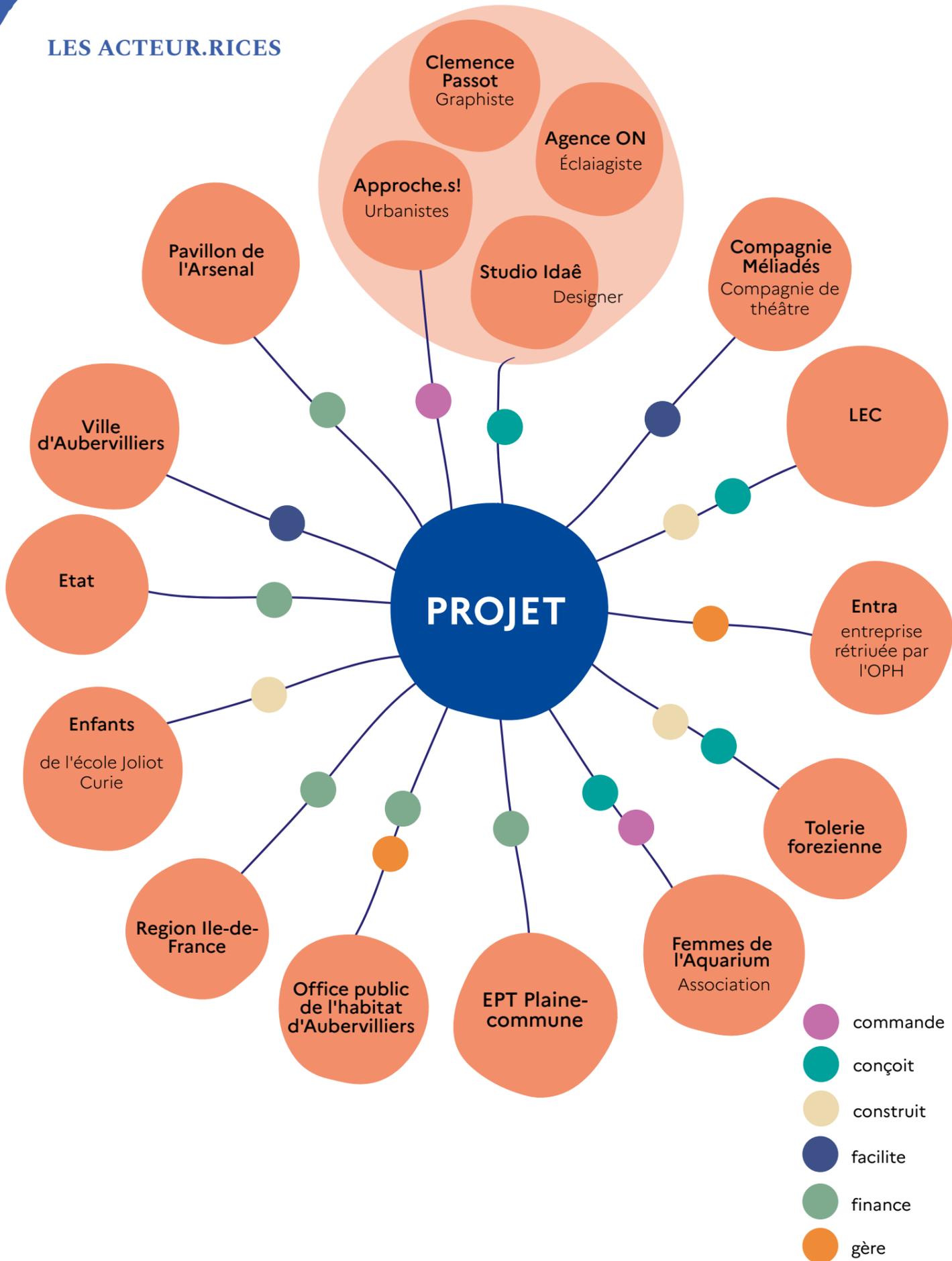
À l'issue des ateliers, le Studio Idaë est chargé de la traduction opérationnelle des dispositifs lumineux ainsi que du design, en suivant la charte graphique pensée par Clémence Passot pour le parcours diurne de 2020.

En 2020, le projet est interrompu suite au changement d'équipe municipale. Il ne reprendra que fin 2022.

Pour cette dernière étape du projet, l'équipe souhaite impliquer les enfants, comme elle l'a fait lors de ses différentes interventions dans le quartier. Pour ce faire, l'équipe organise une journée et sensibilisation et d'intervention dans l'espace public pendant laquelle les enfants seront invités à venir peindre les candélabres présents à proximité de l'école.



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

La gestion du projet incombe à l'OPH, propriétaire du foncier. C'est l'entreprise ENTRA, en charge de la gestion des luminaires sur le quartier et impliquée tout au long du projet (et qui le connaît donc bien), qui se charge d'effectuer le remplacement des ampoules. Ces dispositifs lumineux ne nécessitent pas de gestion particulière.

Quant aux dispositifs de signalétique et aux mobiliers urbains, l'équipe ayant fait attention la qualité de réalisation des aménagements (via la sélection des entreprises notamment), il semble que ces aménagements soient les plus pérennes de tous les aménagements réalisés par ailleurs dans le quartier et qui tendent à être dégradés au bout de 2/3 ans.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le projet de la Grande Traversée est un projet autoporté par Approche.s ! qui s'est chargé de la recherche des différents financements. Le projet de la Grande Traversée a ainsi été financé par différents partenaires :

- FAIRE (incubateur de projets urbains dans Paris et le Grand Paris) / Pavillon de l'Arsenal : 11 000€
- Etat / Contrat de Ville : 20 000€ HT
- Région Ile de France : 10 000€ HT
- OPH Aubervilliers : 13 000€ HT
- Plaine Commune : 1 000€ HT

Pour l'ensemble du projet, Approche.s ! a reçu une enveloppe budgétaire initiale de 52 000€ pour le diagnostic, la conception et la fabrication. Cependant, le coût réel du projet s'est élevé à 60 000€ en raison de sa durée prolongée sur 3 ans (avec une interruption de plusieurs mois). Approche.s ! a ainsi investi plus de temps que ce qui était effectivement financé. De même, l'entreprise ENTRA a offert le coût de la main d'œuvre pour la pose des luminaires.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

Nombre d'entretiens : 1 entretien avec Approche.s ! (Marguerite Salpin, designer), 1 entretien avec la graphiste (Clémence Passot), 1 entretien avec le studio Idaë (Pauline Avrillon, designer), 1 échange sous forme plus informelle Aubervilliers (Karen Ekani Nkodo, ancienne cheffe de service du département Démocratie participative et développement local)

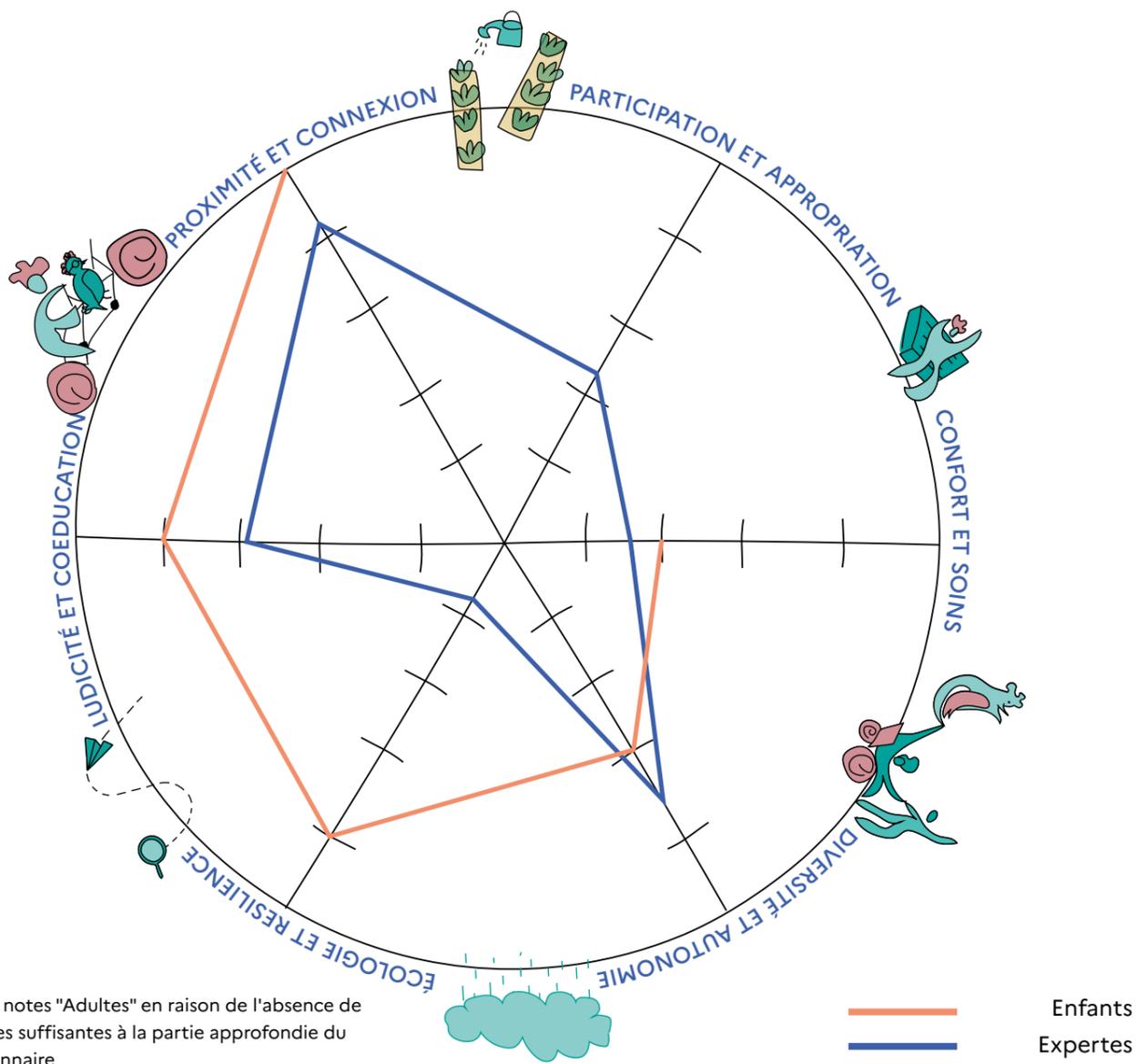
Nombre d'enfants participants : 42 élèves entre 8 et 12 ans dont 22 garçons et 20 filles*

*L'analyse avec les enfants s'est surtout portée sur la partie du parcours attendant au parvis de l'école, lequel est équipé d'un des lampadaires du projet décoré par les enfants.

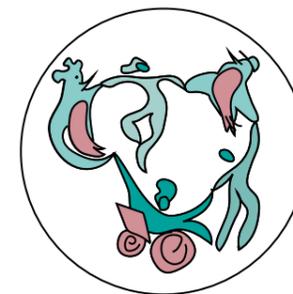
Nombre de participant.es au questionnaire : 2, dont 2 femmes

Autre source d'analyse : Bilan d'usages sur le parcours lumineux de La Grande Traversée, réalisé par Approche.s!

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



*Pas de notes "Adultes" en raison de l'absence de réponses suffisantes à la partie approfondie du questionnaire



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE

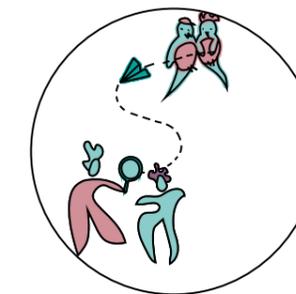


Le projet cherche à créer une esthétique urbaine inclusive à travers les aménagements proposés. Le mobilier et les fresques valorisent la diversité culturelle des habitant.es en représentant différents portraits d'habitant.es, non-stéréotypés, inspirés de cultures différentes ou par la traduction du mot "bienvenu" dans diverses langues (anglais, arabe, un dialecte du Mali). Les couleurs vives et les formes utilisées évitent toute représentation conventionnelle de traits faciaux.

Les aménagements tactiques qui jalonnent la Grande Traversée (bancs, lampadaires, panneaux de signalétique) ont été conçus pour rendre l'expérience de l'espace public plus accueillante et sécurisée, permettant ainsi aux femmes, mais plus largement à tou.tes, de se l'approprier librement. En effet, les enfants partagent leurs préoccupations quant à la sécurité de l'espace, en évoquant des usages tels que le trafic de drogues qui restreint leur utilisation de l'espace ou les contraint. Les enfants soulignent ainsi que le mobilier urbain et les lampadaires installés dans le cadre du projet sont des aménagements à généraliser.

En revanche, certains espaces traversés par la Grande Traversée sont difficiles d'accès aux personnes à mobilité réduite en raison de l'état dégradé du sol. Les enfants soulignent que ces dégradations contraignent la mobilité des personnes âgées, des personnes en fauteuil roulant ou encore celle des tout.es-petit.es. Malgré tout, les installations résultant du projet sont placées le long de chemins bétonnés praticables et fournissent des assises, une commodité autrefois quasiment absente. Le bilan d'usages réalisé par Approche.s ! relève ainsi l'usage des bancs par les personnes âgées.

Par ailleurs, du fait de sa proximité immédiate avec l'école, plusieurs enfants ont l'habitude de se rendre seuls dans l'espace. Cependant, on observe une disparité entre les genres : 4 fois plus de garçons fréquentent seuls cet espace par rapport aux filles. Ces dernières expriment le sentiment que la présence du city stade, perçu comme un équipement stéréotypé masculin, limite leur liberté d'investir l'espace. Ainsi, les installations de la Grande Traversée permettent d'introduire des équipements non stéréotypés, dans un espace où la plupart des équipements sont généralement appropriés par les hommes (city stade, barres de traction). Aussi, les assises, les lumières colorées installées dans le cadre du projet, et la présence de l'OMJA (Organisation en mouvement des jeunes d'Aubervilliers) contribuent à créer une ambiance conviviale qui plaît aux enfants et favorisent les interactions sociales. Ces éléments contribuent à rendre l'espace plus accueillant et rassurant pour elle.eux.

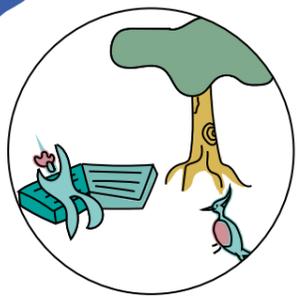


LUDICITÉ ET COÉDUCATION



Le projet porte une certaine dimension coéducatrice. Les enfants, intégrés à la fin du projet, ont été sensibilisés à travers des ateliers sur l'urbanisme et la question du genre, tout en ayant un rôle actif ensuite dans le projet à travers une participation à la peinture des candélabres.

Les fresques et les bancs remplissent également un rôle de sensibilisation implicite en visibilisant les femmes ou encore différentes cultures. En outre, bien qu'à l'origine l'accent n'ait pas été mis sur la dimension ludique du projet, le bilan d'usages a souligné que le mobilier urbain de la Grande Traversée peut être approprié comme support de jeu. L'ajout de lampadaires et de couleurs est aussi perçu positivement par les enfants, dont certain.es les considèrent comme des éléments ludiques. Cette observation est confirmée par le bilan d'usages : les enfants prennent plaisir à jouer avec les montages lumineux et trouvent les portraits de femmes amusants.



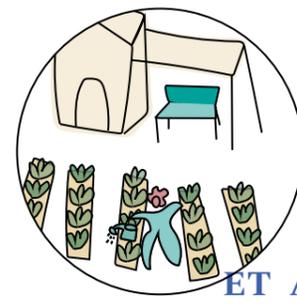
CONFORT ET SOINS



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



PROXIMITÉ ET CONNEXION



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



Pour répondre à la faible présence des femmes dans l'espace public, le projet propose plusieurs aménagements tactiques, visant à la fois à assurer une traversée sécurisée grâce à l'installation de lampadaires, tout en encourageant ponctuellement des séjours plus longs grâce aux assises. Pour compléter les assises informelles existantes mais peu confortables (murets, rondins en béton), le projet propose l'ajout de 2 assises, rendues plus confortables grâce à un support dorsal et des accoudoirs. Le choix de lattes en bois garantit également le confort, évitant de se brûler la peau en cas de fortes chaleurs ; ces bancs n'étant pas abrités et donc exposés au soleil et à la pluie. En effet, la majorité des bancs n'est pas abritée, bien qu'un abri ait été prévu par Approche.s ! lors d'une intervention précédente sur le parvis de l'école.

Par ailleurs, la signalétique et les interventions artistiques ajoutent de la couleur à un quartier jugé gris et monotone par les habitantes lors du diagnostic en marchant. Certaines filles, accordant ainsi de l'importance à l'aspect visuel des espaces et à leur esthétique, valorisent les arches et la fresque qui rendent l'espace plus attrayant.

L'amélioration du confort dans l'espace public est donc au cœur du projet qui est ainsi en accord avec les préoccupations des enfants qui tendent à juger en priorité la qualité des espaces du quartier en fonction de leur niveau de confort.

En revanche, le projet n'inclut pas la création ou l'accès à d'espaces de soin, et notamment des points d'eau ce qui peut constituer un obstacle à l'usage prolongé de l'espace public, comme l'ont signalé les enfants. Ces dernier.es ont souligné que l'absence de commodités telles que les toilettes ou un point d'eau influence le temps passé dans l'espace et nécessite une certaine préparation (comme apporter sa propre bouteille d'eau). Par ailleurs, sensibles à la propreté et à l'entretien des espaces, les enfants déplorent la saleté, les mauvaises odeurs et la présence d'animaux perçus comme nuisibles (pigeons, rats) sur la portion du tracé analysé proche de l'école.

L'aspect écologique n'a pas été considéré comme une priorité dans ce projet, dont l'objectif principal était de remédier au manque de lumière qui restreint l'appropriation de l'espace public. Toutefois, la dimension écologique a été abordée sous l'angle de l'économie de matière et la frugalité des matériaux, répondant aussi à des contraintes budgétaires. Les bancs ont ainsi été juxtaposés sur les murets existants (ajouts des lattes de bois et d'une structure en tôle pliée laquée pour les accoudoirs). De même, le projet vise à valoriser à mettre en avant la marche, comme une forme de réappropriation de l'espace public par un public invisibilisé. La dimension écologique ne prévaut pas aux réflexions mais constitue un co-bénéfice de la démarche.

Toutefois, les installations de la Grande Traversée s'appuient sur des espaces publics fortement artificialisés. Pourtant, les enfants apprécient la présence de végétation dans l'espace, une préférence qui est plus marquée chez les filles que chez les garçons. Elles associent la végétation à divers aspects positifs : elle est considérée comme un critère de beauté d'un lieu, elle offre une source de fraîcheur en cas de chaleur, elle permet de contrebalancer la minéralité des bâtiments, elle encourage des activités paisibles, telles que la promenade, le repos ou le pique-nique. Les enfants seraient ainsi enclins à rajouter davantage de végétation, qu'ils.elles associent à un développement - manifestement souhaitable de leur point de vue - de la biodiversité (insectes, oiseaux, fleurs). Cependant, lorsqu'il s'agit de nature, certains enfants montrent une préférence pour une nature aménagée et ornementale, considérant le manque d'entretien de la végétation comme un synonyme de saleté et de manque d'esthétique.

Le projet se concrétise sous la forme d'un parcours pédestre visant à valoriser le quartier et à relier les sites d'intérêts identifiés par les femmes lors du diagnostic initial. Les installations doivent notamment permettre aux femmes de se sentir plus à l'aise, de pratiquer et de s'approprier leurs espaces du quotidien.

Les installations qui parcourent le quartier permettent d'assurer une continuité dans la marche. La signalétique colorée accompagne les piétons en mettant en valeur les destinations à découvrir et en les connectant entre elles. Le parcours ainsi créé est notamment connecté aux équipements accueillant des enfants et des jeunes (écoles, association de jeunesse, espace culturel, centre d'arts plastiques). La partie du parcours attendant au parvis de l'école est ainsi facilement accessible aux enfants. Non cloisonné, cet espace sert de point d'entrée dans le quartier de la Maladrerie. Il est largement emprunté, notamment par les élèves dans leurs trajets quotidiens, en raison de ses multiples cheminements. De plus, c'est un espace de loisirs très prisé par les enfants qui viennent y jouer après l'école.

Le parcours suit une trame de rues relativement pacifiées, en passant par des allées résidentielles, fermées à la circulation motorisée, ce qui facilite et sécurise les déplacements des enfants. Les enfants confient se sentir en sécurité dans cet espace en raison de l'absence de voiture et de la présence d'un grand nombre de personnes, perçu comme rassurant.

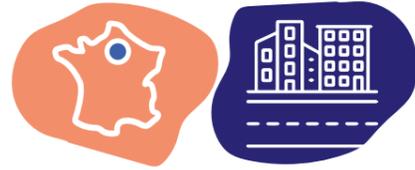
La démarche participative a été centrale dans la conception du projet mais elle s'est focalisée sur un public de femmes adultes. Ces dernières ont été impliquées dans le processus d'idéation et de conception et également dans le chantier participatif de la fresque notamment.

Les enfants n'ont été activement impliqués qu'en fin de projet lors d'une journée de sensibilisation et d'intervention dans l'espace public qui avait pour objectifs, d'une part, de sensibiliser les enfants à l'urbanisme et à la perspective de genre via l'animation de 2 ateliers, et d'autre part, de favoriser l'appropriation et le respect des aménagements via l'organisation d'un atelier de peinture. Une centaine d'enfants de l'école Joliot Curie ont ainsi pu participer. Mais bien que les enfants remarquent la présence des installations de la Grande Traversée et apprécient les couleurs et le confort qu'elles apportent à l'espace, peu d'entre eux sont au courant de l'implication d'enfants de leur école dans le chantier participatif.

Le bilan d'usage met en évidence un sentiment d'attachement aux installations des habitant.es, du fait de leur implication dans le projet, et la présence visible des femmes lors des ateliers de peinture de la fresque a été source de reconnaissance de la part des riverain.es. Installés peu de temps avant une forte période d'émeutes destructrices, les aménagements n'ont pourtant pas été dégradés.

LA RUE'GOLOTTE

Paris



La Rue'golotte, est une "rue aux enfants" déployée dans le 4ème arrondissement de Paris, en plein cœur du quartier emblématique du Marais. Une rue aux enfants est une rue fermée temporairement à la circulation, de manière ponctuelle ou récurrente, est dédiée au déploiement d'un espace ludique et convivial au profit des enfants.

La rue des Coutures Saint-Gervais dans laquelle se déploie la Rue'golotte est une petite rue longeant le Musée Picasso (anciennement l'Hôtel Salé). Elle est composée de plusieurs galeries d'art et a un accès au Jardin de l'Hôtel-Salé-Léonor-Fini, aujourd'hui un square public. Ne présentant pas de sortie de garage, elle est l'une des rue du quartier pouvant être facilement fermée à la circulation.

Ainsi, depuis 2015, les vendredis après-midi toutes les deux semaines, durant le printemps et l'automne, la rue des Coutures Saint-Gervais est fermée pendant 2 heures pour accueillir la Rue'golotte. La fermeture temporaire de l'espace à la circulation est sécurisée à l'aide de barrières vauban installées de chaque côté, laissant la possibilité de les contourner ou d'entrer sur les côtés par les trottoirs. Les 2 entrées de la rue sont équipées de panneaux explicatifs du projet. L'équipe de bénévoles et les associations installent alors des jeux dans la rue avec plusieurs zones : un espace de jeux moteurs (un parcours, des bacs de constructions) un espace de jeux symboliques (des dinettes, des costumes), un espace avec des grands jeux (jeux de bois pour les enfants les plus grands et les adultes). A l'exception des jeux moteurs, les autres espaces sont installés sur des tapis. D'une Rue'golotte à une autre, les propositions varient. Parfois, la rue accueille aussi un coin lecture géré par la bibliothèque Marguerite Audoux du quartier du Marais, ou des activités spéciales à l'occasion d'évènements comme un débat avec les enfants en partenariat avec le CaféZoïde, ou une activité fresque avec un artiste. A la fin de la journée, les jeux sont ensuite rangés dans des caisses et stockés dans les locaux de la résidence sénior à proximité de la rue.

LE PROJET EN BREF

Lieu : Paris, 4e arrondissement (75) - 2 133 111 habitant.es (Insee, 2021)

Type d'espace public : Rue

Type d'aménagement : Aménagement d'une barrière Vauban et installations divers espaces de jeux et de convivialité

Conditions d'accès : Accès libre, septembre-octobre et mai-juin - un vendredi toutes les 2 semaines de 16h30 - 18h30

Temporalité d'intervention : Aménagement permanent de barrière Vauban et installation temporaire de la rue

Temporalité du projet : 2015 - en cours

Démarche participative globale : 4.auto-gestion

Démarche participative avec les enfants : 1. consultation

Budget total d'investissement : 75 000 €,

Budget total de fonctionnement : 3500 à 4000 € par an

LES OBJECTIFS

- * Offrir un espace de jeux et d'amusement pour les enfants après l'école.
- * Favoriser l'appropriation de la rue par les enfants.
- * Créer un espace de jeux inclusif et convivial en ville Créer du lien dans le quartier et favoriser les rencontres.
- * Créer du lien dans le quartier et favoriser les rencontres.



LES POINTS REMARQUABLES

- * Un projet qui propose un partage de l'espace dans le temps entre automobiles et piétons
- * Des bénévoles formés au déploiement d'espaces ludiques pour les enfants (par une ludothécaire) et à la sécurité dans l'espace public
- * Des propositions ludiques diversifiées avec une organisation en différents espaces : motricité globale, motricité fine (petits jeux de construction et grands jeux en bois), espace de jeux symboliques (déguisements), etc
- * Une collaboration avec le café à proximité pour donner accès à l'eau et aux toilettes pour les enfants
- * Un projet émanant des habitant.es (parents d'élèves), initialement très contesté par les commerçant.es (notamment galeristes), mais soutenu par la ville, et qui ne s'essouffle pas depuis 2015
- * Un espace de rencontre et de convivialité qui a permis de renforcer des liens et la solidarité (notamment pendant la pandémie de covid 19) dans le quartier

LES POINTS DE VIGILANCE

- * Une participation des enfants limitée à la consultation
- * Un manque d'assises et d'espaces pour les accompagnateur.rices
- * Un défaut d'accessibilité PMR
- * Un espace trop exposé à la pluie
- * Un espace très bruyant



L'HISTOIRE DU PROJET

La Rue'golotte, est une "rue aux enfants" déployée dans la rue des Coutures Saint-Gervais dans le 4ème arrondissement de Paris, en plein cœur du quartier emblématique du Marais. Le quartier se caractérise par un urbanisme dense, dont le plan d'origine du XVIe siècle, en partie conservé, et se caractérise par des rues étroites et d'anciens hôtels particuliers construits par la noblesse de cette époque. Aujourd'hui le Marais est un quartier historique emblématique de Paris, animé par de nombreuses boutiques et lieux culturels et artistiques. Dans ce quartier très fréquenté par touristes et locaux, piétons pour la majorité, les rues sont encore majoritairement dédiées à la circulation des voitures.

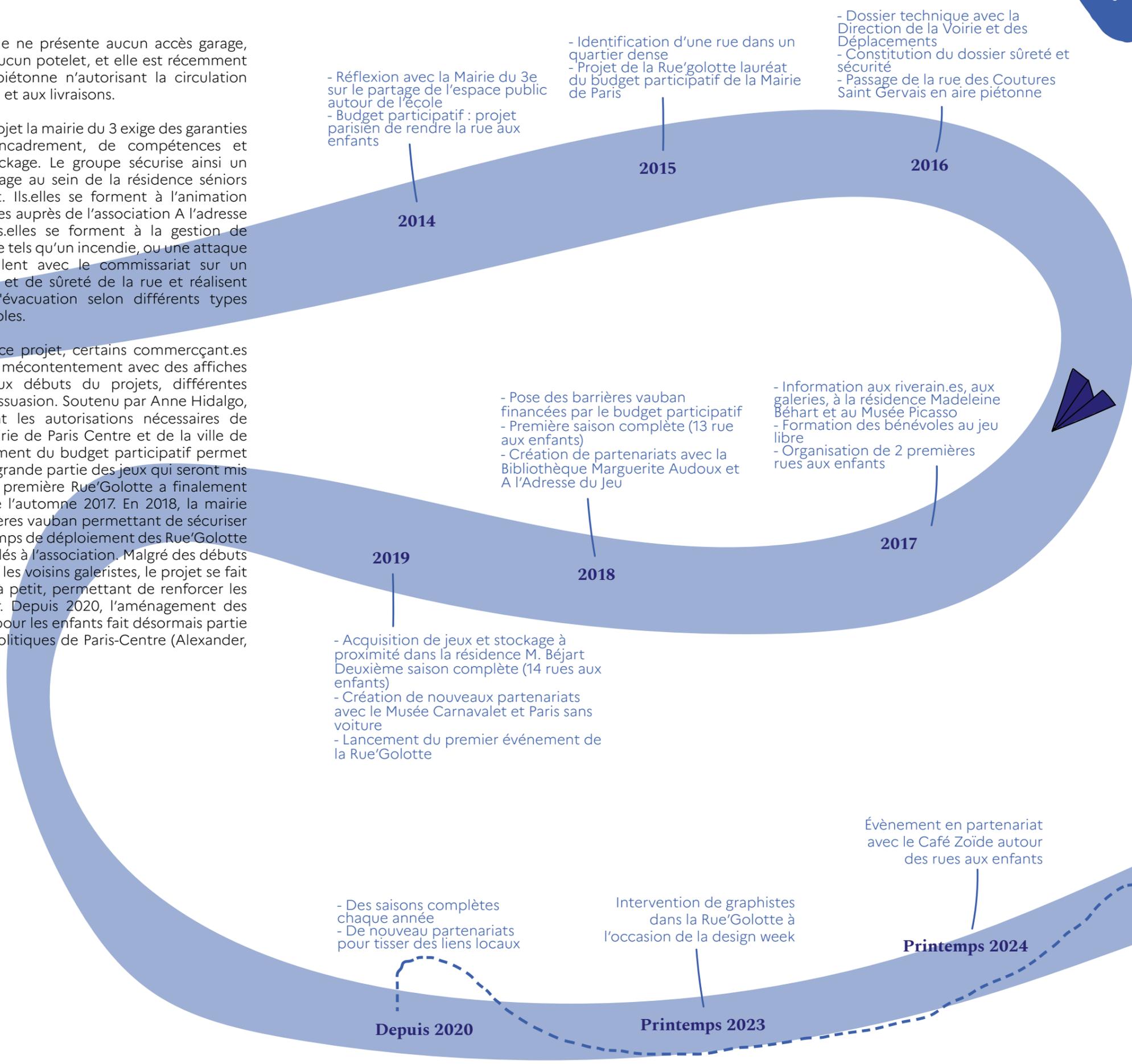
En 2015, un groupe de parents d'élèves dresse le constat d'un manque criant d'espaces publics appropriables par les enfants dans ce quartier très dense du centre de Paris qu'est le Marais. En sortie d'école notamment, le Jardin de l'Hôtel-Salé-Léonor-Fini est surfréquenté et colonisé par des jeux de ballons qui se développent partout et débordent parfois sur la route. Les parents d'élèves et habitant.es du quartier se demandent comment offrir de nouveaux espaces de jeux en sortie d'école. Ils.elles souhaitent visibiliser la présence d'écoles dans le quartier et de créer un espace ludique en plein air pour les enfants. Ils.elles développent ainsi un projet d'aire de jeux et un projet de rue aux enfants. La première rue aux enfants de Paris avait été créée en 2005 en lien avec le Cafézoïde, un café des enfants du 19ème arrondissement. Le tronçon de route adjacent au café y était fermé à la circulation automobile pour permettre aux enfants de jouer ou tout simplement de profiter d'un environnement calme. En 2014, la ville de Paris avait lancé le projet « Rendre la rue aux enfants » dont le but était d'attribuer des budgets participatifs aux quartiers parisiens proposant une intervention permettant d'accroître l'accès des enfants à la rue.

En 2015, profitant d'une nouvelle édition du Budget Participatif de la Mairie de Paris, l'association de parents d'élèves dépose les 2 propositions de projets (aire de jeux et rue aux enfants). Faute de place dans le quartier, le projet d'aire de jeux est abandonné mais le projet de rue aux enfants est lauréat du budget participatif. Le projet commence à se structurer mais les attentats de 2015 à Paris mettent un coup d'arrêt au projet. Le groupe poursuit sa mobilisation en appui sur l'association SC4F de parents d'élèves de l'école Daniel Cordier - dont un certain nombre de porteur.euses du projet de rue aux enfants font déjà partie - qui change ses statuts afin de pouvoir intégrer ce nouveau projet. Inspiré.es par les retours d'expérience partagés à l'occasion de conférences organisées par le collectif "Rue aux enfants, rue pour tous" (composé du Café Zoïde, de l'Anacej, de Rue de l'Avenir et de Vivacités), la rue des Coutures Saint-Gervais est choisie pour accueillir l'initiative. Celle-ci

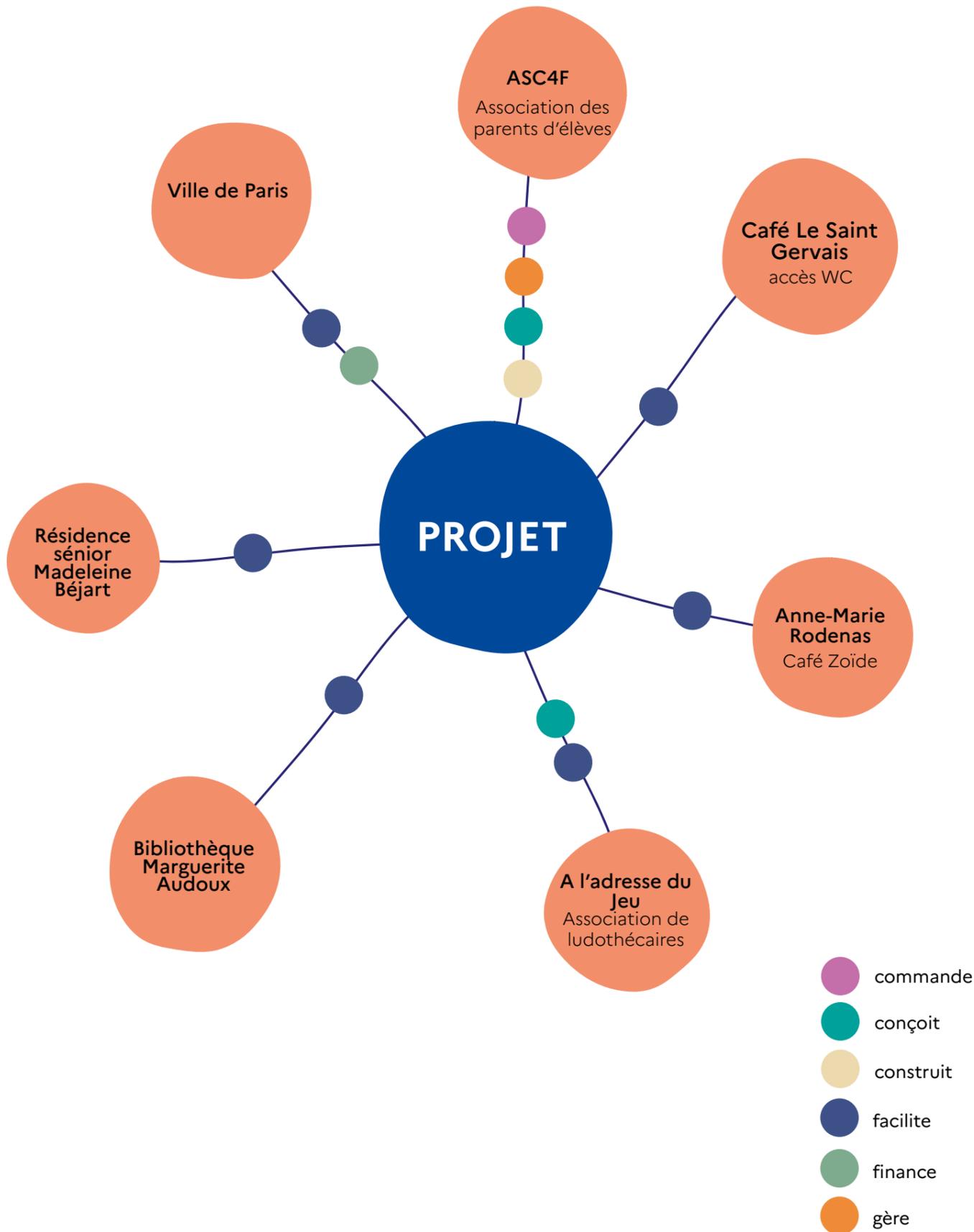
est idéale car elle ne présente aucun accès garage, aucun parking, aucun potelet, et elle est récemment passée en aire piétonne n'autorisant la circulation qu'aux riverain.es et aux livraisons.

Pour valider le projet la mairie du 3 exige des garanties en matière d'encadrement, de compétences et d'espace de stockage. Le groupe sécurise ainsi un espace de stockage au sein de la résidence séniors Madeleine Béjart. Ils.elles se forment à l'animation d'espaces ludiques auprès de l'association A l'adresse du jeu. Enfin, ils.elles se forment à la gestion de situations de crise tels qu'un incendie, ou une attaque terroriste, travaillent avec le commissariat sur un plan de sécurité et de sûreté de la rue et réalisent des exercices d'évacuation selon différents types d'attaques possibles.

A l'annonce de ce projet, certains commercçant.es manifestent leur mécontentement avec des affiches et tenteront, aux débuts du projets, différentes techniques de dissuasion. Soutenu par Anne Hidalgo, le projet obtient les autorisations nécessaires de la part de la mairie de Paris Centre et de la ville de Paris. Le financement du budget participatif permet de financer une grande partie des jeux qui seront mis à disposition. La première Rue'Golotte a finalement lieu au début de l'automne 2017. En 2018, la mairie installe des barrières vauban permettant de sécuriser l'espace sur le temps de déploiement des Rue'Golotte et en confie les clés à l'association. Malgré des débuts compliqués avec les voisins galeristes, le projet se fait une place petit à petit, permettant de renforcer les liens du quartier. Depuis 2020, l'aménagement des espaces publics pour les enfants fait désormais partie intégrante des politiques de Paris-Centre (Alexander, S.A, 2024).



LES ACTEUR.RICES



FOCUS SUR LA GESTION DU PROJET

L'équipe de la Rue'Golotte se rend sur place dès 15h30 pour commencer l'installation des jeux. Les jeux sont stockés dans la résidence seniors Madeleine Béjart, et sont déplacés à l'aide de 2 chariots et de 2 diables. Les enfants aident parfois à l'installation et participent au rangement avec les parents : ranger dans des boîtes des jeux de construction, rouler des tapis, prendre quelques objets etc. En fin d'évènement, l'équipe organisatrice se charge de remettre tous les jeux dans le stock de la résidence. L'installation dure une heure et le rangement environ une demi-heure. L'équipe termine l'évènement à 19h00.

Les jeux doivent parfois être nettoyés pour des questions d'hygiène, sauf les jeux en bois qui ne peuvent pas être nettoyés avec du produit. Cela requiert donc une certaine implication. Le stock n'étant pas toujours accessible, l'équipe organise des sessions de nettoyage. Par exemple, ils.elles prévoient de nettoyer les tapis qui sont trop poussiéreux dans le jardin de la résidence sénior qui est équipé d'un point d'eau. La dinette a été lavée par exemple chez une personne bénévole.

Très peu de jeux ont été rachetés ces dernières années, cependant l'équipe aimerait prochainement renouveler son stock. Les jeux sont réparés lorsqu'ils se cassent, grâce à des parents bricoleurs parmi les bénévoles de l'association ASC4F. Un petit stock sur certains jeux est prévu d'avance pour substituer un jeu s'il se casse ou le temps de la réparation. Certains jeux ont des pièces en plus pour être changés en cas de besoin, comme les billards qui ont des boules en plus. L'équipe a également poncé les grandes tables qui sont sorties à chaque évènement et qui s'abîment avec le temps et l'usage.

FOCUS SUR LE FINANCEMENT

Le budget participatif a permis l'attribution d'une enveloppe de 75 000 euros de budget à la Rue'Golotte. Dans cette enveloppe, 50 000 euros étaient fléchés pour le déploiement d'une étude de faisabilité et d'installation des barrières vauban. Les 25 000 étaient destinés à l'achat des jeux.

Depuis, la mairie de Paris Centre subventionne chaque année le projet à hauteur de 1 000 € HT à 1500 euros par an. L'association ASC4F alimente également le projet à hauteur de 2 500 euros environ grâce à l'ensemble des activités qu'elle met en place.

Au total, la Rue'Golotte nécessite un budget de 3500 - 4000 euros par an. Cette somme sert essentiellement à financer les deux ludothécaires présentes à chaque session, qui sont des professionnel.les et des salarié.es de l'association A l'adresse du jeu.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANALYSE

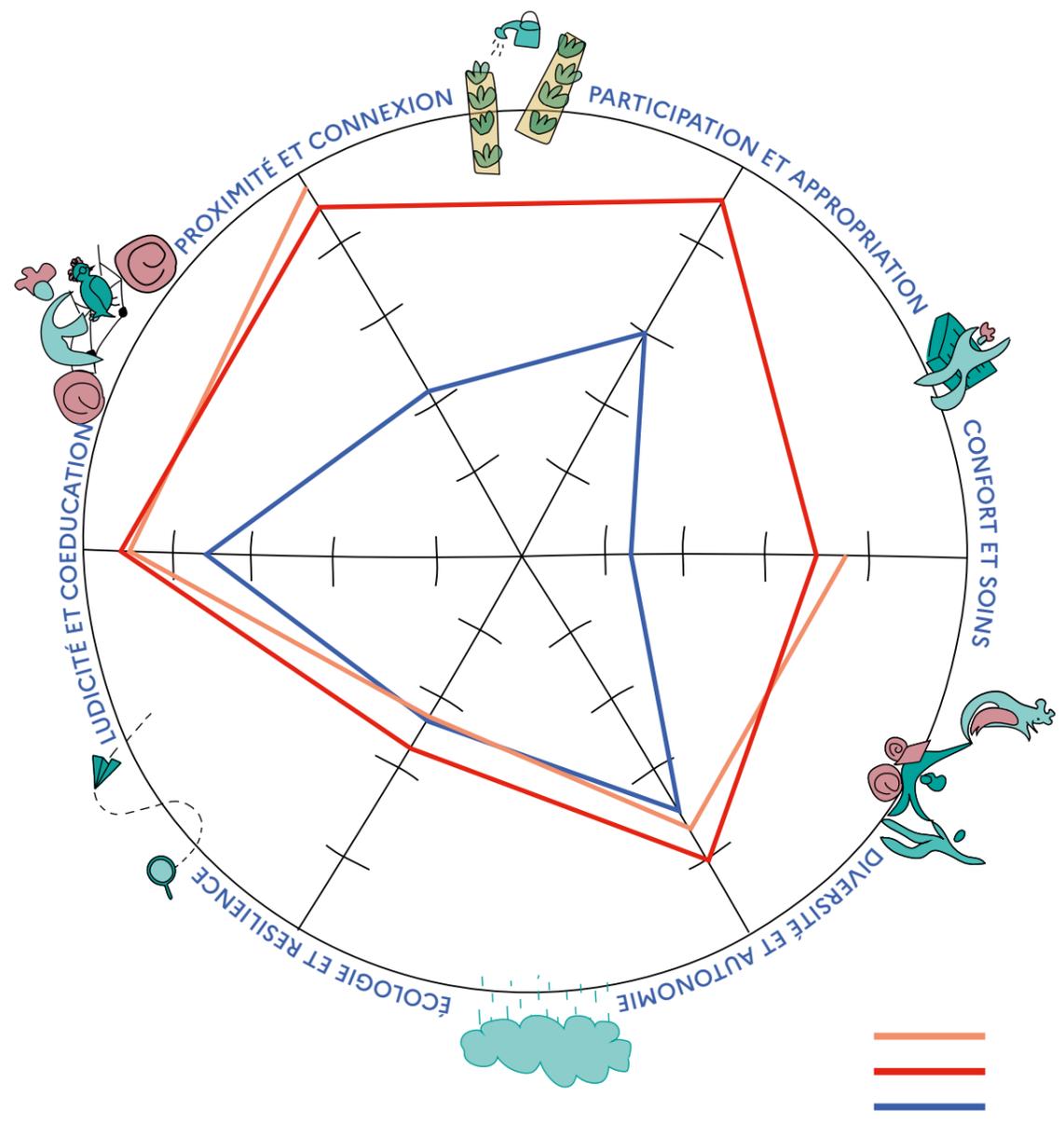
Nombre d'entretiens : 2 entretiens avec des bénévoles de la Rue'Golotte (Karine Barbagli co-fondatrice et désormais adjointe à la mairie de Paris Centre et Bruno Barbagli bénévole de l'association)

Nombre d'enfants participants : 40 enfants de 5 - 11 ans, dont 23 filles et 17 garçons

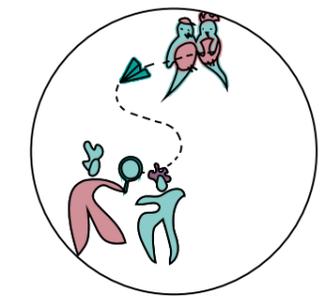
Nombre de participant.es au questionnaire : 9 répondant.es (4 femmes et 5 hommes)

Autre source d'analyse : Regaining public space for children: the context and mechanisms of a play street intervention in central Paris. Alexander S.A, (2024)

ANALYSE APPROFONDIE DU PROJET



DIVERSITÉ ET AUTONOMIE



LUDICITÉ ET COÉDUCATION



Le projet de la Rue'Golotte est un projet d'espace ludique et convivial éphémère se voulant inclusif. Principalement destiné aux enfants, il fait partie du mouvement des "rue aux enfants, rue pour tous".

La Rue'Golotte propose ainsi une grande diversité de jeux à l'occasion de chaque édition mais également entre les différentes éditions puisque les propositions ludiques varient d'une édition à l'autre. Cette diversité participe au succès de l'événement du point de vue des enfants et des adultes.

Les espaces proposent plusieurs niveaux de jeux garantissant la diversité d'âge des enfants. Quelques jeux comme les petites voitures sont cependant plutôt prisés par les plus jeunes, ou au contraire les grands jeux en bois par les plus grand.es. Le public d'usager.es est néanmoins largement centré sur les enfants de niveau maternelle et élémentaire comme le soulignent les adultes et les bénévoles de l'association qui constatent qu'il est plus difficile de toucher les adolescent.es. Les adultes soulignent également qu'il y a peu de personnes âgées. En revanche, filles comme garçons, viennent pour jouer et s'amuser à la sortie des écoles. Les jeux proposés sont principalement non-stéréotypés à l'exception d'un jeu de baby-foot qui est d'ailleurs davantage utilisé par les garçons. La démultiplication des jeux de même type favorise l'accès des jeux aux enfants malgré la forte fréquentation du lieu et on n'observe ainsi peu ou pas de conflits.

A chaque Rue'Golotte, l'espace est fermé et sécurisé au moyen de barrières vauban dès une heure et demie avant le début des animations et un policier municipal est chargé de la surveillance du lieu. La circulation des voitures est temporairement arrêtée et seuls les vélos ou à trottinettes peuvent traverser à condition d'être pied à terre. La rue se change ainsi en un espace d'autonomie pour les enfants, qui sous la surveillance des parents et des bénévoles de la Rue'golotte, peuvent circuler entre les espaces et jouer en toute liberté.

La mise en place de la Rue'golotte avec son système de barrières, combiné à la mise en place de l'espace de jeux sur la chaussée centrale, préservant les trottoirs comme seuls espaces pour la circulation contraignent toutefois fortement l'accessibilité du lieu. Les trottoirs très étroits ne sont pas accessibles et peuvent être encombrés par les poussettes et/ou les cartables des enfants. Garçons et filles soulignent d'ailleurs la difficulté de circuler à vélo et à trottinettes.

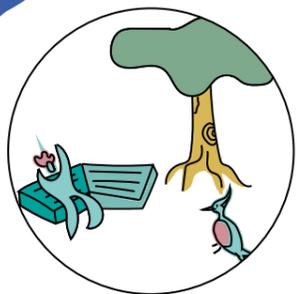
La place du jeu est centrale dans l'animation de l'événement. Le groupe porteur du projet a ainsi pris très au sérieux ce sujet et s'est fait accompagner longuement par l'association à l'Adresse du Jeu qui s'est avérée être un partenaire clé dans le montage du projet. Les parents bénévoles ont ainsi suivi 3 temps de formations et d'accompagnement : un premier temps sur l'histoire du jeu et l'importance du jeu pour les enfants, un deuxième temps de formation basé sur l'observation d'un espace de jeux (organisation, scénographie, encadrement) et un troisième temps pour travailler avec elles.eux sur le projet de la Rue'Golotte.

La Rue'Golotte se découpe ainsi en plusieurs zones de jeux permettant la sollicitation et le développement de différentes compétences : la motricité globale au travers de parcours praticables avec des petits vélos et qu'ils.elles peuvent aménager en autonomie ; la motricité fine à travers des jeux de construction, ou des grands jeux (babyfoot, etc) ; la créativité et l'imaginaire à travers l'espace symbolique proposant déguisements ou petits jeux de type dinette ; ou encore la lecture (lorsque la bibliothèque s'associe), etc. Les propositions de jeux varient d'une semaine à l'autre mais l'équipe de la Rue'Golotte veille à préserver cette structuration de l'espace de jeu.

Tous les enfants qualifient la rue d'amusante et valorisent la multitude de jeux proposés et leur diversité. Une fille confie avoir envie "de visiter tous les jeux" lorsqu'elle entre dans la rue. Certain.es soulignent le plaisir apporté par le changement des jeux d'une édition à l'autre. Un garçon souligne qu'il est difficile de trouver un endroit comme celui-ci et gratuit dans une ville comme Paris.

En outre, une partie des jeux proposés, tels que les jeux symboliques, les grands jeux ou encore les jeux de constructions, favorisent le partage du jeu entre enfants et/ou entre enfants et adultes. Une fille précise ainsi que la Rue'Golotte est un espace où les enfants peuvent ainsi apprendre à jouer ensemble et coopérer. De nombreux adultes partagent également ce moment de jeux avec les enfants qu'ils.elles accompagnent. Ces dernier.es relèvent aussi que les jeux sont une source d'apprentissage pour les enfants : les jeux de construction leur permettent de se concentrer, la bibliothèque hors les murs favorise la lecture. Certain.es adultes découvrent elles.eux aussi des jeux qu'ils.elles ne connaissaient pas.

Le jeu est utilisé comme un médium de convivialité invitant les habitant.es du quartier, petit.es et grand.es, à se retrouver et se rencontrer. Petit.es et grand.es apprécient ainsi la convivialité et l'ambiance joyeuse permise par cette animation de rue. La majorité des adultes considèrent que le projet a amélioré leur qualité de vie en proposant des activités pour les enfants.



CONFORT ET SOINS



La Rue'golotte s'implante sur une voie habituellement circulée et le seul aménagement permanent réalisé pour l'accueillir sont les barrières vaubans. L'événement s'adapte donc à l'environnement routier très minéral dans lequel ils s'installent. Les aménagements temporaires dépendent des ressources de l'association, ainsi que des capacités de manutention des bénévoles, l'équipe s'est centrée sur l'apport d'éléments ludiques au détriment d'éléments de convivialité et de repos. En dehors des trottoirs utilisés comme une assise, l'espace temporaire ne propose peu ou pas d'assises. Seuls des tapis relativement fins sont installés sur l'enrobé. Le confort est donc sommaire.

Certains garçons précisent qu'ils s'assoient à pleins d'endroits comme sur les tapis, mais que les trottoirs sont un peu sales et qu'il leur manque des espaces pour s'allonger. La majorité des enfants s'accordent à dire que l'aménagement de la rue durant l'événement n'est pas assez confortable pour les adultes en raison de l'absence d'assises ou de bancs. Les adultes soulignent effectivement que l'absence de bancs ou d'assises réduit leur confort de l'espace.

La rue n'offre pas non plus d'espace abrité. En cas de pluie, l'après-midi est annulée.

En revanche, grâce à l'ombre portée des bâtiments, la rue est en grande partie ombragée par les bâtiments qui la longent. Une grande partie de l'espace de jeux est ainsi à l'ombre. Toutefois, la rue restant très minérale est située en plein cœur de l'îlot de chaleur parisien, la moitié des adultes ne considèrent pas qu'il y ait assez d'ombre ou de source de fraîcheur.

Par ailleurs, la rue est très fréquentée, pouvant accueillir une centaine de personnes lors de certains événements. Durant le temps d'animation, la rue est ainsi un espace bruyant selon les adultes un espace très bruyant.

Enfin, le café à l'angle de la rue autorise les enfants à avoir accès à de l'eau et aux toilettes. Toutefois, ce partenariat n'est pas explicite et seuls des usagers fréquents peuvent avoir connaissance de cette facilité. Cet accès à des équipements de soin est jugé indispensable par les enfants. Selon une grande partie des adultes, le confort de la Rue'Golotte pourrait être amélioré en étant équipée d'une source d'eau potable, qui leur semble importante dans leur pratique de l'espace, surtout l'été.



ÉCOLOGIE ET RÉSILIENCE



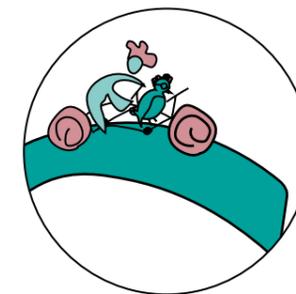
Le projet s'appuie sur une rue existante habituellement en zone piétonne. La Rue'Golotte n'est pas un projet d'aménagement mais un projet de partage et d'animation de l'espace sur un temps éphémère. Son déploiement, en cœur d'un quartier peu aisé pour l'usage de l'automobile, à proximité immédiate des logements et équipements structurants des enfants, en sortie d'école, encourage l'usage des mobilités actives.

Aucun aménagement - en dehors de l'installation des barrières vauban - n'a transformé cette rue entièrement minéralisée. Si les espaces de jeux sont en grande partie ombragés grâce aux bâtiments, et notamment fin juin lorsqu'il fait plus chaud, l'absence de végétation et de sols en pleine terre, compromet un rafraîchissement efficace de l'espace.

Ainsi, la majorité des filles soulignent le manque de végétation. Il serait agréable, selon elles, d'ajouter des plantes, d'observer des insectes afin d'être plus en contact avec la nature mais aussi pour des raisons esthétiques. Les garçons soulignent aussi l'absence d'arbres, ou d'espace naturel. La majorité des adultes mettent aussi en avant le fait que la rue manque de végétation et qu'il pourrait y en avoir davantage.

Le projet essaie au maximum de privilégier des jeux de seconde main ou de fabrication locale. Les jeux ont été achetés notamment chez Rejoué qui vend des jeux recyclés, comme les jeux de construction et les jeux en bois ont été achetés à des fabricants français qui travaillent le bois. Une partie du stock de jeux provient également de dons comme les jeux de société, les duplos qui appartenaient aux enfants de Bruno Barbagli. D'autres personnes ont fait des dons comme des déguisements ou encore des éléments de dinette. Lorsque les jeux sont cassés, l'équipe privilégie la réparation en s'appuyant sur des parents bricoleur.euses.

Selon les enfants, l'événement de la Rue'Golotte est en partie écologique. Certains garçons soulignent que l'événement de la rue ne produit pas de déchets, de matériels pollués et que les jeux sont réutilisables. Certaines filles proposent cependant de changer les jeux en plastique par des jeux en bois. Les adultes partagent le même avis, ils.elles précisent que la présence de poubelles dans le parc garantit une bonne gestion des déchets.



PROXIMITÉ ET CONNEXION



La rue se trouve dans une aire piétonne, à proximité à pied d'une crèche, de 2 écoles et de 2 collèges, ce qui facilite son accès pour les enfants et leurs accompagnateurs. Les enfants apprécient que la Rue'Golotte soit à proximité de leur école ou de leur maison. Pour elles.eux, il est très facile d'y venir à pied, ce qu'ils.elles considèrent de pratique. Les adultes viennent en majorité à pied, certains.es viennent en trottinettes ou à vélo. Ils.elles considèrent la rue bien connectée, sur le chemin de la crèche et à côté du square où ils.elles emmènent les enfants après l'école.

La majorité des usagers de la rue habitent à côté. La plupart connaissent l'existence de la Rue'Golotte parce qu'ils.elles habitent ou travaillent à côté, par des proches, ou leur enfants et les écoles à proximité. Malgré la page facebook mise en place, le projet manque de communication selon certains adultes qui confient avoir des difficultés pour identifier les jours et horaires de déploiement de la Rue'Golotte.



PARTICIPATION ET APPROPRIATION



La Rue'Golotte est un projet de la société civile. Impulsé grâce à la volonté de l'association de parents ASC4F, il a été soutenu par les citoyens.nes de la ville par le vote lors du budget participatif. Si les enfants n'ont pas été impliqués dans la conception du projet, le nom de l'événement est toutefois issu d'une proposition d'un enfant et ils.elles sont régulièrement consultés via un livre d'or permettant de faire leurs retours sur l'organisation de la Rue'Golotte. Ces dernier.es sont aussi et surtout mobilisés.es pour l'installation de la rue.

Le projet repose ainsi, depuis 2015, sur l'énergie de tous des bénévoles - petit.es et grand.es - qui se mobilisent pour le faire exister. Pour garantir la bonne gestion du lieu, les bénévoles de la Rue'golotte ont suivi des formations. Ils ont également consolidé un réseau de partenaires locaux tels que la résidence seniors Madeleine Béjart qui offre un espace de stockage pour les jeux ou encore la bibliothèque Marguerite Audoux qui participe ponctuellement aux Rue'Golotte avec un coin "bibliothèque hors les murs", ou encore le café Saint Gervais.

Une grande majorité des usagers sont des usagers récurrents de la Rue'Golotte. La plupart soulignent que le projet est une belle initiative. Certains d'entre eux.elles aimeraient que le rendez-vous devienne hebdomadaire.

Les premiers enfants de la Rue'Golotte sont aujourd'hui des lycéen.nes et ils.elles continuent de venir en tant que bénévoles pour installer et ranger les jeux. La rue'golotte est un endroit où les habitant.es voient les enfants grandir. Un réel attachement se crée, autant pour les enfants qui adorent venir y jouer dès que l'école est finie, que pour les plus grand.es qui ont grandi avec le projet, et pour les parents qui accompagnent cette dynamique sociale et soutiennent le projet.

Le projet a également permis de renforcer des liens sociaux dans le quartier et la vie de quartier dans un quartier qui en manquait. Ces liens ont ainsi montré toute leur importance lors de la crise sanitaire du Covid-19 à travers l'organisation de livraisons de repas et de commande de nourriture en soutien aux résident.es de Madeleine Béjart.



Pour aller plus
loin . . .

DES OUVRAGES

BIBLIOGRAPHIE

Allison, James & Adrian, James, 2008, Key Concepts in Childhood Studies

Arléo, A. & Delalande, J, 2011, Cultures enfantines : Universalité et diversité. Rennes : Presses, universitaires de Rennes.

ASSOCIATION LA PETITE PLAGES, 2022, "Un Ailleurs pour grandir : le terrain d'aventure

Bailly, A, 1994, Une approche conceptuelle , Tréma, 5 | 91-96

Besse-Patin, Baptiste, Florence Bouillon, et Caroline Rozenholc-Escobar, 1 septembre 2021, Faire école dehors ?, Géographie et cultures, no 119, p. 5-20. <https://doi.org/10.4000/gc.19514>.

Biarrotte, Lucile, 2021, Déconstruire le genre des pensées, normes & pratiques de l'urbanisme, Phdthesis, Université Paris-Est, <https://theses.hal.science/tel-03621605>.

Blaut, J. M., & Stea, D, 1971, Studies of Geographic Learning , Annals of the Association of American Geographers, 61, pp. 387-393. DOI : 10.1111/j.1467-8306.1971.tb00790.x

Brossard-Lottiger, S., Le jeu : un impératif éducationnel , Dans La ville récréative, sous la dir. de T.Paquot, Gollion (CH), Infolio, p. 59-80.

BRUDED, 2021, Un réseau de chemins doux et une nouvelle signalétique pour les mobilités douces à Laillé

Cambourakis, 2021, Des clous et des vers de terre. Pour une pratique émancipatrice de l'école du dehors, in Z : Revue itinérante d'enquête et de critique sociale 14, no 1 (2021): 168 75.

Cante, Gillian, 2022, La petite enfance au prisme de la nature : un état de l'art de la littérature et des propositions pour les politiques publiques de la petite enfance, dans Spirale, vol. 102, Toulouse, Érès, no 2, 2022, p. 21-32.

Chanclani, N., Buchanan, F., Gill, P-J., 2021, Les effets indirects de la COVID-19 sur la santé des enfants et des jeunes, CMAJ

Chapel, E., 2018, D'un urbanisme global à une pratique de situations spatiales ?, in Rollot, M. (dir.), L'hypothèse collaborative. Conversation avec les collectifs d'architectes français, Paris, Hyperville, p.10-16

Cheval, Perrine, 2016, Repenser les droits de l'enfant. Entretien avec Dominique Youf , Les Cahiers Dynamiques, vol. 69, no. 3, pp. 26-31

Chombart de Lauwe, M-J., Bonnin, P., Mayeur, M., Perrot, M., & de La Soudière, M, 1976, Enfant en jeu : Les pratiques des enfants durant leur temps libre en fonction des types d'environnement et des idéologies. Editions du CNRS, 346 p.

Ciosi, L., 2014, Projets participatifs avec des adolescents : les conditions de leur implication, Informations sociales, 181, p.42-49

Clerquin, Sarah, et Aurore Sastourné-Arrey, 2022, L'école dehors : étude de la situation pédagogique « mon moment à moi » , 25 mai 2022, p. 65

Cloutier, M.-S. & Torres, J, 2010, L'enfant et la ville : notes introductives, Enfances, Familles, Générations, (p.12), i-xv

Cohen, D., 2007, The Development of Play. London, Routledge

Court, M, 2017, Sociologie des enfants, Paris: La Découverte, pp. 3-6

Dadoorian, Diana, 2007, 2. Adolescence, Grossesses adolescentes, Sous la direction de Dadoorian Diana, Érès, 2007, pp. 25-41

Dadvand, Payam, Mark J. Nieuwenhuijsen, Mikel Esnaola, Joan Fornas, Xavier Basagaña, Mar Alvarez-Pedrerol, Ioar Rivas, et al, 2015, Green spaces and cognitive development in primary schoolchildren, Proceedings of the National Academy of Sciences 112, no 26 (30 juin 2015): 7937-42. <https://doi.org/10.1073/pnas.1503402112>.

Danic, I. & Olivier, D. & Depeau, S. éd., 2016, Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien, Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien, Géographie sociale. Rennes: Presses universitaires de Rennes

Delaunay, Fanny, Aurélien Ramos, Xavier Lagurgue, Sophie Blanc, Nathalie Machon, et Édith Akiki, 2022, La renaturation des sols des écoles parisiennes au prisme des services écosystémiques : élaboration d'un outil d'aide à la décision dans le cadre du programme cours Oasis de la ville de Paris, Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace, no 27 (30 décembre 2022). <https://doi.org/10.4000/paysage.31301>.

Delaunay, Fanny, Sophie Levrard, et Aurélien Ramos, 2021, La cour d'école végétalisée à l'épreuve des pratiques socio-éducatives, Géographie et cultures, no 119 (1 septembre 2021), p.41-56 <https://doi.org/10.4000/gc.19586>

Delesalle, C. & Enel, F., 2010, Politiques municipales et participation des jeunes. Cahiers de l'action, 29, p.35-47 <https://doi.org/10.3917/cact.029.0035>

Depeau, Sandrine, 2013, Mobilité des enfants et des jeunes sous conditions d'immobilité ?, dans e-Migrinter, Migrinter, MSHS, no 11, 1 septembre 2013, p. 103-115

Dion, G., 1943, L'oeuvre des terrains de jeux au Québec, Les éditions du Cap-Diamant,

Dolto, Françoise, 1998, L'enfant dans la ville de Françoise Dolto - Editions Mercure de France

Draghici, C. & Garnier, P., 2020, Pratiques de la recherche avec les jeunes enfants : enjeux politiques et épistémologiques, Recherches en éducation [En ligne], p.39

Dubet, François, 1994, Les Places et les Chances

Edwards, C. & Gandini, L. & Forman, G., 1993, The hundred languages of children: the Reggio Emilia approach to early childhood education, Norwood, Ablex Publishing Corporation

Emmanuelli, X, 2016, Les Enfants des rues: Une clinique de l'exclusion. Odile Jacob.

Erikson, Erik H, 1993, Childhood and Society. W. W. Norton & Company,

Fauchier-Delavigne, Chéreau, 2019, L'enfant dans la nature, Éditions Fayard

Fjørtoft, I, 2004, Landscape as Playscape: The effects of natural environments on children's play and motor development. Children, Youth and Environments

Frost, J., 2012, Evolution of American Playgrounds, Scholarpedia

Gibout, Christophe, et Florian Lebreton, Cultures juvéniles et loisirs sportifs de rue : une approche par l'espace public, Agora débats/jeunesses 68, no 3 (2014): 71-84. <https://doi.org/10.3917/agora.068.0071>

Goffman, E., 1963, Comment se conduire dans les lieux publics. Notes sur l'organisation sociale des rassemblements, Paris, Économica, coll. Études sociologiques, 2013, 308 p., Trad. et postf. Daniel Céfaï

Gomes, P, 2020, 4. Espaces publics: La fabrique sociale et politique de l'urbanité. Dans : Sabine Bognon éd., Urbanisme et aménagement: Théories et débats (pp. 81-96). Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.bogno.2020.01.0081>

Grandeau, F, 2020, Ces jeunes et si on les aimait... À Paris, des jeunes et des terrains d'aventure

Granié, M., & Espiau, G, 2010, Représentations de l'espace routier et autonomie du jeune adolescent piéton. Dans : Danic, I., David, O., & Depeau, S. (Eds.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*. Presses universitaires de Rennes. Doi :10.4000/books.pur.27154

Guy, Fleur, 2013, G. Di Méo, Les murs invisibles. Femmes, genre et géographie sociale, *Géocarrefour* 88, no 2 (19 septembre 2013) 160p.
<https://doi.org/10.4000/geocarrefour.8282>.

Horras, F, 2018, La ville à hauteur d'enfants, Architecture, aménagement de l'espace

Inconnu, 2017, La fabrique citoyenne et poétique des Capucins - BREST / FINISTÈRE, Innovapresse

Inconnu, 2020, Le parc Saint Hubert : Le poumon vert de la ville prêt à respirer, Midi libre

Jacobs, J, 1961, *The Death and Life of Great American Cities*, New York: Random House

Jésu, F., 2014, Du génie démocratique de la CIDE, ou de quelques façons de conjuguer les droits des enfants à la libre expression, à la sécurité, à l'éducation et aux loisirs, *Journal du droit des jeunes*, 338-339, 41-44

Jidovtseff, Boris, Andora Vidal, Florence Pirard, Elodie Pools, Elodie Razy, Elodie Willemsen, Joëlle Mottint, et Anne-Françoise Dusart, 2023, Investissement de l'espace extérieur avec les enfants : éléments clés, leviers et recommandations,
<https://orbi.uliege.be/handle/2268/305040>

Karsten, L et Vliet, W, 2006, Increasing Children's Freedom of Movement: Introduction, dans *Children, Youth and Environments*, vol. 16, University of Cincinnati, no 1, 2006, p. 69-73

Kokoreff, M., 1994, Les dimensions spatiales des modes de vie des jeunes. Le cas d'une cité de la banlieue parisienne, *Sociétés contemporaines*, n° 17, p. 29-49

Korff-Sausse, S., 2007, L'enfant roi, l'enfant dans l'adulte et l'infantile, *Le Journal des psychologues*, 249, p. 62-66
<https://doi.org/10.3917/jdp.249.0062>

Kozlovsky, R., 2008, Adventure Playgrounds and Postwar Reconstruction. In *Modern Childhoods : History, Space, and the Material Culture of Children; An International Reader*, New Brunswick RutgersUniversity Press

Kural, N., Özaloğlu, S., & Hasirci, D, 2010, Un processus participatif : concevoir un espace public urbain pour enfants dans un bidonville, In Danic, I., David, O., & Depeau, S. (Eds.), *Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien*, Presses universitaires de Rennes, doi:10.4000/books.pur.27187

Landsdown, Gerison, 1998, *The Evolving Capacities of the Child*

Le Guern, A-L. & Thémines, J-F, 2011, Des enfants iconographes de l'espace public urbain : la méthode du parcours iconographique, *Carnets de géographes* [En ligne]

Lefebvre, S., Diaz, J. & Adjizian, J.-M., 2020, Faire le point sur l'urbanisme tactique : entre innovations et dérives dans la fabrique de la ville, *Revue Organisations & territoires*, 29(2), p. 15-23.
<https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1147>

Legendre, Alain, 1983, Appropriation par les enfants de l'environnement architectural. Ses modalités et ses effets sur les activités dans les grandes sections de crèches », dans *Enfance*, vol. 36, no 4, 1983, p. 389-395.

Legendre, Alain, 2009, Espaces cités comme lieux de jeux extérieurs par des enfants de six à onze ans : Exemple d'une petite ville de la région parisienne, *Journées scientifiques ARPEnv : Perspectives de la psychologie environnementale francophone*

Léger, P. M., & Mercier, G, 2009, La ville dans le cerveau de l'enfant

Lehman-Frisch, S. & Vivet., J, 2011, Géographie des enfants et des jeunes, *Carnets de géographes*

Lelou Élodie, 2013, Filles et garçons dans l'espace public, .Emulsion.
<http://www.emulsion-photos.com/penser-l-egalite/filles-et-garcons-dans-l-espace-public/>.

Longeot Léa, 2022, Des apprentie.s architectes préparent l'arrivée du tramway, *Journal des ateliers - Chantier pédagogique* N°13, Lien : <http://www.didattica-asso.com/No13-Chantier-pedagogique-et-ouvert>

Lieber, Marylène, 2008, Genre, violences et espaces publics, 13-27. Académique. Paris: Presses de SciencesPo, 2008
<https://www.cairn.info/genre-violences-et-espaces-publics--9782724610833-p-13.htm>.

Lollo Annalisa, 2023, On veut changer les choses. Vous voulez nous aider ?, Quand les enfants participent aux transformations urbaines : le cas de « La ville aux enfants » à Encagnane, *Strenæ*, pp. 1-42, en ligne le 03 février 2024

Loncle-Moriceau, P, 2008, Pourquoi faire participer les jeunes ? Expériences locales en Europe, Paris: L'Harmattan, 182 p. (Débats Jeunesses, 23). <https://doi.org/10.3406/debaj.2008.1020>

Louv, Chrétien, 2020, Une enfance en liberté Protégeons nos enfants du syndrome de manque de nature

Louviot, M., 2019, La participation des enfants à l'école sous le prisme des droits de l'enfant, *Éducation et socialisation*

Lumet, Caroline Gaben, 2022, Sortez ! La pédagogie du dehors au service des apprentissages scientifiques et de l'ouverture sur l'autre en cycle 1, 15 juin 2022, 83

Lundy, L, 2007, 'Voice' is not enough: conceptualising Article 12 of the United Nations Convention on the Rights of the Child, *British Educational Research Journal*

MacDougall, C., Schiller, W., & Darbyshire, P, 2009, What are our boundaries and where can we play? Perspectives from eight- to ten-year-old Australian metropolitan and rural children, *Early Child Development and Care*

Malone, Karen, et Sue Waite, 2016, STUDENT OUTCOMES AND NATURAL SCHOOLING PATHWAYS FROM EVIDENCE TO IMPACT REPORT 2016
<https://doi.org/10.13140/RG.2.1.3327.7681>.

Manhès, S, 2018, La place des enfants dans la conception de la ville, *Les Cahiers du Développement Social Urbain*, 67, p.41-41
<https://doi.org/10.3917/cdsu.067.0041>

Maruéjols-Benoit, Édith, Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes: pertinence d'un paradigme féministe, s. d.

Meunier, Christophe, 2023, La ville et l'enfant, images, récits, espaces, Numéro 23, revue STRENAE

Mianowska-Bednarz, E., 2009, L'implication des enfants dans la vie sociale, un puissant facteur d'intégration. *Journal du droit des jeunes*, 282, 31-33. <https://doi.org/10.3917/jdj.282.0031>

Mirrahimi, Seyedehzahra, N. M. Tawil, N. A. G. Abdullah, M. Surat, et I. M. S. Usman, Developing Conducive Sustainable Outdoor Learning: The Impact of Natural environment on Learning, Social and Emotional Intelligence, *Procedia Engineering*, 2nd International Building Control Conference, 20 (1 janvier 2011), p. 389-96
<https://doi.org/10.1016/j.proeng.2011.11.181>

Mollière Jean-François, 2019, *Les Ateliers des Capucins*, Flammarion

Monnet, N. & Boukala, M, 2018, Postures et trajectoires urbaines : la place des enfants et adolescents dans la fabrique de la ville. *Enfances, Familles, Générations*, (p.30)
<https://doi.org/10.7202/1058680ar>

Musset, Marie, 2011, Regards d'aujourd'hui sur l'enfance, Dossier d'actualité Veille et Analyses, n°68, novembre

Mygind, Lærke, Eva Kjeldsted, Rikke Hartmeyer, Erik Mygind, Mads Bølling, et Peter Bentsen, Mental, physical and social health benefits of immersive nature-experience for children and adolescents: A systematic review and quality assessment of the evidence, *Health & Place* 58 (1 juillet 2019): 102136. <https://doi.org/10.1016/j.healthplace.2019.05.014>.

Nicholson, S., octobre 1971, Comment ne pas traiter les enfants : la théorie des pièces détachées, Architecture de paysage. 62 : 30-3491

Nicolas, Laura, 27 décembre 2022, Laura Nicolas et Ma Petite Forêt, Ma Petite Forêt (blog), <https://mapetiteforet.fr/laura-nicolas-et-ma-petite-foret/>.

Noisy Demain, 2023, Intégrer les enfants et les jeunes à la définition d'une stratégie de développement, Atelier professionnel, Université Panthéon-Sorbonne

Nordström, M., 2010, L'utilité des cours d'école dans la construction de l'identité de genre : observations des activités pratiquées par les filles et les garçons âgés de 12 ans pendant la récréation, In: Danic, I. (dir.), David, O., (dir.) & Depeau, S. (dir.). Enfants et jeunes dans les espaces du quotidien. Rennes : Presses universitaires de Rennes, 2010.

Noschis, Kaj., 2006, La ville, un terrain de jeu pour l'enfant, Enfances & Psy 33, no 4 (2006): 37-47. <https://doi.org/10.3917/ep.033.0037>.

O'Brien Margaret, 2000, Children's independent spatial mobility in the urban public realm, Childhood, 7, 3, p. 257-277.

Ogundipe, Esther, Marit Borg, Tommy Thompson, Tor Knutsen, Cathrine Johansen, et Bengt Karlsson, Recovery on the Pitch: Street football as a Means of Social Inclusion, Journal of Psychosocial Rehabilitation and Mental Health 7, no 3 (décembre 2020): 231-42. <https://doi.org/10.1007/s40737-020-00185-6>

Olmedo, Elise, Lieber M., 2008, Genre, violences et espaces publics, La vulnérabilité des femmes en question, Paris, Presses de Sciences-Po. » Cybergeog: European Journal of Geography, 9 décembre 2010. <https://doi.org/10.4000/cybergeog.23402>.

Oppenheim, Nicolas, 2013, Les fonctions socialisantes de la mobilité pour les adolescents de zones urbaines sensibles : différentes manières d'habiter un quartier ségrégué, Enfances, Familles, Générations, no 19(2013): 1-18. <https://doi.org/10.7202/1023768ar>.

Pandelle, L., 2021, T'are ta gueule à la récré : Les cours d'école s'invitent chez les décideurs-ses. Z :Revue itinérante d'enquête et de critique sociale, 14, 152-157. <https://doi.org/10.3917/rz.014.0152>

Paquot, T., 2009, Introduction. Dans : Thierry Paquot éd., L'espace public (pp. 3-9). Paris: La Découverte.

Paquot, T., 2012, Intervention du discutant. Journal du droit des jeunes, 312, 23a-24a. <https://doi.org/10.3917/jdj.312.0023a>

Paquot, T., 2022, Pays de l'enfance, Vincennes, Éditions Terre urbaine, coll. « L'esprit des villes », 251 p.

Paquot, T. (dir.), Defrance, D., Le Bras, H., Leguée, P., Brossard, S., Gauzin-Müller, D., Daniel-Lacombe, E. & Muis A-S., 2015, La ville récréative : enfants joueurs et écoles buissonnières. EditionsInFolio

Pavasovis M., 2019, Aubervilliers à travers les chiffres, l'Observatoire de la société locale https://www.aubervilliers.fr/IMG/pdf/presentation_de_la_ville_socio_demo.pdf

Piednoel Léo, 2023, "vers des pratiques de co-conception d'espaces urbains par la pédagogie", éditée dans "architecture institutionnelle", Didattica
Lien : <http://www.didattica-asso.com/-Recherche-action->

Rainwater C.E., 1922, The Play movement in the United States. A study of community recreation, the University of Chicago Press

Rasmussen, K., 2004, Places For Children - Children's Places. Childhood: A Global Journal of Child Research

Raveneau, G., 2019. « Les terrains d'aventure en France dans les années 1970 ou la contestation en acte de la notion d'équipement socioculturel », Besse L. (dir.), Des lieux pour l'éducation populaire (1930-1970) Histoire des équipements socioculturels. Villes et territoires. Tours, Presses Universitaires François-Rabelais, 92

Redondo, B., 2023, Urbanisme tactique : une expérience sensible pour recomposer les villes. Sociétés, 161, 109-117. <https://doi.org/10.3917/soc.161.0109>

Renahy, N., 2011, Les gars du coin, Paris, La Découverte, 2005 ; Isabelle Clair, « De la rencontre à l'installation : histoires de couples débutants », Informations sociales, n°164, p. 53-62.

Renaut, A. & Mesure, S., 2001, Alter Ego, les paradoxes de l'identité démocratique. In: Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série, tome 99, n°3. pp. 514-519.

Rinaldi, C., 2006, In Dialogue with Reggio Emilia: Listening, Researching and Learning, New York, Routledge.

Rivière, C., 2023, Qu'est-ce qu'une ville à hauteur d'enfants ? , Mouvements

Rivière, Clément, Les temps ont changé, Le déclin de la présence des enfants dans les espaces publics au prisme des souvenirs des parents aujourd'hui ». Les Annales de la Recherche Urbaine, no 111(2016): 6.

Rivière, Clément., Entre craintes et célébration, Diversité : ville école intégration, no 191 (2018): 90.

Rivière, Clément, Pratiques urbaines et ségrégation : approche par l'encadrement parental en contexte de mixité sociale, In La Jeune sociologie urbaine francophone : Retour sur la tradition et exploration de nouveaux champs, édité par Jean-Yves Authier, Alain Bourdin, et Marie-Pierre Lefevre, 105-18. Sociologie urbaine. Lyon: Presses universitaires de Lyon, 2014. <https://doi.org/10.4000/books.pul.4745>.

Rouzaut, Maxime, Bacqué M.-H., Demoulin J. (coord.), Collectif Pop-Art, 2021, Jeunes de quartier, Le pouvoir des mots, Caen, C&F éditions, 240 p., 25 €, Agora débats/jeunesses 94, no 2 (2023) 158-60. <https://doi.org/10.3917/agora.094.0158>.

Sandercock, L., 1998, Towards cosmopolis: planning for multicultural cities, New York; Toronto, John Wiley.

Segalen Martine, 2010, A qui appartiennent les enfants ?, Paris: Taillandier.

Shonkoff Jack, Philipps D., 2000, From Neurons to Neighborhoods: The Science of Early Childhood Development, National Research Council (US) and Institute of Medicine (US) Committee on Integrating the Science of Early Childhood Development. National Academies Press (US)

Siméant-Germanos, Johanna, Immigration et action collective. L'exemple des mobilisations d'étrangers en situation irrégulière, Sociétés contemporaines 20, no 4 (1994): 39-62. <https://doi.org/10.3917/soco.p1994.20n1.0039>.

Sirota, R., 2006, Petit objet insolite ou champ constitué, la sociologie de l'enfance est-elle encore dans les choux ?, In Éléments pour une sociologie de l'enfance. Rennes : Presses universitaires de Rennes.

Spiderwan, 2023, Canapé forestier, Rencontres Internationales de la Classe Dehors, Poitiers, Creative Commons BY SA <https://fabriquedu.org/+classe-dehors/canape-forestier?projectpanes=%5B%7B%22type%22%3A%22publish%22,%22size%22%3A100%7D%5D>

Sutton, et Kemp, 2002, Children as partners in neighborhood placemaking: lessons from intergenerational design charrettes, dans Journal of Environmental Psychology, vol. 22, no 1, 1 mars 2002, p. 171-189.

Théry, Irène, 1992, Nouveaux droits de l'enfant, la potion magique ?

Tonucci, F., 2019, La ville des enfants, pour une [r]évolution urbaine, Paris, Parenthèses.

Torres, J., 2019, Children and cities: planning to grow together

Travert Maxime, 1999, L'envers du stade. Le football de « pied d'immeuble, une pratique singulière au cœur d'une cité populaire, STAPS 20, no 50 118-19.93

Valentine, G. (2004). Public Space and the Culture of Childhood

Valle, Michel, ÉTUDE sur L'INVISIBILITÉ SOCIALE des femmes et des filles dans l'espace public des quartiers QPV de Saône-et-Loire, s. d.

Wells et Lekies, 2006, Nature and the Life Course: Pathways from Childhood Nature Experiences to Adult Environmentalism, Semantic Scholar, Children, Youth and Environments,

Wormser, R, 2023, Partager l'action paysagère avec des enfants comme piste d'apprentissage expérientiel, Projets de paysage

Yoram, M, 2009, La vulnérabilité de l'enfant, une notion entre psychanalyse et anthropologie: Un concept outil pour le clinicien-chercheur en Nouvelle-Calédonie. Cliopsy, 2, 27-36.
<https://doi.org/10.3917/cliop.002.0027>

SITOGRAPHIE ET AUTRES SOURCES

Afreloce, 2024, Le magasin des enfants
<https://magasindesenfants.hypotheses.org/>

ATELIER L, Aménagement de la traverse et du potager pédagogique - Pont d'Aubenas
[Aménagement de la traverse et du potager pédagogique - Pont d'Aubenas](#)

BOULOUX Mickaël, Ville de Le Rheu,
[Site officiel de la Ville de Le Rheu](#)

Association London Play Street
<https://londonplaystreets.org.uk>

Association Robin des Villes
<http://www.robinsdesvilles.org/>

CAFEZOIDE, 2021, La Petite Plage, terrain d'aventure : ESPACE VERT CITOYEN COLLECTIF ET PARTICIPATIF
<https://www.cafezoide.fr/?p=1781>

CAUE de Paris, COURS D'ÉCOLES OASIS - TRANSFORMER LES COURS POUR ADAPTER LA VILLE
<https://www.caue75.fr/content/oasis-pour-adapter-la-ville>

CAUE 75, École d'Architecture pour Enfants
<https://www.caue75.fr/evènements-de-l-ecole-d-architecture-pour-enfants/10ans-ecole-archi-enfants#:~:text=L'%C3%89cole%20d'Architecture%20pour%20Enfants%20est%20un%20dispositif%20unique,architecture%20et%20de%20l'environnement>

CEREMA, 2019, Les Yeux à 1,20m : pour un aménagement urbain adapté aux enfants
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/yeux-120m-amenagement-urbain-adapte-aux-enfants>

COLLECTIF RUFFINS ENSEMBLE,
[Collectif Ruffins Ensemble | Montreuil | Facebook](#)

COLLECTIF YAKAFON, Plateau de jeu,
<https://collectifyakafokon.com/PLATEAU-DE-JEU>

CNAP (Centre national des arts plastiques), 2019, Écologie graphique et signalétique urbaine.
<https://www.cnap.fr/ecologie-graphique-et-signaletique-urbaine>

Enlarge pour Paris, 2023, Les terrains d'aventure, squares pour enfants en mieux:
<https://www.enlargeyourparis.fr/societe/les-terrains-daventure-squares-pour-enfants-en-mieux>

Département de géographie de l'université de Reims Champagne-Ardenne, 2022, L'urbanisme tactique : outil d'émancipation ou de neutralisation des pratiques habitantes dans les espaces urbains ?
<https://journals.openedition.org/espacepolitique/9483>

France Inter, 2023, Comment rendre les villes plus vivables
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/grand-bien-vous-fasse/grand-bien-vous-fasse-l-ete-du-lundi-10-juillet-2023-2679483>

France Inter, 2023, Les enfants, de plus en plus confinés à l'intérieur, la faute aux villes ? :
<https://www.radiofrance.fr/franceinter/les-enfants-de-plus-en-plus-confines-a-l-interieur-la-faute-aux-villes-7519619>

FAPEO, 2008, L'évolution de la place de l'enfant dans la société ,
https://www.fapeo.be/wp-content/analyses/archives/Place_enfant_societe.pdf

GAYET Manon, 2021, La bergerie de la discorde à Bagnolet
<https://www.enlargeyourparis.fr/societe/notre-bergerie-cest-une-declaration-damour-a-la-banlieue>

GENTILS Benjamin et CHOW-PETIT Connie, Rencontres internationales de la classe dehors,
<https://rencontres-internationales.classe-dehors.org/>

Guide des parcs et autres espaces publics, 2018 , Brève histoire des espaces de jeu publics,
https://www.guides-sports-loisirs.ca/projetespaces/wp-content/uploads/sites/8/2017/03/7.2_JeuEnfants_HistoireJeuPublics.pdf

JOSEPH Jessie, 2021, Retour sur l'inauguration du Jardin Le Passe-Temps
<https://www.jardin-lepassestems.com/post/retour-sur-l-inauguration-du-jardin-le-passe-temps>

Le débat, 2004, L'enfant-problème
<https://www.cairn.info/revue-le-debat-2004-5.htm> Organization Playing Out: <https://playingout.net/>

LELIEVRE Alain, SPL LES ATELIERS DES CAPUCINS,
[Bienvenue dans la Melting Place | Les Ateliers des Capucins](#)

MONCOND'HUY Léonore, Ville de Poitiers
www.poitiers.fr

Pavillon de l'Arsenal :
<https://www.pavillon-arsenal.com/fr/arsenal-tv/conferences/faire/12880-faire-club-assises-elementaires.html>

POLEART, Politiques de l'enfance : le cas de l'éducation artistique : <https://anr.fr/Projet-ANR-09-ENFT-0048>

POLOC, 2015, Favoriser la participation citoyenne des parents, des enfants et des adolescents, ENS de Lyon
<http://poloc.ens-lyon.fr/ressources/manifestations-rencontres-debats/Manifestations-et-colloques/2015/rencontres-nationales-des-pedt/favoriser-la-participation-citoyenne-des-parents-des-enfants-et-des-adolescents>

Rue de l'Avenir, Association Rue de l'Avenir : pour une ville plus sûre et agréable à vivre
<https://www.ruedelavenir.com/>

Development Planning Unit.
<https://blogs.ucl.ac.uk/dpublog/2023/07/19/designing-child-friendly-cities-play-spaces-outside-playgrounds>

Bernard van Leer Foundation, Urban 95
<https://bernardvanleer.org/fr/solutions/urban95-fr/>

TAPLA:
<https://tapla.hypotheses.org/>

URBIS Le mag, 2022, Enfants dans l'espace public : enquête sur une disparition
<https://www.urbislemag.fr/enfants-dans-l-espace-public-enquete-sur-une-disparition-billet-642-urbis-le-mag.html>

DES GUIDES ET OUTILS

SUR LE VOLET PARTICIPATIF



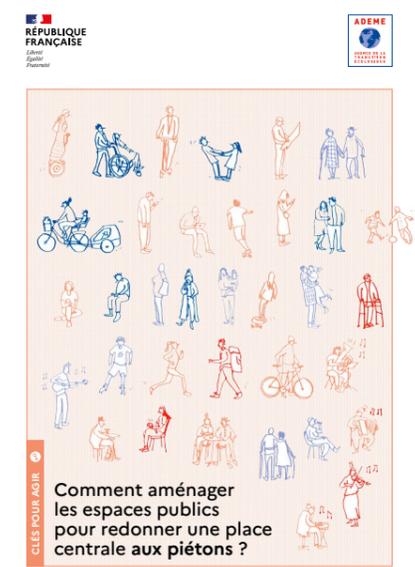
* [Animer la participation des enfants et des jeunes](#), 2020, Anacej

* [Osons le débat avec les enfants et les jeunes](#), 2020, Anacej



* [Boîte à outils sur la participation des jeunes dans les projets de mobilités actives](#), 2024, Le Portail National de l'Ecomobilité Scolaire

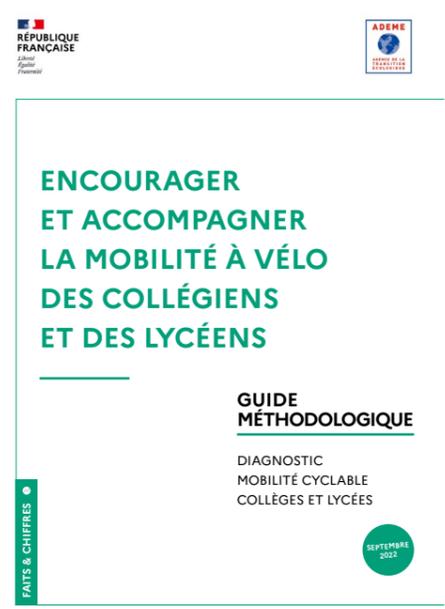
SUR LE VOLET MOBILITÉ



* [A pied d'oeuvre. Mettre les piétons au coeur de la fabrique des espaces publics](#), 2022, ADEME



* [Le catalogue des aménagements possibles dans le cadre d'un Plan de déplacement établissement scolaire](#), 2023, Le Portail National de l'Ecomobilité Scolaire



* [Encourager et accompagner la mobilité à vélo des collégiens et des lycéens](#), 2022, ADEME



* [Le déploiement du SRAV dans les collectivités, du politique à la pratique](#), 2024, CVTCM



Développer la marche et le vélo chez les jeunes en quartier prioritaire de la ville

Retour d'expérimentations menées en 2022 de la cadre de la dynamique Mobiscol



* [Le guide à pied et à vélo dans les quartiers prioritaires](#), 2023, CVTCM

SUR LE VOLET AMÉNAGEMENT ET ANIMATIONS



* [Rapports d'étude «Rues aux enfants et chemins des écoles : pacifier les abords des écoles de Marseille»](#), 2024, Cerema



* [La Boîte à outils des rues aux enfants](#), collectif "Rue aux enfants, rue pour tous"



* [L'écomobilité scolaire dans les territoires peu denses](#), 2023, Le Portail National de l'Ecomobilité Scolaire

Une étude menée par Equal Saree

EQUAL SAREE



Equal Saree est une agence d'architecture et d'urbanisme franco-barcelonaise experte de la perspective de genre et inclusive en aménagement. Elle poursuit ainsi des objectifs de justice sociale et l'approche qu'elle développe est un outil au service de la fabrique d'une ville diverse, hospitalière et durable pour tou.tes, quel que soit son genre, son âge, ses aptitudes motrices, sensorielles, cognitives ou mentales.

L'agence travaille à diverses échelles territoriales et participe à une grande diversité de projets : depuis le micro-espace public de la cour d'école jusqu'à la réflexion à l'échelle de quartier, en passant par le projet de place ou de parc, ou même d'équipement public. Pour chacun de leurs projets, elles mettent la co-création avec les habitant.es au cœur des réflexions afin garantir la conception d'espaces publics qui répondent à leurs besoins, à leurs usages et à leurs aspirations.

<https://equalsaree.org/fr/>

Avec le soutien des étudiantes de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Dans le cadre de l'atelier professionnel du Master 2 "Urbanisme et Aménagement du territoire" de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 5 étudiantes ont collaboré avec Equal Saree, pour mener une porter sa réflexion sur "Les territoires à hauteur d'enfants" sous l'encadrement de Juliette Maulat et avec la supervision d'Alicia Lugan.

Remerciements

Les enfants et collégien.es qui nous ont accompagné pour l'analyse de ces projets...

... d'Aix-en-Provence, d'Aubenas, d'Aubervilliers, d'Avignon, de Bagnolet, de Brest, de Juvignac, de Laillé, du Rheu, de Montreuil, de Paris, de Poitiers et de Rouen,

Les équipes qui nous ont accueillis et permis d'échanger avec les enfants.

Le centre d'animation J. Prevet à Aix-en-Provence, l'école de Pont d'Aubenas à Aubenas, l'école Joliot-Curie à Aubervilliers, l'école Marcel Perrin à Avignon, le terrain d'aventure à Bagnolet, le collège Saint-Pol-Roux à Brest, l'école Nelson Mandela à Juvignac, le collège Marie Curie à Laillé, le centre de loisirs L'Arbre aux Papillons au Rheu, le centre de loisirs Paul Lafargue et du collège Politzer à Montreuil, l'école Gisèle Halimi à Poitiers, l'école François Villon à Rouen, l'association La Rue'Golotte,

Les porteur.euses de projet interviewé.es dans le cadre de cette étude et relecteur.rices des fiches projet.

Adélaïde Boëlle (Architecture in Vivo), Adélaïde Fiche (Folk Paysage), Alain Lelièvre (SPL des Ateliers des Capucins), Anne Decrouez (ville de Rouen), Anne de Rugy (Est Ensemble), Apolline Behaegel (chargée de mission), Barbara Chiarugi (ville d'Avignon), Benjamin Gentils (Fabrique des Communs Pédagogiques), Bénédicte Labarre (ville de Juvignac), Caroline Raffin (association Le Fourneau), Charlotte Vuarchex (Capitainerie SCOP), Claire (ville d'Aix-en-Provence), Claire Fiquet (Céméa), Clémence Passot (graphiste), Clémence Silve (Famille & Provence), Édith Félix (ville de Bagnolet), Elsa Forget (ville d'Avignon), Florine Lacroix (Atelier L.), François-Xavier Dessus (collectif Ruffin Ensemble), Frédérique Corcoral (ville d'Avignon), Franck Bruneau (La Regratterie), Guillaume Grima (école Villon), Hélène Paumier (mairie de Poitiers), Jessie Joseph (Territoire Rennes), Karine Barbagli (association La Rue'Golotte), Ken Novellas (Puya Paysage), Kati Le Gall (ville de Brest), Lise Sintomer (conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), Lionel Meny (Grand Paris Aménagement), Louise Granger (yakafokon), Ludovic Sauzon (ville d'Aubenas), Marie-Christine Couic (Bazar Urbain), Marguerite Salpin (Approche.s !), Mathieu Wainsten (association du Terrain d'Aventure de la Petite Plage), Moïna Fauchier Delavigne (Fabrique des Communs Pédagogiques), Pauline Avrillon (studio Idaë), Patrick Le Mesle (ville de Laillé), Patrick Pappola (école de Pont d'Aubenas), Pascal Autric (ville d'Avignon), Pascale Lenormand (ville de Bagnolet), Saïd Hassouni (conseil départemental de la Seine-Saint-Denis) et Véronique Pic (école Nelson Mandela)

Les relecteur.rices ADEME

Christelle Bortolini – Coordinatrice planification mobilité - Pôle Aménagement des Villes et des Territoires (PAVT), Daniela Sanna (Responsable Pôle Aménagement des Villes et des Territoires (PAVT) et Adjointe thématique Direction Adaptation Aménagement et Trajectoires bas carbone (DAAT)), Mathieu Chassignet (Ingénieur mobilités actives et partagées - Coordinateur marche, covoiturage - Service transports et mobilité (STM)), Audrey Vidal Blanchard (Chargée de valorisation des connaissances - Pôle Aménagement des Villes et des Territoires (PAVT))

Les membres du comité de suivi de l'étude :

Adélaïde Boëlle (Architecture in Vivo), Anne Faure (Rue de l'Avenir), Benjamin Gentils (FabPeda), Charlene Servanton (Mairie de Lyon), Charlotte Vuarchex (La Capitainerie), Clément Rivière (Université de Lille), Cédric Boussuge (CEREMA), Daniela Sanna (ADEME), Denis Moreau (Wanadoo), Elodie Trauchessec (ADEME), Frédérique Prédali (Institut Paris Région), HARDY Thibault (Villes Cyclables), Jean-Christophe Ballet (Mairie de Lyon), Jean Soret (UNICEF), Laëtitia Lecomte (UNICEF), Marianne Duffet (Vivacités IDF), Marie Premartin (Rue de l'Avenir), Mathieu Chassignet (ADEME), Philippe Reitz (Ville de Montpellier), Suzanne Lecroart (Ministère DD), Temanie Gomis (UNICEF), Vincent Chas (Rue de l'Avenir).

Les membres de l'équipe Equal Saree impliqués dans ce projet :

Alicia Lugan (Urbaniste et Géographe, Directrice Equal Saree France), Dafne Saldaña Blasco (Architecte, co-fondatrice Equal Saree Espagne), Julia Goula Mejón (Architecte et Médiatrice artistique, co-fondatrice Equal Saree Espagne), Inès Laroche (Urbaniste, Collaboratrice Equal Saree), Lauriane Touvron (Architecte, Collaboratrice Equal Saree), Lisa Morin (Stagiaire Equal Saree), Lorette Vigier (Stagiaire Equal Saree), Raquel Marcos (Architecte et Artiste, Collaboratrice Equal Saree)

Les étudiantes l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et leur encadrante :

Youna Boissac (urbaniste diplômée de l'Université Paris 1), Léonie Rimetz (urbaniste diplômée de l'Université Paris 1), Louise Robin (urbaniste diplômée de l'Université Paris 1), Maëva Rôle (urbaniste diplômée de l'Université Paris 1) et Flore Sennequier (urbaniste diplômée de l'Université Paris 1), Juliette Maulat (Maîtresse de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

L'ADEME EN BREF

À l'ADEME – l'Agence de la transition écologique – nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, air, économie circulaire, alimentation, déchets, sols, etc., nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Les collections de l'ADEME



ILS L'ONT FAIT

L'ADEME catalyseur :
Les acteurs témoignent de leurs expériences et partagent leur savoir-faire.



EXPERTISES

L'ADEME expert :
Elle rend compte des résultats de recherches, études et réalisations collectives menées sous son regard.



FAITS ET CHIFFRES

L'ADEME référent :
Elle fournit des analyses objectives à partir d'indicateurs chiffrés régulièrement mis à jour.



CLÉS POUR AGIR

L'ADEME facilitateur : Elle élabore des guides pratiques pour aider les acteurs à mettre en oeuvre leurs projets de façon méthodique et/ou en conformité avec la réglementation.

HORIZONS

L'ADEME tournée vers l'avenir :
Elle propose une vision prospective et réaliste des enjeux de la transition énergétique et écologique, pour un futur désirable à construire ensemble.



FAIRE LA TAILLE. Des territoires à Hauteur d'enfants

Résumé : Dans la suite de nombreux travaux réalisés par toute une série d'acteur.rices, cette étude propose de tirer des enseignements sur la production en matière d'(a) ménagement favorable aux enfants en France. A partir de l'analyse de 13 projets inspirants, nous proposons d'évaluer l'impact d'espaces publics, conçus pour les enfants, sur l'amélioration des conditions de vie de tous et toutes. Chacun des projets analysés dans le cadre de cette étude a été choisi pour sa singularité. L'objectif est de donner à voir une grande variété d'interventions possibles pour favoriser la prise en compte des enfants dans les territoires via l'aménagement des espaces publics.

L'analyse des projets porte aussi bien sur la démarche de projet que sur les solutions mises en œuvre. Elle s'appuie sur la mise en place de deux démarches d'analyse :

> une analyse technique portée par l'équipe Equal Saree à partir de son expertise en perspective de genre et inclusive dans l'aménagement, d'observations du terrain et d'entretiens menées avec les différent.es acteur.rices du projet

> une analyse sensible au cœur établie à partir des retours des enfants placés au cœur de l'analyse et, plus globalement, des habitant.es et des usager.es de l'espace public analysé.

Malgré la diversité de contextes territoriaux, d'ambitions, de moyens, de jeux d'acteurs, l'analyse croisée des projets, alimentée par l'analyse des pratiques et des propositions des enfants, permet de tirer des grands enseignements pour mieux comprendre les besoins et les attentes de ces derniers. A l'instar de l'analyse des projets, la restitution de ces enseignements suit les thématiques d'analyse de l'étude établies à partir d'une perspective de genre et inclusive.

Cet ouvrage s'adresse à l'ensemble des acteur.rices concerné.es : élu.e-s, technicien.nes des collectivités, professionnel.les et toutes autres personnes curieuses des questions d'urbanisme et d'aménagement du territoire et soucieuses du cadre de vie des enfants.

Faire les territoires à hauteur d'enfants ne signifie pas simplement créer des espaces ludiques, mais concevoir la ville entière comme un support d'apprentissage – notamment de l'autonomie – et ceci de manière ludique pour favoriser le développement des enfants.

